The University of Jordan Library
Amman Jordan
Section

DERNIÈRE ÉDITION —

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12121 — 4,80 F — DIMANCHE 15-LUNDI 16 JANVIER 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

BRÉSIL

La famine des « flagellados »

(Lire pages 4 et 5)

CHINE

La camarade bonne à tout faire

(Page 6)

ESPAGNE

Le paysan moscoutaire du P.C.E.

(Page 10)

FRONT NATIONAL

Fantasmes et psychose collective

(Page 11)

ÉNERGIE

Les désillusions du nucléaire

(Page 13)

PORTRAIT

Bernard Tapie : une soif d'entreprises

(Page 17)

Dans « le Monde Dimanche » quatre pages de radio et de télévision

Les coulisses de Stockholm

La conférence sur le désarmement en Europe sera l'occasion d'une reprise du dialogue entre les Américains et les Soviétiques

C'est mardi prochain 17 janvier, dans l'après-midi, que s'ouvrira, à Stockholm, la conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.). Dès dimanche, quelque mille trois cents journalistes vont commencer à affluer dans la capitale suédoise. Ils sont attirés non pas tant par un nouveau marathon diplomatique que par les coulisses d'une conférence qui va servir de prétexte à une reprise du dialogue américano-soviétique.

Quel est exactement l'état d'esprit des Soviétiques après le début de l'installation des Pershing-2 et des missiles de croisière en Europe occidentale ? Sont-ils réellement déterminés à ne pas reprendre les négociations de Genève — aussi bien celles concernant les euromissiles que celles consacrées aux armes intercontinentales — tant que l'OTAN n'abandonnera pas sa prétention de se doter d'armes équivalentes aux SS-20 ? C'est ce genre de question que les diplomates occidentaux ont en tête en se rendant à Stockholm. D'où l'intérêt qu'ils porteront au discours que prononcera M. Andrei Gromyko lors de la séance d'ouverture d'une conférence destinée à mettre au point toute une série de mesures paramilitaires destinées à créer un climat de confiance en Europe.

Ces discours introductifs — il y en aura trente-cinq, puisque tous les pays signataires de l'Acte d'Helsinki, en juillet 1975, seront présents — risquent pourtant d'être éclipsés par les entretiens bilatéraux qu'aura M. Gromyko en marge de la conférence. Car la réunion de Stockholm marquera surtout le retour de l'Union soviétique sur la scène internationale. Le « clou » de ces réunions en coulisse sera, bien évidemment, la rencontre, mardi ou mercredi, de MM. Schultz et Gromyko. Les deux hommes ne se sont pas vus depuis septembre dernier. C'était à Madrid et c'était au lendemain de l'affaire du Boeing sud-coréen. C'est dire si l'entrevue fut orageuse. Depuis, les Soviétiques ont systématiquement suspendu le dialogue avec les Américains. M. Gromyko, contrairement à une habitude vieille de plus de vingt ans, ne s'est pas rendu à New-York pour l'assemblée générale des Nations unies.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

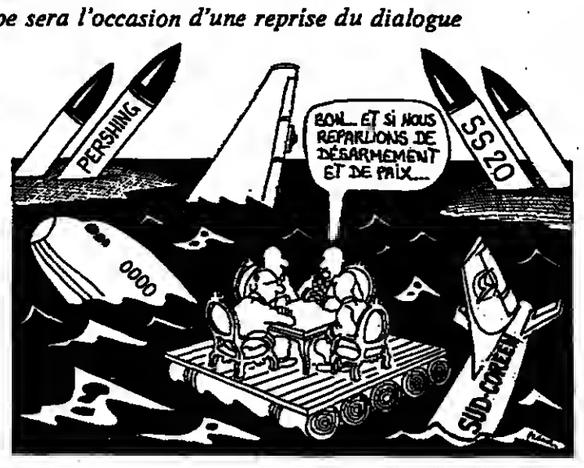

AU JOUR LE JOUR

Moderne

Les mots ont une fonction thérapeutique. Depuis quelques semaines, le mot à la mode, pour décrire les catastrophes économiques — et les rendre supportables — est « modernisation ».

Un pan entier de l'industrie nationale s'effondre? Modernisation. Une usine en déconfiture licencie la moitié de son personnel? Modernisation. On chasse les vieux, on n'embauche pas les jeunes? Encore et toujours modernisation.

Quand plus personne n'aura plus rien à faire, la modernisation sera achevée.

BRUNO FRAPPAT.

L'Italie, malade de la corruption

Les autonomies régionales ont favorisé le développement d'une nouvelle « classe dirigeante » fondée sur la criminalité organisée

De notre correspondant

Rome. — La chute de la junte de la région Sicile à la suite de l'arrestation, il y a une semaine, de son vice-président (socialiste) et l'émission d'un mandat de comparution à l'encontre de son président (démocrate-chrétien) pour deux affaires de pots-de-vin est symptomatique de l'étendue du phénomène de la corruption dans une partie de la classe politique italienne, notamment dans le cadre des autonomies locales.

Que l'affaire se déroule en Sicile ne doit pas conduire à un fatalisme facile à propos du pays de la Mafia. Certes, depuis le début de l'année, cette dernière a montré ses deux visages : celui du meurtre froid de ceux qui la combattent et celui de la criminalité « industrielle » où la corruption et les pots-de-vin font partie du recyclage de l'argent sale provenant du trafic de la drogue dans des affaires en apparence légales, notamment par le jeu des appels d'offres truqués.

Mais on aurait tort de penser que la recrudescence de la corruption se limite à la Sicile et au Sud de la péninsule. La carte des malversations diverses, de la concussion et de la prévarication s'étend, désormais, à l'ensemble de l'Italie rongée par un mal aussi dangereux, à terme, pour la société que le terrorisme. Jamais il n'y a eu autant d'hommes politiques en prison : la corruption semble devenir la règle du jeu de la « partitocratie », au point que l'homme de la rue ne s'en émeut même plus. L'hebdomadaire *Espresso* indique qu'en 1983 cent vingt-cinq maires, conseillers municipaux, provinciaux ou régionaux ont été arrêtés ou inculpés. Tous les partis sont touchés : à commencer par la démocratie chrétienne et le parti socialiste. Les communistes ou les républicains ne sont pas épargnés. Seuls les néo-fascistes, peu représentés dans les administrations locales, échappent au fléau.

A Turin, la puritaine capitale du Piémont, ont fini en prison le maire adjoint (socialiste), son frère, trois conseillers municipaux et régionaux (socialistes), un communiste et quelques démocrates-chrétiens. Une demande d'autorisation d'enquête a, d'autre part, été émise à l'encontre du député M. La Ganga (P.S.). L'instruction n'est pas terminée qu'une autre enquête est ouverte sur la construction du métro. Ces affaires ne font que suivre le scandale des pétroles : 2 000 milliards de lires (1) d'évasion fiscale, qui ont servi à alimenter les caisses des partis.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

(1) Environ 10 milliards de francs.

L'Elysée veille sur la police

La visite de M. Mitterrand aux policiers parisiens pourrait être suivie d'autres initiatives du chef de l'Etat

La « descente » inopinée de M. François Mitterrand dans divers services de police parisiens, vendredi soir 13 janvier, est un symbole, par-delà sa nouveauté dans l'histoire de ce septennat. Il y a bien sûr le geste, en quelques sorte une réponse aux manifestants policiers, alors supposés « *factieux* », du 3 juin 1983. Un hommage au corps professionnel, certes, mais avec vigilance : « *La République, il faut la servir* », a en l'occasion de dire, ce soir-là, le président. Mais, surtout, cette tournée policière — qui pourrait être suivie d'autres — comporte un double enseignement, la réponse à deux questions : qui s'occupe de la police ? Quel est le mal dont elle souffre ?

M. Mitterrand étend le vaste domaine de la fonction présidentielle à un secteur qui, chez ses prédécesseurs, relevait plutôt de l'intendance. Manipulée, utilisée, soumise aux aléas des tensions sociales, la police devait suivre, mais ce n'était guère la préoccupation du chef de l'État. Désormais, l'Élysée veille, au premier rang. Les causes en sont multiples : inquiétude d'une déstabilisation terroriste, par attentats répétés, crainte d'une menace plus sourde autour de l'utilisation politique de l'insécurité quotidienne, souci d'une police pas toujours moralisée et parfois otage des tensions politiques...

Le résultat est là. Depuis juin 1983, les principales nominations de hauts responsables policiers se font à la présidence de la République, le ministère de l'intérieur étant réduit à donner son aval plutôt qu'à proposer. Ces six derniers mois, il en fut ainsi des nouveaux titulaires de la direction générale de la police nationale, de la préfecture de police, de la direction centrale des renseignements généraux, de la direction parisienne de ce même service et, dès 1982, du directeur de la surveillance du territoire (D.S.T.).

Cet intérêt présidentiel ne se limite pas aux hommes. M. Mitterrand a multiplié, ces derniers mois, les entretiens avec des interlocuteurs divers, lui permettant de dresser un état des lieux. La visite du 13 janvier en est une des conséquences, geste publicitaire sans doute que devraient suivre, cependant, des décisions plus tangibles. Ainsi n'est-il pas exclu qu'un conseil des ministres soit prochainement consacré aux questions policières.

Pour quoi faire ? En arrivant au pouvoir, la gauche a d'abord cru que la police avait surtout un problème d'effectifs. Objectif que résuma rapidement la création de dix mille emplois. De même, s'est-elle empressée de satisfaire deux vieilles revendications syndicales, coûteuses sans doute, et concernant l'intégration de l'indemnité de sujétion spéciale aux retraités ainsi que les pensions des veuves de policiers morts en service.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)

« L'année Giscard » ?

L'ancien président de la République entend s'affirmer en 1984 comme l'opposant le plus résolu

1984 sera-t-elle l'« année Giscard » ? Si, dans l'affaire dite des « avions renifleurs », l'ancien président de la République et M. Raymond Barre se considèrent comme les principales cibles des « *attaques basses et mensongères* » du pouvoir, M. Giscard d'Estaing, en intervenant à deux reprises à la télévision et en choisissant de s'en prendre directement à M. Mitterrand, a montré qu'il veut diriger la contre-offensive. Mais celle-ci l'oblige à descendre dans l'arène, alors qu'il s'efforçait depuis son départ de l'Elysée en 1981 de se situer au-dessus de la mêlée.

Lors de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le 16 septembre 1982, M. Giscard d'Estaing, qui effectuait là sa rentrée politique, avait voulu rétablir le contact avec l'opinion et dissiper l'image d'un président battu et amer. Il avait réussi, au cours de cette première prestation, à imposer un certain ton. Il lui fallait encore chercher à faire passer un message. Il s'y est essayé tout au long de l'année 1983 en parlant de son « *projet pour l'avenir* » : une société libérale de progrès. Tout en dénonçant les errements du socialisme, une « *idéologie dépassée* » selon lui, il avait évité de s'en prendre directement aux personnes. « *Il faut jouer le ballon France et non l'adversaire* », disait-il, en demandant à l'opposition de ne pas apparaître comme une force de revanche.

Cette volonté d'« *élever* » le débat ne l'empêchait cependant pas d'évoquer dans le « *scénario pour l'avenir* » qui avait sa préférence, la possibilité d'élections législatives anticipées. Il devait satisfaire ainsi une partie de l'électorat, qui derrière, par exemple, M. Alain Griotteray, maire P.R. de Charenton, s'engouffrait dans cette brèche et réclamait la dissolution de l'Assemblée nationale, en arguant de l'illégitimité du pouvoir.

Mercredi soir, sur TF 1, M. Giscard d'Estaing est allé plus loin en affirmant que M. Mitterrand n'est plus « *qualifié pour représenter l'unité du pays* ». Une phrase qu'il n'a pas lancée au hasard, puisqu'il a tenu par trois fois à en répéter les termes. M. Giscard d'Estaing mettait-il en cause la légitimité de l'actuel chef de l'Etat ? Dans son entourage, on s'efforçait au lendemain de cette déclaration d'expliquer qu'il ne s'agissait, « *en aucune façon* », de contester le principe de l'alternance, mais que l'ancien président niait les capacités et la volonté de M. Mitterrand de rassembler les Français, et ce en dépit de ses appels à l'union nationale. Pourtant, M. Poniatowski, qui fut et reste le complice de M. Giscard d'Estaing et qui a l'habitude de traduire en termes plus brutaux les pensées de l'ancien chef de l'Etat, déclarait jeudi soir 12 janvier : « *M. Mitterrand est encore constitutionnel, il n'est plus légitime* ».

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(Lire la suite page 12.)

A NOS LECTEURS

A partir de la semaine prochaine, le Monde *publiera avec le quotidien du samedi (numéro daté du dimanche-lundi) un nouveau supplément « le Monde aujourd'hui » qui remplacera « le Monde dimanche ».*

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING

invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Valéry Giscard d'Estaing sera l'invité de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 15 janvier de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien président de la République répondra aux questions d'André Passeron et de Paul Fabra du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

هكذا من الأصل

RENDEZ-VOUS

Dimanche 15 janvier. – *Londres :* M. Georges Shultz, secrétaire d'État américain, rencontre les dirigeants britanniques avant de se rendre à la conférence de Stockholm.

Lundi 16 janvier. – *Stockholm :* ouverture de la conférence sur le désarmement en Europe ; M. Claude Cheysson rencontre M. Gromyko. – *Casablanca :* ouverture du quatrième congrès islamique ; *Washington :* jour férié à la mémoire de Martin Luther King ; cinquième anniversaire du départ d'Iran du chah.

Mardi 17 janvier. – *Canada :* visite du premier ministre chinois. – *Stockholm :* suite de la C.D.E. – *Bruxelles :* conseil des ministres de l'industrie de la C.E.E. et conseil sur la protection des consommateurs. – *Mali :* visite du secrétaire général de l'ONU.

Mercredi 18 janvier. – *Stockholm :* rencontre Gromyko-Shultz.

Jeudi 19 janvier. – *Monaco :* visite de M. Mitterrand. – *Niger :* visite du secrétaire général de l'ONU.

Samedi 21 janvier. – *Soixantième anniversaire de la mort de Lénine.*

Du 14 au 23 janvier. – *Salon nautique* au Palais du C.N.I.T. (la Défense).

Vendredi 20 janvier. – Arrivée du rallye Paris-Alger-Dakar.

Samedi 21 janvier. – *Rugby :* Tournoi des cinq nations, France-Irlande (à Paris), et Pays-de-Galles-Ecosse (à Cardiff). – *Automobilisme :* départ du rallye de Monte-Carlo.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
–	–	–	–
FRANCE			
341 F	665 F	899 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	838 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A QUINZE ANS, LE SUICIDE DE JAN PALACH A PRAGUE

Une torche vivante dans la nuit totalitaire

Jeudi 16 janvier 1969 en début d'après-midi. Au pied du Musée national de Prague, qui surplombe l'avenue Venceslas, principale artère de la capitale, un aiguilleur de tramway voit soudain flamber une torche vivante sur la rampe du musée. C'est un jeune homme dont le nom deviendra, dans le monde entier, le symbole de la résistance tchécoslovaque à l'oppression. On ne saura jamais comment il est arrivé là, s'est arrosé d'essence et immolé par le feu tel un bonze vietnamien, dans un suicide atroce et spectaculaire, étranger aux traditions de l'Europe.

Secouru aussitôt, le malheureux est transporté à l'hôpital, où les médecins désespèrent de le sauver. Jan Palach, étudiant en philosophie à l'université Charles, âgé de vingt et un ans, mourra le dimanche 19 janvier dans l'après-midi.

Dans la soirée même du jeudi, un millier de tracts apparaissent à Prague. Ils reproduisent une lettre de Jan Palach, écrite avant son acte. Il en explique le sens : protester contre la « *violence brutale* » de l'Union soviétique, qui, avec ses chars, a mis fin, en dépit de toutes les normes du droit international, à la tentative tchécoslovaque de créer un socialisme démocratique et humain. Et, aussi, marquer son désaccord avec les dirigeants communistes du pays, qui subissent sans réagir les pressions de l'occupant soviétique. Nombreux furent ceux qui, en Tchécoslovaquie, interprétèrent ainsi, d'emblée, le geste de Jan Palach. Les défenseurs les plus résolus de la démocratie y virent un appel à l'engagement et à la résistance, lancé aux jeunes par l'un d'entre eux, à un moment où de larges couches de la population, déçues par les communistes réformateurs, commençaient à retomber dans la léthargie politique.

Cinq mois après l'invasion

Le suicide suscite, dans le pays, une émotion intense. Le chef du gouvernement fédéral tchèque convoque immédiatement les dirigeants des organisations estudiantines. Le comité central du parti communiste, qui siège depuis le jeudi matin sous la présidence d'Alexandre Dubcek pour examiner les « *tâches urgentes* » du P.C., publie un communiqué pour exprimer « *sa profonde émotion devant l'acte tragique de Jan Palach, qui a décidé de sacrifier sa vie* ».

« *Nous pouvons comprendre,* ajoute le comité central, *les craintes de nombre de jeunes gens concernant la politique de développement socialiste que notre parti mène depuis janvier 1968 (...). Mais seul le travail et l'effort patients peuvent assurer l'application des idées socialistes que la jeune génération attend de la société.* »

Les étudiants de la faculté de philosophie accusent, eux, « *les dirigeants soviétiques d'avoir, par leur politique, ajouté une nouvelle victime, qui ne sera peut-être pas la dernière, à celles du 21 août* ». Ils font grief à « *la direction de la Tchécoslovaquie d'avoir, au nom d'un prétendu réalisme, entraîné le peuple dans cette situation par la mesquinerie de sa politique et la trahison de ses idéaux proclamés* ». Ils ajoutent : « *Nous craignons que, dans ces conditions, l'espoir de trouver, à l'avenir, un langage commun avec cette direction ne s'évanouisse définitivement.* »

Cinq mois après l'invasion de la Tchécoslovaquie par cinq de ses alliés du pacte de Varsovie, l'URSS en tête, c'est là le premier signe éclatant de méfiance manifesté par les jeunes à l'égard d'hommes qu'ils entouraient jusqu'alors de leur respect et de leur affection : le président Svoboda, MM. Dubcek, Cernik, Smrkovsky, et autres.

En effet, l'équipe au pouvoir en janvier 1969 est composée encore, à quelques rares exceptions près, de ceux-là mêmes qui, pendant l'année précédente, avaient incarné pour le peuple tchécoslovaque et le reste du monde la tentative réformatrice. Il est vrai qu'auparavant ces hommes avaient été les piliers de la dictature totalitaire et de sa nomenclatura privilégiée.

En 1968, pendant quatre mois, une trentaine de divisions blindées de pays du pacte de Varsovie s'étaient préparées, au vu et au su de toute l'Europe, à leur « visite fraternelle » en Tchécoslovaquie. Pourtant, lorsque l'invasion commence dans la nuit du 21 août, le numéro un des communistes tchécoslovaques lance une petite phrase immortelle : « *Ça, je ne m'y attendais pas, camarades !* ». Les chars sur lesquels personne ne tire, les colonnes devant lesquelles nul ne fait sauter les ponts, gagnent Prague en une seule nuit ; l'armée tchécoslovaque, très bien entraînée et équipée, donne une preuve éclatante de son « *sens de la discipline* » en ne prenant pas la moindre mesure défensive. Seuls, quelques gamins sans armes attaquent l'envahisseur et incendient quelques chars.

A plusieurs reprises, des officiers des forces d'intervention soviétiques, révoltés par la besogne qu'on leur impose, se présentent aux autorités tchécoslovaques pour exprimer leur désir de combattre à leurs côtés. Ils sont accueillis par des haussements d'épaules. Dans certains cas, les Tchèques voient ces alliés récusés se suicider en public. C'est aussi le cas de militaires bulgares qui occupaient la Slovaquie centrale. Les soldats hongrois de Kadar, chargés d'intervenir dans le sud de la Slovaquie, viennent, tout honteux, implorer les Hongrois de Tchécoslovaquie qui peuplent cette région de leur pardonner l'étouffement des libertés de leurs frères de sang.

Dessin de ROUIL.

Folie contre folie

Les dirigeants communistes de Tchécoslovaquie, inactifs, attendent dans leur palais aux bords de la Vltava. Celui-ci est enfin, avec l'aide de l'ambassade d'U.R.S.S., occupé par les parachutistes soviétiques. Jeunes filles et jeunes gens défilent dans les rues de Prague avec des drapeaux tricolores, trempés du sang des victimes, et scandent le nom du président de la République (Svoboda, c'est-à-dire liberté), alors que le destinataire de cet hommage immérité est en train de mettre au point la comédie de son « accueil amical » à Moscou. Pour que la mise en scène puisse se dérouler sans encombre, la police moscovite doit embarquer, sur la place Rouge, quelques contestataires venus protester, au nom du peuple russe, contre la violence faite à un peuple qui, jusqu'à ce 21 août 1968, n'avait, pendant des siècles, nourri que de l'amitié pour la Russie.

Les dirigeants de Prague, emmenés de force en otages à Moscou ou qui s'y sont rendus par la suite volontairement, signent – à l'honorable et unique exception de Frantisek Kriegel – une capitulation, dont ils n'oseront jamais révéler à leurs compatriotes le texte exact, ou même la teneur. Rentrés chez eux, ils parlent d'« *alliance* » et d'« *amitié* » avec l'occupant qui vient de faire couler le sang dans les rues de leurs villes. A l'ONU, le représentant de la Tchécoslovaquie demande que le Conseil de sécurité raye de son ordre du jour l'examen de la violence faite par l'U.R.S.S. à son *propre pays.*

Une exigence d'absolu

Un seul de ces comportements est-il moins extraordinaire que l'acte de Jan Palach ? On ne saurait comprendre sa tragédie en la coupant de l'absurde spectacle répond la folie du refus d'une conscience violentée.

En 1968, la « renaissance du citoyen » s'était accomplie en Tchécoslovaquie, mais pas encore celle d'organisations civiques indépendantes du P.C. Le caractère primitif de la vie politique – conséquence logique du totalitarisme – ne pouvait être surmonté dans le bref laps de temps de quelques mois. Il faut bien constater que ce caractère primitif se manifesta dans la confiance témoignée, sans nul sens critique, par la nation à l'équipe des communistes réformateurs, confiance qui ne disparut pas, mais, hélas !, augmenta même après la capitulation de Moscou.

Certes, avant l'intervention soviétique, le « processus de renaissance » avait dévié rapidement de la voie que lui avaient fixée les éternels manipulateurs du P.C. Mais, après l'invasion, ces hommes reprirent crédit aux yeux du peuple, simplement parce qu'ils avaient été les victimes de la violence soviétique.

On peut imaginer aisément à quel point la crise morale de la société fut extraordinairement aggravée par le fait que ces idoles devinrent précisément les premiers instruments de la consolidation du régime totalitaire et de sa vassalité à l'égard de Moscou. De la fin d'août 1968 à janvier 1969, la même opération se renouvelle constamment : les dirigeants tchécoslovaques jurent qu'ils restent fidèles aux idéaux du « printemps de Prague », ils en appellent à la solidarité patriotique de la nation et, dans le même temps, lâchement, ils imposent le retour, l'une suivant l'autre, des vieilles mesures totalitaires. Chacune d'entres elles va plus loin que la précédente, leur rythme s'accélère...

C'est dans cette situation absurde et sans issue, mais avant tout infiniment vile, que le geste de Jan Palach produit l'effet d'un éclair. Il en impose avant tout par sa pureté morale. A l'infamie de la politique des communistes réformistes, il répond par l'exigence de l'absolu en matière d'action politique

En janvier 1969, le système totalitaire de contrôle des *mass media* n'a pas encore été rétabli. Il se limite à la « discipline » des rédacteurs communistes, convaincus que leur complaisance à l'égard de l'occupant empêche le pire. Le geste de Jan Palach les ébranle, et ils lui accordent une grande place. C'est ainsi que la population tout entière peut suivre son agonie. Les dirigeants des organisations estudiantines indépendantes le voient sur son lit d'*hôpital* et *font connaître* dans la presse et à la radio ses explications et son message.

Ses obsèques à Prague, le samedi 25 janvier en témoignent. Sous un ciel gris et bas, en ce début d'après-midi, dans une atmosphère de recueillement et de silence quasi religieux, toute la ville s'est figée, alors que sonne le glas. Une foule immense est massée tout le long du parcours du cortège funèbre. Hommes et femmes portent tous à la boutonnière un petit ruban aux couleurs nationales, bordé de noir. Un imposant service d'ordre mis en place par les seuls étudiants interdit toute circulation. Le cortège funèbre progresse lentement sous une pluie fine dans les dédales de la vieille ville, où sur la grand-place il s'immobilise devant le monument à Jan Hus. Dès l'arrêt du convoi, immobilisé là un quart d'heure, les cloches des églises sonnent à toute volée : le jeune mort entre ainsi symboliquement dans la lignée des continuateurs du premier martyr national pour la vérité et la liberté.

Puis le cortège funèbre gagne la place où est située la faculté de philosophie. Cette place, où en 1945 furent enterrés des soldats de l'armée rouge tombés pendant la libération de Prague, a été entre-temps rebaptisée du nom de Jan Palach. Tous les hauts dignitaires de l'Université sont là. Les *dirigeants estudiantins se succèdent* pour une série d'hommages : « *Il a concentré dans son acte tous les sentiments de la jeune génération...* » « *Ce n'est pas l'acte d'un désespéré, comme veulent le faire croire d'aucuns, c'est une protestation délibérée et un acte héroïque, accompli au nom de la vie...* » « *Palach s'est sacrifié pour nous réveiller tous...* » « *Son geste était dirigé contre tous ceux qui acceptent une situation (...) où la volonté du peuple n'est pas respectée* »...

Avec quinze ans de recul, on comprend mieux aujourd'hui que l'acte de Jan Palach reflétait aussi l'impasse tragique dans laquelle se trouvaient les forces démocratiques. Il se fondait aussi sur la certitude de l'existence d'intérêts communs entre les dirigeants et la nation.

Quelques semaines plus tard, le 25 février, une seconde torche vivante flambait sur l'avenue Venceslas. Jan Zajic, âgé de dix-huit ans et demi, *et qui étudiait* dans une école professionnelle de cheminots, avait laissé ce message : « *Nous ne pouvons vivre si nous ne pouvons le faire dans la liberté ! Notre décision en faveur de la liberté est absolue !* » Un des nombreux policiers chargés de surveiller l'avenue le poussa dans l'entrée d'une maison et ferma la porte. Sans doute pour que personne ne puisse apprendre son acte. Les autorités tentèrent d'interdire toute publicité à l'affaire, mais n'y réussirent pas tout à fait. Elles purent interdire que ses obsèques se déroulent à Prague : la « consolidation » progressait déjà à pas de géant.

Du point de vue historique, la différence significative entre les deux cas est ailleurs. L'appel de Zajic ne s'adressait plus, comme dans le cas de Palach, aux dirigeants du pays. Il exprimait d'abord la déception et la méfiance. C'est ce que disait, au demeurant, la mère de Jan Zajic. S'il n'y eut pas, par la suite, d'autres immolations par le feu, c'est précisément parce que plus personne dans le pays ne nourrissait l'illusion funeste qu'un geste désespéré pût « *réveiller ceux de là-haut* ». Cette croyance fut remplacée par un éloignement total et par la haine.

La signification historique concrète des torches vivantes du début de 1969 tint, en fait, au renforcement du processus de la création de structures civiques indépendantes, et plus particulièrement de syndicats libres, au printemps suivant.

Toutes les initiatives de manifestations et de luttes sur les barricades dans différentes villes de Tchécoslovaquie en août 1969, lors du premier anniversaire de l'invasion soviétique, furent écrasées en trois jours. Elles exprimaient, certes, une situation tragique et sans issue. Mais les « torches vivantes » avaient déjà permis de prendre conscience qu'il n'existait pas « *là-haut de sauveteurs* ». Le combat avait commencé.

On peut se demander si le pessimisme et le cynisme actuels de la majeure partie de la société tchécoslovaque ne sont pas, à leur façon, de nature « palachienne ». N'expriment-ils pas, en effet, fût-ce sur un mode pervers, la même conviction profonde : on ne peut vivre vraiment dignement que dans la liberté.

Certes, on peut aussi s'en tenir à la constatation du fait évident que la majeure partie de la société tchécoslovaque a accepté passivement en 1973 la profanation de la tombe de Jan Palach par le *régime actuel, tout comme tous* les autres attributs de son humiliation et de son esclavage. On peut en déduire que le régime actuel en Tchécoslovaquie est fort.

Toutefois, quiconque connaît l'histoire des Tchèques et des Slovaques sait bien que l'axe central de la vie spirituelle de ces peuples, sur lequel se greffe leur vie politique, a de tout temps été le besoin de perspectives réelles, justifiant pleinement les risques courus et les sacrifices consentis. Lentement et difficilement, une telle perspective s'ouvre du fait de la décomposition intérieure des systèmes totalitaires de type soviétique, par la conscience croissante de la communauté des intérêts et de la nécessité d'une alliance de tous les peuples qu'ils oppriment. L'héritage du jeune mort de Prague est là, dans le développement, certes lent, mais irrépressible, d'activités civiques indépendantes et la fin générale des illusions sur la possibilité de réformer le communisme.

AMBER BOUSOGLOU
et JEAN TESAR.

LE PRIX JAN PALACH AU « BULLETIN D'INFORMATION DE LA CHARTE 77 »

Le comité international pour le soutien de la Charte 77 a décerné le prix Jan Palach 1984, doté de 30 000 francs, aux éditeurs du seul périodique indépendant paraissant actuellement en Tchécoslovaquie, *le Bulletin d'information de la Charte 77* publié tous les mois depuis six ans.

Ce bulletin est consacré à la *situation générale en Tchécoslovaquie*, aux violations des droits de l'homme, aux manifestations de pacifistes, etc. Malgré son tirage limité, sous forme ronéotypée, *ce mensuel constitue l'unique source d'informations non censurées.* Les éditeurs, qui signent toujours leurs articles, font souvent l'objet de persécutions policières et de poursuites judiciaires. L'un des fondateurs, Petr Uhl, a été condamné en 1979 à cinq ans de détention.

Bibliographie

Jiri Lederer : *Jan Palach, ein biographischer Bericht*, traduit du tchèque par Roswitha Ripota, Unionsverlag, Zurich, 1982, 179 p.

صكزا من الأصل

هكذا من الأصل

Étranger

L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE D'ADDIS-ABEBA

L'opposition tchadienne dénonce « la lourde responsabilité de la France et des Etats-Unis dans l'échec du processus de paix »

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — « *Nous partons déçus et tristes. Nous avons manqué une très belle occasion. L'échec montre la mauvaise volonté d'Habré* », nous a déclaré, vendredi 13 janvier, un conseiller de M. Goukouni Oueddei.

C'est à une dénonciation violente de l'attitude adoptée par M. Hissène Habré, rendu en partie responsable de l'échec des discussions, que se livre le communiqué publié par le GUNT. Il déclare que M. Habré a abusé de « *la bonne foi du camarade Mengistu* », a usé de « *ruses infâmes* », dissimulant à peine sa « méchanceté », qu'il s'est « *caché derrière des arguties protocolaires* » pour refuser de prendre part à la « table ronde » et que sa délégation a, elle, refusé de négocier. Son absence, poursuit le communiqué, dénote « *ses parjures coutumiers et la trahison envers ses partisans* » et traduit, « *de la manière la plus éloquente, sa soumission au diktat de ses commanditaires étrangers bien connus* ». Il met en cause « *ces puissances qui manipulent et dominent la vie à N'Djamena, qui s'ingèrent impunément dans les affaires intérieures du pays et qui s'arrogent le droit de préserver leurs intérêts égoïstes ou Tchad par la violence, tout en s'assurant une position géostratégique privilégiée, dressent des obstacles périlleux sur le chemin des retrouvailles des Tchadiens* ». Selon le GUNT, il n'existe pas à N'Djamena « *un quelconque organe souverain capable de rejeter les interférences de l'impérialisme colonial* (...). *Les puissances capitalistes occidentales, la France et les Etats-unis portent une lourde responsabilité dans l'échec du processus de paix au Tchad. En effet, leur argent, leurs armes, et leurs troupes sont la base de l'arrogance du chef de file des FAN* ». Le communiqué relève cependant que, « *pourtant, de nombreuses déclarations de Paris se voulaient rassurantes et prétendaient vouloir aider à l'amorce d'un processus de paix* ». Le GUNT, constatant « *la mauvaise foi manifeste de ces deux puissances capitalistes* », demande le « *retrait total et immédiat des forces protectrices du groupe de N'Djamena* ». A la vérité, en privé, les dirigeants du GUNT tiennent des propos généralement plus modérés à l'égard de la France. « *Elle doit montrer*, nous déclarait l'un d'eux, *toute sa sincérité pour parvenir à une solution négociée, car elle a les moyens de le faire.* »

Même affirmation d'une volonté de paix et de ne pas écarter « *toute autre initiative* » susceptible d'y contribuer de la part de la délégation tchadienne. A la déclaration chargée d'amertume du président Mengistu, lui attribuant la responsabilité de l'échec (*le Monde* du 13 janvier), les représentants de N'Djamena ont répondu par un communiqué d'une très grande modération à la fois à l'égard du chef de l'Etat éthiopien et du GUNT. Le gouvernement de M. Habré indique qu'il était venu à Addis-Abeba « *sans préjugé ni préalable pour trouver avec les frères de l'opposition une solution de paix à la situation grave qui prévaut au Tchad, du fait de l'ingérence libyenne* ». Il qualifie d'« *échec provisoire* » les résultats des entretiens et en attribue les raisons essentielles « *à l'intransigeance et la mauvaise volonté de l'opposition, qui exige, contrairement au bon sens et à toute logique, de siéger d'égal à égal avec le gouvernement du Tchad, et voulait réduire le gouvernement en une tendance ou se présenter elle-même en gouvernement* », précisant qu'une telle « *attitude irréaliste* » ne repose sur « *aucun argument valable* », ainsi qu'à « *l'insuffisance des préparatifs qui n'ont pu éliminer certaines équivoques importantes avant la rencontre* ».

Le gouvernement de N'Djamena rejette les accusations portées contre lui et veut donner pour preuve de sa bonne volonté le fait qu'il n'a pas demandé un nouveau report de la date de la conférence après la mort de son ministre des affaires étrangères, M. Idriss Miskine. Il affirme garder confiance dans le fait que le président de l'O.U.A. poursuivra ses efforts en vue de faire prévaloir le réalisme nécessaire pour débloquer la situation.

GÉRARD VIRATELLE.

● *Relève de parachutistes au Tchad.* — Cent cinquante parachutistes d'infanterie de marine de Castres (Tarn), qui avaient été envoyés au Tchad en août dernier, sont arrivés vendredi 13 janvier à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, où ils ont croisé des éléments du 2e régiment étranger de parachutistes qui vont les remplacer. On indique, de source militaire, qu'il s'agit d'un mouvement normal de relève.

LA CONFÉRENCE EURO-AMÉRICAINE DE BRUXELLES

Le pessimisme de M. Kissinger contre l'amertume de M. Schmidt

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Un combat d'anciens partenaires devenus ennemis : tel est le spectacle qu'a donné la conférence euro-américaine organisée du jeudi 12 au samedi 14 janvier à Bruxelles, sous les auspices du Centre d'études stratégiques et internationales de l'université Georgetown de Washington, et à laquelle ont participé de très nombreuses personnalités spécialisées dans les problèmes de l'alliance atlantique.

Le plus connu de ces « anciens » a été une fois de plus M. Kissinger, qui avait déjà fait l'objet des titres de la presse pour avoir déclaré, au cours d'une conférence identique tenue à l'automne 1979, que les Européens euraient bien tort de se fier à la garantie nucléaire des Etats-Unis. Si l'ancien conseiller de M. Nixon a été, cette fois, moins fracassant, il n'en a pas moins été fort sévère ou pessimiste. Après avoir noté que « *dans presque chaque pays* [de l'alliance atlantique] *le consensus sur la défense et la politique étrangère s'est effondré* », l'orateur s'en est pris aux dirigeants européens qui, cherchant en fait « *à excuser un neutralisme à peine déguisé* », placent sur le même plan moral les deux superpuissances, et s'assignent comme « *principales tâches en politique étrangère celle de modérer une Amérique intransigeante* ».

Or cette situation qui, a dit encore M. Kissinger, « *convient mieux à des neutres qu'à des alliés* », est d'autant plus injuste que, en fait le gouvernement de M. Reagan, « *malgré sa rhétorique musclée, a fait preuve d'une modération considérable dans son comportement* ». Ainsi Washington a fait, dans la négociation sur les euromissiles, une séria da concessions que l'orateur a jugé excessives. Par exemple en offrant, en 1981, l'« option zéro » (car celle-ci aurait exclu définitivement toute installation d'armes américaines en Europe, tout en permettant aux Soviétiques de menacer le Vieux Continent de leurs armements tactiques ou intercontinentaux) ou encore en proposant en octobre 1983 un plafond de cent missiles, dont trente-six Pershing-2 seulement, soit « *un nombre dans lequel le dirigeant soviétique le plus paranoïaque ne pouvait voir la menace d'une attaque surprise* ».

Notons encore, parmi les suggestions de M. Kissinger, celle selon laquelle « *les forces nucléaires française et britannique, lorsque le nombre de leurs ogives aura augmenté, devront être incluses dans les négociations START* », donc dans les discussions stratégiques entre les Deux Grands, et non pas dans une conférence des cinq puissencee nucléeaires, comme l'a suggéré récemment M. Trudeau. De même, l'idée de créer, à l'image de ce qui a été fait à Washington pour le Proche-Orient, un poste de « *représentant spécial* » du président, chargé de préparer un sommet entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, ou entre les deux alliances. Bien que M. Kissinger ait admis que ce poste pourrait être confié à un Européen, il n'était pas interdit de lui prêter le pensée que le meilleur candidat serait lui-même, maintenant qu'il en a terminé avec sa mission sur l'Amérique centrale.

L'autre « grand ancien », dont l'intervention a dominé la discussion, a été M. Helmut Schmidt. L'ancien chancelier ouest-allemand ne s'est pas contenté de voir dans la discours de M. Kissinger une tentative de « *rationalisation du manque d'idées américaines depuis 1976* ». Il s'est livré à une critique en règle des diverses volte-face de Washington : à propos du traité SALT-3 (signé par M. Carter, rejeté par M. Reagan), das SS-20 (que M. Brzezinski, conseiller de l'ancien président, refusa tout net d'inclure dans la négociation SALT) ou des armements antimissiles. Or ces volte-face, uniques dans l'alliance, sont encore plus fâcheuses de le part d'une puissance qui entend y jouer un rôle dirigeant : « *Je pourrais vous citer beaucoup de cas*, a dit M. Schmidt, *dans lesquels on nous a imposé d'adopter telle ou telle position américaine en l'espace de quelques jours.* » Tout cela s'ajoute à un système monétaire qui a pris pour habitude « *d'importer l'argent au lieu de l'imprimer* », et crée « *un désordre économique bien plus dangereux pour l'alliance que la menace soviétique* ».

Plutôt Dostoïevski que Lénine

A propos de cette menace, M. Schmidt a manifesté une sorte de « *nationalisme compréhensif* » qui a frappé son auditoire. Pour lui, la politique de Moscou est « *à 75 % russe, à 25 % communiste* » ; les experts devraient préférer la lecture de Dostoïevski à celle de Lénine, étudier d'abord Ivan la Terrible et Pierre le Grand pour comprendre la situation d'un peuple marqué par « *trois grandes peurs* » (l'Allemagne, l'Amérique et la Chine), et par une « *passion à souffrir pour la mère Russie* ». Lui-même, qui vit « *à cinq minutes des bases de chasseurs-bombardiers soviétiques* », n'en a pas peur, car « *les maréchaux de Moscou connaissent la valeur de la Bundeswehr* », et notamment sa capacité « *de mobiliser un million deux cent mille hommes en quelques jours* ».

Le dirigeant allemand, qui a été le champion de la coopération avec les Américains pendant huit ans, et l'artisan de la double décision de l'OTAN sur les euromissiles (une décision qu'il continue de soutenir, ajoutant même qu'elle a été prise « *deux ans trop tard* »), a donné l'impression d'un homme amer, profondément écoeuré des changements incessants de la politique américaine (le seul point sur lequel M. Kissinger lui ait donné raison), at aussi des pressions de ceux dont il se dit toujours l'« ami ». A tel point qu'un participant américain lui a demandé « *ce qu'il aurait dit s'il n'avait pas été cet ami* ».

MICHEL TATU.

LE CONFLIT NAMIBIEN

La SWAPO accepte des pourparlers avec Pretoria sur l'instauration d'un cessez-le-feu

L'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) a accepté officiellement, mercredi 11 janvier, *l'offre de l'Afrique du Sud d'engager des pourparlers directs* faite samedi dernier par M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères. Ces négociations devraient se limiter « *strictement et uniquement* » à la question du cessez-le-feu en Namibie, a estimé le mouvement nationaliste, qui a demandé à Pretoria de fixer « *immédiatement* » une date pour une rencontre par le truchement du secrétaire général des Nations unies. La SWAPO espère « *que les pourparlers ne seront pas une répétition de ceux de janvier 1981 à Genève* », qui se soldèrent par un échec, et ajoute « *que les problèmes n'ayant rien à voir avec un cessez-le-feu ne seront pas soulevés dans les négociations proposées* ».

M. Botha a immédiatement répliqué que « *si la SWAPO choisit de répondre de façon si provocatrice aux efforts de l'Afrique du Sud pour un règlement pacifique de la question namibienne, le gouvernement ne voit aucune raison de poursuivre cet exercice* », concluant que la « *SWAPO fait de la propagande à bon marché, le gouvernement s'étant délibérément abstenu de toute remarque désobligeante* ».

D'autre part, l'Angola, par l'intermédiaire de son délégué à l'ONU, a indiqué « *qu'il n'y avait pas eu de changement fondamental dans la situation militaire en Angola si de signe d'un retrait des forces sud-africaines* ». — (A.F.P., Reuter, I.P.I.)

Les aléas d'une tentative de négociation

Alors que l'Afrique du Sud vient de décider de retirer progressivement ses troupes engagées depuis un mois dans le sud de l'Angola contre les bases de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), une trêve est-elle véritablement possible dans ce secteur de l'Afrique australe, en proie depuis dix-huit ans à un conflit chaque année plus aigu ? Mais, il convient surtout de s'interroger sur les véritables objectifs de Pretoria.

Le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan, avait déclaré dimanche 8 janvier qu'une solution au problème namibien devrait être trouvée à la table de négociations plutôt que par la force militaire. Ce propos conciliant, un jour après que son collègue du ministère des affaires étrangères, M. Pik Botha, eut déclaré à la télévision que son pays était prêt à des négociations entre une délégation de l'administration générale du Sud-Ouest africain (Namibie) et la SWAPO, démontre malgré tout une volonté d'ouverture des autorités de Pretoria. Jusqu'à présent, le gouvernement sud-africain avait toujours refusé des pourparlers avec « *les terroristes* » de la SWAPO.

Cette offre, contre toute attente, a *été acceptée* par la SWAPO, qui a répondu que si ces propositions relayées par l'administrateur général de Pretoria en Namibie, M. Willie Van Niekerk, sont « *sérieuses et sincères* », il ne fallait pas que les pourparlers se transforment en « *opération caricaturale de relations publiques de l'Afrique du Sud* ».

Cette proposition répondait directement à celle faite le 15 décembre par l'Afrique du Sud d'instaurer une trêve probatoire d'un mois à compter du 31 janvier si l'Angola accepte de ne pas « *exploiter la situation* ». Luanda y avait répondu en fixant trois conditions : que la SWAPO donne son accord, que les troupes sud-africaines se retirent du territoire angolais et que Pretoria promette d'entamer le processus d'indépendance de la Namibie avant le 15 mars « *sans considérations étrangères dans ce contexte* », à savoir le retrait des troupes cubaines d'Angola. Si les deux premières conditions sont aujourd'hui réunies, la dernière sera difficile à remplir, d'autant que la SWAPO veut limiter les négociations à la question du cessez-le-feu. La SWAPO n'entend donc pas aborder le problème de fond. Et les intentions sud-africaines à ce sujet restent bien obscures même si Pretoria n'a pas limité l'objet des pourparlers. Les deux parties s'accusent d'ailleurs mutuellement de faire de la propagande et on ne voit pas comment l'ONU pourrait les réunir efficacement autour d'une table de conférence.

Malgré tout, les Etats-Unis, lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies qui a condamné le 6 janvier l'Afrique du Sud pour ses opérations en Angola, ont estimé que les propositions de trêve constituaient « *des développements nouveaux et positifs* » et qu'il s'agissait « *d'une base encourageante pour avancer vers un désengagement militaire et un cessez-le-feu* ». Selon des sources diplomatiques, l'offre de trêve sud-africaine a été le résultat de consultations étroites avec les Etats-Unis.

Washington entend d'ailleurs relancer le processus diplomatique sur la question de la Namibie. Le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, M. Chester Crocker, devrait prochainement effectuer une nouvelle mission dans la région et une délégation américaine se rendrait en Afrique du Sud, en Angola et dans les pays de la ligne de front. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz doit également évoquer « *tous les aspects* » de la situation en Afrique australe, lors de la rencontre avec le ministre des affaires étrangères d'Union soviétique, M. Andrei Gromyko, le 18 janvier à Stockholm lors de la conférence sur le désarmement en Europe.

Il reste que tant pour les Etats-Unis que pour l'Afrique du Sud, le retrait des vingt-cinq à trente mille Cubains stationnés en Angola constitue un préalable à toute solution négociée dans cette région.

Dans ces conditions les faibles espoirs d'une trêve demeurent, mais elle ne serait que la réaffirmation des positions existantes.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Les coulisses de Stockholm

(Suite de la première page.)

Les autorités américaines locales lui avaient interdit l'usage des aéroports civils et il avait refusé de transiter par la base militaire mise à sa disposition par Washington. Puis, coup sur coup, Moscou s'est retiré des négociations de Genève sur les euromissiles, a suspendu celles consacrées aux engins stratégiques et même les interminables négociations de Vienne — elles durent depuis plus de dix ans — sur la réduction des armements en Europe centrale (M.B.F.R.).

La venue de M. Gromyko à Stockholm ne signifie sans doute pas la fin de la « bouderie » soviétique due au déploiement des euromissiles occidentaux. Moscou se donne trop de mal, depuis plus d'un mois, pour convaincre ses interlocuteurs de sa résolution. Il n'en demeure pas moins que le Kremlin ne pourra pas — ne serait-ce que pour des raisons de propagande — camper éternellement sur ses positions et refuser de reprendre, sous une forme ou sous une autre, la négociation avec Washington. Après avoir longuement hésité, le chef de la diplomatie soviétique s'est d'ailleurs résigné à rencontrer son *alter ego* américain ainsi que la plupart des ministres occidentaux des affaires étrangères : dès lundi, il verra en tête à tête M. Claude Cheysson ; il doit aussi rencontrer MM. Genscher et Tindemans, sir Geoffrey Howe, sans compter les ministres de plusieurs pays neutres et non alignés. C'est après tous ces entretiens qu'on pourra se faire une idée plus précise des intentions soviétiques.

Stockholm, cependant, n'est pas Genève. Bien que la conférence qui va s'ouvrir soit consacrée au désarmement en Europe, ce forum ne peut pas se substituer aux négociations bilatérales de Genève sur les euromissiles. Dans une première phase qui ne devrait pas durer plus de deux ans, la conférence de Stockholm ne devrait même pas se préoccuper de désarmement, mais seulement de mesures de confiance.

De quoi s'agit-il exactement ? L'idée de départ consiste à créer une certaine « transparence » dans les activités militaires des nations concernées, car il ne peut pas y avoir de désarmement sans un minimum de confiance. L'un des moyens de créer la confiance passe par la connaissance des activités militaires de l'autre. D'où la nécessité d'élaborer toute une série de mesures d'information ayant trait pour l'essentiel aux manœuvres militaires.

L'Acte final d'Helsinki prévoyait déjà de telles mesures — essentiellement la notification des manœuvres mettant en jeu plus de vingt-cinq mille hommes — mais le code de bonne conduite défini il y a près de neuf ans n'est pas contraignant, car ce n'est pas un traité. Il ne prévoyait pas, d'autre part, de vérification sur place et ne couvrait qu'une infime partie du territoire européen de l'U.R.S.S. — une bande de 250 kilomètres seulement, le long de la frontière occidentale soviétique.

Le mandat voté en septembre dernier, à la clôture de la conférence de Madrid sur la sécurité en Europe, va beaucoup plus loin puisqu'il charge les participants de la Conférence de Stockholm d'élargir la zone — elle devra couvrir toute la partie européenne de l'U.R.S.S., c'est-à-dire s'étendre jusqu'à l'Oural ; les engagements éventuellement souscrits devront être contraignants ; les activités militaires concernées devront être annoncées dans un délai précis ; des observateurs devront y assister et, en cas de contestation, une procédure de vérification *a posteriori* devra être prévue.

Le but recherché grâce à de telles mesures de confiance est double. Il s'agit tout d'abord d'empêcher un Etat d'effectuer des menaces militaires contre un autre par le biais de manœuvres imprévues. Il s'agit ensuite de mettre sur pied un système de contrôle impliquant un certain sacrifice de souveraineté et qui pourra être repris lorsque la conférence de Stockholm entrera dans sa seconde phase et se consacrera à la réduction des armements conventionnels. Nous n'en sommes pas encore là, puisque c'est à Vienne, en 1986, que les pays signataires de l'Acte d'Helsinki décideront au vu des résultats obtenus à Stockholm de continuer ou non leurs efforts. Moscou devra alors faire un choix décisif car sa supériorité dans le domaine des armes classiques est écrasante. Mais c'est justement ce déséquilibre qui contraint l'OTAN à développer des armes nucléaires tactiques et à baser sa défense sur le concept de dissuasion. Il en va de même pour la France, qui envisage par exemple de se doter de la bombe à neutrons pour parer à la menace que constituent les chars soviétiques. L'idée du désarmement conventionnel en Europe est d'ailleurs une idée française. Elle avait été lancée par M. Giscard d'Estaing en 1978, lorsqu'il s'était rendu à la session spéciale que les Nations unies avaient consacrée cette année-là au désarmement.

JACQUES AMALRIC.

● *Nouvelle initiative américaine.* — Le gouvernement américain envisage de nouvelles initiatives pour relancer les négociations de Vienne sur la réduction des Forces conventionnelles en Europe centrale (M.B.F.R.), a-t-on appris vendredi 13 janvier. Ces négociations, qui duraient depuis plus de dix ans, ont été interrompues le 15 décembre dernier par les pays du pacte de Varsovie, peu après le retrait soviétique des négociations de Genève sur les euromissiles et les armements stratégiques. Une réunion du Conseil national de sécurité, organisée à la Maison Blanche, devait aborder cette question vendredi. Aucune indication n'a toutefois été fournie sur la nature des initiatives envisagées par Washington. Toute nouvelle démarche américaine devrait être coordonnée avec les autres pays de l'OTAN ; le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, doit rencontrer les autres ministres des affaires étrangères de l'Organisation atlantique, lundi, à Stockholm. — *(A.F.P.)*

Liban

Les « marines » ont riposté à des « tirs intenses » contre leurs positions à Beyrouth

Des échanges de tirs d'armes légères et de roquettes antichars ont opposé, pendant plus de deux heures vendredi 13 janvier, dans un quartier du centre de Beyrouth, l'armée libanaise et les parachutistes français de la force multinationale à des miliciens chiites du mouvement Amal. La fusillade, née d'une rixe entre un automobiliste et un vendeur de journaux du mouvement Amal, a fait trois blessés parmi les soldats libanais.

Malgré sept cessez-le-feu en vingt-quatre heures, les bombardements d'artillerie ont continué vendredi dans la région de la capitale, faisant au moins quatre morts et trente-six blessés dans la population.

Autour de l'aéroport, les tirs ont été si intenses que le trafic a dû être suspendu pendant une heure. Les « marines » stationnés dans ce secteur ont riposté de leur côté à « *des tirs intenses d'armes légères* », a annoncé le major Dennis Brooks, porte-parole du contingent américain. Ils ont utilisé, outre leurs armes légères, l'artillerie de leurs chars *M-60 ainsi* que des missiles Dragoon et Tow ; il n'y a pas eu de victimes du côté américain. Au cours de la journée, des obus sont tombés sur les quartiers chrétiens de Sinn-El-Fil, Hadeth, et Baabda notamment.

Une rencontre déterminante pour l'évolution de la crise libanaise a eu lieu vendredi à Damas, entre l'émissaire américain Donald Rumsfeld et le président Assad. Le président syrien a sévèrement critiqué l'attitude américaine en déclarant que « *la paix ne reviendra pas au Liban sous la pression des canons américains* ». Il a affirmé que l'arrivée des « marines » au Liban a déclenché « *une guerre civile* » dans ce pays.

C'est dans ce climat que M. Rumsfeld devait demander au président Assad de reconsidérer son opposition totale à l'accord libano-israélien du 17 mai et tenter de rétablir le dialogue américano-syrien. M. Rumsfeld, qui s'est entretenu, d'autre part, deux fois avec M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a quitté Damas vendredi après-midi pour Beyrouth.

● A Moscou, où il est en visite pour quelques jours, M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste (P.S.P.), s'est entretenu vendredi avec des responsables soviétiques, qui lui ont réaffirmé le soutien de leur pays aux positions prises par les druzes face à Israël et à la force multinationale de paix.

L'agence Tass a précisé que le dirigeant druze avait été reçu par M. Boris Ponomarev, membre du bureau politique, et par M. Karen Brutents, vice-directeur de la section internationale du comité central du parti communiste.

Tass a ajouté que MM. Joumblatt et Ponomarev avaient souhaité un « *retrait immédiat et sans conditions des troupes israéliennes et des pays de l'OTAN du territoire libanais* ». — (*A.F.P., A.P.*)

L'Italie, malade de la corruption

(*Suite de la première page.*)

Dans le val D'Aoste, c'est le scandale du casino de Saint-Vincent : 900 millions de pots-de-vin ; le président (D.C.) de la société chargée de contrôler les jeux et deux conseillers municipaux sont en prison. A San-Remo, six démocrates-chrétiens, dont le maire, un assesseur (social-démocrate), un assesseur républicain et un conseiller libéral, ont été arrêtés pour pots-de-vin de 5 milliards de lires. Le scandale a effleuré le sous-secrétaire au Trésor M. Manfredi, député démocrate-chrétien.

A Savona (Ligurie), c'est le « scandale Toardo », du nom du président de la région (P.S.) qui, avec vingt-trois de ses collaborateurs a fini en prison pour une affaire de pots-de-vin à grande échelle. Le président (D.C.) de la province de Savona a été également arrêté.

A Parme, perquisition au siège de la fédération socialiste locale (dix socialistes placés sous enquête pour violation de la loi sur le financement des partis). En Lombardie : un maire, un maire-adjoint et un assesseur au tourisme sont en prison à la suite de l'enquête sur les casinos.

A Modène, ce sont les communistes qui sont touchés, mais à Florence ce sont à nouveau les socialistes avec le scandale de la Villa Favard (pots-de-vin de 0,5 milliard de lires).

De graves conséquences économiques

A Naples, c'est le « racket des cimetières » : trois conseillers municipaux (sociaux-démocrates et républicain) qui avaient imaginé de demander des pots-de-vin pour l'emplacement des tombes ont été condamnés. A Pouzzoles, victime de tremblements de terre répétés, c'est le maire adjoint qui est en prison. De petites affaires au regard des liens étroits entre camorra et pouvoir politique en Campanie : « *La criminalité organisée est devenue la nouvelle classe dirigeante* », dit un juge.

En Calabre et en Sicile, domaines respectivement de la N'dranghetta (2) et de la Maffia, l'infiltration criminelle des partis est une règle du jeu politique. Il y a là un véritable « *lobby politico-maffioso* », selon le sociologue Arlacchi. Les enquêtes et les arrestations se comptent par dizaines. En Sicile, la chronique locale rappelle, parmi d'autres, l'arrestation du président (P.C.) de la province de Palerme, de l'assesseur aux finances de la mairie de la ville et de l'ancien maire (P.C.) de Trapani.

Il y a derrière cette énumération des malversations de 1983, qui est loin d'être exhaustive, plusieurs phénomènes. Sans doute peut-on noter une certaine impétuosité de la magistrature qui se sent dépositaire d'un sens de l'Etat, dont semblent de plus en plus dénués ceux qui ont en charge la chose publique. Peut-être y a-t-il aussi des excès du pouvoir judiciaire, comme le souligne le président de la commission Justice au Sénat. La magistrature n'est d'ailleurs pas non plus toujours au-dessus de tout soupçon.

La corruption fondamentale du pouvoir ne manque pas d'avoir, par la dilapidation des ressources publiques, de graves conséquences sur la situation économique. Il semble se dessiner une solidarité dans la corruption de personnes venant d'horizons politiques différents, ce qui limite la contrôle d'un parti sur l'autre. La politique n'apparaît plus que comme une occasion de faire de l'argent ; dans certaines formations qui se réclament de l'efficacité, on ne peut guère espérer faire carrière sans se salir les mains.

Cet arrivisme des jeunes loups de la politique a des conséquences économiques évidentes. Contrairement à l'homme d'affaires qui doit penser à l'avenir de son entreprise, les hommes politiques cherchent l'investissement qui leur rapportera le plus en terme de clientèle ou d'image. Une partie des fonds est destinée au parti, l'autre — la plus importante — à leur réseau « privé ».

Dans tous les cas, la finalité des investissements est secondaire : ce qui constitue autant d'obstacles au développement ou de distorsions du système économique, souligne le sociologue Arlacchi, qui précise qu'est née une nouvelle élite dirigeante dans le Sud, mais également dans l'ensemble de la péninsule. « *Elle est d'autant plus pressée de s'enrichir que, contrairement à la précédente, elle n'est pas sûre de durer : de là une mentalité de spéculateur politique, ce qui a fini par détruire complètement l'efficacité et la stabilité des administrations locales. Cette situation a des conséquences sur les entrepreneurs : celui qui a le plus de chances de réussir n'est pas celui qui a la meilleure technologie ou qui est le plus compétitif, mais celui qui a les meilleurs rapports avec le pouvoir politique, c'est-à-dire joue le jeu des pots-de-vin.* »

PHILIPPE PONS.

(2) Type particulier de la Mafia du sud de l'Italie.

BRÉSIL

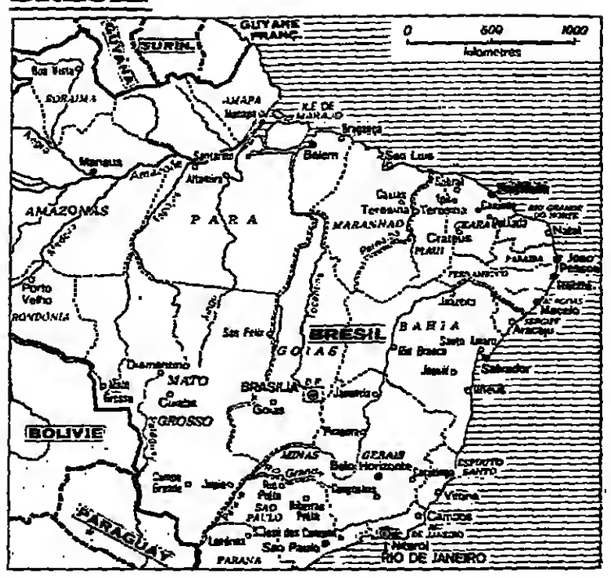

La grande

La tragédie du Nordeste brésilien, aggravée par cinq années successives de sécheresse, prend des proportions à peine imaginables. Toute une population est menacée dans sa survie même et la sous-alimentation frappe les nouveau-nés et les enfants de handicaps physiologiques irréversibles. Les flagellados (victimes du fléau) se comptent par centaines de milliers. Face à cette catastrophe moyenâgeuse, le gouvernement paraît débordé et les autorités baissent les bras, quand les « remèdes » adoptés ne sont pas eux-mêmes nocifs.

Cinq ans de sécheresse après cinq siècles d'oubli

De notre envoyé spécial

Fortaleza. — A la terrasse des restaurants de Fortaleza, des gamins, pieds nus, mendient les restes des plats. Ils mangent sur place ce que les clients abandonnent, ou bien vont de table en table, avec un sac, pour faire leurs « *provisions* ». Des centaines d'enfants, livrés à la rue, se nourrissent de cette façon. Les serveurs ont renoncé à les chasser, depuis longtemps.

Avec ses quelque deux millions d'habitants, Fortaleza a des restes d'opulence à partager. Le sertao du Nord-Est, lui, n'en a pas. Le sertao, c'est la brousse, qui semble, depuis cinq ans, avoir brûlé. Sur 800 000 kilomètres carrés, rien que du sable, des pierres, des arbres exfoliés. Un paysage d'épines et de cendres. La nudité de l'hiver au cœur de l'été. De temps en temps, un feuillage inexplicablement vert — celui d'un arbre xérophile : plus il fait sec, plus il resplendit.

La route, large, déserte, file vers le sud, et découvre des troupeaux aux os pointus, qui lèchent les rochers. Des pancartes annoncent des rivières, mais l'eau, ici, a-t-elle jamais coulé ? Sous les ponts, la terre a des rides de centenaire. Le prochain village s'appelle Caridade (Charité). Les noms sont souvent bibliques : Pentecôte, Nouvel-Orient, Nouvelle-Demeure. Plus au sud, on trouverait le souvenir de Canudos — Canudos et ses illuminés de la fin du dix-neuvième siècle, qui croyaient que la République nouvellement créée, c'était l'Antéchrist.

Ils vivent « par entêtement »

Des bras s'agitent au loin. Ce sont des enfants, à genoux sur le rebord de la route, qui joignent les mains pour supplier les automobilistes de s'arrêter. Visages hagards, farouches, par-dessus la vitre. Mains qui se tendent et arrachent les billets. « *Que Dieu vous bénisse.* »

Plus loin, d'autres gamins, pour stopper les voitures, se mettent en travers de la chaussée. L'un appelle les conducteurs avec un sifflet. « *Dans ma paroisse*, dit le prêtre de Caridade, *quinze bébés sont morts de faim en quelques semaines. Quand j'entre dans les maisons à l'heure des repas, il n'y en a pas une sur dix qui ait quelque chose à manger. L'autre jour, j'ai vu une famille mettre deux os dans de l'eau pour faire un bouillon : c'était son déjeuner.* »

Combien sont-ils, ceux que le Brésil appelle d'un mot terrible les *flagelados* — les flagellés ? Quinze, vingt millions ? Personne n'avance de nombre sûr. Depuis cinq ans que dure la sécheresse, les chiffres ne donnent plus le vertige. Un peuple entier est en train de mourir d'inanition, mais il semble que ce soit une calamité comme une autre ; et qu'il y en ait même de pires. A part quelques émotions très brèves, vite relayées par d'autres frayeurs (l'inflation, la dette extérieure), une étonnante discrétion entoure cette agonie.

Ipu est un hameau situé près de Canindé, dans le sertao du Ceara. Une centaine de cahutes nues comme les pierres. Ici, une boîte de fer chauffe sur un feu de bois. Un bébé piqué de rougeole dort dans un hamac. Des enfants, l'un après l'autre, sortent de l'obscurité. Le plus grand a une bosse à l'arrière du crâne. « *Epilepsie* », explique la mère, qui appelle son dernier-né *Bichino* — petit animal. En temps normal, le mari va dans le sertao couper du bois, dont il fait du charbon et qu'il échange à l'épicerie contre du riz et du sucre. En temps normal...

Mais l'*açude* — le bassin qui retient les eaux de pluie — est à sec. Il n'y a pas eu de récolte l'an passé. L'épicerie n'achète plus de charbon. Réduits à eux-mêmes, au néant, les hommes passent les journées sur des tabourets. Ils « *espiannent* » le temps, comme ils disent. S'ils vivent, c'est par « *entêtement* ».

Certains gagnent 15 000 cruzeiros par mois sur le « front de travail » ouvert dans la commune : ils construisent un barrage en terre qui, s'il ne s'effondre pas, formera un nouvel *açude*. 150 francs par mois pour nourrir de cinq à dix enfants. Leur nourriture : du riz ou du manioc. « *Cuit à l'eau*, précise un paysan. *Sans huile, sans rien.* »

« Aucun secours du gouvernement »

S'ils avaient un moteur, les hommes du village pourraient utiliser l'eau qui coule en sous-sol pour irriguer. Mais ils n'ont pas de moteur. Dans certains villages, il faut parfois chercher l'eau à deux ou trois kilomètres. Image familière : celle de ânes avec leurs barriques, remplies d'une eau souvent saline, ou mélangée de boue, peu propre à la consommation. Ou celle des hommes qui font les puisatiers, avec des bidons portés sur les épaules, aux deux bouts d'un bâton.

Dans la *sierra* (la montagne), les cabanes sont encore plus misérables ; la boue séchée des murs laisse passer le jour, les toits sont souvent à claire-voie. Un seul ornement : des fleurs dans une boîte de conserve.

« *Chaque famille, ici, compte un ou deux débiles mentaux* », explique Egidia Serpa, correspondant à Fortaleza du quotidien de rio *Jornal do Brasil*. Une femme, trente et un ans, onze enfants, a un sourire monstrueux : deux canines qui font saillie sur ses lèvres — elle a perdu ses autres dents. Egidio Serpa a assisté à son dernier accouchement : « *Quand nous sommes arrivés, elle était allongée depuis des heures. Elle n'avait pas la force d'expulser son bébé. Nous lui avons donné du lait. Un quart d'heure après, elle accouchait.* »

Ce nouveau-né, au début, ressemblait aux enfants du Biafra : des membres réduits à leur squelette. Grâce à une association de Fortaleza, qui assiste trois cents familles de la région, l'enfant a pu s'alimenter, il a grossi, mais son ventre, enflé, n'annonce rien de bon. « *Il a sans doute la leishmaniase, une infection transmise par un moustique, qui gonfle le foie*, dit Serpa. *J'ai peur qu'il ne survive pas.* »

Y a-t-il en la guerre ici ? On le croirait. De la *caatinga* (la forêt blanche du sertao), il ne reste que des ruines : branches mortes sur le sol calciné, au milieu de roches qui affleurent partout. Les mères posent des mouchoirs sur leurs nourrissons pour les protéger. Elles consolent les enfants qui pleurent de faim. A six ans, les enfants ont déjà des regards d'« anciens ». Une maison, sur une colline, s'appelle la « maison du renard », parce que, il y a trois mois, une soixantaine de personnes s'y sont nourries d'un renard débusqué dans la brousse. Le gibier, en général, est plus modeste : rats pris au piège, caméléons lapidés, ou simples lézards chassés sur les murs à la tombée de la nuit et mangés frits, enrobés de farine.

A Quixada, plus au sud, les pierres ne sont pas couchées, mais debout. La ville possède le premier *açude* construit dans la région. Commencé à la fin du dix-neuvième siècle, il est tout en pierres. Les eaux de ruissellement dessinent une mince coulée de verdure, entre les rochers. L'évêque, Dom Joaquim Rufino, affirme que, sur les 260 000 habitants du diocèse, « *150 000 ont faim* ». Il pleure en parlant des désespérés qui lui écrivent ou viennent le voir. « *Je ne reçois aucun secours du gouvernement*, dit-il. *Les seules aides me viennent d'autres diocèses ou de particuliers.* »

Partout, c'est la même constatation. « *A Canindé, le gouvernement avait promis de forer une centaine de puits. Aucun n'a été creusé* », déclare le directeur de la basilique, un franciscain, Frère Lucas Dolle.

Déplacer la population

Principale action gouvernementale : le financement des fronts de travail, dont on juge l'efficacité douteuse, et les salaires ridicules. « *Une façon de mourir moins vite* », dit-on dans la région. « *Ou plus vite* », affirme un professeur de Canindé, qui se demande comment on peut travailler dix heures d'affilée sous le soleil, en s'alimentant seulement de riz cuit à l'eau.

Le lieutenant-colonel Othon Borges, lui, ne se pose pas ce genre de question. Commandant du bataillon d'infanterie de Crateus, et responsable des fronts ouverts dans la commune, il montre, avec fierté, une levée de terre construite à la pelle et à la brouette par une armée d'indigents. Sur le bord de la route, il a fait poser une plaque qui annonce l'*açude* en cours de construction : « *L'armée construit... Le Brésil avant tout.* »

Chaque fois qu'il franchit la porte de sa caserne, le lieutenant-colonel crie « *Brésil* », et les soldats de faction lui font écho. Le teint bistre, les épaules larges, il porte revolver et machette au ceinturon. Il a suivi l'entraînement des « bataillons de la jungle » à Manaus. « *L'équivalent des bérets verts américains* », dit-il.

Il déteste les hommes politiques et leur « *incompétence* », l'Eglise, et ses « *revendications* ». La bataille contre la sécheresse, il la mène comme une opération militaire, en décidant lui-même ce qui est bon pour les gens. Il fait distribuer aux travailleurs des fronts des sacs d'aliments, qui sont décomptés de leur salaire. Et il énumère les puits et les citernes construits sous son commandement. L'eau manque dans plusieurs quartiers. Il faut l'amener par camions. Les gens l'attendent le bidon ou la gamelle à la main. Comme les réserves locales s'épuisent, l'eau viendra bientôt par wagons de Sobral, à plus de 200 kilomètres de là.

Dans deux mois, dans trois mois, s'il ne pleut pas, « *le manque d'eau sera total* », affirme le secrétaire à l'agriculture du Ceara, M. Alfredo Lopes Neto, « *les açudes de l'Etat ont une capacité de 13 milliards de mètres cubes. Il n'en reste plus qu'un milliard et demi.* » Ceux de Fortaleza sont à 8 % de leur contenance normale. Soixante-dix localités de l'intérieur sont déjà privées d'eau. « *En mars, nous devrons amener l'eau par bateaux-citernes depuis l'Etat du Maranhao* » précise M. Lopes Neto, qui ajoute : « *Si la situation s'aggrave, il faudra déplacer la population.* »

En creusant de nouveaux *açudes*, les fronts de travail, apparemment, prémunissent la région contre de futures sécheresses. Apparemment : car ces *açudes* sont ouverts, la plupart du temps, sur le terrain des *fazendas* (grandes propriétés) : ils risquent donc de ne pas profiter à l'ensemble des paysans. Certes, les *fazendeiros* s'engagent par écrit à en permettre l'accès aux voisins. Mais des engagements de ce genre ne comptent guère dans le Nord-Est, où ce sont les caciques locaux qui tiennent le haut du pavé avec la complicité des « *défenseurs de la loi* ».

Les *flagelados* travaillent donc, dans les fronts, à accroître leur dépendance. Quand par hasard ils définissent eux-mêmes des priorités — la localisation d'un bassin, la construction d'une école ou d'un puits — ils ne sont pas écoutés. « *Les autorités ne veulent pas faire droit aux revendications populaires* », explique M. Carlos Nobre, président du Front social chrétien de Crateus.

Ce serait, en effet, la révolution. A-t-on jamais écouté les paysans du sertao. Ne vivent-ils pas depuis cinq siècles dans un pays immobile et figé ?

CHARLES VANHECKE.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

'ande

détresse du sertao

Les affamés votent bien

Depuis des mois, le seul problème, ou presque, qui agite Brasilia et les milieux politiques c'est de savoir comment sera choisi, en janvier 1985, le successeur de l'actuel chef de l'Etat, le général Figueiredo. L'un des candidats à cette succession est le ministre de l'intérieur, M. Mario Andreazza, chargé des régions. M. Andreazza contrôle la SUDENE (superintendance de développement du Nord-Est), un organisme créé à la fin des années 50 pour industrialiser le Nord-Est et le faire « décoller ». Or que fait le ministre depuis des mois ? *« Il voyage, répond un journaliste de Fortaleza... Il dépense son énergie et l'argent de l'Etat à parcourir le pays... pour recueillir des signatures en faveur de son nom. »*

Un autre organisme a été créé au début du siècle pour lutter contre la sécheresse, le Département national d'ouvrages contre la sécheresse (D.N.O.C.S.). Récemment, son directeur a affirmé que la D.N.O.C.S. n'avait reçu, an snixante-dix ana, qua la dixième des crédits affectés en quelques années à la construction du barrage géant d'Itaipu. La comparaison a fait le tour *du Sertao.* Elle revient dans toutes les conversations. Hier Brasilia, aujourd'hui Itaipu : la Brésil sait mobiliser ses ressources quand il veut, pour une œuvre considérée d'intérêt général. La faim at le sous-développement du Nord-Est n'ont jamais suscité une telle mobilisation.

Le cardinal Lorscheider affirme que la gouvernement fédéral a tout intérêt à ne rien changer. Les régions économiquement arriérées sont des fiefs rêvés pour les régimes conservateurs. On l'a bien vu *en novembre 1982, lorsque* les neuf Etats du Nord-Est, sans exception, ont élu pour gouverneurs des candidats du parti officiel. C'est la seule région du pays qui fait preuve d'une telle unanimité. Grâce au Nord-Est, la gouvernement a gardé la majorité dans le collège électoral chargé de choisir le prochain président.

Qui aidera les « flagellados » ?

De notre envoyé spécial

Fortaleza. — Le paysan regarde le paysage lunaire autour de lui. Il dit : *« Si vous saviez, quand il pleut, comme c'est vert. A certains endroits, les arbres sont si touffus qu'on ne peut plus passer. »*

Mars approche, ici le premier mois de l'« hiver ». Le ciel du Ceara est chargé de nuages — ultime cruauté, ils passent sans jamais crever. Une nouvelle année de sécheresse a-t-elle commencé, la sixième ? C'est ce qu'a prévu le centre de technologie de l'aéronautique de Sao-José-dos-Campos, près de Sao-Paulo. Auquel cas, *« trois millions de Nordestins risquent de mourir de faim »*, affirme l'archevêque de Fortaleza, le cardinal Aloisio Lorscheider. Le gouverneur du Ceara, M. Gonzaga Mota, fait un pronostic presque aussi sinistre. Il dit que si la situation alimentaire ne s'améliore pas, le Nord-Est sera peuplé, bientôt, de dégénérés.

« De nains et de débiles mentaux », précise le secrétaire à l'agriculture, M. Alfredo Lopes Neto. Le déficit en protéines animales est général, en effet. Il provoque des lésions cérébrales irréversibles chez les enfants. La plupart des *flagelados* (victimes du fléau) ne possèdent ni volailles ni troupeaux. Ceux qui sont employés dans les « fronts de travail » reçoivent un salaire mensuel qui correspond au prix de 15 kilos de haricots — 500 grammes par jour pour s'alimenter, eux, leur femme et leurs enfants.

Des journalistes et des prêtres affirment que nombre d'enfants se nourrissent seulement avec de l'eau sucrée. La sous-alimentation provoque chez eux des diarrhées mortelles. La mortalité infantile est estimée à 250 pour 1 000 au Ceara. *« Comme au Cambodge »*, déclare M. Lopes Neto. Elle risque de se révéler plus élevée (400 pour 1 000 peut-être) lorsque les évaluations, faites jusqu'à présent en milieu urbain, s'étendront aux campagnes.

M. Gonzaga Mota et M. Lopes Neto n'appartiennent pas à l'opposition. L'exécutif du Ceara est aux mains du P.D.S. (Parti démocratique et social), la formation gouvernementale. Mais face aux réalités, le gouverneur et son adjoint sont bien obligés de remettre en cause la politique de Brasilia. Ou plutôt, l'absence de politique.

Depuis longtemps, le Nord-Est souffre d'abandon. Le secrétaire à l'agriculture cite deux chiffres : *« La région reçoit 10 % du budget fédéral affecté à la santé et à l'éducation, alors qu'elle représente 30 % de la population totale. »*

La famine a déclenché quelques mouvements de générosité, notamment à l'occasion d'une collecte organisée par la première chaîne de télévision du pays. Mais le gouvernement, c'est visible, n'en fait pas le premier de ses soucis.

Seuls les patrons parlent

Voyager dans le sertao, c'est remonter dans le passé. *« Il y a des endroits où les paysans ne parlent jamais,* raconte Lucas Dolle, franciscain de Canidé. *Ils ne parlent pas parce que seul le patron a le droit de parler. »* Le « patron » est resté un seigneur, comme à l'époque coloniale. C'est lui qui possède la terre (779 *fazendeiros* détiennent le tiers des surfaces cultivables du Ceara). Beaucoup de *sertanejos* ne sont que des métayers. Ils sont même ce qu'on appelle ici des *moradores*, c'est-à-dire de simples occupants du sol qu'ils travaillent. Le régime militaire a promulgué, en 1964, un « statut de la terre » — jamais appliqué — qui limite à 10 % de la récolte le loyer payé au « patron ». Mais, au Ceara, le mot métayage a gardé son sens originel, forgé il y a plusieurs siècles : c'est moitié-moitié.

Le *fazendeiro* est le « faiseur de pluie » qui régente tout et « achète » les votes au moment des élections. *« Pendant les campagnes électorales, les candidats officiels parcourent le searto en compagnie de médecins et de dentistes qui soignent gratuitement la population,* raconte un journaliste de Quixada, Jonas Sousa. *Ils distribuent des tuiles et du bois pour construire des maisons. Mais, une fois élus, ils ne font rien pour développer l'irrigation. En ce moment, deux conseillers municipaux du P.D.S. se disputent les emplois dans les fronts de travail. Ils y mettent leurs « elients », et pas forcément ceux qui ont le plus faim. »*

Un tel système explique en partie que le *sertanejo* ait été si peu inventif dans sa lutte contre la sécheresse. Il ne lutte guère, à dire vrai. A quoi bon irriguer la terre, *si* elle ne lui appartient pas, s'il peut en être chassé à tout moment ? L'eau, en temps normal, ne manque pas. Mais 95 % des pluies se perdent par évaporatinn ou ruissellement. *« Rien que dans le Cearo, 400 000 hectares pourrait être irrigués,* affirme M. Lopes Neto. *c'est ce qui ressort d'une étude des sols et des possibilités de « pérenniser » certains fleuves. Or seulement 32 000 hectares sont irrigués. »*

Un « Helder Camara de l'intérieur »

Le lieutenant-colonel Borges, chargé des fronts de travail de Crateus, demande : *« Si on cultive les déserts, pourquoi ne peut-on pas fertiliser le Nord-Est? »* Oui, pourquoi ? La réponse, l'évêque de Crateus, dom Antonio Fragoso, la connaît. Mais il lui faut plusieurs heures pour la livrer. *Depuis* que la presse internationale a raconté la « seca » du Nord-Est, nombreux sont les journalistes qui ont interviewé cet évêque, l'un des chefs de l'Eglise progressiste du Brésil — un dom Helder Camara de l'intérieur. A tous, il tient sans doute le même langage. Les projets n'ont pas manqué, dit-il, pour *« sauver »* le Nord-Est. *« Mois comme ils venaient d'en haut, ils ont tous échoué. »*

Ils ont échoué par le sabotage des élus on par manque de volonté du gouvernement. Parce que, souvent, ils étaient viciés à la base : la moyenne paysannerie était aidée, en tant que rempart contre le communisme; mais ceux qui faisaient problème, avant tout, c'était les paysans sans terre ou les propriétaires de trop petites parcelles — la grande majorité.

Quand la sécheresse a *« flagellé »* le Sertao, l'Eglise avait le choix entre deux attitudes, explique dom Antonio Fragoso : *« la compassion, les campagnes de solidarité pour recueillir des vivres, ou bien celle qui consistait à écouter les revendicatinns populaires, pour les oppuyer. C'est cette dernière que la majorité des évêques et des prêtres ont choisie. »*

A Crateus, il y a eu des dizaines de manifestatinns de rues, des centaines de démarches et de pétitions pour exiger non la charité mais des emplois dans les « fronts ». Dom Fragoso en conclut que *« la seca a suscité un sursaut, facilité la prise de conscience populaire »*. Auparavant, chaque sécheresse provoquait une dépendance encore plus grande des paysans à l'égard de leurs « patrons », dit-il. *« Cette fois, c'est le contraire qui se produit. »*

L'évêque observe aussi que beaucoup de *flagelados* n'ont *« pas perdu leur cœur de fête »*. Mais Crateus est peut-être une exceptinn : les secours ne lui ont pas manqué, en effet. Certains arbres du sertao ont aussi un air de *fête dans la désolation générale;* ainsi les *carnaubas*, qui s'nuvrent comme des éventails, mais n'offrent pas de fraîcheur.

C. V.

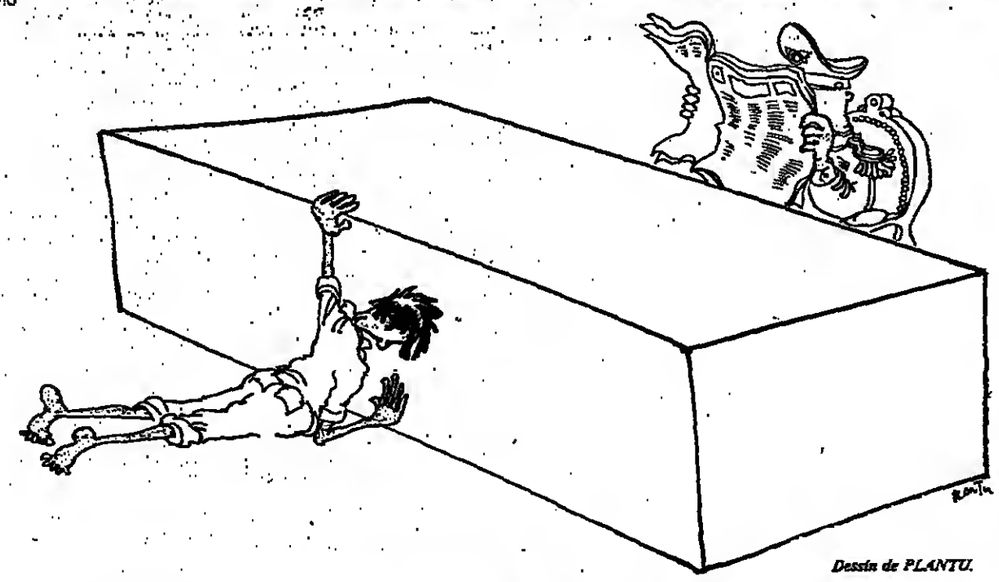

Dessin de PLANTU.

Étranger

M. Reagan se félicite des conclusions de la commission Kissinger

Le président Reagan s'est félicité, le vendredi 13 janvier, des conclusions de la commission Kissinger sur l'avenir de l'Amérique centrale. *« C'est un document magnifique »*, a déclaré le chef de l'Etat américain lors de la réception à la Maison Blanche d'un groupe de femmes républicaines. M. Reagan a particulièrement insisté sur la proposition de la commission d'augmenter l'aide militaire des Etats-Unis au Salvador : *« En raison des restrictions qui nous avaient été imposées,* a-t-il dit, *nous avons laissé ce pays se vider peu à peu de son sang. »*

Selon le *New York Times*, citant des fonctionnaires de la Maison Blanche, l'administration républicaine s'apprête à demander une aide militaire de 250 millions de dollars pour le Salvadnr en 1984 — soit près de quatre fois le montant actuel et davantage que ce que réclame le Pentagone lui-même (200 millions).

D'autre part, le Honduras a reconnu, le 13 janvier, que l'hélicoptère américain abattu l'avant-veille par des soldats sandinistes avait bien pénétré dans l'espace aérien du Nicaragua, comme l'affirmait Managua. Selon M. Daniel Ortega, coordonnateur de la junte de gouvernement sandiniste, la région frontalière où a été abattu l'appareil américain était depuis plusieurs jours le théâtre de violents affrontements entre gouvernementaux et contre-révolutionnaires nicaraguayens.

La visite à Managua a durci les positions

La visite que les membres de la commission Kissinger ont effectuée au mois d'octobre dernier à Managua a renforcé les tendances les plus intransigeantes envers les sandinistes, rapporte le *Wall Street Journal*, qui donne un compte rendu très détaillé du travail de la commission.

Les participants aux réunions avec les dirigeants de Managua, en particulier avec M. Daniel Ortega, coordnnnateur de la junte de gouvernement et M. Miguel d'Escoto, ministre des affaires étrangères, se sont convaincus des liens étroits existant entre le régime sandiniste et les Soviétiques et du « bellicisme » de leurs interlocuteurs. Les membres conservateurs de la commission nnt été renforcés dans leurs convictinns, les « centristes » ont été poussés vers la droite et les deux libéraux se sont retrouvés sur la défensive, note le journal. M. Kissinger a utilisé à plusieurs reprises au cours des travaux de la commission la visite à Managua pour illustrer son point de vue — partagé par la Maison Blanche — que l'Amérique centrale est un point essentiel de la confrontation Est-Ouest.

Humour et maladresses

Dès le début des travaux, M. Kissinger était décidé à produire un rapport « musclé » qui ne contredise pas la politique officielle de l'administration Reagan. Il aurait notamment souhaité que l'aide militaire au Salvador ne soit pas liée à des progrès des droits de l'homme dans ce pays; cependant, l'ancien secrétaire d'Etat n'est pas parvenu à s'assurer le soutien d'un de ses amis, M. Lane Kirland, président de l'A.F.L.-C.I.O. et membre influent de la commission. Deux collaborateurs de M. Kirland à l'A.F.L.-C.I.O ont été tués au Salvador et le président de la centrale syndicale a déclaré qu'une aide sans condition serait *« inacceptable »*. M. Kissinger et deux membres conservateurs de la commissinn ont cependant réussi à sauvegarder la position de la Maison Blanche avec une note indiquant que, si le choix devait être un jnur entre une aide conditionnelle et la victoire du communisme, les conditions devraient disparaître.

L'humour, mais aussi les rivalités entre hommes politiques qui pensaient autant à leur propre carrière qu'au rapport final, les maladresses qui faillirent provoquer un incident avec le président du Mexique, ont été présents tout au long des travaux, écrit le *Wall Street Journal.*

Un des deux libéraux du groupe, M. Cineros, a proposé que l'électinn présidenuelle au Salvadnr soit repoussée pour éviter la victoire du candidat de l'extrême droite, le majnr d'Aubuisson, qui, selon lui, provoquerait le chaos dans ce pays déchiré d'Amérique centrale, et pour permettre l'émergence de nombreux candidats centristes. Craignant une division de la commission, M. Kissinger réussit à persuader M. Cineros qu'il devait retirer sa proposition, en échange d'une recommandation pour un élargissement des élections législatives salvadoriennes de 1985. Les membres conservateurs ont marqué des points, remarque tnujours le quotidien américain, en proposant des positinns extrêmes qui leur donnaient une grande marge de négociatinn avec leurs collègues plus libéraux. Cependant dans la phase finale, ils se sont plaints d'avoir trop cédé. Les libéraux au contraire craignaient que la presse ne retienne que les aspects militaires du rapport. Tous s'accordèrent cependant à penser que M. Kissinger avait été un bon président qui avait parfaitement remplis son rôle d'animateur.

● *Les réactions du groupe de Contadora au rapport Kissinger.* — Les réactions dans les pays du groupe dit de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama) après la publicatinn, le 11 janvier, du rapport de la commission hipartite sur l'Amérique centrale sont divergentes. Au Mexique, des officiels ont estimé que le rapport Kissinger contredisait ouvertement la démarche de négociatinn mise en œuvre par le groupe. Selon le parti officiel (PRI), ce texte développe une *« stratégie de régressinn et prétend envelnpper la zone dans un climat de terreur et de persécution... en brandissant sans base une prétendue menace soviétique »*. Au Venezuela, le ministre des affaires étrangères du gouvernement socialchrétien de M. Herrera Campins a estimé que ce rapport n'apportait rien de nouveau à la politique américaine vis-à-vis de Cuba et du Nicaragua, et que des différences persistaient entre les pnsitions des Etats-Unis et celles des Latino-Américains sur la situation dans l'isthme. En revanche, le ministre des affaires étrangères de Cnlnmbie, M. Rodrigo Lloreda, estime que *« les Etats-Unis snnt disposés à apporter leur collaboration aux efforts de paix dans la règion déployés par le grnupe de Contadora »*. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Algérie

● DEUX MORTS PARMI LA FAMILLE FRANÇAISE DISPARUE DANS LE DÉSERT ALGÉRIEN. — Deux membres de la famille française disparue dans le Sahara (*le Monde* du 11 janvier) et retrouvée vendredi 13 janvier par les équipes algériennes de secours sont morts, tandis que les deux autres sont dans un état grave. Les deux mnrts sont M. Gaston Barot, cinquante-sept ans, et sa fille Marie-Pierre, quinze ans. Mme Simone Barot, cinquante-quatre ans, et son autre fille, Colette, vingt-six ans, ont été découvertes dans un état d'épuisement qui n'avait pas permis vendredi soir leur évacuation vers l'hôpital de Tamanrasset. — *(A.F.P.)*.

Sierra-Leone

● MISE EN GARDE DU CHEF DE L'ÉTAT. — Le président Siaka Stevens a sévèrement mis en garde les étudiants après les troubles qui se sont produits le 12 janvier, à Freetown. Il a cependant assuré que son gouvernement entendait améliorer leur conditinn de vie, ajoutant toutefois « *à en juger par nos finances, nous n'avons pas beaucoup d'argent* ». Une enmmission d'enquête a été créée pour examiner les eauses des troubles (*le Monde* du 14 janvier). Le calme était revenu vendredi dans la capitale. — *(Reuter.)*

Yougoslavie

● SUICIDE DE DEUX NATIONALISTES ALBANAIS. — Deux natinnalistes albanais du Kosovo se sont suicidés pour échapper à la police qui les poursuivait, a rapporté, vendredi 13 janvier, l'agence yougoslave Tanynug. Nuha Berisa, vingt-trois ans ancien étudiant en droit, et Rejep Malja, trente-trois ans, ancien détenu politique, étaient recherchés pour activités politiques « hostiles à l'Etat ». Cernés par la police dans la cave où ils s'étaient réfugiés, à Pristina, capitale du Kosovn, ils se seraient donnés la mort, sachant qu'ils n'avaient aucune chance de s'échapper. — *(A.F.P.)*

Étranger

CHINE

Les camarades bonnes à tout faire

Les problèmes ménegers sont de tous les temps et de tous les pays. Méme la Chine populaire a ses camarades-domestiques qui font la vaisselle et la lessive des camarades-patrons. Le phénomène prend une telle ampleur que l'État a dû se transformer en agence de placement.

De notre *correspondante*

Pékin. — La jeune campagnarde qui, la tête pleine de rêves, débarque dans nos gares parisiennes à la conquête de la ville a son pendant à Pékin. Et, comme pour sa semblable occidentale, sa nouvelle vie se limite assez vite à celle de bonne à tout faire.

On hésite à y croire dans un pays comme la Chine populaire, imaginant naïvement que le métier de domestique devrait être assez rare dans une société composée de « camarades ». Une enquête, menée au début de 1983 et dont les résultats viennent d'être dévoilés, démontre le contraire : répondant à une demande croissante, le nombre de ces travailleuses ne cesse de progresser à Pékin depuis 1980 (130 % en moyenne par an). Actuellement, la ville compte environ trente mille employées de maison, dont plus de la moitié (à peu près dix-huit mille) arrivent tout droit de leur campagne. Les autres sont des « femmes au foyer » et des retraitées à la recherche d'un gagne-pain.

Indistinctement dotées du nom de *ayi* (« tante » en chinois), ces « aides-ménagères », comme les définit pudiquement l'enquête, ne doivent pas être confondues avec l'armada de jeunes personnes accortes, stylées et triées sur le volet qui, depuis toujours, servent les dirigeants de l'Etat et les hauts cadres du parti, quand elles ne leur tiennent pas lieu d' « infirmières ». Les *ayis* nouveau genre se placent plutôt dans des familles situées quelques crans plus bas dans la hiérarchie sociale, mais appartenant malgré tout à l'intelligentsia. A preuve : la plupart de ceux qui les emploient résident dans deux districts de la capitale (Xicheng et Haidian) où se trouvent principalement des logements réservés aux fonctionnaires du *gouvernement* et aux universitaires. La Chine reste la Chine, avec ses traditionnels cloisonnements sociaux.

Comment se fait l'embauche ? La demande étant apparemment plus forte que l'offre, c'est le système du bouche-à-oreille qui est roi. Ainsi se créent des réseaux où les affinités provinciales jouent un rôle prépondérant. Les « clans » de l'Anhui et du Jiangsu, deux provinces du centre de la Chine, tiennent le haut du pavé en fournissant plus de 40 % de l'effectif des campagnardes. Celles-ci, nettement plus jeunes que leurs homologues pékinoises (en moyenne vingt-huit ans contre quarante-huit ans), et se trouvant sans parenté dans la capitale, rejoignent automatiquement leurs payses. Le phénomène n'est pas récent puisque, apparemment, le « gang de l'Anhui » sévit à Pékin depuis plus de cinquante ans !

La nature des tâches requises, leurs conditions d'exécution et leurs rémunérations se discutent directement entre « employeurs et employées ». Aucun contrat écrit ne sanctionne l'accord passé. La gamme des travaux demandés est fort large. Dans tous les cas, l'*ayi* aura à faire le ménage, la cuisine, le blanchissage et le repassage. Si elle sait coudre, c'est encore mieux. Très souvent, on lui demandera également de garder un enfant en bas âge et d'en prendre soin, ou de s'occuper d'un malade ou d'un vieillard. Quelques employeurs, notamment des professeurs d'université ou des enseignants, souhaitent en outre que leur aide-ménagère ait le niveau du lycée. Dans ce cas, expliquent les enquêteurs, l'*ayi* devra « *copier des manuscrits ou des documents* », ce qui permettra à son patron de « *gagner du temps pour se consacrer à la préparation de ses cours ou à la rédaction d'un livre* »...

Pénurie de crèches

Le salaire versé pour *honorer* toutes ces compétences est, en moyenne, d'un peu plus de 25 yuans par mois (1 yuan = 4,20 francs), ce qui est nettement inférieur au salaire ouvrier moyen (40 à 50 yuans). Mais il semble que ce faible revenu, dont on ne précise nulle part le nombre d'heures qu'il rémunère, serait compensé pour les deux tiers des *ayis* par le fait qu'elles sont logées et nourries par leurs employeurs.

Si la grande majorité de ceux qui prennent une bonne à tout faire appartiennent à la catégorie des intellectuels, il existe aussi des couples de salariés qui recherchent une aide pour résoudre le problème de la garde de leur enfant : la pénurie de crèches et de jardins d'enfants est, en effet, sévère dans Pékin et dans sa banlieue : en 1982, 38,6 % seulement des enfants d'âge préscolaire et à peine 18 % de ceux de moins de trois ans ont pu trouver une place dans un établissement de ce genre. Tout le monde n'ayant pas nécessairement une grand-mère sous la main, il faut faire appel à la solidarité des voisines. Mais cela reste aléatoire. L'ouverture, dans certains quartiers, de lieux d'accueil privés et payants (parfois quatre fois plus onéreux que les garderies et maternelles de la ville ou des entreprises) ne suffit pas non plus à répondre aux besoins. On se tourne alors vers la solution qu'apporte la présence d'une *nyi*.

L'acuité du problème n'échappe pas aux responsables de la municipalité. C'est sans doute la raison pour laquelle ceux-ci ont, jusqu'à présent, fermé les yeux sur ce réseau d'embauches privées échappant à leur contrôle.

Mais l'ampleur prise par le phénomène et la crainte, sans doute, de voir l'arrivée trop massive de provinciales absorber des emplois déjà rares à Pékin ont amené les autorités à prendre les choses en main. Elles ont annoncé, il y a quelques jours, la création, dans un district de la capitale, d'une première « compagnie de services des travaux *ménagers* » qui se chargera de former des employées de maison, de les placer et de recueillir les noms des familles intéressées par ce personnel. Si l'expérience se révèle concluante, cette compagnie étendra ses activités à toute la ville. Une telle évolution est plus que probable. Le *Journal de Pékin* ne titrait-il pas récemment : « *Camarades employées de maison, la société a besoin de vous* » ?

ANITA RIND.

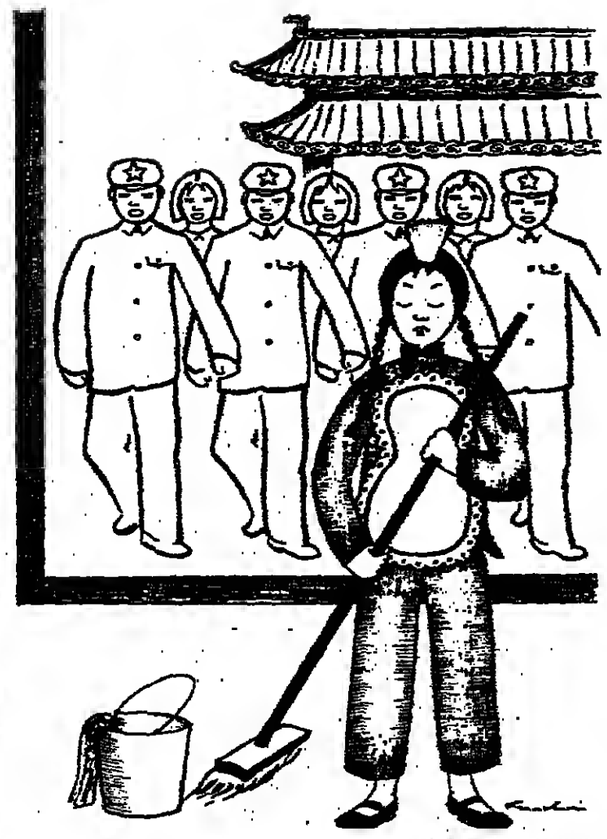

Dessin de FRANCHINI.

ÉTATS-UNIS

Les chausse-trapes d'une bureaucratie byzantine

Les Américains sont épris d'efficacité. On pourrait supposer qu'ils limitent les effets dévastateurs de la bureaucratie. Or ceux-ci sont multipliés par la décentralisation, l'illogisme et une sorte de génie tatillon et persécuteur. Au point de transformer en casse-tête la moindre démarche...

De notre correspondante

New-York. — « *Trois mois de crises de nerfs* » : c'est ce que les vétérans promettent au novice qui vient s'installer aux Etats-Unis. C'est le temps qu'il lui faudra pour maîtriser quelques-unes des chausse-trapes de l'une des bureaucraties les plus byzantines du monde développé.

Moloch aux dimensions du pays, la bureaucratie américaine est, par la grâce du système fédéral, totalement dépourvue d'unité. Comme elle est aussi — progrès oblige — de plus en plus informatisée, la voici plus sourde et plus aveugle que beaucoup d'autres. Si on ajoute à cela un respect scrupuleux du règlement, hérité des ancêtres anglo-saxons, doublé d'un certain affolement devant l'imprévu, on obtient un système aussi imprévisible que rigide.

Voulant louer un appartement à New-York, je me suis vu réclamer par une agence méfiante à l'égard des étrangers sans « base » locale, une caution « *sérieuse* ». « *Par exemple ?* demandai-je innocemment. « *Oh ! 80 000 dollars suffiront !* » Mon salut est venu d'un confrère résidant aux Etats-Unis depuis vingt ans, marié de surcroît à une Américaine, qui a bien voulu « répondre » de ma ferme intention de payer mes loyers.

Quand je suis rentrée de mes vacances en France, l'été 1980, j'ai trouvé, dans la masse de courrier qui m'attendait, cinq lettres de services fiscaux différents — le fédéral, la Ville de New-York, l'Etat de New-York — qui me réclamaient des sommes différentes pour la même période. Il a fallu six mois de dialogue de sourds — et l'assistance d'un expert-comptable dévoué — pour rétablir l'ordre dans cette confusion.

Les notices officielles s'accompagnent généralement d'une phrase aimable indiquant qu'en cas de contestation, on peut s'adresser au numéro X... Ledit numéro est occupé en permanence. Quand on obtient la communication, on a toutes les chances de tomber sur une préposée courtoise, encore que légèrement agacée, assurant que, si l'on vous réclame telle ou telle somme, c'est qu'en vérité... vous la devez.

Pour avoir requis les services d'un réparateur de téléphone, je me suis vu demander, après mon nom, mon numéro et mon adresse, la couleur de mon récepteur. Comme, incrédule, je fais répéter la dernière précision, la préposée récidive, sur le ton de l'ordinateur qu'elle était en train de manipuler.

Noyé sous les envois publicitaires, le courrier est une masse amorphe aux mouvements péristaltiques : une lettre met couramment trois jours pour traverser New-York et six pour franchir l'Atlantique, bien que les liaisons aériennes avec l'Europe soient quotidiennes et nombreuses.

Les périodes de fête ralentissent encore le débit d'une machinerie que l'informatisation ne paraît pas améliorer le moins du monde. C'est peut-être la raison pour laquelle les Américains écrivent si peu et préfèrent se servir du téléphone pour donner de leurs nouvelles. Pour acheminer la correspondance d'affaires urgentes, il a fallu créer des services aériens spéciaux aux tarifs exorbitants.

Les mystères de l'« I.D. »

Ces misères postales permettent d'ailleurs à l'Américain moyen, fanatique de l'initiative privée, de dénoncer vigoureusement l'incompétence de l'un des rares services publics fédéraux.

L'absence d'une carte d'identité nationale est la fierté d'un « pays libre » — les Anglais ont le même point de vue. Mais, dans l'immensité américaine, ce « privilège » a des incidences bizarres et, parfois, dangereuses : l'*I.D. (identity document)* étant néanmoins obligatoire pour un certain nombre d'opérations de la vie quotidienne, ce sont les cartes de crédit et le permis de conduire qui en tiennent lieu, les uns et les autres facilement imitables et, le plus souvent, dépourvus de toute photo du titulaire.

Il est très difficile de payer par chèque aux Etats-Unis, surtout parce qu'une loi fédérale très ancienne, et d'ailleurs en cours de modification, interdisait jusqu'à présent aux banques d'ouvrir des filiales dans d'autres Etats que leur Etat d'origine, ce qui rendait difficile la vérification du crédit d'un client. Certains magasins acceptent toutefois un chèque assorti de deux *I.D.* C'est ainsi qu'un filou a pu acheter pour 500 dollars de marchandises chez Macey's, à New-York, en se servant du carnet de chèques et des deux cartes de crédit qu'il venait de voler...

Décentralisation tous azimuts

Une décentralisation tous azimuts, qui date de l'ère des pionniers, laisse aux Etats, aux comtés et aux communes une autonomie qui fait le bonheur des talents politiques locaux... mais peut précipiter l'imprudent dans des situations ubuesques, car l'ordre public, les limitations de vitesse, la vente de l'alcool, les jours fériés, etc., font l'objet de réglementations différentes d'un bout du pays à l'autre. Exemple : l'anniversaire de Lincoln est férié dans le Nord, mais pas dans le Sud, qui n'a rien pardonné au père de l'abolitionnisme.

Les vins et alcools s'achètent généralement dans des boutiques spécialisées — pas au supermarché, — sauf dans certaines localités à la moralité pointilleuse, comme Dubois (Wyoming), dont les pères fondateurs, des Suédois luthériens, ont réservé ce commerce honteux au seul bar du coin afin que les pécheurs se signalent plus aisément à l'opprobre de leurs concitoyens. Dans l'opulente capitale du pays mormon, Salt-Lake-City, il faut apporter sa bouteille si l'on ne veut pas arroser d'eau claire le (délicieux) repas servi dans le plus luxueux hôtel de la ville.

L'avantage de ce système, qui rend aussi les relations entre les polices locales particulièrement compliquées, est que le fâcheux incident qui vous a opposé à un shérif de l'Iowa n'aura guère de répercussion sur votre joie de vivre en Floride, pour peu que vous évitiez de repasser sur les lieux du crime. C'est d'ailleurs de la même façon que de nombreux malfrats passent au travers du filet de la justice, à moins qu'ils ne se rendent coupables d'un « *crime fédéral* » — ils sont très peu nombreux — qui mettra en branle le F.B.I. et ses fichiers.

Le permis de conduire — le seul *I.D.* que possède l'Américain moyen — fait l'objet de tous les soins des Etats qui ne reconnaissent de valable que celui qu'ils délivrent eux-mêmes. Le pauvre étranger est donc prié d'aller repasser son « code » — à condition d'abandonner ignominieusement aux mains des autorités son permis national. Faute de quoi, il devra aussi repasser la « conduite ».

A New-York, l'examen donne lieu à de longues négociations, assorties d'attentes interminables dans des bureaux vétustes du quartier administratif proche de Wall Street. Les heures d'ouverture sont limitées et les préposés enclins au sadisme. Quand vous êtes enfin autorisé à vous présenter, on vous assied devant une machine électronique qui enregistre vos réponses. C'est oui ou non : pas question de finasser, et trois erreurs valent refus.

Le risque n'est pas mince, car le « code » américain a des subtilités inconnues de ce côté-ci de l'Atlantique : à combien de pieds peut-on s'arrêter d'une *hydrant* (ces bornes d'incendie qui bloquent les meilleures places de stationnement) ? A quoi reconnaît-on qu'une autoroute est orientée nord-sud ou est-ouest ?

Trompe-la-mort

La circulation routière réserve, elle aussi, des surprises en tout genre. Je défie qui que ce soit de voyager seul sur les autoroutes américaines, qui changent inopinément de nom — ou de numéro, — et sont jalonnées d'embranchements dont les destinations sont généralement indiquées après les croisements. Encore votre navigateur devra-t-il être particulièrement doué pour décrypter des cartes qui paraissent n'avoir que de lointains rapports avec votre itinéraire. Pour avoir tenté de prendre un raccourci, il m'est arrivé souvent de me retrouver en pleine brousse, et de devoir faire confiance au soleil pour me remettre sur le droit chemin.

Il y aurait sûrement une fortune à faire en proposant aux Américains une refonte complète d'un système de signalisation qui paraît réservé aux populations locales et dater de l'époque de la voiture à cheval.

A côté de ces fantaisies inattendues du pays de la super-efficacité, la bonne vieille Europe fait figure de parangon de l'ordre établi. Comme le signalait avec diligence le *New York Times* dans un récent supplément de tourisme consacré à la France : prenez votre bicyclette pour profiter vraiment du pays. Mais, attention, le code de la route s'appliquera aussi à vous !

Ce qui n'est apparemment pas le cas à New-York où trente-cinq mille cyclistes trompe-la-mort zigzaguent à contre-sens à travers les embouteillages sous l'œil totalement indifférent des *cops*.

NICOLE BERNHEIM.

Dessin de SERGUEI.

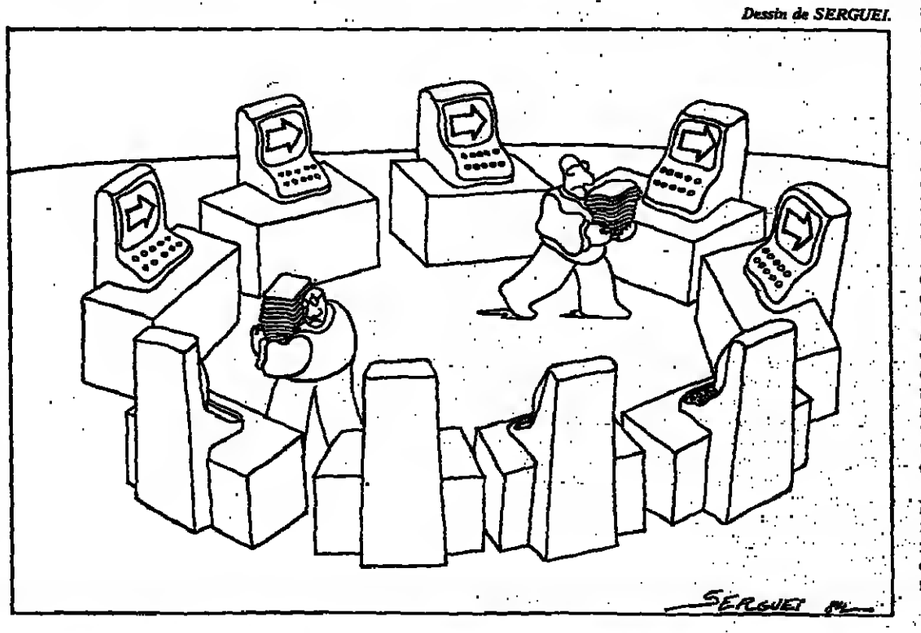

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

L'organisation des transports maritimes entre l'Afrique et l'Europe

Un défi économique et technologique

QUELQUE six cents personnes venues d'Europe, des Etats-Unis, du Brésil et des pays africains allant de la Mauritanie à l'Angola *sont attendues à Abidjan du 16* au 20 janvier pour participer au colloque intitulé *Africa Sympotainer*, organisé conjointement par les ports de Rouen et d'Abidjan. Objectif de cette rencontre : mettre en contact les exportateurs et importateurs africains et européens de neuf produits de base (café, cacao, caoutchouc, coton, textiles et peaux, bois, minerais, fruits et légumes, poisson et viande, oléagineux), les transporteurs, les négociants, les transitaires et les transformateurs *installés en Europe*.

Organisé pour les professionnels et les techniciens du commerce international, ce *symposium cherchera à mettre en exergue* les avantages du transport par conteneurs non seulement avec les cargos porte-conteneurs les plus modernes qui apparaissent sur les lignes Europe-côte occidentale d'Afrique, mais aussi dans l'ensemble de la chaîne de transport qui comprend aussi, en amont et en aval de la desserte maritime proprement dite, les acheminements par la route et le rail.

Il n'est guère de produits qui désormais échappent au conteneur — on dit communément les «boîtes», — sauf les grains, les minerais, *le pétrole et les bois en grumes. Mais tout* ce qui relève de la catégorie des marchandises dites « générales » (machines, pièces détachées, téléviseurs, sacs de café, fruits, boissons, meubles, etc.) est conteneurisable. Les armateurs ou les chargeurs qui n'ont pas recours à cette technique (intéressante parce qu'elle permet une rationalisation des chargements, une sécurité et un minimum de manutention) sont progressivement dépassés par l'irrésistible progrès technique. Pour les flottes nationales des pays en voie de développement, notamment africains, c'est là un pari et un défi que leurs responsables sont obligés de relever s'ils veulent tenir tête aux armements *européens — et notamment le groupe français* Société navale Chargeurs Delmas Vieljeux (*S.N.C.D.V.*), — qui ont fait des investissements considérables dans ce sens et qui exploitent des navires modernes très performants. Tel est le sens de l'interview de M. Lamine Fadika, ministre ivoirien de la marine marchande, qu'on lira ci-dessous.

F. Gr.

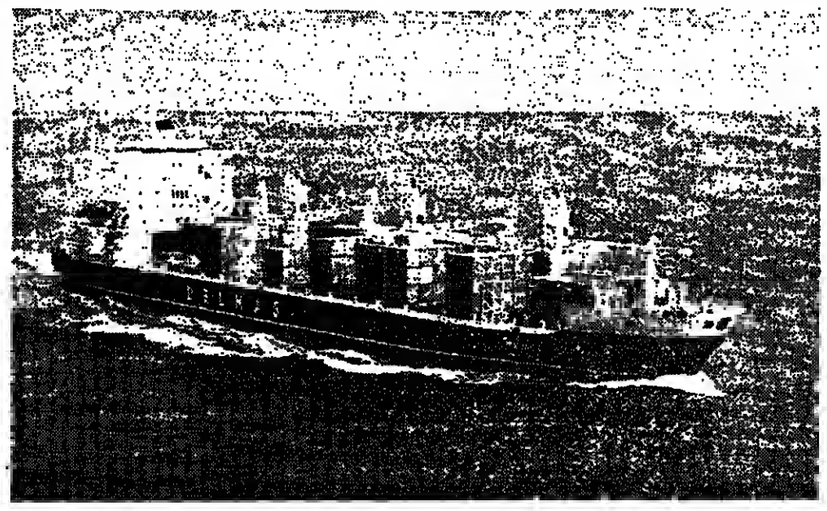

«Si nous refusons de suivre le courant du progrès nous serons marginalisés»

nous déclare M. Lamine Fadika, ministre ivoirien de la marine

Né le 22 août 1942 à Man, dans les montagnes de l'ouest ivoirien, M. Lamine Mohamed Fadika, mathématicien et physicien de formation, est entré à l'école navale de Brest *en* 1964. *En* 1967, il devient le premier officier ivoirien de la marine nationale et en est le premier commandant en 1970. Capitaine de corvette en avril 1974, il est nommé en juillet de la même année secrétaire d'Etat à la marine. Il a alors trente-deux ans. Avec aujourd'hui le grade de capitaine de vaisseau, il est depuis dix ans ministre de la marine dans les différents gouvernements formés par M. Félix Houphouët-Boigny.

Sa compétence dans l'ensemble des domaines maritimes l'a conduit à être nommé président du « groupe des 77 » (les pays en voie de développement) à la CNUCED, en 1979. Son point de vue dans le dialogue Nord-Sud est à cet égard déterminant.

M. Fadika nous explique ci-dessous les projets, les enjeux et les défis maritimes auxquels doivent faire face la Côte-d'Ivoire et les autres pays africains.

« Quel est, pour vous, l'intérêt de ce symposium ?

— Ce colloque est très important pour la Côte-d'Ivoire dans la conjoncture actuelle. Pour les relations bilatérales d'abord, puisqu'il est organisé conjointement par les ports d'Abidjan et de Rouen, l'un des plus importants d'Europe dans le trafic de marchandises diverses avec la Côte-d'Ivoire. Il devrait aussi promouvoir les échanges par conteneurs entre l'Afrique occidentale et l'Europe.

» Le port d'Abidjan a vu baisser son trafic depuis trois ans. Nous sommes à — 23 % par rapport à 1980, à cause de la crise mondiale et aussi à cause de *mesures* délibérées du gouvernement ivoirien prises *dans le but de freiner* l'exportation des grumes, c'est-à-dire les bois non travaillés. Mais, malgré la baisse globale du trafic, les échanges par conteneurs se sont maintenus autour de 1,5 million de tonnes, faisant d'Abidjan le premier port d'Afrique de l'Ouest et du Centre dans cette spécialité. Vous connaissez les avantages du conteneur : sécurité, rationalisation, transport de bout en bout.

— La Côte-d'Ivoire a-t-elle le projet de moderniser sa flotte — publique et privée — de cargos pour la mettre au niveau de celles des armateurs européens qui exploitent des navires très performants ?

— Votre question est d'une extrême importance. Etant donné que la Côte-d'Ivoire est préoccupée par l'ensemble de la chaîne logistique des transports, nous envisageons, dans le cadre de notre politique maritime globale et intégrée, de prendre les mesures nécessaires pour obtenir la productivité maximale aussi bien à l'importation qu'à l'exportation. Nous sommes décidés à investir, aussi bien dans le port d'Abidjan (qui d'ailleurs, sur son terminal à *conteneurs*, s'équipe en portiques de haute productivité) que dans le secteur des moyens de transport proprement dits.

» Les armateurs européens, nos partenaires, se sont lancés dans une politique très hardie de modernisation avec des navires de 1 300 à 1 400 boîtes. Si les pays africains refusent de suivre ce courant de progrès, alors que le code de conduite des conférences vient d'entrer en vigueur, nous serons marginalisés, *puisque* nos partenaires seront plus productifs, plus performants, plus fiables. Ils seront donc à même de transporter nos propres produits avec une compétitivité meilleure.

— Allez-vous lancer des appels d'offres pour faire construire des bateaux ?

— En 1984, nous allons établir le programme de modernisation de la flotte et prendre des mesures concrètes. Nous avons encore besoin d'affiner nos études, car nous avons le sentiment qu'il existe une certaine surcapacité de transport sur les lignes, due aux « surinvestissements » réalisés par nos partenaires.

— Vous parliez du code de conduite, c'est-à-dire de la répartition des cargaisons selon la clé 40 % pour le pavillon du pays exportateur, 40 % pour l'importateur, et 20 % pour les transporteurs des pays tiers. Est-ce que ce partage vous donne satisfaction, à l'expérience ?

— Oui, entièrement. Notre pays a été un peu à la pointe de la croisade qu'ont menée les pays en voie de développement pour changer la physionomie des transports internationaux. Nous avons signé, dans ce cadre, un accord bilatéral avec la France en octobre 1976, qui nous a permis, avant l'application générale du code de conduite, de le mettre en vigueur sur une petite échelle. Cela a été très probant et bénéfique aux armements français et ivoiriens. Alors, on a étendu l'expérience à nos autres partenaires européens. Ce qui a facilité l'entrée en vigueur du code sur le plan eurafricain et mondial par la suite.

— Mais la France n'a toujours pas ratifié le code. En éprouvez-vous de l'amertume ?

— Ce qui compte, c'est l'attitude fondamentale de la France vis-à-vis du code, et nous savons qu'elle est positive. C'est d'ailleurs la France qui a encouragé ses partenaires européens à s'engager à ratifier le code en 1979.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 9.)

La conteneurisation face à la crise mondiale

PREMIER constat : l'année 1983 a largement confirmé la persistance de la crise qui sévit dans le secteur des transports maritimes. Deuxième constatation : s'agissant d'échanges intercontinentaux, le marché de la conteneurisation est largement dominé par les acheminements maritimes. Doit-on en déduire que l'environnement mondial est aussi sombre pour le conteneur que pour les autres secteurs du « shipping » ? La réponse mérite d'être sérieusement nuancée.

Il est regrettable que le vocabulaire usuel conduise si souvent à évoquer *le transport maritime* au lieu *des transports maritimes.* En effet, il ne s'agit pas d'une entité monolithique mais bien d'un ensemble multipolaire. Même si les interdépendances ne doivent pas être ignorées, les spécificités de chacun des pôles sont autrement plus importantes. Il existe au minimum trois marchés : les produits pétroliers, les marchandises sèches en vrac, les marchandises dites « générales » ou diverses. Ne s'en tenir qu'à l'évolution de l'ensemble masque des distorsions à ce point importantes qu'elles enlèvent aux conclusions toute valeur pratique.

La plus récente contraction des échanges internationaux traduit bien le recul de la production industrielle enregistré depuis le milieu de 1981. Selon les sources, le volume du commerce international est en baisse de 2 à 5 %. Pour les seuls échanges maritimes, la tendance défavorable est amplifiée puisque le recul a été de 7,5 % en 1982. Ce qui porte la contraction totale à 17 % en trois ans. Pour illustrer les distorsions que masque cette approche globale, il suffit de noter, par exemple, que les transports maritimes de pétrole ont baissé dans le même temps de près de 30 %. Quant aux échanges de marchandises dites générales ou diverses, c'est-à-dire les produits manufacturés, leur accroissement était régulièrement de l'ordre de 5 % par an jusqu'en 1980, et ils avaient encore progressé de 2,2 % en 1981. Amorcé en 1982 avec — 2,9 %, le repli s'est confirmé en 1983. Comme le transport par conteneurs concerne essentiellement les produits manufacturés, c'est bien l'évolution des échanges de ces derniers qu'il faut analyser ici.

En 1982, les échanges maritimes internationaux ont porté sur environ 3 milliards de tonnes. Pour fixer les idées, rappelons que le pétrole représente plus du tiers du tonnage total tandis que les secteurs du vrac sec et des marchandises diverses représentent chacun un petit tiers.

Même en trafic maritime international, toutes les marchandises diverses ne sont pas encore conteneurisées. Il s'en faut même de beaucoup. Actuellement, les volumes transportés en conteneurs sont vraisemblablement encore un peu inférieurs à 600 millions de tonnes par an. Mais le point intéressant à noter est le fait que la conteneurisation progresse toujours malgré la crise. Elle trouve donc son expansion en « mordant » sur le marché des autres techniques.

Pour apprécier l'évolution mondiale de la conteneurisation, on raisonne en *Twenty Equivalent Units* (T.E.U.). Ce qui peut se traduire par conteneur équivalent vingt pieds (E.V.P.). Cette approche consiste à prendre le conteneur de 20 pieds de long comme unité ; les conteneurs de 40 pieds comptant alors pour deux. Si l'on veut ensuite obtenir une traduction en tonnage, on considère que chaque E.V.P. transporte en moyenne 12 tonnes de marchandises. Cette convention nous semble avantager la conteneurisation. Si un conteneur de 20 pieds peut effectivement être considéré comme transportant en moyenne 12 tonnes de marchandises, les conteneurs de 40 pieds chargés à 24 tonnes sont plus rares. Considérer un 40 pieds comme correspondant à deux 20 pieds chargés à 12 tonnes ne peut donc que créer des distorsions d'autant plus importantes que le nombre des 40 pieds augmente.

En 1975, le trafic mondial de conteneurs était évalué à 18 millions de mouvements d'équivalents vingt pieds (E.V.P.). En 1977, il était à 25 millions, puis 33 millions en 1979, 38 millions en 1980 et près de 41 millions en 1981. Ainsi, le trafic mondial conteneurisé a doublé entre 1976 et 1981.

L'évolution plus récente confirme la relative bonne tenue de cette technique. Entre 1981 et 1982, les mouvements mondiaux sont passés de moins de 41 millions à plus de 43 millions ; soit une progression qui dépasse encore les 5 %.

ELIE LE DU.

(Lire la suite page 9.)

Les transports maritimes

Fruits : le dur métier de négociant exotique

DANS les importations françaises de fruits tropicaux, l'Afrique de l'Ouest tient une place considérable : 97 % des ananas, 70 % des noix de coco, 60 % des mangues, et aussi 26 % des bananes. La Côte-d'Ivoire joue un rôle important dans ces marchés : ses exportations vers la France atteignent la valeur de 400 millions de francs sur un total de 2 milliards environ (dont 1,4 milliard pour la banane). Mais on assiste à la montée en puissance d'autres fruits exotiques, non comptabilisés dans ces chiffres, qui pourraient avoir demain le succès qu'ont connu l'avocat, importé surtout d'Israël, ou aujourd'hui la mangue, importée de Haute-Volta et du Mali principalement ; ce sont, selon certains professionnels, le kiwi (794 tonnes importées en 1982, en totalité de Nouvelle-Zélande, mais aussi plus de 2 000 tonnes produites en France, qui réexporte) ; la papaye ou encore le citron lime (encore appelé injustement citron vert), qui a l'ambition d'atteindre 10 % du marché du citron. Or ces produits exotiques de demain ne sont pas des spécialités africaines ; la concurrence sera rude avec les pays d'Amérique du Sud, des Antilles, ou encore les contrées tempérées comme la Nouvelle-Zélande précisément.

L'histoire du kiwi est exemplaire : fruit réinventé par les Néo-Zélandais, originaire, pense-t-on, de Chine, il serait resté marginal si, dans les années 70, ses créateurs n'avaient décidé de divulguer et leurs variétés et leurs techniques de production dans le monde entier. Résultat : un marché est né, et les exportations néo-zélandaises ne s'en portent que mieux, compte tenu de l'avance dont dispose ce pays. Aujourd'hui, un peu comme un gadget, la Nouvelle-Zélande propose le babaco, un fruit de la famille de la papaye. Proposition prématurée, selon les professionnels, car le marché n'existe même pas en Nouvelle-Zélande. Cependant, l'exemple du kiwi conduit à considérer les gadgets avec circonspection. Si les fruits tropicaux traditionnels sont, à l'exception de l'avocat, une spécialité africaine, les liens avec le négoce français ne vont pas de soi. Pour saisir ces marchés nouveaux, il fallait des importateurs actifs, et financièrement solides. Et pendant longtemps, les places néerlandaises furent les initiatrices du marché. Deux facteurs ont permis au négoce français d'y reprendre sa part. La restructuration qu'il a connue, après le transfert des Halles, dans les années 70, et surtout le fait que le transport des fruits exotiques frais s'effectue par avion ; de même que l'Afrique de l'Est a des liaisons privilégiées avec Londres, celle de l'Ouest est historiquement reliée à Paris. Demain, mais c'est déjà aujourd'hui, quand les techniques de conservation des produits frais auront été mieux maîtrisées, le transport se fera de plus en plus par cargo.

Un marché instable

Aujourd'hui, une vingtaine de maisons sont spécialisées à Paris (Rungis, en fait) dans l'importation des fruits exotiques. Les plus importantes, qui représentent environ les quatre cinquièmes du marché, sont : Azoulay, Lacour, Interbana, Malet, Pomona-Import et la S.I.I.M. Plusieurs de ces maisons sont aussi spécialisées dans le négoce beaucoup plus ancien de la banane, qui présente des caractéristiques originales.

La France a importé 467000 tonnes de bananes, dont 60 % de ses départements de Martinique et de Guadeloupe, 16,4 % de Côte-d'Ivoire et 10 % du Cameroun. L'organisation interprofessionnelle du marché garantit des débouchés à ces quatre zones de production, les importations d'autres origines, décidées par l'interprofession, servant de régulateur en fonction de l'offre des « quatre » et de la demande nationale. Parallèlement, on a assisté à une concentration des mûrisseries, qui sont les grossistes de la profession : mille deux cent dix-sept en 1960, quatre cent quatorze en 1972, deux cent cinquante aujourd'hui. Les importateurs, eux, sont une petite vingtaine, dont neuf réalisent 80 % des importations. A cette concentration est liée une réorientation du trafic portuaire, au profit du Havre, qui a misé sur les gros navires, la conteneurisation, et ce au détriment de Rouen et de Dieppe, notamment.

Si l'on excepte ce marché de la banane, très organisé, le négoce des fruits exotiques est un métier neuf, lourd d'incertitudes. A l'instabilité du marché inhérente aux produits frais, s'ajoutent les difficultés d'une forte concurrence dans un volume encore étroit de marchandises à écouler. Ajoutons-y les risques quand à l'irrégularité de l'approvisionnement, pour des raisons climatiques ou dues aux aléas des transports : il n'est pas rare, par exemple, que des fruits frais soient débarqués d'un avion au profit de passagers ou d'autres frets (des langoustes, nous a-t-on mentionné). Incertitude encore, conjoncturelle espère-t-on : le cours du dollar. La législation sur les changes interdit aux opérateurs de s'arbitrer à terme en dollars. Cela conduit à spéculer contre le franc en anticipant les hausses, ou encore à prendre des bouillons. « *J'ai conclu un marché en me référant à un dollar à 8,35 F*, raconte un négociant. *Il est passé à 8,45 F le jour même.* » Dur, dur, le métier de négociant exotique...

J. G

Café : petits français et gros européens

LA France a importé, en 1982, 314 890 tonnes de café vert, pour une valeur de 5,8 milliards de francs. La moitié de ce tonnage provenait de pays d'Afrique francophone, avec, en tête, la Côte-d'Ivoire, qui pourvoit au quart de nos importations, ce qui représente une progression de quelques points en quelques années ; progression moins rapide, cependant, que celle des cafés du Brésil : 13 % en 1979, 19 % en 1982.

Les liens historiques et économiques de la France avec l'Afrique expliquent que les importations de robusta continuent de représenter, bon an mal an, 60 % du total. Plus amer que l'arabica d'Amérique du Sud, le robusta est aujourd'hui importé d'abord parce qu'il est produit chez nos fournisseurs traditionnels et parce qu'il correspond à ce qu'on pourrait appeler une demande induite, le goût des Français ayant été forgé par cette tradition. Sur une longue période, toutefois, la part du robusta diminue. Les chercheurs de l'Institut du café travaillent aujourd'hui à promouvoir un hybride de robusta et d'arabica, (l'« *arabusta* »), expérimenté surtout en Côte-d'Ivoire et au Togo.

Une lutte féroce

Ces liens économiques étaient tissés surtout avec les ports, et, pendant longtemps, Le Havre fut la patrie du café. La porte océane reçoit toujours une large part des importations (60 %), mais ses négociants tout-puissants d'autrefois ont peu à peu disparu. Il reste moins de cinq importateurs authentiques, entourés de quelques dizaines d'agents spécialisés qui achètent à la commande. Marseille, Bordeaux, Dunkerque et Sète se partagent le reste des importations. Et Rouen ? Rien ou presque. Dans sa vieille rivalité avec Le Havre, Rouen lui a laissé le quasi-monopole du café. Sète est un nouveau venu dans ce trafic. Parce que c'est le port de Jacques Vabre, petite maison proche de Montpellier il y a une quinzaine d'années, aujourd'hui premier importateur français de café. Si les négociants ont perdu la vedette, c'est parce que se sont constitués des groupes puissants qui achètent soit sur d'autres places — Hambourg et Rotterdam, — soit en direct auprès des producteurs. C'est le cas de SOPAD-Nestlé, très lié à la Côte-d'Ivoire. C'est aussi le cas du groupe suisse Interfood-Jacob's, qui contrôle en France Jacques Vabre depuis 1977 et, depuis 1982, le café Grand-Mère. Jacob's achète depuis Zurich pour toutes ses usines européennes et est en liaison avec l'Institut brésilien du café.

Jusqu'aux années 60, aucune entreprise de torréfaction n'avait la taille industrielle. Aujourd'hui, les quatre premières maisons absorbent 70 % du marché du café vert, alors qu'il existe sept cents torréfacteurs, employant environ cinq mille personnes, pour un chiffre d'affaires de la branche de 9 à 10 milliards de francs. Ce sont les deux filiales de Jacob's avec 40 % du marché ; la SOPAD, spécialisée dans le café soluble (marché stagnant), avec 12 à 13 % ; un américano-néerlandais, Douwe-Egberts (Maison du café), qui fait 10 % environ ; puis le premier français née d'une fusion, Vaudour-Danon (Stentor et Quotidien) avec 5 %. Les concentrations ont été brutales, et ce sont surtout les maisons moyennes qui ont disparu, tandis que les petites entreprises régionales, branchées sur une qualité ou des particularismes locaux de goût, subsistent (dans le Nord, notamment ou en Alsace avec Hag), n'ayant pas à se battre avec les armes imposées par les grands : le marketing, la publicité, le référencement dans les grandes surfaces.

Mais les difficultés s'accumulent. Alors que les cours flambaient en 1976 du fait des gelées brésiliennes, le plan de refroidissement de l'économie imposé par M. Barre entraînait en France un blocage des prix. L'accord international sur le café de 1976, l'un des rares arrangements internationaux qui fonctionnent, a permis de stabiliser le prix des approvisionnements, qui augmentent toutefois, la hausse du dollar se répercutant sur les cours mondiaux, même en zone franc. Le marché, lui, est stagnant : + 1 % par an et stabilité en 1983. Dans ces conditions, même si les concentrations ne s'imposent plus pour atteindre une dimension industrielle, ce sont les résultats des entreprises, toutes en déficit en 1982 et dans leur majorité en 1983, qui risquent de conduire à un changement de structure de la branche. Et ce d'autant que — Jacques Vabre et Grand-Mère faisant la loi, parce qu'ils peuvent jouer sur la quantité, — la lutte derrière eux est féroce et les marges très serrées. General Foods, depuis les Etats-Unis, vient de décider de jeter l'éponge : Legal disparaît du circuit alimentaire grand public. L'activité de distribution du café soluble du même groupe, marque Maxwell, est, elle, conservée. C'est dire combien le marché est peu porteur.

Un monopole

La faute à qui ? A la campagne contre la caféine un peu, qui, après quelques années, atteint la France, mais n'intéresse qu'une clientèle âgée. A la crise du pouvoir d'achat beaucoup, le café étant un produit de première nécessité, sans... nécessité réelle. Résultat : les maisons importantes seront contraintes, à terme, d'abord de diversifier leurs activités. Elles y parviennent, dans le tabac et l'alcool en Allemagne fédérale, mais cherchent encore leur créneau en France. Elles seront sans doute contraintes, ensuite, de s'entendre pour résister au monopole Vabre-Grand-Mère qui les inquiète autant qu'il irrite les pouvoirs publics, soucieux de favoriser des regroupements concurrents « à la française » (du type Vaudour-Danon). Quant aux diversifications internes, à savoir le café moulu, qui représente aujourd'hui plus de la moitié du marché, ou les mélanges café-chicorée qui progressent également, ce ne sont pas des éléments de concurrence dans la mesure où tous les groupes jouent les mêmes cartes. Au total, les marges de manœuvre des firmes paraissent faibles, situation apparemment paradoxale quand on sait qu'il existe encore plusieurs centaines de marques de café différentes.

JACQUES GRALL.

(Publicité)

PALMINDUSTRIE

ou

l'AGRICULTURE et L'INDUSTRIE au service du DÉVELOPPEMENT

PALMINDUSTRIE est chargée de :

- gérer les plantations industrielles de palmiers et du plan cocotier ;
- encadrer les plantations villageoises réalisées dans le même cadre ;
- collecter les produits provenant de ces diverses plantations et les transformer en huile de palme, huile de palmistes, huile de coprah, tourteaux de palmistes et tourteaux de coprah ;
- commercialiser les productions sur le plan national et international ;
- mener une opération « élevage sous palmeraie et cocoteraie » dans le cadre d'une politique d'association agriculture-élevage.

A ce titre, PALMINDUSTRIE gère actuellement 70 500 hectares de plantations industrielles de palmiers à huile et de cocotiers et encadre 48 100 hectares de plantations villageoises — soit au total 118 600 hectares de palmeraies et cocoteraies sélectionnées, — 7000 têtes de bovins, 12 huileries de palme, 1 huilerie de graines et 2 stations portuaires de stockage.

Au plan de la gestion, des partenaires y sont associés. Ils assument les responsabilités suivantes :

- Directeur général adjoint.
- Directeur de le production.
- Directeur financier.
- Directeur de l'huilerie de graines.
- Directeur commercial.

Au plan social, PALMINDUSTRIE a construit 55 villages entièrement équipés (écoles, dispensaires, maternités) pour son personnel, essure 33 600 emplois à ses agents et aux planteurs villageois et familles associés et constitue le moteur du désenclavement des régions de l'est (Ehania) et du sud-ouest (Tabou, Bas-Cavally).

Les investissements réalisés se chiffrent à 98 milliards de F C.F.A. La production annuelle de cet ensemble atteindra au stade final : 200 000 tonnes d'huile de palme, 23 000 d'huile de palmistes, 37 000 tonnes d'huile de coprah.

Siège social : ABIDJAN
01 Boîte postale V239
Tél. 36.93.88
Télex 43100 Techno
Télex 43304 Palmc CI

Bois tropicaux : un marché de 60 milliards de francs

PARCE qu'il est lié à la construction, le commerce des bois tropicaux voit son volume se réduire depuis 1979. Ses utilisations en France sont, en effet, le contre-plaqué (38 %), la menuiserie industrielle (22 %), la menuiserie du bâtiment en général (21 %), l'ameublement et les constructions navales (19 %). La petite centaine d'importateurs français a fait entrer, en 1982, 1 706 000 mètres cubes de bois tropicaux, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs environ, à comparer à la valeur du commerce international : 60 milliards de francs (1). Ces importations étaient en recul de 6 % sur 1981. Plus de 78 % des importations viennent d'Afrique, dont 34 % de Côte-d'Ivoire, 28 % du Gabon et 7,5 % du Cameroun. Mais, alors que les grumes représentent 70 % des importations et les bois sciés 30 %, ces derniers viennent surtout d'Asie (70 % des sciages importés), tandis que les grumes viennent à 95 % d'Afrique. Cela veut dire que la valeur ajoutée apportée par le sciage reste chez les fournisseurs philippins ou malais et qu'elle vient en France pour les bois africains.

Cela tient à ce que les forêts d'Asie sont plus homogènes et que les pays exportateurs y sont déjà plus industrialisés du fait d'une demande intérieure assez forte. Et aussi parce que, bien que le commerce mondial des bois tropicaux soit encore bien jeune — il n'a que quarante ans, — il se trouve en Afrique à un virage : en Côte-d'Ivoire, où fut prise l'initiative de ce commerce, une grande partie de la forêt tropicale est exploitée, du moins dans les essences traditionnelles, car on commence à s'intéresser à des essences nouvelles (nouvelles pour le négoce) grâce aux efforts de la recherche agronomique et technologique. Au Congo, au Cameroun, en Centrafrique, la cuvette du bassin congolais dispose de grandes réserves, mais le manque d'infrastructure nuit à leur exploitation. Ainsi, en Centrafrique, ne peut-on sortir les bois que trois mois sur douze. Et la liaison ferroviaire Congo-Océan manque encore. Les entreprises constatent aujourd'hui qu'elles ont le tort d'investir sur place avant que ne soient créées les infrastructures nécessaires. Les importateurs encore n'ont pas l'assurance de livraisons régulières et homogènes. Parce que, si le potentiel forestier est connu, la capacité des scieurs, elle, ne l'est pas. Ils sont coincés entre le niveau de prix demandé par le négoce et les coûts en hausse pour trois raisons : l'augmentation des droits de sortie fixés par les Etats, l'effet dollar sur les prix du matériel forestier essentiellement américain, la relative et bien nécessaire hausse des salaires.

Autres problèmes rencontrés par les importateurs : la tentation toujours présente des autorités françaises de leur faire payer une taxe pour le Fonds forestier national, identique à celle que supportent les produits métropolitains, et enfin le coût du fret maritime qui atteint 30 à 40 % du prix du bois rendu en France, soit environ 350 F le mètre cube pour un voyage de dix jours. Or, de l'Afrique à l'Asie, il en coûte 200 F par mètre cube pour un voyage de trente-huit jours. De fait, un commerce sur cet axe commence à se développer, et le risque est grand que le bois tropical africain ne vienne plus sur l'Europe.

Deux raisons, semble-t-il, à cette distorsion des tarifs : d'une part, les Etats africains sont tentés de retrouver avec le fret le gain qu'ils n'ont plus avec le bois ; d'autre part, le trafic maritime entre l'Afrique et l'Europe est régi par un accord (une conférence) qui garantit les tarifs et ne permet donc pas à la concurrence de jouer. Cet inconvénient est compensé, il est vrai, par des avantages (régularité, sécurité). Mais les importateurs souhaitent que soient trouvées des méthodes de transport meilleur marché.

A noter, enfin, qu'une petite dizaine d'entre eux en France sont devenus des négociants internationaux en bois tropicaux et participent au mouvement récent Afrique-Asie. Ce trafic international représente environ un million de mètres cubes, soit un chiffre d'affaires d'un milliard de francs. Ces négociants essaient également de développer les exportations de bois français : ainsi, un premier chargement de 22 000 mètres cubes de pin des Landes devait être prochainement embarqué à Bordeaux à destination de Shanghai... à condition de trouver un bateau à bon prix !

J. G.

(1) Ce commerce porte sur 40 à 50 millions de mètres cubes par an. Sa valeur représente deux fois celle du caoutchouc naturel, ou encore du cacao.

Le gisement du thon

ABIDJAN est une plaque tournante essentielle pour la pêche, la transformation et l'expédition du thon tropical — un secteur où les armements français à la pêche tiennent un des premiers rangs mondiaux, —, ce thon que l'on trouve au naturel, à l'huile, en plats cuisinés ou en miettes.

On le pêche dans le golfe de Guinée, entre Dakar et l'Angola, dans l'Atlantique du Centre-Est et, depuis quelques années, dans l'océan Indien. Les flottilles espagnoles, japonaises, américaines, soviétiques, franco-ivoiriennes côtoient dans ces eaux les thoniers senneurs congélateurs (1) français. Vingt-six thoniers français de 54 à 70 mètres étaient en exploitation au 1er janvier, dont vingt-trois immatriculés à Concarneau, deux à Audierne, un à Douarnenez. Plus de cinq cents marins français, presque tous originaires de la région de Concarneau, pratiquent cette pêche. Les « marées » durent quarante-cinq jours.

Plusieurs entreprises françaises exploitent des thoniers ou des cargos frigorifiques (qui transportent la thon vers la France, l'Italie, le Sénégal, et aussi Porto-Rico pour le marché américain qui donne le « la », en dollar évidemment, en matière commerciale). Des conserveries de grande capacité ont été construites à Abidjan, dans la zone portuaire, par les groupes Saupiquet et Pêche et Froid.

En 1982, quelque 50 300 tonnes de thon tropical congelé ont été produites par les bateaux français (2) et 48 200 tonnes ont été commercialisées par la Société pour la vente de thon congelé (SOVETCO) dans laquelle se sont associés les armateurs pour accroître leur impact sur le marché mondial. La SOVETCO, en outre, a commercialisé 18 000 tonnes produites par les huit thoniers ivoiriens (dont plusieurs sont gérés, dans le cadre de la coopération, par des sociétés françaises).

F. GR.

(1) La senne est un immense filet circulaire qui emprisonne le banc de thons. Les plus grandes mesurent 1 500 mètres de long sur 185 mètres de profondeur, soit plus de 27 hectares de filet. Coût : 2 à 2,5 millions de francs.

(2) Ce qui représente un chiffre d'affaires de 303 millions de francs.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les transports maritimes

Commerce extérieur : équilibre en vue

LES échanges entre la C.E.E. et l'Afrique de l'Ouest n'échappent pas à la contraction du commerce mondial. Les ventes des Dix à leurs partenaires africains ont enregistré un recul de plus de 5 % (en valeur nominale) en 1982 par rapport à l'année précédente : 12,9 milliards d'ECU (1 ECU = 6,87 F) au lieu de 13,6 milliards d'ECU. Pourtant, les débouchés qu'offrent les pays de cette zone ne sont pas négligeables dans une vue prospective des échanges. Ils n'absorbent encore que 2 % des exportations de la Communauté. L'aggravation des difficultés de paiement des nations africaines au cours des dernières années, due au deuxième choc pétrolier, mais aussi à la chute générale des cours des produits de base qui procurent l'essentiel des recettes de ces nations, explique les médiocres résultats des Dix.

De leur côté, les Etats de l'Ouest africain ont amélioré leurs ventes à la C.E.E. Elles se sont accrues de 10 %, passant de 11,1 milliards d'ECU en 1981 à 12,3 milliards en 1982. Cette augmentation a permis aux pays en développement de réduire sensiblement leur déficit commercial avec les Dix. Mais à elles seules, les ventes de pétrole (Nigéria, 6 milliards d'ECU ; Gabon, 500 millions) représentent plus de la moitié du total réalisé par les pays africains. En raison de la baisse des prix mondiaux des produits de base, mais également, dans certains cas, de la concurrence d'autres pays en voie de développement, l'arachide (Sénégal), les bananes et le cacao (Cameroun, Côte-d'Ivoire) ne sont plus une source de devises aussi substantielle pour l'Afrique que par le passé.

La crise de la sidérurgie européenne engendre le même phénomène pour le minerai de fer. Depuis 1978-1979, les exportations du Libéria et de la Mauritanie (7,5 millions de tonnes en 1979 et 6,2 millions de tonnes en 1982) sont en diminution constante. Il en va de même pour l'aluminium en provenance de la Guinée. Pour le caoutchouc du Cameroun, ni en quantités ni en valeur, les ventes de ce pays n'ont progressé en cinq ans.

S'agissant des phosphates, la situation se présente de manière différente pour les deux pays fournisseurs. Le Sénégal, au prix d'une forte augmentation de ses exportations, a réussi à tripler ses recettes (45 millions d'ECU). Le Togo, qui a vu ses ventes chuter de 700 000 tonnes en cinq ans, arrive tout juste à réaliser le score de 1978 (65 millions d'ECU).

MARCEL SCOTTO.

La fierté et la sérénité du port de Rouen

COMME tous les ports français, Rouen subit les effets de la récession mondiale. Pourtant avec le bilan de 1983, peut-on croire que vient de s'achever l'année de la reprise ? Les 20 millions de tonnes de trafic sont à nouveau approchées après deux années successives de recul depuis le record de 1980 (22,1 millions de tonnes).

A Rouen, on établit toujours les comparaisons avec le grand voisin Le Havre, qui a connu des déboires bien plus importants et une réduction de son trafic, passant de 77 à 56 millions de tonnes entre 1980 et 1982.

La progression spectaculaire des exportations de céréales participe au prestige de Rouen. La campagne céréalière 1982-1983 (du 1er août au 31 juillet) a pour la première fois dépassé le cap des 5 millions de tonnes, soit plus du quart du trafic. Les destinations : l'U.R.S.S. (2,1 millions de tonnes), la Chine (0,9 million), la Pologne et l'Italie (chacune 0,5 million). En ce domaine, l'atout prépondérant du port normand, premier port européen exportateur de céréales, est essentiellement d'ordre géographique à cause de la proximité des régions céréalières françaises, mais « *cette place est due*, explique-t-on à la direction, *aux efforts de tous pour s'adapter au développement des exportations et souvent le précéder* ». C'est ainsi que la capacité des silos de chargement est en cours d'augmentation, passant de 280 000 tonnes en 1982 à 420 000 en 1984.

En marge de ces chiffres, on note avec satisfaction le retour de l'Egypte et du Maroc parmi les importateurs de céréales françaises. Les ventes américaines à ces pays, avec des tarifs de dumping, avaient en effet eu des répercussions immédiates et néfastes.

Une demande variable

Significative aussi l'importation de charbon par le port de Rouen. Aux aléas des régions d'approvisionnement (en particulier la Pologne en 1981) s'ajoutent les à-coups de la demande française. Depuis 1975, le trafic varie entre 2,5 millions de tonnes et 4,5 millions. Quant au trafic par conteneurs, il progresse allègrement. Parti de 3 500 en 1972, il atteint 138 000 « boîtes » en 1982. Deux terminaux (Le Grand-Quevilly et Moulineaux) équipés d'engins spécialisés sont disponibles. L'un deux, mis en service depuis quelques mois, attend ses premiers gros clients, signe que toutes les espérances n'ont pas été atteintes.

Ce retard n'affecte pourtant pas trop l'optimisme des responsables du port. Tout juste tonnent-ils contre les « *incohérences* » de la régie Renault qui, dans son usine C.K.D. met en caisses les pièces détachées destinées à l'exportation, et ce à quelques dizaines de mètres du quai en question, mais les expédie par le port du Havre. « *Une double manipulation coûteuse et ridicule* », regrettent les Rouennais.

En revanche, on s'attache à soigner les bonnes relations avec la côte occidentale d'Afrique (C.O.A.). Rouen (540 000 tonnes) mais aussi Le Havre (390 000 tonnes) font d'ailleurs des ports normands le point de transit principal du commerce entre la France et ces pays. Sur les bords de la Seine, on ne cache pas sa fierté de voir chaque jour, en moyenne, plus d'un navire partir pour un port de la C.O.A., dont le tout nouveau *Thérèse-Delmas*, de la société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux, capable d'emporter 1 100 conteneurs. On reste d'ailleurs persuadé que cette cadence pourrait s'élever dans un proche avenir, si les dockers acceptent, comme le font leurs collègues du Havre, de travailler le dimanche pour que les rotations de navires entre la France et l'Afrique ne souffrent d'aucun temps mort.

Corollaire spectaculaire : l'accroissement de la taille des bateaux qui fréquentent le port de Rouen ; 3 500 à 4 000 navires au long cours remontent chaque année les 120 kilomètres qui séparent la mer de la capitale normande. Les navires d'une capacité de plus de 100 000 tonnes de port en lourd, avec des charges de 50 000 tonnes, ne sont plus exception. Les travaux de dragage annoncés par M. Louis Le Pensec, alors ministre de la mer, en octobre 1982 approfondiront le chenal à la cote moins 10 mètres, laissant ainsi une marge importante de manœuvre. « *A ce niveau, nous sommes tranquilles pour dix ans* », dit-on au port de Rouen.

Sur ces trois points - céréales, conteneurs et aménagement des accès - le port de Rouen détient les propres cartes de son avenir. Le quatrième est commun à tous les ports du littoral normand ; leur place dans l'économie nationale. Aujourd'hui parler de concurrence aveugle entre Rouen et Le Havre prête à sourire, car le temps est révolu où les statistiques annuelles du Havre s'envolaient sous la pression du pétrole brut, source non négligeable de revenus pour l'établissement public. En ce début 1984, l'écart entre Rouen et Le Havre a retrouvé ses justes proportions, et l'un comme l'autre se soucient autant de leur avenir financier que de records, afin, comme l'indique M. de Rocheboüet, président du port de « *maintenir un rythme d'autofinancement suffisant, car la tendance de 1982, si elle se poursuivait encore, pourrait conduire à la limitation de nos possibilités d'investissement* ». Le plus simple consisterait évidemment à augmenter les tarifs portuaires « *dans des proportions justes* », indique-t-on au Port autonome, c'est-à-dire au-delà des 5 % autorisés par le gouvernement. M. de Rocheboüet avait clairement précisé sa politique dès le début de 1983 : « *Nous escomptons le retour à Rouen d'environ 1 million de tonnes de marchandises diverses d'ici à la fin du IXe Plan. Ce tonnage représente un accroissement de près de 50 % de notre trafic de marchandises diverses ; la reconquête de ces trafics permettrait localement de résoudre le problème de l'inemploi des dockers, compte tenu du fait que la manutention des marchandises cancernées (sacs, produits forestiers et sidérurgiques) nécessite un fort volant de main-d'œuvre.* »

En attendant le contrat de plan

A l'orée du IXe Plan, la communauté portuaire normande peut envisager l'avenir avec une sérénité retrouvée. A Rouen comme au Havre, d'importants investissements ont été effectués, d'autres sont en cours. Même Dieppe, que l'on disait condamné au début de 1982, a achevé 1983 sous le signe de la reprise, grâce au trafic trans-Manche notamment. On attend avec impatience le « bouclage » définitif du contrat de plan Etat-région avec l'espoir d'une sérieuse amélioration des accès, particulièrement des infrastructures routières en provenance de la Picardie, de la Champagne, des régions du Centre et du Sud-Ouest.

ETIENNE BANZET.

Un entretien avec le ministre ivoirien de la marine

(Suite de la page 7.)

— Vous êtes le porte-parole officiel ou officieux de plusieurs Etats africains pour les questions maritimes. Essayez-vous de convaincre ces Etats de regrouper leurs efforts précisément pour renforcer votre position vis-à-vis de l'Europe ? Ou bien est-ce toujours la balkanisation qui prévaut ?

— Voilà un sujet difficile, mais essentiel. Nous nous efforçons ici d'inviter et d'amener nos partenaires à une plus grande harmonisation de nos efforts : gestion des lignes et des droits du trafic, investissements. Mais, soyons francs, ces efforts n'ont jamais débouché sur des résultats concrets. M. Houphouët-Boigny l'a déploré. Et pourtant, ce que nous réalisons chaque année en matière de négociations tarifaires au sein du comité régional (présidé par la Côte-d'Ivoire) qui détermine le niveau des frets maritimes pour les vingt-cinq pays subsahariens est éloquent de ce que nous pourrions obtenir si les flottes ivoirienne, camerounaise, sénégalaise, nigériane — sans pour autant fusionner en une flotte multinationale — harmonisaient leurs rotations et les investissements. C'est ce que font les Européens, le « club des cinq », avec des agences communes dans tous les ports africains : coûts bas, productivité meilleure — voilà les bénéfices qu'on peut en attendre. L'Afrique devra nécessairement relever le défi, sinon nous serons marginalisés sur le plan technique.

» Or, ces grands navires modernes de demain, nous ne pourrons pas les exploiter sur des bases nationales. Ils ont besoin de faire escale au moins dans deux ou trois grands ports pour être rentables.

— Quel est le contenu de votre projet d'Académie régionale de la mer ?

— C'est un projet qui me tient à cœur. On peut tout faire si on a des hommes qualifiés dans l'ensemble des branches de l'activité maritime, internationale et nationale. Le projet avance, lentement mais sûrement. Toutes les conventions ont été déjà signées. Nous avons même réalisé une première tranche d'investissements de cette académie, à l'ouest d'Abidjan. Le projet concerne les quinze pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre, de la Mauritanie au Zaïre.

» Cette académie est conçue pour recevoir cinq cents élèves, et elle est destinée à former et à perfectionner l'ensemble des personnels maritimes, non seulement les navigants mais les cadres commerciaux et techniques, à terre, dans les agences.

— Quand ouvriront ses portes ?

— Nous sommes dans une phase cruciale pour la deuxième tranche d'investissements, la plus importante. Nous sommes en négociation avec la Banque africaine de développement. Si ces pourparlers aboutissent et si le gouvernement ivoirien confirme son accord, l'académie pourra ouvrir en 1986. Le corps enseignant déjà constitué est essentiellement français. Puis, nous comptons former du personnel africain.

— Les difficultés économiques actuelles de la Côte-d'Ivoire ne risquent-elles pas de contrarier vos projets et vos ambitions ?

— Certes, en 1984, nous mettrons en œuvre une politique de rigueur budgétaire et financière. Mais cela ne veut nullement dire que les projets vitaux et productifs pour le pays seront relégués aux calendes grecques. Nous étudions avec la Banque mondiale l'extension du port d'Abidjan. De même, les investissements en bateaux modernes sont absolument essentiels. Nous sommes obligés de faire le bond technologique.

— Le port d'Abidjan est-il rentable ?

— La situation financière du port d'Abidjan constitue pour nous un objet de très grande satisfaction. En dépit de la baisse du trafic et des recettes, nous continuons à être bénéficiaires et compétitifs. Le port n'a pas reçu 5 francs de subventions de l'Etat ivoirien depuis 1975. L'intégralité des investissements a été réalisée sur les fonds propres du port. Le port de San-Pedro, à l'ouest, se maintient mais éprouve toutefois de grandes difficultés, car ce port est tributaire du bois à 80 %. Or, l'Etat a décidé de ralentir les exportations de bois et même de les supprimer à terme, dès lors que nous serions exportateurs nets en produits pétroliers. Il faut faire preuve d'imagination pour trouver une vocation nouvelle pour ce port, qui sert d'ailleurs de débouché pour d'autres pays, comme le Mali ou la Guinée. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Publicité)

La SITRAM met à votre disposition ses cargos et navires spécialisés exploités sur :
- une ligne régulière entre les ports du range CAMEROUN-SÉNÉGAL, via ABIDJAN et SAN PEDRO et ceux du range BORDEAUX-HAMBOURG et GRANDE-BRETAGNE.
- un service régulier entre les ports de la COTE D'AFRIQUE DE L'OUEST et la COTE EST DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.
- une ligne fruitière vers les ports de la MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE et la GRANDE-BRETAGNE/Nord continent.
- des services réguliers pour les transports de vracs.

SITRAM
SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRANSPORT MARITIME
01 B.P. 1546 ABIDJAN 01
TELEX 42254 SITRAMS — TELEPHONE 36.92.00/35.03.12

SIETRANS
INGÉNIEUR CONSEIL, CONTROLEUR DE L'EXÉCUTION ET DES PRIX EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE INTERNATIONALE
« VÉRITABLE CONCEPTEUR POUR LES TRANSPORTS DE « BOUT EN BOUT », LA SIETRANS CONSTITUE UN ATOUT MAJEUR POUR SA CLIENTÈLE IVOIRIENNE »
La SIETRANS s'est vu confier par le décret N° 78-233 du 20 mars 1978, la responsabilité de l'organisation du transport et du transit de « bout en bout », afin de permettre à la Côte d'Ivoire, singulièrement aux entreprises nationales, de concevoir et de mettre en œuvre une véritable politique logistique, couvrant l'intégralité de la chaîne du transport international dans laquelle, il est vrai, la composante maritime prédomine.
SIETRANS
01 - B.P. 2936 ABIDJAN 01
Télex : 3539 SIETRANS
Tél. : 33.14.61/22.78.78

S.I.S.A.
SITRAM INTERNATIONAL SHIPPING AGENCIES
Société Internationale de Consignation maritime
Représente les Armements
La SISSIA est l'instrument privilégié permettant d'instaurer les conditions d'une adéquation réelle de la desserte en termes de capacités, d'espaces et de fréquences, aux besoins réels de notre économie, ce, dans la concertation franche entre tous les partenaires en présence et dans le respect des intérêts mutuels.
LAMINE FADIKA, Ministre de la Marine

SIVOM
STEVEDORING
MANUTENTIONS MARITIMES
TRANSIT ET PARC A BOIS A SAN-PEDRO
SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'OPÉRATIONS MARITIMES
Société Anonyme au Capital de 1 200 000 000 Frs CFA - Registre du Commerce 10268
01 B.P. 1569 Abidjan 01 — Tél. : 36-93-77 — Télex 43447

La conteneurisation face à la crise mondiale

(Suite de la page 7.)

Après l'impact de la conteneurisation sur les échanges maritimes internationaux, il faut analyser l'évolution de ce mode de transport du point de vue de l'évolution des flux et de celle des flottes. Entre 1975 et 1981, le total des mouvements mondiaux d'E.V.P. est donc passé d'un peu plus de 18 millions à près de 41 millions. Mais la progression des flux n'a pas été la même pour tous les secteurs.

Passant de 15,7 millions mouvements d'E.V.P. en 1975 à 29,4 en 1981, les pays développés restent dominant tout en voyant leur part relative diminuer sérieusement puisqu'elle descend de plus de 86 % à moins de 72 %.

De 1,7 million d'E.V.P. en 1975, les pays non industrialisés d'Extrême-Orient se retrouvent avec 5,4 millions d'E.V.P. en 1981 ; soit une progression de 9,6 % à plus de 13 %.

De 0,6 million d'E.V.P. en 1975, les pays en voie de développement (P.V.D.) passent à 4,2 en 1981 ; leur part représente désormais plus de 10 % du total mondial au lieu de 3,5 % en 1975.

La progression du secteur du golfe Persique et de la mer Rouge reste la plus spectaculaire. Passant de 0,08 million d'E.V.P. en 1975 à 1,9 en 1981, elle représente près de 5 % du total contre 0,45 % en 1975.

S'agissant de la flotte mondiale des navires porte-conteneurs, on retiendra qu'elle se compose actuellement de 648 bateaux porte-conteneurs intégraux et de 235 cargos transportant à la fois des conteneurs et des marchandises non conteneurisées. Le total représente une capacité de près de 990 000 E.V.P. ; soit une progression de 8,5 % par rapport à la situation du milieu de 1982.

Le carnet de commandes mondial permet de prévoir que la progression de cette flotte se poursuivra. Il porte actuellement sur un total de 268 porte-conteneurs représentant 4,3 millions de tonnes de port en lourd (tpl) contre 233 navires représentant 3,7 millions de tpl il y a un an et demi. Ce qui, là encore, tranche évidemment avec la tendance globale, qui est à la contraction.

L'analyse du tableau mondial des navires porte-conteneurs en construction ou en commande au 1er juillet 1982 et au 1er juillet 1983 permet aussi d'avoir une idée des pays qui misent sur cette technique. L'U.R.S.S. est passée de 27 à 28 unités en construction ou en commande, Taiwan de 19 à 21, la R.F.A. de 18 à 21, la Pologne de 14 à 18, les États-Unis de 11 à 17, Panama de 8 à 12, les Pays-Bas de 6 à 7, la France de 5 à 8, la Norvège de 5 à 7, Singapour de 2 à 11, etc. Ajoutons que le Koweït a, actuellement, 5 porte-conteneurs en construction ou en commande et le Danemark 16.

Certaines des commandes énumérées ci-dessus (Etats-Unis et Taiwan) reflètent un phénomène dont l'impact est encore difficile à apprécier pour l'avenir. Il s'agit des initiatives de services conteneurisées « *round the world* » lancée par l'armement United States Lines (U.S.L.) ainsi que par Evergreen.

Un double phénomène de surcapacité

Tout ce qui précède pourrait conduire à conclure, un peu hâtivement, que la crise épargne le monde de la conteneurisation. En réalité, on constate un double phénomène de surcapacité qui porte sur le nombre de conteneurs comme sur celui des navires qui les acheminent.

Actuellement, le parc mondial des conteneurs s'élève à environ 4 millions d'E.V.P. Par rapport à la demande, la surcapacité est d'environ 25 %. On compte donc près d'un million de conteneurs non utilisés. Cette situation frappe surtout les sociétés de location.

La surcapacité de la flotte mondiale de navires porte-conteneurs, bien qu'inférieure à celle des vraquiers, qui transportent céréales ou minerais, et a *fortiori* des pétroliers, pèse à la baisse sur les taux de fret. Le point chaud par excellence est l'Atlantique nord, où tous les grands armateurs perdent de l'argent. La surcapacité se traduit également par d'énormes difficultés pour ceux qui cherchent à placer leurs porte-conteneurs sur le marché de l'affrètement. Spécialiste de la location de navires porte-conteneurs, le groupe Sea-Containers vient d'en mettre plus de vingt en vente. Enfin, la part croissante que les outsiders, c'est-à-dire les armements qui ne respectent pas les règles des conférences maritimes, prennent dans le trafic par conteneurs n'est pas le moindre des phénomènes de déstabilisation du marché.

ELIE LE DU.

Étranger

ESPAGNE

Le paysan moscoutaire du P.C.E.

Comment peut-on, dans l'Espagne d'aujourd'hui, fonder un parti communiste résolument moscoutaire ? Et prendre la tête d'un schisme au sein d'un P.C.E. qui n'atteint pas même 4 % des voix ? Il y faut une immense conviction, un communisme « pur et dur » forgé par les dures années de la jeunesse, quand l'espoir ne venait que de l'Est.

De notre correspondant

Madrid. — Ce n'était certainement pas de lui que M. Santiago Carrillo attendait ce coup de Jarnac. N'apparaissait-il pas, depuis des décennies, comme le dirigeant fidèle entre tous, parfois en désaccord avec ses pairs certes, mais que le déclin du parti obligeait à avaler les couleuvres les plus déplaisantes ? Et pourtant, il a bien fallu se rendre à l'évidence : c'est lui qui vient d'ébranler à nouveau le parti communiste espagnol (P.C.E.), à peine remis d'un congrès agité qui a vu les partisans du secrétaire général, M. Gerardo Iglesias, et ceux de son prédécesseur, M. Santiago Carrillo, se dire leurs quatre vérités. Mettant ses menaces à exécution, M. Ignacio Gallego a claqué la porte et fondé, avec plusieurs milliers de compagnons, comme lui allergiques à l'eurocommunisme, un nouveau parti, plus proche des thèses soviétiques, qui tient son congrès constitutif à Madrid du 13 au 15 janvier.

A près de soixante-dix ans, ce « dirigeant historique » du P.C.E., compagnon de M. Carrillo depuis l'époque de la guerre civile, s'est donc résigné à un schisme, pour la première fois de son existence. Dans la lettre qu'il a envoyée au comité central du P.C.E. pour justifier sa décision, M. Gallego n'y est pas allé par quatre chemins. « *Qu'avons-nous retiré, nous les communistes espagnols, de notre abandon spectaculaire du léninisme ?* s'interroge-t-il. *A quoi ont servi les invectives répétées contre les pays socialistes ? Quel est le résultat de notre politique de pactes sociaux, sinon d'affaiblir notre influence dans les milieux syndicaux ? Qu'avons-nous gagné à renoncer à notre propre identité ?* » « *L'eurocommunisme a échoué* », conclut M. Gallego, en invoquant les piètres résultats du P.C.E. Aussi a-t-il décidé, lui qui fut longtemps le dirigeant paysan le plus prestigieux de son parti, de reprendre son bâton de pèlerin pour aller prêcher la mobilisation sociale que les « jeunots » aujourd'hui à la tête du P.C.E. ont, à ses yeux, négligée. Un parti communiste radical ne court-il pas toutefois le risque du « retour au ghetto » ? « *Le P.C.E. a obtenu à peine 3,8 % des voix aux dernières élections*, rétorque-t-il. *Peut-on imaginer ghetto plus exigu ?* »

Les certitudes de sa jeunesse

Avec sa tignasse abondante, ses traits raidis, sa voix posée, son embonpoint, M. Ignacio Gallego ressemble au premier abord à un universitaire dissertant doctement sur l'actualité du marxisme en Europe occidentale. On en viendrait presque à oublier le chef paysan au verbe facile qui parcourait les campagnes andalouses, l'autodidacte qui ne connut pas l'école avant dix-sept ans, l'orateur enflammé des meetings, qui réussit aujourd'hui encore à faire vibrer son auditoire comme au temps de sa jeunesse.

Sa jeunesse : c'est à elle que M. Ignacio Gallego semble aujourd'hui revenir en cédant aux chants de sirène du communisme « pur et dur ». Avec une biographie comme la sienne, qui eût fait les délices de Charles Dickens, un tel retour aux sources n'était-il pas prévisible ? Lorsqu'on n'a connu, pendant la majeure partie de son existence, que la misère, la lutte pour la terre, la guerre civile et l'exil, il est des traditions politiques auxquelles on a besoin de se rattacher et des rénovations que l'on considère comme des abandons, voire des trahisons.

Né en 1914 dans la sierra de Segura, en Andalousie orientale, M. Ignacio Gallego, dont les parents fabriquaient des espadrilles, se retrouve orphelin de père à cinq ans. Pour survivre, il se fait porcher, puis berger. Durant dix ans, il vagabondera par monts et par vaux dans les campagnes andalouses derrière ses bêtes. Sa seule distraction : une flûte, qui l'accompagne dans ses pérégrinations et constitue, comme il l'affirme aujourd'hui, son « *accès à la culture* ». Venu chercher fortune à quinze ans dans la ville de Jaen, sa connaissance pratique de la musique lui permet en effet de se faire engager dans l'orphéon municipal et de disposer ainsi d'un petit salaire. De quoi aller à l'école et passer finalement son baccalauréat à plus de vingt ans.

Avec l'instruction, il découvre la politique et s'inscrit aux Jeunesses socialistes, où il rencontre M. Santiago Carrillo, qui fera passer cette organisation avec armes et bagages au P.C.E. en 1936. Les campagnes andalouses, aux structures encore largement tiers-moadistes, sont alors en pleine ébullition. La lutte pour la terre et le pain y bat son plein et les occupations de propriétés en friche se multiplient. M. Ignacio Gallego sillonne à nouveau l'Andalousie : il est de toutes les mobilisations, établissant sans difficulté le contact avec ces paysans misérables qui le reconnaissent comme l'un des leurs.

Le « bon sens populaire »

Après le soulèvement franquiste, il se voit nommer « commandant » de l'armée républicaine, lui qui n'a jamais reçu la moindre formation militaire. La défaite le contraint à la fuite à Oran, puis à l'exil en U.R.S.S., où il travaille dans une usine. « *Je n'avais jamais vu que la misère des compagnes andalouses et je me suis brusquement retrouvé dans la capitale d'un pays qui sortait à peine du sous-développement, mais où le chômage et la faim avaient disparu* », affirme-t-il aujourd'hui. Les impressions nées de ce contraste influenceront de toute évidence toutes ses convictions futures.

Il gravit entre-temps les échelons de la hiérarchie du P.C.E. Membre du comité central depuis le début de la guerre civile, il accède au comité exécutif (bureau politique) en 1954, lors du 5e congrès, qui se tient en Tchécoslovaquie. M. Santiago Carrillo est de la même promotion. Tous deux intègrent le « groupe de Paris » (où M. Gallego s'est alors installé), qui contrôle progressivement les rouages de l'appareil du parti, reléguant Dolores Ibarruri, la Pasionaria, à une présidence essentiellement honorifique.

Durant les trente ans qu'il passera au sein du comité exécutif, M. Gallego apparaîtra un peu comme la « conscience paysanne » d'une direction parmi laquelle les vrais « hommes du peuple », en fin de compte, ne sont pas vraiment légion.

Sa fidélité à M. Carrillo constitue pour ce dernier une véritable aubaine : le secrétaire général ne manque pas, lorsqu'il en a l'occasion, d'opposer le « *bon sens populaire* » de son dévoué second aux « *divagations théoriques* » de ses adversaires intellectuels. Il le fait notamment lors du grand débat des années 60 sur la question agraire, première étape des affrontements internes qui aboutiront en 1964 à l'expulsion de MM. Fernando Claudin et Jorge Semprun.

« *L'expérience directe des camarades en contact avec la campagne s'opposait aux conceptions livresques et abstraites des intellectuels* », écrit M. Santiago Carrillo en faisant l'éloge de M. Gallego dans son livre récemment paru, *Mémoires de la transition*.

Mais voilà qu'à partir de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie le P.C.E. prend progressivement ses distances avec Moscou. M. Santiago Carrillo vilipende le « *socialisme réel* » et amorce une « révision déchirante » qui débouche sur l'eurocommunisme. Les circonstances particulières de l'après-franquisme obligent le P.C.E. à privilégier la participation aux institutions par rapport aux mobilisations de rue.

Il y a bien là de quoi provoquer le désarroi d'un militant fidèle aux traditions comme M. Ignacio Gallego. D'autant que les dividendes électoraux de ces stratégies nouvelles se révèlent bien maigres. « *Puisque socialistes et communistes proposaient la même chose, l'électeur préférait voter utile en se prononçant pour les premiers* », affirme M. Gallego.

Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Sa désapprobation, il l'exprimera par ses silences. On ne l'entendra jamais prononcer, durant ses campagnes électorales, le terme « *eurocommunisme* ». Les « rénovateurs » les plus ardents du P.C.E. pointent vers lui un doigt accusateur en le désignant comme le principal tenant des thèses pro-soviétiques au sein du comité exécutif. Ce qui ne l'empêchera pas d'être aisément élu député en 1977 et 1979 pour la province de Cordoue. Et voilà le sans-culotte des campagnes andalouses devenu vice-président du congrès des députés, l'ancien porcher porté au faîte du pouvoir législatif.

La voie démocratique

Si la mutation est spectaculaire, le cœur n'y est plus, et ses divergences avec le parti croissent jusqu'à la rupture. Elles portent aussi bien, souligne M. Gallego, sur l'analyse de la situation espagnole que sur les relations avec Moscou. « *Je crois qu'une crise révolutionnaire est possible dans un pays comme le nôtre*, affirme-t-il. *Appartenir à un parti communiste n'a d'ailleurs pas de sens si l'on n'est pas de cet avis.* »

Les travailleurs espagnols donneront-ils un jour l'assaut au Palais d'Hiver ? Il ne va certes pas jusque-là : s'il déplore l'abandon du léninisme par le P.C.E., il considère que les communistes doivent parvenir au pouvoir par la voie démocratique. « *Lorsqu'on appartient à un pays qui a souffert d'une dictature pendant quarante ans, on ne peut qu'apprécier les libertés, fussent-elles formelles* », précise-t-il.

Et cette étiquette de « pro-soviétique » qui semble lui coller à la peau ? M. Ignacio Gallego se rebiffe : « *Il suffit de ne pas faire profession de foi d'antisoviétisme pour se voir aussitôt qualifier de pro-soviétique* », rétorque-t-il. S'il se montre réticent à critiquer l'U.R.S.S., il affirme qu'« *il n'y a pas de modèle unique pour le socialisme* » et que le régime dont il rêve devra garantir en Espagne le pluralisme des partis et leur alternance au pouvoir.

Quel jugement porte-t-il sur la situation en Pologne ? « *Ceux qui, en Occident, se préoccupent du sort des travailleurs polonais sont généralement loin de manifester le même intérêt pour les travailleurs de leur pays*, répond-il. *Il est paradoxal de s'indigner parce que les cartes de rationnement ont réduit en Pologne la consommation de viande à 3 kilos par mois et d'oublier en même temps que bien des paysans d'Andalousie n'en mangent guère autant en un an. Cela dit, il est vrai que le parti et les syndicats à Varsovie se sont révélés gravement étrangers aux préoccupations des travailleurs polonais.* »

Reste à savoir si les travailleurs espagnols, eux, se sentiront représentés par le parti communiste « traditionnel » que vient de fonder M. Ignacio Gallego. Tout en revendiquant son passé, il va devoir prouver qu'il sait trouver sa place dans l'Espagne d'aujourd'hui.

THIERRY MALINAK.

Le dernier métro de Berlin

Une survivance disparaît. Le fameux « métro interzones » de Berlin, qui passait sous le « mur » et reliait encore, dans un décor incroyablement rétro, monde occidental et univers socialiste, vient de faire son dernier voyage. Racheté par Berlin-Ouest, il ne servira plus, une fois modernisé, qu'au trafic occidental. C'est la fin d'une légende...

De notre envoyée spéciale

Berlin. — Les Berlinois de l'Ouest ont récupéré leur métro depuis le 9 janvier. Le « S. Bahn », en grande partie aérien, est en effet géré par Berlin-Ouest, après l'avoir été pendant trente-neuf ans par la Compagnie des chemins de fer est-allemands, la Reichsbahn. C'est la fin d'un de ces imbroglios juridiques, d'une de ces bizarreries dont Berlin a le secret, et c'est aussi la fin d'une époque pour les amateurs du Berlin nostalgique, voire un peu morbide, qui goûtaient les charmes rétro des gares désaffectées, des restes d'architecture sur lesquels sont successivement passés les bombes, les bulldozers et l'oubli.

Aucune ville au monde n'offre à ces rêveurs autant de décors pour films noirs, ou films d'horreur, que Berlin, avec ces gares murées, pillées, délabrées, aux vitres cassées, aux charpentes métalliques rongées par la rouille, avec une voie de chemin de fer où des bouleaux ont poussé entre les rails, avec ses passages souterrains sales et déserts, au bien encore ce qui reste de la superbe gare d'Anhalt, d'où les Berlinois de la Belle Epoque partaient en villégiature pour l'Europe du Sud : un portique sur fond de paysage ferroviaire comme on n'en fait plus, énorme désordre de voies, de hangars et de bâtiments en ruine.

On se pressait, dimanche dernier, sur la ligne Nord-Sud, comme jamais sans doute depuis les années 30, pour faire avec ces wagons vétustes et cahotants leur dernier grand voyage : la traversée de la ville de part en part, avec passage en secteur oriental.

En récupérant la gestion du réseau, le gouvernement de Berlin-Ouest a en effet aussi décidé, provisoirement du moins, d'en sacrifier un morceau : toute la partie nord de cette ligne. Berlin a donc perdu ce qu'on appelait ici le train fantôme.

Pour le prix d'un ticket de métro, vous embarquiez côté sud par exemple, dans ces wagons aux essieux grinçants, aux banquettes de lattes de bois, que ne fréquentaient plus guère que des clochards en quête d'un peu de chaleur, et vous plongiez sous le mur jusqu'au premier et seul arrêt en secteur oriental : la gare de Friedrichsstrasse au cœur de Berlin-Est, un « Check Point Charlie » souterrain. De là, vous ressortiez à l'air libre pour traverser, toujours en secteur oriental, aussi vite que le permettait la machine fatiguée, de vieilles gares désaffectées livrées aux courants d'air et aux intempéries, des hangars hantés où la seule âme qui vive était celle, parfois, de quelques soldats en patrouille. Puis — miracle du métropolitain, — vous sautiez le mur d'est en ouest, vous longiez un moment les barbelés, les miradors, les immeubles frontière aux façades criblées de balles, et vous vous retrouviez chez vous, en Occident, dans le nord de la ville.

Un fabuleux musée

Si ce voyage entre deux mondes leur est désormais interdit, les Berlinois de l'Ouest peuvent en revanche espérer sauver de la mort lente ce fabuleux musée d'archéologie industrielle que constitue le « S. Bahn » : des façades de gare, façon cloître Renaissance ou thermes romains, construites au siècle dernier, des verrières et des halls de gare 1925, au même l'architecture froide, façon piscine ou hôpital, de la gare de Charlottenburg, reconstruite dans les années 70.

Ce métro aérien, inauguré en 1871 à l'avènement du Reich, était considéré dans les années 20 comme un exploit technique, le système de transport urbain le plus rapide et le plus moderne du monde. Après la guerre, l'administration militaire soviétique avait chargé la Reichsbahn, dont le siège se trouvait dans le secteur oriental, de faire redémarrer le trafic ferroviaire dans la ville détruite. Les alliés de l'U.R.S.S. ne s'y étaient pas opposés, tout en gardant un droit de souveraineté sur le « S. Bahn » dans leurs secteurs d'occupation.

En 1960 le métro transportait encore plus de cinq cent mille personnes par jour rien que dans la partie occidentale de la ville. Et puis, un matin d'août 1961, les Berlinois s'éveillent dans une ville coupée en deux par un mur qu'on est en train de construire. Plus question dès lors pour les habitants de l'époque de voyager dans le « *métro des autres* », ni de verser un tribut, fût-il de vingt pfennigs — le prix d'un ticket — aux bâtisseurs du « *mur de la honte* ».

La loi du boycottage qui avait été spontanément instaurée fut très largement respectée ; les quelques « jaunes » qui tentaient de l'enfreindre se faisaient insulter aux guichets des grandes gares. Ce boycottage ne s'est guère relâché au fil des ans. En 1976, alors qu'il couvrait encore 145 kilomètres (certains tronçons ont été fermés par la suite), le « S. Bahn » ne transportait que 4 % des voyageurs de Berlin-Ouest. Cela n'allait pas sans problèmes pour la compagnie exploitante ; la Reichsbahn, ayant à couvrir un déficit annuel de l'ordre de 100 millions de marks, ne s'empressait guère d'entretenir ni de moderniser le réseau et attendait en fait le moment de s'en débarrasser.

De leur côté, nombre de Berlinois de l'Ouest faisaient pression sur les autorités de la ville pour qu'elles sauvent ce qui pouvait encore être sauvé de ces lieux chargés d'histoire et redonnent vie au « S. Bahn ». Mais une telle opération était très coûteuse pour la République fédérale. Les Alliés occidentaux, quant à eux, étaient peu soucieux de se pencher sur un problème qui était un véritable casse-tête juridique.

C'est à l'été 1980 que la question fut relancée par une grève des employés du métro. Ces employés, qui habitent et travaillent en secteur occidental, dépendent socialement de la R.D.A. : ils sont payés par elle, bénéficient des mêmes prestations sociales que les Allemands de l'Est, et sont même affiliés obligatoirement au syndicat unique, le S.D.G.B. Quelques mois plus tôt déjà, ces employés de l'État socialiste, assez mal vus par leurs compatriotes occidentaux, avaient eu une mauvaise surprise : soixante-dix d'entre eux avaient été mis à pied du jour au lendemain. « *C'était pour nous un choc incroyable* », raconte l'un d'eux, *nous avions toujours cru que nous ne pouvions pas être licenciés.* »

Un succès du bourgmestre

Au mois de septembre 1980, quand la direction de la Reichsbahn leur impose de nouveaux horaires de travail, c'est la grève. Les employés réclament de meilleures conditions de travail et... la liberté syndicale. « *Nous, qui nous étions tus pendant des années, qui avions subi la discrimination, nous étions devenus le centre du monde.* »

Le conflit s'éternise et passionne la presse ouest-allemande. Les grévistes occupent les lieux, les Alliés sont en plein désarroi. Finalement, après évacuation des lieux de travail par la police des chemins de fer est-allemands, une grande partie du réseau occidental du « S. Bahn » est fermée. Le travail reprend sur un parcours restreint.

M. von Weizsäcker, le bourgmestre de Berlin-Ouest, qui devrait d'ici quelques mois être appelé à la présidence de la République fédérale, vient donc de réussir un coup de maître en rendant, comme il le disait lui-même, « *un peu de Berlin à Berlin* ». Sept semaines de négociations, onze réunions seulement, on n'en revient pas. Jamais rien n'est allé aussi vite avec le partenaire est-allemand.

Bien que le « S. Bahn » ait représenté pour elle depuis longtemps une charge financière importante, la R.D.A. n'en avait encore jamais négocié sérieusement la cession, considérant sans doute que cette présence en secteur occidental avait pour elle un intérêt politique qui valait au moins qu'on le monnayât.

Alors pourquoi un dénouement aussi rapide ? Le doit-on au talent de M. von Weizsäcker, à la politique de son parti, la C.D.U., concernant les affaires inter-allemandes, ou bien tout simplement au fait que les difficultés économiques que traverse actuellement la R.D.A. la rendent dans ce domaine, comme dans d'autres, beaucoup plus conciliante à l'égard de la République fédérale, dont elle a beaucoup à attendre ?

Le succès, en tout état de cause, revient au bourgmestre de la ville. Même si l'opération coûte cher, trop cher sans doute, à la République fédérale, qui ne parvient pas à enrayer le déclin économique de Berlin-Ouest, et même si, au plan local, les habitants du nord de la cité, à qui l'on promet depuis longtemps la construction d'un métro moderne parallèle au « S. Bahn », n'ayant plus le second et pas encore le premier, ont quelque raison de se sentir lésés...

CLAIRE TREAN.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

France

Communistes et socialistes restent divisés sur la presse des partis

Malgré les demandes réitérées des communistes, la majorité de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale n'a pas voulu que la presse des partis politiques échappe aux contraintes que le projet de loi impose à tous les journaux, pour que soient respectés le pluralisme et la transparence de la presse.

Le P.C.F. souhaitait que les pouvoirs de la commission créée par ce projet soient *limités pour ce qui est* de la presse des partis. Or l'amendement proposé par les socialistes à l'article 20 ne les satisfait pas : il prévoit simplement que la recherche de renseignements par la commission pour la transparence et le pluralisme sera notamment limitée par le « *libre exercice de l'activité des partis et groupements politiques visés à l'article 4 de la Constitution* ». Or M. André Lajoinie, président du groupe communiste, avait à plusieurs reprises indiqué qu'une simple référence à la Constitution ne lui paraissait pas suffisante pour garantir la libre activité éditoriale des partis.

Les députés communistes se sont donc abstenus, vendredi 13 janvier dans la nuit, lors du vote de cet article 20, comme sur tous ceux concernant les pouvoirs de la commission. Ils avaient aussi annoncé que de la solution qui serait trouvée à ce problème dépendrait leur attitude sur l'ensemble du projet.

Certes, un autre amendement pourra être voté en séance publique, et le P.C.F. espère que M. Pierre Mauroy sera plus sensible que les élus du P.S. à son argumentation. Mais, pour l'heure, les députés socialistes sont fermes sur leur position : autant ils estiment qu'il faut éviter que la commission pour la transparence ne puisse enquêter sur le fonctionnement et les finances des partis politiques, autant il leur paraît qu'elle doit pouvoir se préoccuper de ceux des journaux des partis. La limite à ne pas franchir sera, il est vrai, parfois bien difficile à déterminer.

Vendredi, la commission a aussi adopté, malgré les vives critiques de l'opposition, l'article 19 qui permet à la commission pour la transparence et le pluralisme de supprimer aux entreprises de presse qui ne se plieraient pas à ses décisions le bénéfice du taux réduit de T.V.A. et des tarifs postaux préférentiels dont profitent les journaux.

La majorité de la commission des affaires culturelles a aussi modifié l'article 21 du projet pour tenir compte de la récente décision du Conseil constitutionnel, qui a annulé un article du projet de la loi de finances pour 1984, qui accordait des pouvoirs d'investigation et de vérification sur place aux agents du fisc. Dans la nouvelle rédaction de cet article 21, les fonctionnaires qui pourront enquêter à la demande de la commission pour la transparence et le pluralisme dans les entreprises et les garanties qui accompagnent une telle démarche, sont désignés avec précision.

Th. B.

Les élections municipales de La Seyne et de Draguignan sont annulées

De notre correspondant

Toulon. — Le Conseil d'Etat a annulé, vendredi 13 janvier, les élections municipales de La Seyne-sur-Mer et de Draguignan, confirmant ainsi les décisions prises en première instance par le tribunal administratif de Nice. De nouvelles élections devront donc être organisées dans ces deux derniers bastions de la majorité présidentielle du département du Var.

A *Draguignan*, M. Edouard Soldani (P.S.), président du conseil général, sénateur et maire de la ville depuis vingt-quatre ans, n'avait devancé M. Jean-Paul Claustres (R.P.R.) que de 129 voix. Pour la première fois depuis 1959, M. Soldani se trouvait en ballottage au premier tour du scrutin et devait se résoudre à une alliance avec le parti communiste au second tour.

Le Conseil d'Etat a retenu dans son arrêt que les listes d'émargement ne comportaient aucune des mentions réglementaires pour les votes par procuration.

Il ne fait aucun doute que M. Jean-Paul Claustres conduira la liste d'opposition. M. Soldani n'a toujours pas fait savoir s'il briguera à nouveau les suffrages des Dracenois. Une ou deux listes d'extrême droite (Front national et Parti des forces nouvelles) pourraient se lancer dans la compétition.

A La Seyne-sur-mer, commune gérée par le P.C. depuis trente-six ans, le tassement des voix de gauche est net : 76,52 % aux municipales de 1945 ; 54,77 % en 1953 et 61,24 % en 1977. En mars 1983, M. Maurice Blanc (P.C.) est élu maire au second tour avec 50,57 % des voix, sa liste (Union de la gauche) ne devançant celle de l'opposition, conduite par M. Charles Scaglia (U.D.F.), que de 340 voix.

Le Conseil d'Etat a estimé que de nombreux électeurs ayant reçu entre les deux tours du scrutin des lettres à en-tête de la mairie, le maire sortant avait détourné à des fins de propagande les moyens de fonctionnement du service public.

Plusieurs éléments sont à considérer à la veille du troisième tour. Il existe certaines dissensions larvées au sein de la gauche, et notamment au P.S., où certains membres seraient tentés de présenter une liste distincte. Il faudra également compter avec l'électorat de M. René Moreno, qui, pour son premier engagement politique, a réussi à obtenir 11,86 % des suffrages le 6 mars dernier. Aujourd'hui, M. Moreno, tout en réaffirmant son combat anti-marxiste, pose ses conditions pour rallier les rangs de l'opposition.

Enfin, la seconde ville du département (58 000 habitants) traverse une crise économique. Ses chantiers navals sont au bord d'un dépôt de bilan, faute de commandes, et l'on attend dans les prochains jours la publication d'un plan de relance demandé à la direction des C.N.M. (Chantiers du Nord et de la Méditerranée) par les pouvoirs publics, en échange d'une aide de 720 millions de francs accordée en décembre dernier au groupe. Or ce plan de relance pourrait comporter des mesures de licenciement (un millier, selon certaines rumeurs), ce qui n'est pas de nature à rassurer les quatre mille employés de l'établissement seynois des C.N.M., qui, pour près de 40 %, sont électeurs de La Seyne-sur-Mer.

JOSÉ LENZINI.

M. Mexandeau s'étonne de l'annulation du scrutin de Ouistreham (Calvados)

De notre correspondant

Caen. — Le Conseil d'Etat s'est prononcé, vendredi 13 janvier, pour l'annulation du jugement du 31 mai 1983 par lequel le tribunal administratif de Caen avait validé l'élection des conseillers municipaux de Ouistreham-Riva-Bella (Calvados).

Dans cette importante station balnéaire de la côte normande, le scrutin de mars dernier avait vu les socialistes conquérir la municipalité gérée jusqu'alors par l'opposition. M. André Ledran (P.S.), conseiller général et secrétaire du parti socialiste, après avoir mené un succès sa liste qui emporta par vingt-trois voix la majorité des sièges, fut élu maire de cette commune. Le Conseil d'Etat a estimé que la distribution, l'avant-veille du scrutin, à certains électeurs de Ouistreham, de photocopies d'une lettre manuscrite d'un ministre en exercice — M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T. et élu local — dans laquelle il promettait l'appui du gouvernement à la commune dans le cas où la liste qu'il soutenait (celle de M. Ledran) serait élue, était de nature à fausser les résultats du scrutin.

M. Louis Mexandeau s'est déclaré « surpris » par cette décision. Pour le ministre des P.T.T., l'envoi d'« *une lettre privée, dans les délais, à quelques intervenants, pour leur demander de voter pour la liste conduite par M. Ledran* » relève d'« *une attitude normale utilisée depuis toujours par tous les hommes politiques* ».

BERNARD LEBRUN.

Opinions

Les succès du Front national
Fantasmes et psychose collectives

En France, l'utilisatinn des mots « *extrême droite* » comme synonymes ordinaires de « *fascisme* » nu « *néo-nozisme* » plonge, par périodes, le débat politique dans des transes parfaitement incompatibles avec toute espèce d'*analyse raisonnable*. Par leurs violences verbales, les idéologies sommaires qu'ils professent, nne participation épisodique mais indubitable à des attentats racistes, certains *champions* d'un irréel ordre musclé facilitent, sans doute, l'amalgame. Non sans de jubilantes provocations ! Susciter pour si peu l'inquiétude générale réjouirait n'importe quel gronpuscule, crédité d'une telle surévaluation de son importance...

Les meurtres commis devant la synagngue de la rue Copernic montrèrent jusqu'à quels excès pouvait aller cette autosuggestion collective. Raymond Aron et quelques justes mis à part, les représentants de la conscience publique rivalisèrent alors d'ardeur pour nnmmer les coupables, aujourd'hui encore inennnus. « *J'accuse l'internationale nazie d'organiser ces attentats criminels* », clama tel ténor spécialisé dans ce genre de réquisitoire. Un autre dénonça « *les protections dont jouissent les terroristes dès lors qu'ils sont de l'extrême droite* ». Sans l'nmbre, sans l'indice du début d'une preuve, l'indignation collective stigmatisa en chœur le « *fascisme renaissant* », sa « *résurgence* », selon les formules vides, et par conséquent inusables, exploitées depuis bientôt quarante ans. Quarante !

Doigts tendus, regards flamboyants, l'écume aux lèvres, quelques implaeables désignèrent même les Faisceaux nationalistes européens — FANE — de M. Frédricksen, tandis qu'une campagne de révélations étourdissantes découvrait une forte « *présence de néo-nazis* » dans certains services de la police nationale. Les descentes judiciaires opérées chez tous les suspects n'aboutirent qu'à quelques poursuites routinières pour *détention* d'armes illégale. L'arrivée ultérieure de la gauche au pouvoir, celle de M. Gaston Defferre place Beauvau, ne permirent pas davantage de remonter ou de *démonter* les prétendues filières entre l'« *internationale noire* » et des fonctionnaires du ministère de l'intérieur. Aujourd'hui, personne n'oserait reprendre ces accusations farouchcs devant un tribunal ou à la télévision. A quoi bon ! Bravement, les imaginations battent déjà la campagne sur un autre terrain.

∴

Par définition, les psychoses collectives ne se nourrissent pas de preuves matérielles. Avec ou sans démonstration, le terme « extrême droite » sème toujours l'épouvante. Les succès électoraux relatifs remportés par le Front national dans un seul arrondissement parisien, à Dreux, Aulnay-snus-Bois, puis à La Trinité-sur-Mer, renouvellent la fantasmagorie, mais dans un autre style. An néo-nazisme hallucinogène, poseur de bombes et omniprésent, succède la « *percée* » politique de M. Jean-Marie Le Pen *dans la vie française*.

Vingt-quatre heures après le dernier vote, un historien sérieux, honorable, réputé pour sa connaissance des mnuvements et des hommes de droite, rapprochait les 12 % de voix remportés dans sa ville natale par le candidat breton des 5 % obtenus en 1962 par M. Tixier-Vignancour contre le général de Gaulle. Bien entendu, cette progression l'alarme. Comme si un scrutin législatif partiel et nne consultation natinnale pour la présidence de la Républiqne soutenaient un instant la comparaison ! Ces broutilles n'arrêtent pas l'intelligence analytique. Un jnurnaliste sociniogue estime gravement *M. Le Pen « contagieux »*. Comme un animal malade de la peste, probablement.

Ravi, le héros de ces commentaires se rengorge de bonheur, bombe le torse, empruntc à M. Georges Marchais les intonations de son éloquence faubourienne. Il promet maintenant d'intervenir dans la future campagne européenne. Ses adversaires flagenlent, dénombrent leurs côtes avec angoisse. Combien vat-il leur en faire sauter ? Les vantardises de l'un, la panique des autres, n'oublient qn'un détail. Un homme, un parti, ne bouleversent l'équilibre de l'État qu'à condition de s'appuyer sur un fort et profond monvement historique. Sa hantise de l'émigration, son anticommunisme non pas primaire mais faible et vociférant, ne donnent pas cette invincible supériorité an Front national, et Mme Simone Veil lui prête en vain le prestige de ses répugnances.

L'expulsion partielle des étrangers qu'il souhaite fnurnit sans doute quelques bons thèmes démagogiques. Elle ménage peu de prises réelles à M. Le Pen sur les grandes affaires de l'époque, et encore à condition qu'il soupçonne leur existence, pour ne rien dire de leur complexité. Son nationalisme tonitruant frappe aussi par l'absence de vraies perspectives natinnales.

Si M. Le Pen estime la réduction du nombre des travailleurs africains en France nécessaire à l'intérêt général, aucun principe ne lui interdit de la réclamer. Le patriote le plus sourcilleux cherche quand même en vain, dans ses discours, une compassion, une sympathie vraiment française pour les peuples du tiers-monde liés à notre histoire par le sacrifice du sang. Les fils, les frères, les neveux de ses anciens compagnons d'armes intéressent peu cet ancien d'Indochine, ce snldat d'Algérie, depuis qu'ils soudent le fer à Boulogne-Billancourt, ou ramassent les ordures à Belleville. Il ne saisit pas davantage que, aujourd'hui, depuis déjà une bonne vingtaine d'années, tout nationalisme français conscient du rapport des forces internationales intègre le tiers-mondisme dans une stratégie planétaire de résistance aux hégémonies soviétique et américaine. Cette vision exclut le racisme par dignité humaine, *mais aussi pour des raisons politiques infiniment supérieures à l'universalisme vague*, inopérant, d'antifascistes professionnels fort dépassés, les pauvres garçons, par une *xénophobie* largement dne à leurs imprévoyances !

∴

Par son énergie ambitieuse et brutale, M. Jean-Marie Le Pen incarne une extrême droite taillée sur mesure, exactement conforme aux épouvantails et autres résurgences dont la ganche a désespérément besoin pour ne pas douter de ses mythes. Les succès limités du Front national n'annoncent pas un quelconque retour du néo*nazisme*. Ils expriment la réaction beaucoup plus simple de petites gens exaspérées. Jusqn'à une date récente, les modestes habitants des banlieues redoutaient eux aussi l'extrême droite par pur conformisme. Mais puisqu'elle effraie si fort les notables, ils votent à l'occasion pour ses candidats afin d'attirer l'attention sur leur infnrtune. En bonne sociologie électorale, ce réflexe s'appelle un vote de mécontentement.

Une fois encore, bien sûr, la gauche crie « *au fascisme !* » Pour avoir poussé co cri comme le menteur de la fable répétait « *ou loup !* » sans aucune vraisemblance, elle a simplement rendu ses avertissements dérisoires et cassé le joujou. *Sous un gouvernement* de gauche, enfin, l'avance encore très restreinte de l'extrême droite nbéit à une loi de compensation parfaitement naturelle et plus confortable qu'il ne semble pnnr le pnuvnir en plaee. Il s'inquiéterait bien davantage si la protestation électorale augmentait l'influence du parti communiste, *gonflait* les groupes trotskistes ou anarebistes et leur donnait les moyens de soutenir des grèves, une agitation sociale, parfaitement étrangère aux moyens de M. Le Pen.

Après la guerre malheureuse de 1870, Léon Gambetta recommandait, paraît-il, à propos de l'Alsace-Lorraine : « *Pensons-y toujours, n'en parlons jamais !* » Dans sa vision fantasmatique de la droite, notre gauebe, probablement frappée d'une dégénérescence intellectuelle sans espoir, dirait plutôt de sa vieille ennemie : « *N'y pensons jomois, parlons-en mujours !* » Quand le schéma hégélien du mouvement dialectique de l'histoire, qu'elle accepte et impose, exclut toute hypothèse d'un retour pur et simple du passé, ses clercs annoncent inlassablement la renaissance du nazisme avec les mêmes eliehés, les mêmes fausses frayeurs depuis *quarante ans*. Evolutinnnistes en philosophie, les vnilà devenus fixistes en politique, avec peut-être le vague espoir de rafler la mise sur les deux tableaux. Et, chaque fois, les spectres du IIIe Reieh légitiment cette rhétorique lamentable.

Si le Front national répandait la terreur dans les rues, comme les sections d'assaut hitlériennes en Allemagne, sous Hindenburg, il conviendrait sans doute de s'en inquiéter. Mais quatre succès électoraux d'importance inégale pour la France entière ne suffisent pas. Peut-être rétorquera-t-on qu'il s'agit déjà là d'un début discret mais redoutable. N'en déplaise à quelques faux ingénus, vingt-huit ans séparent l'apparitinn fracassante de M. Jean-Marie Le Pen au Palais-Bourbon, dans la vague poujadiste, de sa *candidature à La Trinité-sur-Mer*. Durant une période moins lnngue, l'illustre capnral autriebien devenu le sucecsseur de Bismarck, Guillaume II et quelques autres, organisa un parti de masse, enivra l'Allemagne, s'empara du pouvoir, ravagea le monde et termina sa fulgurante et sinistre épopée au milieu des flammes, *dans une Europe* en ruines. Si le ebef du Front national possédait un millinnième de son ténébreux génie, les nbservateurs en auraient aperçu un petit quelque ehose...

Ce personnage ne sait trop comment s'y prendre pour intéresser le pays. Il ne souhaite sans doute même pas le révolutionner et n'aspire, au fond, qu'à se rasseoir au Palais-Bourbon, à reprendre ses palabres aux Quatre Colonnes, sa place et ses discours interminables dans les couloirs, à la buvette. En attendre mieux pour le bien, pire pour le mal, relève n'espérances naïves ou de peurs exagérées, produites par des *illusions dans un cas*, par l'identificatinn de l'extrême droite au nazisme dans l'autre. Et puisqu'il faut bien, en cette époque de l'année, offrir quelques vœux à ses compatriotes, *souhaitons-donc* aux nôtres, une bonne fnis, de céder moins facilement au hideux tapage des rumeurs imbéciles.

GILBERT COMTE.

Le Monde
dossiers et documents
DE JANVIER
EST PARU
CHEZ VOTRE MARCHAND
DE JOURNAUX 5,50 F

A LYON

Le Front national mobilise la gauche et les jeunes immigrés

Lyon. — Le Front national, qui réunit son conseil national samedi 14 et dimanche 15 janvier au palais des congrès de Lyon, organise samedi soir une réunion publique présidée par M. Jean-Marie Le Pen, future tête de liste aux prochaines élections européennes. Cette double initiative a provoqué, depuis une semaine, de vigoureuses protestations de la plupart des organisations syndicales des partis de gauche, de mouvements et d'associations anti-racistes ou de jeunes immigrés.

De notre correspondant régional

La gaucbe retrouve son nnité à Lyon. Pour la première fois depuis quatre ans, les fédérations locales du P.S., du P.C., du P.S.U., ont appelé à une manifestation commune pour la liberté « *centrée sur un double refus du fascisme et du racisme* ». Le rassemblement est prévu à 15 heures samedi 14 janvier, face au monument du *Veilleur de pierre* de la place Bellecourt, un cortège devrait ensuite rejoindre la place des Terreaux. Un défilé dans la tradition de la gauche lyonnaise que devraient rejoindre les adhérents des trois syndicats (C.G.T., C.F.D.T., FEN) qui ant cosigné un appel à la manifestation. L'union départementale Force ouvrière a fait connaître, sans appeler à la manifestation, son opposition aux thèses du Front national, qui, « *par ses slogans racistes et xénophobes encourage la renaissance de sentiments exécrables* ».

Condamnant « *sans équivoque* » le rassemblement du Front national à Lyon, « *capitale de la Résistance* », les six organisations indiquent dans un tract : « *Les thèmes développés par la droite, en brandissant le racisme et la haine, font le jeu de l'extrême droite dont l'apparente bonhmmie ne doit pas tromper : les fascistes existent toujours en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne. Leurs sinistres rengaines n'ant pas changé depuis Klaus Barbie. C'est toujours la foune des juifs, des marxistes et des francs-maçons.* »

Une antre catégorie de la population se sent menacée par l'idéologie et l'action de l'extrême droite : « *Le collectif d'association des jeunes immigrés Rhône-Alpes* » a déclaré « *soutenir* » la manifestation de l'après-midi. Mais cela, indépendammant des grands partis institutinnnels. De nombreuses associatinns locales — notamment les villes de l'Est lyonnais — ont décidé l'organisation d'un rassemblement à 19 beures, à la Bourse du travail. Au programme : des témoignages, des discours, des débats, mais aussi des chansons et des danses. Une façon d'accueillir, selon les termes d'un communiqué de presse, M. Le Pen, qualifié de « *raciste nº 1* », et de lui dire qu'il vient dans une ville devenue « *le tremplin du mouvement des jeunes immigrés* ».

Selon le collectif, ce rassemblement symbolique entend à la fois dénoncer un « *individu* » qui « *n'a jamais caché sa sympathie au nazisme* » et devrait permettre d'avancer des « *solutions* » qui passent par « *la reconnaissance politique — acquisition et application des droits par la reconnaissance culturelle (...) — par la reconnaissance sociale excluant toute forme d'assistance* ».

Le 8 décembre dernier, Mme Germaine Burgaz, vice-présidente nationale et responsable régionale du Front national, déclarait dans une interview accnrdée au journal *Rhône-Alpes* : « *Ils* [nos adhérents] *savent que la civilisation occidentale est en péril. La race blanche risque d'être submergée par le tiers-monde et on ne se défendrait pas ?* »

CLAUDE RÉGENT.

France

LES SUITES DE L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

« L'année Giscard » ?

(Suite de la première page.)

Revient alors à l'esprit cette image de fauteuil vide sur quoi s'étaient longuement attardées les caméras de télévision lorsque M. Giscard d'Estaing était venu, après sa défaite de 1981, saluer les Français et leur dire au revoir ». Aujourd'hui, il laisse entendre que ce fauteuil n'a pas trouvé de successeur qualifié pour l'occuper. On ne saurait mieux rouvrir le débat sur la légitimité du pouvoir. M. Giscard d'Estaing, qui, depuis qu'il est devenu un ex-président en activité, a bésité sur l'attitude à adopter, privilégiant *la » méthode douce »* et les *« discours sur les valeurs »* par rapport aux attaques violentes, veut, en ce début d'année, s'affirmer comme l'opposant le plus résolu. Résolu à *» empêcher »* le pouvoir de *» se maintenir par le mensonge »*.

Il engage ainsi la bataille sur un thème qu'il avait esquissé déjà : la gauche est au pouvoir *» par accident »*, les Français ont été *« bluffés »*. C'en est fini de la *« décrispation »*, de la sérénité affichée des années passées. Je ne me laisserai plus attaquer sans répondre, avait affirmé, en substance, M. Giscard d'Estaing lors de sa première intervention sur Antenne 2 le 23 décembre. Dans l'affaire des diamants, sa conception du rôle d'un président de la République l'avait, disait-il, empêché de répondre aux attaques dont il était l'objet. Dans l'affaire des » avions renifleurs «, sa qualité d'opposant lui permet de choisir le ton de sa réponse. Il a fait ce choix en considérant que la *« bassesse »* des attaques dont il est l'objet l'autorise à tomber dans les excès qu'il dénonçait lors de précédentes interventions.

Sans doute considère-t-il qu'après l'*« année Chirac »* et l'*« année Barre »*, dont les succès dans l'opinion publique ne correspondent, selon lui, qu'à une *» mode »* passagère, son temps est venu. L'année 1984 devrait donc être, selon lui, l'*« année Giscard »*. Mais l'ambiguïté vient de ce que M. Giscard d'Estaing veut pouvoir frapper son adversaire, le chef de l'Etat, tout en s'indignant – parce qu'il est lui-même ancien chef de l'Etat – des coups qui lui sont portés.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Giscard d'Estaing et les « avions renifleurs »*. – M. Valéry Giscard d'Estaing a rendu publique dans *le Figaro Magazine* du 14 janvier la note qu'il avait rédigée le 6 avril 1979, le lendemain du jour où il avait assisté à une démonstration du procédé technique expérimenté par ELF-ERAP. L'ancien président de la République avait déjà lu cette note lors de son intervention télévisée sur TF1, mercredi 11 janvier, à l'exception d'un paragraphe que voici : *» En particulier, je n'aperçois aucune vraisemblance scientifique dans le fait qu'une même plaque orientée à la main puisse servir à la fois à l'émission de corpuscules en direction de l'objet observé et à la récupération des informations qu'elle rapporte. »*

● *M. Laurent Fabius : assez de polémiques.* – Interrogé le vendredi 13 janvier à Valbonne (Alpes-Maritimes) sur l'affaire des » avions renifleurs «, M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a estimé que *» le gouvernement a fait ce qu'il devait en disant la vérité aux Français ». « Il ne faut pas faire de polémiques dans cette affaire*, a-t-il ajouté. *La manière adoptée récemment par M. Giscard d'Estaing est à mon avis excessive et n'est pas bonne, car la France a des problèmes généraux qu'elle doit affronter unie. Il ne faut pas dresser les Français les uns contre les autres. »*

M. Michel Fayard directeur de la chimie au C.N.R.S.

M. Michel Fayard, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie et à l'École nationale supérieure de chimie de Paris, est nommé directeur scientifique du département de la chimie du C.N.R.S. à compter du 15 janvier.

[Né le 12 février 1928 à Mios (Gironde), M. Michel Fayard est ancien élève de l'École normale supérieure et agrégé en sciences physiques. Attaché de recherche au C.N.R.S., de 1957 à 1962, il devient maître-assistant et gravit les échelons de la carrière universitaire à l'université Pierre-et-Marie-Curie. Depuis 1978, il dirige en outre le Centre d'études de chimie métallurgique du C.N.R.S. à Thiais. M. Fayard a été membre du comité consultatif des universités et du comité scientifique du C.N.R.S. Il a consacré l'essentiel de son enseignement et de ses recherches à la chimie du solide et à la métallurgie.]

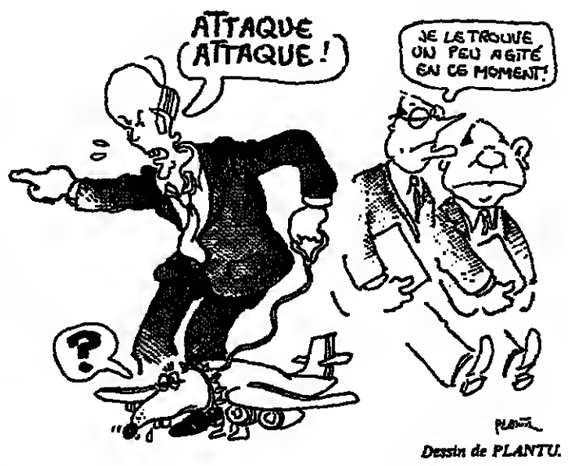

Dessin de PLANTU.

Les questions de la presse étrangère

Les journaux étrangers et tout particulièrement la presse européenne suivent avec attention les développements de l'affaire ELF-ERAP. Même s'ils s'aventurent assez peu à commenter ce dossier, leurs correspondants font régulièrement des articles de synthèse.

La Tribune de Lausanne n'a pas bésité à demander à M. Philippe de Weck, ancien président de l'Union de banques suisses, qui a joué un rôle important dans le montage financier de l'affaire, de parler *« franc »* pour *« sauver l'honneur »*. Le même quotidien commente : *« Jean Cocteau a eu une très bonne formule : un scandale commence à devenir scandaleux lorsque de célèbre, de vif qu'il était, il en arrive au dogme, et dirais-je, lorsqu'il rapporte. »*

Et de fait, les journaux étrangers se demandent souvent qui, de l'opposition ou de la majorité, marque des points. *The Economist* du 7 janvier, hebdomadaire britannique, pense que *« l'apparition impressionnante de M. Giscard d'Estaing à la télévision a rétabli son image de leader, mais n'a pas éclairci les questions qui se posent à propos de son jugement »*. Au passage, l'hebdomadaire juge la publication du rapport de la Cour des comptes par les socialistes comme un événement surprenant dans un pays où *» le secret officiel est une tradition aussi bien implantée que la consommation des baguettes »*. Les interrogations politiques n'empêchent pas le rire. le correspondant à Paris du *Financial Times* et son confrère de l'agence *Reuter* trouvent l'affaire des avions renifleurs *» hilarante »*.

En Italie, les journalistes habitués aux scandales en tout genre, ne manquent pas non plus de décocher des piques ironiques tant à l'égard du gouvernement de M. Pierre Mauroy, qui a fait de cette affaire *» un scandale de régime »* que de l'opposition qui joue les outragés. La plupart des quotidiens soulignent cependant que les images de M. Giscard d'Estaing et celle de M. Raymond Barre sortent écornées de ce maëlstrom.

Pour sa part, la presse belge a publié un très grand nombre d'enquêtes fouillées sur les » avions renifleurs » et les » inventeurs ». Le comte Alain de Villegas et le *« professeur »* Aldo Bonassoli ont eu droit à de grands portraits. L'hebdomadaire *Pourquoi pas ?* paru le 4 janvier indique : *« La discrétion bien organisée des responsables politiques de l'époque ne fait pas bonne impression non plus. Après le coûteux échec, il ne s'agissait plus de l'intérêt de la France. MM. Barre, Giscard et des cadres supérieurs d'ELF-Aquitaine désiraient éviter à tout le moins, les commentaires narquois pour l'entreprise nationale, bien sûr. Pour eux-mêmes aussi »*. L'hebdomadaire conclut : *« Aucun parti ne doit pavoiser trop vite. Le jeu de la vérité est sain, mais dangereux »*.

Dans l'ensemble, les analyses essaient de prendre du recul. L'hebdomadaire américain *Newsweek* du 9 janvier écrit : *« L'idée de base n'était pas, en elle-même, ridicule : de nos jours, les satellites ont la possibilité de scruter profondément dans les les océans et sous la surface de la terre. Mais parmi les questions sans réponse dans l'affaire des « avions renifleurs » se pose celle de savoir comment et pourquoi le gouvernement de Giscard s'est lancé dans cette opération et où est passé l'argent ? »* Le *Financial Times* émet une hypothèse : *« La raison pour laquelle d'illustres membres de l'establishment français se sont fait rouler ressemble à celle qui conduisit le monde politique britannique à faire confiance aux espions pro-soviétiques Philby, Burgess et MacLean : des liens de confiance indiscutables entre des hommes partageant les mêmes vues et valeurs »*.

École privée : scepticisme et attentisme après les nouvelles propositions de M. Savary

Les deux principaux partenaires du ministre de l'éducation nationale, le Comité national d'action laïque (CNAL) et le Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) n'avaient pas encore répondu samedi matin 14 janvier à l'offre de nouvelles négociations sur l'avenir de l'enseignement privé faite par M. Savary (*le Monde* du 14 janvier 1984). Ils devaient faire connaître leurs réponses dans quelques jours.

Le contenu des propositions ministérielles a néanmoins immédiatement suscité de nombreuses réactions marquées généralement par un scepticisme teinté d'attentisme. Parmi les syndicats de personnel du privé, les positions ne sont nullement surprenantes. Ainsi, pour le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.), les propositions de M. Savary *« ne sont que les moyens de mettre à mort l'enseignement privé sous contrat tout en utilisant ses services »* ; elles devraient *« ouvrir les yeux des rêveurs d'une possible synthèse »*, estime le SNEC. A l'inverse, la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.T.D.) a immédiatement dit *« oui au principe des négociations »*, tandis qu'à l'échelon confédéral, la C.F.D.T. annonçait qu'elle saurait *« faire valoir ses revendications dans cette étape de la mise en œuvre de la rénovation de l'ensemble du système éducatif »*.

Le CNAL, pour sa part, s'est réuni vendredi 13 janvier au soir mais attendra les délibérations de ses différentes composantes pour donner sa position *« dans les jours à venir »*. Cependant, son secrétaire général, M. Michel Bouchareissas a déjà rejeté le terme de *« négociation »* contenu dans la lettre de M. Savary, terme qui lui semble *» erroné »*. Il a déclaré : *« Les tentatives ont eu lieu, elles ont échoué. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités (...) Nous avons une opinion à émettre, mais c'est au gouvernement et au Parlement, en définitive, de trancher »*.

M. Alain Savary pour sa part, dans une interview accordée au quotidien *la Dépêche du Midi* et publiée ce samedi, estime que *« nul ne saurait en bonne conscience, alors que le calendrier prévu a été globalement respecté, parler d'une accélération de nos initiatives, voire d'un diktat ou de je ne sais quelle tentative de coup de force »*. Des propos qui n'empêchent pas l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement (APLE), dont le secrétaire général est M. Jacques Barrot, député (U.D.F.) de Haute-Loire, de voir dans les propositions du ministre *« la méthode forte pour contraindre l'enseignement privé à perdre toute sa personnalité »*.

LA « DESCENTE » PRÉSIDENTIELLE CHEZ LES POLICIERS PARISIENS

« Vous remplissez bien votre mission »

Le président de la République a rendu une visite-surprise, vendredi 13 janvier, entre 22 heures et minuit, à la police parisienne. Accompagné par MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, et Guy Fougier, préfet de police, M. François Mitterrand s'est d'abord rendu au 36, quai des Orfèvres.

Dans ces locaux célèbres qui abritent l'état-major de la police judiciaire, la brigade des stupéfiants et du proxénétisme, la brigade criminelle, la brigade de répression du banditisme et la brigade de recherche et d'intervention (dite » antigang »), le président de la République s'est d'abord fait présenter les policiers présents et expliquer les tâches de la brigade de recherche et d'intervention. Le commissaire Claude Cancès, qui dirige la B.R.I., a détaillé pour M. Mitterrand les activités de son service : documentation sur le grand banditisme, traque des malfaiteurs, éventuellement mission de brigade anti commando, etc.

A cette étape et tout au long de sa visite, le président de la République s'est enquis des conditions et du temps de travail. *« Vous faites votre métier (...) et vous le faites bien »*, a déclaré M. Mitterrand avant de faire allusion à *» deux opérations récentes* [N.D.L.R. l'arrestation de Lionel Cardon et la libération des otages retenus dans un cabinet médical du treizième arrondissement] *qui ont pu donner aux Français la certitude qu'il y avait dans ce pays des gens courageux et capables »*.

« Pour moi et pour l'Etat tout entier, vous remplissez une mission nécessaire et vous la remplissez bien », a dit encore le président de la République, avant de souligner que le métier des policiers *« est l'un des plus difficiles »* et que ces derniers *« ont notre estime »* et celle de tout un chacun, car *« les gens souffrent de l'insécurité »*.

Après un entretien de quelques instants avec une jeune toxicomane dans la permanence des stupéfiants et un rapide passage à l'état-major, M. Mitterrand s'est rendu dans les locaux de la proche préfecture de police. Là, en présence de M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, lui ont été montrées et décrites les structures névralgiques de la préfecture de police : la grande salle d'intervention et de commandement, qui régit toutes les mises en mouvement des policiers et les coordonne avec les activités des C.R.S. et des gendarmes ; la salle de police-secours, qui reçoit par le numéro de téléphone 17 quelque mille deux cents appels quotidiens, et la salle de circulation.

Dans cette dernière salle, quatre-vingts écrans de télévision peuvent visualiser en permanence, grâce à quatre-vingts-quinze caméras disposées dans la capitale et sur le boulevard périphérique, l'état de la circulation sur les principaux axes et à tous les grands carrefours.

Dans le dix-huitième

M. Mitterand a continué sa visite en se rendant au commissariat central du dix-huitième arrondissement, où il a pu se rendre compte des conditions de travail de la police urbaine. Les deux pièces de 25 m² qu'il a visitées servent aussi bien à l'enregistrement des plaintes qu'à l'audition des témoins ou à l'interrogatoire des prévenus. C'est bientôt la relève de la brigade de nuit. Prévenus de l'événement une demi-heure auparavant, les « O.S. de la sécurité » confient leurs doléances dans l'attente de leur visiteur. Une » opération anticriminalité » vient de ramener dans le local un fournisseur de drogue et un étranger en situation irrégulière. La routine. Les élus de l'arrondissement – deux cents mille habitants – attendent sur le trottoir : MM. Bertrand Delanoë, Claude Estier et Lionel Jospin pour le P.S., Roger Chinaud et Alain Juppé pour l'opposition.

« A vos rangs fixes ! » Le commissaire divisionnaire Jean Porte et le commandant Roger Cochinal jouent les guides. M. Mitterrand serre des mains. Quiproquo : le préfet de police lui signale que l'une d'elles est celle d'un *« détenu »*. *« Interpellé »*, rectifie le commandant. *» Oui, interpellé »*, insiste le président, qui saisit la nuance. *« L'installation est très réduite par rapport au service demandé »*, commente-t-il après le tour des lieux. Dans l'une des cellules, un Africain contemple la scène, stupéfait et ignoré. M. Mitterrand interroge, s'inquiète des rapports avec la population, paraît satisfait d'apprendre que la délinquance connaît ici *« un palier »*, selon le commissaire. Son message aux policiers : *« Un corps de valeur »*, dont *» on exige beaucoup »*, qui *« mérite la reconnaissance du pays »*. *« Enfin*, conclut-il, *il y a la République, il faut la servir ». « On est là pour ça »*, répond le commandant.

Mais la République a ses divisions. Sur le chemin de la sortie, le président est arrêté par l'officier de paix principal André Marietti, en polémique de longue date avec les syndicats proches de la gauche dans la police. *« La hiérarchie est bafouée »*, dit-il, dénonçant un *« syndicat totalement irresponsable »*, en l'occurrence la F.A.S.P., Fédération autonome, majoritaire dans la police en tenue et dont le commandant Cochinal est adhérent. *« C'est un problème qu'il faut régler à l'intérieur du corps »*, se contente de répondre M. Mitterrand.

La visite-surprise du président de la République prend fin par un bref passage dans un commissariat du quartier du dix-huitième arrondissement, rue Achille-Martinet. *« J'ai pu dire* [aux policiers] *à quel point les Français et l'Etat comptent sur eux pour qu'ils soient de plus en plus à même d'accomplir leur mission »*, celle d'*« être » une véritable force au service de la sécurité »*, déclare M. Mitterrand en guise de conclusion de cette visite hommage.

M. R. et E.P.

CE QU'IL N'A PAS VU

Durant ces « descentes » présidentielles, organisées quoique impromptues, il y a ce que le visiteur voit, et ce qu'il devine. Par exemple, au commissariat central du dix-huitième arrondissement de Paris, étape « police en tenue » de la tournée, cet étroit couloir, véritable capharnaüm de sacs de sport, empilés comme autant d'objets trouvés, et d'où s'échappent des vêtements frolssés.

M. Mitterrand ne l'a pas traversé, et c'est dommage. Car, longeant deux cellules vitrées et conduisant aux toilettes, ce couloir n'est pas une consigne de gare mais... le vestiaire des gardiens. C'est non loin d'une poubelle et d'une cage à chiens destinée aux animaux errants qu'hommes et femmes – désormais – doivent se déshabiller pour revêtir l'uniforme. Les toilettes sont à l'avenant : trois lavabos, quatre W.C. – dont l'un, fermé, sert de dépôt en tous genres – et deux urinoirs pour soixante-dix gardiens.

L'Elysée veille

(Suite de la première page.)

Mais, outre que ces deux dernières mesures n'ont une incidence qu'aux marges de la vie quotidienne des policiers, le pouvoir s'aperçoit maintenant que le mal policier n'est peut-être pas celui que l'on croit. Ce ne serait pas tant un problème de nombre que de qualité, d'organisation du travail, moins une affaire de directives sévères que de formation des mentalités... L'état pitoyable de nombre de locaux visités par M. Mitterrand a dû le lui confirmer. *« La police est une société du tiers-monde »*, résumait, en 1982, un sociologue ayant participé à une enquête du ministère de l'intérieur sur les personnels : peu d'habitudes administratives, un métier où beaucoup font tout sans rien faire de précis, un maquis de statuts et d'organisations dérogatoires, une relation au public mal maîtrisée, etc.

En tous ces domaines, du retard a été pris, malgré des rapports lucides, auxquels sont associés les noms de MM. Jean-Michel Belorgey et Gilbert Bonnemaison. L'austérité financière ne facilite pas la tâche : si l'on avait recruté, lors de la période faste de 1981-1982, un peu moins de policiers, mais consacré les mêmes sommes à l'introduction accélérée de la bureautique dans les commissariats, sans doute aurait-on davantage modifié le travail des personnels. Cette démarche est dorénavant comprise au ministère de l'intérieur, où M. Jean-Marc Erbès, directeur de la formation, pratiquement laissée-pour-compte jusqu'en 1981, a montré la voie. La mission qui lui fut confiée débouche déjà sur plusieurs concertations avec les syndicats – qualifications judiciaires, code de déontologie, conseil supérieur de la fonction policière, modernisation informatique... – dont l'une vient d'aboutir à la réorganisation des horaires des polices urbaines de province, des C.R.S. et de la police de l'air et des frontières sur la base de trente-neuf heures hebdomadaires.

De quoi nourrir un conseil des ministres. Mais, au-delà de la volonté et de la lucidité, reste à régler le problème, toujours pendant, de la division conflictuelle du ministère de l'intérieur entre un ministre et un secrétaire d'Etat qui ne s'entendent guère. Sinon, les corporatismes policiers auront la partie belle : le syndicat majoritaire des inspecteurs de police, le S.N.A.P.C., annonce un rassemblement à Paris pour le 21 janvier.

EDWY PLENEL.

LA « CAISSE NOIRE » DES « VERTS »

Robert Herbin et dix anciens joueurs de l'A.S. Saint-Etienne vont être inculpés

De notre correspondant régional

Lyon. – C'est une équipe de football – onze personnes – qui va être reconstituée, les 25 et 26 janvier dans le bureau du juge d'instruction lyonnais, M. Patrick Desmures, chargé du dossier de la « caisse noire » de l'A.S. Saint-Etienne. Dix anciens joueurs du club et l'ancien entraîneur, Robert Herbin, ont été convoqués et se verront signifier leur inculpation de « recel », d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux.

Sur les dix premiers joueurs poursuivis, on relève les noms de sept internationaux, au premier rang desquels figure Michel Platini, Jean-François Larios, Christian Lopez, Gérard Janvion, Bernard Lacombe, Dominique Rocheteau et Jacques Zimako. Les deux joueurs étrangers (Raoul Noguès et Osvaldo Piazza) et l'ancien arrière Gérard Parison complètent la première ligne des joueurs auxquels devraient ultérieurement s'ajouter le Yougoslave Yvan Curkovic et Johnny Rep.

C'est en raison des « largesses » de l'ex-président Roger Rocher que les dix joueurs et l'entraîneur seront poursuivis. Ils ont bénéficié de revenus complémentaires – de 300 000 à plus de 1 million de francs – provenant de la « caisse noire ». Les dernières estimations font état, pour cette « caisse noire », de plus de 20 millions de francs en cinq ans. L'augmentation permanente des évaluations des détournements, constatée par deux experts qui rendront leur rapport à la mi-février, est à l'origine du deuxième refus de mise en liberté qui a été signifié vendredi 13 janvier au défenseur de M. Rocher.

Pour justifier les inculpations à venir, les magistrats font valoir un argument de simple morale : *« Pas question de soustraire les joueurs professionnels au droit commun »*, et un argument de droit. L'article 105 du code de procédure pénale précise que *» le juge d'instruction (...) ne peut, dans le dessein de faire échec aux droits de la défense, entendre comme témoins des personnes contre lesquelles il existe des indices graves et concordants de culpabilité »*. Or le témoignage des joueurs est capital, et la plupart de ceux-ci ont déjà reconnu devant les policiers avoir touché de substantiels « dessous de table ».

Le procès de la « caisse noire » est attendu pour l'automne prochain. L'instruction devrait connaître de nouveaux rebondissements dans le courant de la semaine prochaine.

La situation financière du club est très inquiétante. Le président, M. André Laurent, a annoncé un déficit prévisible pour la saison de 4,5 millions de francs. Les remboursements tardifs annoncés par M. Rocher pourraient alléger à court terme les charges financières.

CLAUDE RÉGENT.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les désillusions du nucléaire

Le développement des centrales nucléaires ne méritait sans doute « ni cet excès d'honneur ni cette indignité » dont on l'a gratifié. En tout cas, après les hymnes au progrès entonnés par les techniciens et les noires prophéties des écologistes, voici venu le temps plus austère de la gestion. L'économie reprend ses droits. Au grand débat national succède une série de problèmes concrets vécus sur le plan local.

CREYS-MALVILLE : la superfacture de Super-Phénix

« *L'horreur et l'erreur du septennat.* » Le 24 avril 1981, M. Brice Lalonde, candidat écologiste, terminait sa campagne électorale du premier tour de l'élection présidentielle dans une ferme voisine du chantier de Super-Phénix, la première centrale industrielle « à neutrons rapides ». Trente-deux mois plus tard, en ce début de 1984, l'« horreur » fait partie du paysage du hameau de Malville, près de Creys (Isère). Les deux turbines de 600 mégawatts seront couplées au réseau l'an prochain. L'« erreur » a été largement assumée par un nouveau pouvoir qui a oublié jusqu'au terme de « moratoire », pourtant largement avancé par le parti socialiste avant 1981.

Symbole. Le bâtiment en béton porte une très légère cicatrice, l'impact de deux des cinq roquettes tirées le 18 janvier 1982 par des inconnus, jamais retrouvés. L'achèvement de l'impressionnant édifice semble avoir mis un terme à une opposition qui fut pourtant virulente. Souvenons-nous : le 31 juillet 1977, un manifestant antinucléaire était mortellement atteint par une grenade lancée par les forces de l'ordre. Cet été, quelques poignées d'écologistes ont visité la centrale puis ont posé sagement devant le site, pour le photographe du *Dauphiné libéré*.

Philippe Lebreton, ancien leader du Mouvement d'écologie politique (MEP), avance quelques hypothèses pour expliquer la « désintégration » du mouvement écologiste. « *Il y a dans le pays la conjonction d'un consensus peureux sur le nucléaire militaire et d'un consensus honteux sur le nucléaire civil, qui relève d'un schéma freudien. Les écologistes se voilent la face...* »

Selon M. Lebreton, le terrain de la contestation s'est déplacé : « *On parle moins de sécurité parce que depuis trois ans on n'a pas eu de gros pépins. De plus, on a pris des marges de sécurité énormes. Je me suis rendu compte qu'on ne pouvait pas s'opposer au rouleau compresseur nucléaire.* »

Dérive

Et le coût ? Le devis initial pour la centrale de Creys-Malville était, en avril 1977, de 6 milliards 350 millions de francs. En octobre 1983, il est passé à 9 milliards 300 millions de francs (valeur 1977). L'inflation conduira en fin de contrat à un total d'environ 19 milliards de francs (1). Comment justifier une telle dérive ? La première évaluation, explique-t-on, *ne prenait pas en compte* l'achat de combustible pour deux ans. Faute de disposer en temps utile d'une usine de retraitement des combustibles, il a fallu prévoir aussi un « atelier pour l'évacuation du combustible », dont le montant est estimé à 400 millions de francs. Enfin, le retard général de l'ouvrage (un an environ) entraîne une surcharge en personnel d'exploitation. Celui-ci a été mis en place trop tôt aux postes de travail.

Pourtant, le gonflement de l'addition finale n'est jugé « *ni démesuré ni anormal* » par les responsables d'E.D.F. Les coûts du matériel (deux tiers du budget) ont augmenté d'une manière que M. Adrien Mergui, directeur des services administratifs et techniques de la NERSA (2), qualifie de « *raisonnable* ».

A E.D.F., on souligne la réussite de la coopération européenne. Il a fallu, en effet, harmoniser les habitudes françaises, italiennes et allemandes en matière de grands travaux. M. Mergui estime que « *nos partenaires ont dû se plier aux normes et aux habitudes françaises* ». C'était ardu en matière d'ingénierie. Encore plus délicat lorsqu'il s'agissait de concilier des impératifs antagonistes, à propos des « appels d'offres » notamment, puisque plusieurs pays sont partie prenante au projet. « *Les pertes de temps et les pertes financières dues à la difficulté de travailler sur un projet complexe avec des partenaires de nationalités diverses ont été moindres que nous ne pouvions craindre* », conclut M. Mergui.

Le kilowatt-heure produit à Creys-Malville sera deux fois plus cher que celui d'une centrale nucléaire classique type PWR. On s'y attendait. Mais on dit à présent que Creys-Malville n'atteindra sa pleine rentabilité que si l'on construit un second surgénérateur. Les études ont déjà commencé. Un site sera proposé à la fin de 1984 pour pouvoir lancer le contrat fin 1986. Deux sont aujourd'hui en concurrence : Saint-Etienne-des-Sorts, près de Marcoule, et ... Creys-Malville. Mais au prix où sont les choses, le « mur de l'argent » risque de constituer au bout du compte un obstacle infranchissable. N'oublions pas que fin 1982 les dettes d'E.D.F. dépassaient déjà 150 milliards de francs. Le « moratoire de deux ans » oublié pour Malville n° 1 par les socialistes s'imposera sans doute pour deux raisons : pénurie d'argent et trop plein d'énergie.

CLAUDE RÉGENT.

BRENNILIS : trois cents ouvriers cherchent un emploi

« *Le prix du kilowatt-heure produit à Brennilis revient à 30 centimes ; dans les autres centrales, il est de 8 centimes. Nous ne pouvons continuer à faire marcher ce réacteur.* » Pour Jean-Claude Albert, directeur E.D.F. de la centrale nucléaire des monts d'Arrée, dans le Finistère, la cause est entendue. L'usine fermera ses portes en 1985, après quinze ans de fonctionnement. Bilan : trois cents personnes sans travail, dans un centre-Bretagne déjà exsangue.

« *La centrale*, explique E.D.F., *est un prototype de la filière à eau lourde et fonctionnant à l'uranium enrichi. On espérait mettre au point un système permettant de fonctionner à l'uranium naturel, mais cela ne s'est pas fait. Et puis, les pouvoirs publics ont choisi une autre filière : les réacteurs à eau pressurisée.* » Avec sa puissance de 68 mégawatts, Brennilis fait figure de nabot face aux réacteurs actuels de 1 300 mégawatts. D'ailleurs, avec la centrale de Flamanville, l'Ouest aura bien assez de courant.

A Brennilis, la fermeture de la centrale n'est pas une nouvelle. Déjà, en 1981, la C.F.D.T. s'était inquiétée de la reconversion des activités dans le secteur. En avril 1983, la chose étant devenue officielle, le commissaire de la République a convoqué les élus pour parler de l'avenir : exploitation d'un gisement de tourbe, ionisation des aliments, énergies nouvelles, robotique, etc.

Face à cette situation, les syndicats, les élus, les habitants, bien que tous réunis dans un comité de soutien, semblent divisés. S'ils sont d'accord pour refuser la disparition de trois cents emplois, les convergences s'arrêtent là. « *Nous sommes cinq cent soixante-treize habitants à Brennilis*, affirme Marcel Roygnan (sans étiquette), maire du bourg. *Le quart de la population a plus de soixante-cinq ans. Si la centrale ferme, les jeunes vont nous quitter. Les propositions faites par le préfet ne créeront que cinquante emplois environ. Nous demandons donc la construction d'une centrale de 300 mégawatts sur le site.* »

La C.G.T. se rallie à cette proposition, tandis que la C.F.D.T. multiplie les projets alternatifs. « *Nous ne voulons pas que la centrale soit fermée avant que des solutions ne soient trouvées pour l'économie locale*, affirme François Larzul ; nous *proposons une décentralisation de la recherche, puisque les laboratoires du C.E.A. se trouvent pratiquement tous en région parisienne.* »

Le Commissariat à l'énergie atomique a effectivement proposé d'installer à Brennilis un laboratoire d'essais sur les produits radioactifs. Qu'y fera-t-on exactement ? « *En réalité*, affirme le maire de la localité, *ils veulent traiter des déchets en les enfouissant dans du béton, à 500 ou 1 000 mètres de fond. Je ne veux pas que ma commune devienne une poubelle nucléaire.* »

Le conseil municipal de Brennilis vient d'exprimer sa méfiance. Quant aux communes voisines, elles ont immédiatement fait savoir leur opposition au projet.

En attendant d'en savoir davantage, chacun campe sur ses positions. Reste à trouver quelque trois cents postes de travail. Car si les Bretons s'entêtaient à refuser la centrale nucléaire de Plogoff, ils font preuve de la même résolution pour sauver l'emploi dans les monts d'Arrée.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

CHINON : les affres de l'après-chantier

Un vaste programme d'investissements qui, en sept ans, doit moderniser la région de Chinon et assurer la création de 1 500 emplois : c'est la gageure qu'entend tenir le dossier « grand chantier » approuvé en juillet 1983 par le Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) sur proposition du conseil général d'Indre-et-Loire. Il s'agit avant tout de faire face à l'achèvement de la nouvelle centrale nucléaire d'Avoine dont les deux réacteurs vont venir s'ajouter aux deux « anciens » actuellement en fonctionnement. Les ambitions affichées comme la procédure adoptée rendent l'opération originale.

L'Indre-et-Loire est un vétéran de la construction nucléaire. Voilà maintenant près de trente ans que s'ouvrait près de Chinon le chantier des trois premiers réacteurs dont l'un est aujourd'hui déclassé. Puis ce fut une interruption de huit années avant le lancement — en 1975 — de deux nouvelles « tranches ». A l'époque, l'Etat — sous le label de « grand chantier » — se souciait surtout de faciliter l'accueil des ouvriers et des techniciens du chantier. Le préfet d'Indre-et-Loire et le président du conseil général s'entendiront pour exiger davantage. Les constructeurs, disent-ils en substance, doivent faire plus largement appel aux ressources locales. D'où le lancement, en collaboration avec toutes les collectivités intéressées et avec la chambre de commerce, de l'« opération racines ». Un de ses côtés les plus spectaculaires fut la création d'une école des métiers et des industries nouvelles (E.M.I.N.) qui forma des centaines de techniciens, essentiellement dans l'électromécanique. L'Indre-et-Loire avait joué un rôle d'éclaireur, amenant Paris à encourager par une nouvelle directive des initiatives du même genre.

Mais le département ne s'arrêta pas en si bon chemin. On y gardait le souvenir de ce qui s'était passé après la fin du premier chantier, en 1967, dans un contexte économique pourtant alors nettement favorable. La reconversion des entreprises avait été douloureuse. On se mit à y songer sérieusement pour le nouveau chantier. Le C.I.A.T. les encouragea à aller dans ce sens par une nouvelle directive. Pour assurer le relais des grands chantiers, E.D.F. était incitée à favoriser la création de nouveaux emplois par un apport financier (50 F pour 100 F fournis par les collectivités locales). Trois mois plus tard, la DATAR envoyait à Tours un coordonnateur, M. Maurice Bataille. Et moins de six mois après — le 16 février dernier, — le conseil général pour une fois unanime approuvait le dossier qui allait avoir rapidement le feu vert du C.I.A.T.

Dans un premier temps, E.D.F. a accepté de collaborer financièrement au maintien de 910 emplois après l'inauguration de la centrale, mais le chantier ayant employé jusqu'à 1 500 habitants de la région, le conseil général a exigé davantage. Ce sont donc 1 500 postes de travail qui devront être conservés. Il en coûtera quelque 300 millions de francs d'investissements échelonnés sur sept ans. Le financement sera assuré pour 8 % par E.D.F., pour 30 % par les collectivités locales et la région, pour le reste par les entreprises. Dans cet effort, la taxe professionnelle versée par E.D.F. joue évidemment un rôle important.

L'euphorie

Le bassin d'emploi de Chinon (élargi à sept cantons) sera concerné sur trois points :

● L'équipement. Le catalogue comprend aussi bien la construction d'une déviation à Chinon, d'un nouveau pont sur la Vienne que d'une salle polyvalente à Chouzé-sur-Loire. Certains travaux ont déjà commencé. M. Voisin, président du conseil général (app. R.P.R.) et maire d'une commune du Chinonais parle du « *nucléaire, chance de l'Indre-et-Loire* ». C'est presque l'euphorie...

● La formation professionnelle, pour assurer la reconversion des ouvriers et des techniciens. L'accent est mis sur la formation continue, et il faudra sans doute créer de nouveaux établissements spécialisés.

● Le développement économique. Il s'agit d'abord d'utiliser les capacités des entreprises locales en essayant de les ouvrir à de nouveaux marchés. Pourquoi ne pas valoriser, par exemple, les eaux tièdes et la vapeur fournies par la centrale ? L'horticulture est déjà implantée à Avoine et cette valorisation créerait près de 300 emplois. Il s'agit aussi d'exploiter le savoir-faire acquis par la main-d'œuvre sur le chantier nucléaire.

Au total, 207 emplois ont été créés depuis le début de l'année, dont 107 avec le concours direct d'E.D.F. Un début. Mais malgré l'optimisme ambiant, le plus dur reste à faire dans un secteur où les chiffres du chômage (15,2 % de la population salariée) sont déjà parmi les plus élevés de la région Centre...

PIERRE MAILLARD.

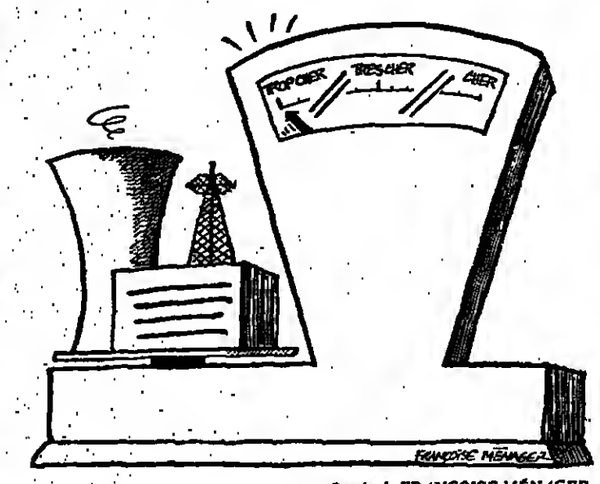

Dessin de FRANÇOISE MÉNAGER.

BIBLIOGRAPHIE

Sortir du quart-monde

« *Maintenant, lire n'est plus un problème pour moi !* » Cette petite phrase prononcée par un adulte, les militants du mouvement A.T.D. quart-monde ont pu l'entendre, mais trop rarement à leur goût. Bruno Couder et Jean Lecuit l'ont choisi comme titre pour un livre qu'ils viennent de publier aux éditions Science et Service (1) avec comme sous-titre *Du refus de l'illettrisme au métier : le défi du quart-monde*. Ouvrage-témoignage d'un mouvement qui a choisi de lutter contre la pauvreté et tout ce qui contribue à la pérennité d'un sous-prolétariat.

Le mouvement A.T.D. quart-monde a connu depuis sa création, en 1957, des centaines d'hommes, de femmes et de jeunes illettrés (personnes incapables de lire et d'écrire en le comprenant un texte simple et bref de faits en rapport avec la vie quotidienne) qui n'étaient pas des immigrés. « *Tous avaient un point commun : ils avaient connu une enfance et une jeunesse de misère* », écrivent les auteurs. Ils estiment que les institutions sont tout à fait inadaptées pour venir en aide aux déshérités.

Comment briser le cercle vicieux du sous-prolétariat ? Si l'engagement des plus hautes instances de l'Etat est indispensable, soulignent Bruno Couder et Jean Lecuit, il ne peut suffire. Ce sont les personnes issues des milieux les plus défavorisés qui sont les plus aptes à « *entraîner les autres dans la démarche d'apprendre* ».

Ch. Ch.

(1) Editions Science et Service, 286 pages, 40 francs.

NOGENT : pas d'indemnité pour les voisins

Le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne a rejeté la requête formulée par les propriétaires d'une vaste demeure du dix-neuvième siècle, proche du site de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine (Aube). M. et Mme Docquet-Chassaing réclamaient à E.D.F. plus de 700 000 F, à titre de dommages.

Ils considèrent en effet que le chantier lié à la construction de la centrale et que la présence même de cette centrale (qui doit entrer en service en 1986) sont préjudiciables à leur environnement et déprécient leur manoir. Le couple argue de ce que les travaux, entrepris en 1979, entraînant des vibrations, des bruits et des poussières et brisent leur quiétude. De plus, ils craignent à l'avenir d'être victimes d'une pollution de l'air et d'une diminution de l'ensoleillement.

Le tribunal n'a pas fait droit à *leur requête, estimant que « la propriété se trouve au plus près à 630 mètres du périmètre de la zone de chantier, que l'espace séparant cette propriété du site de la centrale est traversé par la voie ferrée Paris-Bâle et la Seine et est planté d'arbres faisant écran ».* Le tribunal souligne qu'il convient d'attendre 1986 pour juger des effets éventuels du fonctionnement de la centrale. Il conclut que les nuisances occasionnées « *ne dépassent pas celles que peut être appelé à subir, dans l'intérêt général, tout propriétaire voisin d'un travail public* ».

DIDIER LOUIS.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3624

HORIZONTALEMENT

I. Donne plus droit à la parole de nos jours que jadis. On peut se fier à sa mine. — II. Faire un brio de conduite. Négation. — III. Un gars de Riga. Une qualité qui s'acquiert avec l'âge. — IV. A donné des accents de Corneille. Manque donc de présence d'esprit. — V. Sigle universitaire. N'applique pas à la lettre la liberté d'expression. — VI. Monnaies étrangères. Conquête d'un dictateur. Note. Symbole chimique. — VII. Se place avant la licence. Se relâche dès qu'elle n'est plus grande. — VIII. Se ramassent parfois à la pelle. Lettre grecque. A parfois du génie. — IX. Voie, de fait. Un peu gris, mais pas très gais. Personnel. — X. Mis en état. Disposera certains crans ou placera certains épis. — XI. Démonstratif. Abréviation. Symbole chimique. Bordent le lit. — XII. Ne pût donc assumer son rôle de dirigeant. Changement d'air ou succession d'airs. Fut destinée à la traite. — XIII. En verre. Homme de génie non dispensé des préoccupations matérielles. — XIV. Mal lus ou mal vus. Conjonction. — XV. Article. On tire dessus en période de paix. Point de départ d'une course.

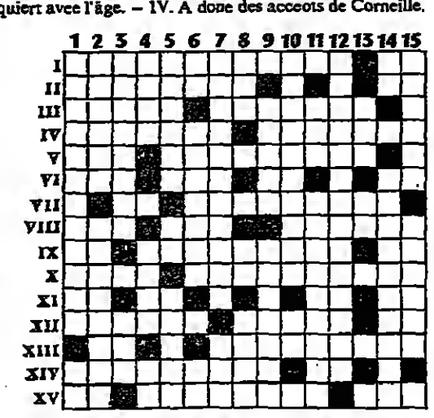

VERTICALEMENT

1. On peut lui confier l'initiative des opérations. Personnel. — 2. Condamné à l'acquittement. Elément d'un groupe d'autodéfense. — 3. Peuvent donc être déclarés valides. Instrument à corde. — 4. On se demande toujours quelle sera sa réponse. A donc un certain goût ou un dégoût certain. Langue. — 5. Dans le passé, fut démonstratif. Lettres de parti ou partie de lettre. Sorte de masse. — 6. Mot de rappel. Bonne saucée ou mauvaise sauce. Symbole chimique. — 7. En sport, en sont les dernières qui sont souvent premières. Manière de parler. — 8. On le sait souvent lorsqu'on est obligé. Symbole chimique. Elle nous quitte aussitôt qu'on la trompe. — 9. Couvre-chef. L'endroit rêvé pour se mettre au vert. — 10. Repasser dans un sens. Symbole chimique. — 11. Trait de lumière. Font peau neuve. — 12. Absence momentanée ou disparition complète. — 13. Femme de lettres américaine. Abréviation d'un poste. — 14. Employé pour des personnes non qualifiées. Retiennent beaucoup de bêtes dans leurs toiles. — 15. Appareil pour lever. Apollon lui fit une belle vie.

Solution du problème n° 3623

Horizontalement

1. Baisemain. — II. Lustré. Ne. — III. Atours. Ru. — IV. Nô. Passif. — V. Quiet. — VI. Ur. Fiacre. — VII. Piqûre. — VIII. Taraudage. — IX. Enée. — X. Etat. Rio. — XI. Sous-chefs.

Verticalement

1. Blanquettes. — 2. Autour. To. — 3. Iso. Préau. — 4. Stupéfiants. — 5. Erratique. — 6. Mess. Aude. — 7. Sacra. Ré. — 8. INRI. Reg. If. — 9. Neuf. Eros.

GUY BROUTY.

(1) Fin 1983, les frais financiers accumulés dans l'opération se montaient à 2 milliards 400 millions de francs.

(2) La NERSA assure la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation de la centrale. Son capital est partagé entre E.D.F. (51 %), l'ENEL italienne (33 %) et la S.B.K. (16 %), société groupant elle-même des intérêts allemands, néerlandais, belges et britanniques.

Culture

Le XII[e] Festival d'Avoriaz

La danse du diable et des neurones

Le cinéma fantastique entra en peys culturel. Le XII[e] Festival d'Avoriaz, qui se tient à la station même entre le 14 et le 21 janvier, se décentralise à Annecy (C.A.C. Bonlieu, du 17 eu 27 janvier) à Thonan (Maison des arts, du 14 eu 29 jenviar) et é Annemasse (M.J.C.-Maison pour tous, du 13 au 31 janvier). Le cinéma fantastiqua a pris de l'envergure, il dispose de budgets gigantesques et s'est considérablement modifié, tout au moins dans ses formes et ses références. Finis le carton-pâte et l'hémoglobine, place aux effets spéciaux. Les loups dans la brume se sont tus, on n'entend plus que les hoquets des ordinateurs déréglés. Les cimetières sous la Luna sont relégués au magasin des farces et attrapes, fini le scientisme moralisateur des docteurs Frankenstein et Jekyll, place à la technologie de pointe, ignorante du bien et du mal. Satan, aujourd'hui, se perd dans les neurones. Plus la science avance dans l'exploitation des cellules grises, plus on sait qu'on en sait peu. Plus les cerveaux artificiels sont miniaturisés et sophistiqués, plus leurs capacités échappent à l'entendement dit normal. Le mystère engendre la peur, le fantastique exploite la fascination d'un monde robotisé, déjà là et encore magique, la beauté des parois étincelantes des mots qui s'inscrivent tout seuls sur des écrans courbes, noirs et profonds comme la nuit du cosmos. Le fantastique est d'anticipation, une anticipation qui se veut crédible et vient au secours d'un idéalisme tout aussi moralisateur — et certainement moins pervers — que celui de Marie Shelley (la mère de Frankenstein) et de Robert-Louis Stevenson (le père de Jekyll-Hyde).

«THE DAY AFTER»

Le châtiment pour demain

Communiqués d'*alerte sur toutes les ondes*, à la radio et à la télévision. Crise entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, ce n'est pas la première, ce sera la dernière. La ville de Kansas-City est menacée. Les cent cinquante bases nucléaires du Missouri ne constituent-elles pas des cibles idéales en cas de conflit nucléaire ? Sirènes, panique, fuite aux abris. A 15 h 38, explosion au-dessus de la ville. Incendies, tornades. Des milliers de victimes sont surprises sur les routes, dans leurs maisons. Ils ont plus de chance que les survivants, confrontés à la radioactivité, aux épidémies, à la famine, à la folie, morts dans leurs têtes. Les peaux blanchissent, se flétrissent, les cheveux tombent par plaque, la médecine reste impuissante, les appareils électriques et de télécommunication deviennent inopérants à cause des effets électromagnétiques. Les exécutions sommaires s'enchaînent au vandalisme, à l'anthropophagie.

La caméra survole une ville anéantie. Le nombre des cadavres augmente de jour en jour. Les hommes n'attendent plus rien. Rien que la mort.

Politique fiction, ou grand-guignol ?

« *Evidemment, un film politique*, s'insurge Nicholas Meyer, réalisateur de « The Day After ». *On ne filme pas l'apocalypse, l'horreur de la guerre et l'atrocité de ses effets par soucis de création artistique ! Essayer de lire, de juger le film sous l'angle purement esthétique serait une dérobade devant les questions qu'il soulève, une lâcheté pour contourner le propos, une diversion pour éviter encore une fois le débat... Trop facile, vraiment !* » Voilà les critiques prévenus ! Qu'ils ne s'arrêtent pas aux considérations de forme ou de technique, l'essentiel, vu par Nicholas Meyer, est ailleurs...

« *Ne trouvez-vous pas inouï que la question la plus importante de l'histoire sait aussi celle la moins facilement abordée ? Ne trouvez-vous pas fou que le seul problème qui mette en péril l'ensemble de l'humanité sait constamment évacué, occulté ? Quel paradoxe, tout de même ! Quelle inconscience et quelle absurdité ! La guerre nucléaire n'est pas seulement une idée, une espèce de délire irréel sorti tout droit de l'imagination des politiciens. C'est une vraie menace. Permanente, tragique. Je veux réveiller la population mondiale endormie, inconsciente depuis trente ans. Je sors la question du placard... et je la dépose sur la table. Tout simplement.* »

Tout simplement ? Tout de même ! Près de deux ans de travail, un budget de 7 millions de dollars, l'un des plus vastes auditoires jamais rassemblés aux Etats-Unis ; un succès idéotique, en Grande-Bretagne, en Allemagne, des diffusions prochaines au Danemark, en Suisse, au Japon, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie, et en Pologne (*le Monde* du 8 janvier), en France, peut-être même en U.R.S.S., où des cassettes de visionnage ont été demandées... Les mouvements pacifistes se délectent de cette « campagne » qu'ils n'auraient jamais osé espérer, la Maison Blanche et les milieux conservateurs accusent le coup, paniquant même à l'idée d'effets possibles qu'ils sont encore incapables d'évaluer.

« *Quel ploisir*, racoote Nicholas Meyer, *de constater l'inquiétude de Reagan avant la diffusion du film, de l'imaginer visionnant le film deux fois en privé, téléphonant à la chaîne A.B.C. et faisant même éditer une brochure de propagande destinée à rassurer ses électeurs, lui qui pourtant n'a même pas encore jugé bon de rencontrer son homologue du Kremlin ! L'affaire en tout cas a été estimée suffisamment grave pour que Washington délègue le secrétaire d'Etat George Shultz à la télévision, le soir de l'émission. A lui, en quelque sorte de réparer les dégâts, de calmer la population.* » « *La guerre nucléaire est inpensable*, a-t-il même osé dire. *Quelle honte que ce mensonge. C'en était pathétique !* »

A aucun moment le film ne permet vraiment de savoir qui, des Soviétiques ou des Américains, a appuyé le premier sur le bouton engageant l'attaque finale. Il est question du blocus de Berlin, de l'avancée des troupes soviétiques en Allemagne. On voit s'élever dans le ciel de Kansas-City les fusées sorties des silos installés au milieu des champs... Et puis l'horreur. « *Qu'importe le détonnateur*, explique Nicholas Meyer. *Qu'importe la propagande que les gouvernants de chaque pays — y compris ceux de l'Est — essaieront de répandre. Qu'importe leur version de l'événement. Les faits sont là, et les images, j'en suis sûr, parleront d'elles-mêmes. Elles montrent la décomposition des visages et des corps, la destruction du sol et de la nature rendue infeconde pour des générations, la sauvegerie démente des survivants devenus des bêtes, l'anéantissement de la vie. C'est cela la vérité, ou en tout cas une approche de ce que tout le monde s'accorde à prévoir, plus horrible encore... Foin donc du fantastique d'évasion :* The Day after *est une anticipation dont les militaires et les scientifiques reconnaissent la vraisemblance quant au scénario et au réalisme des images.* »

Ces images, Nicholas Meyer en est convaincu, se sont imprimées pour longtemps dans l'esprit de ceux millions d'Américains, qui, dans leurs foyers respectifs, ou rassemblés dans de multiples lieux à l'appel des églises, des écoles, des divers mouvements, ont vécu pendant la nuit du 20 novembre, une psychose collective.

C'est pour obtenir cet impact que le réalisateur a exigé, lui qui déteste d'ordinaire le petit écran, que le projet soit conçu pour la télévision. Seule, elle pouvait transformer l'initiative en événement national, en passe de devenir international. Seule, la télévision pouvait provoquer le débat en atteignant chez eux, tous ceux qui, justement, préfèrent *Drôles de Dames* à la lecture des journaux et aux manifestations pacifistes. Seule elle pouvait, et avec une telle force, mettre en accusation certaines familles politiques. « *Les élections de 1984 ne sont pas si éloignées, il est des images qui travaillent, jusque dans l'isoloir* », rêve Nicholas Meyer.

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

Les films en compétition

Brain Storm, de Douglas Trumbull, Etats-Unis.
Christine, de John Carpenter, Etats-Unis.
Clash, de Rafael Delpar, France.
Vierde Man, de Paul Ver Hoeven, Pays-Bas.
Kruil, de Pater Yates, Grande-Bretagne.
Something Wicked this Way Comes (la Foire des ténèbres), de Jack Clayton, Etats-Unis.
Strange Invaders, de Michael Laughlin, Etats-Unis.
Testament, de Lynne Littman, Etats-Unis.
The Dead Zone, de David Cronenberg, Canada.
The Lift, de Dick Mass, Pays-Bas.
The Return of Captain Invincible, Philip Mora, Australie.
Time Rider, de William Dear, Etats-Unis.
Trauma, de Gaby Kubach, R.F.A.
Spasmes, de William Fruet, Canada.
Wild Beasts, de Franco Prosper, Italie.

Plus cinq films hors compétition, dont Twilight Zone, film en quatre sketches, de John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante, Georges Miller, et The Day after, de Nicholas Meyer.

« CHRISTINE » de John Carpenter

Les objets tuent sans raison apparente. La foudre frappe les circuits d'un ascenseur néerlandais (*The Lift*, de Dick Mars), enchevêtrement de câbles torsadés, de poulies dentelées, machinerie baroque cachée dans les zones obscures d'une tour très haute, béton et verre. Pourquoi donc l'ascenseur étouffe-t-il les joyeux fêtards enfermés dans la cabine ?

Et quelle force pousse Christine à tuer dès que sa radio se met en marche ?

Christine est une automobile, née à Detroit pendant les années 50. Superbe carrosserie rouge sang, lisse, bardée de métal. Les lumières aiment s'y refléter. Elle est solide, élégante, puissante. Une voiture comme on n'en fait plus. Mais avant même de sortir au jour extérieur, elle frappe deux ouvriers mélomanes...

Vingt ans plus tard, toute cabossée, tordue, elle fascine un jeune homme myope, étouffé par ses parents. Un faible, un pleutre. Elle en fait un mec, un tombeur de filles. Elle devient lui, il devient elle, elle lui transmet ses dons. Elle en fait un tueur, pourchassant ceux qui l'ont humiliée, les écrasant contre les murs lépreux de ruelles nocturnes. Fantomes ballets de la bête rouge dans la ville. Mais il aime et elle est jalouse, elle ne lâche pas son double. Elle en a fait l'incarnation du mal absolu, comme l'était le fou qui, dans *Halloween*, cet autre film de Carpenter, égorge systématiquement les baby-sitters.

Mais peut-on parler de « mal » quand il s'agit d'une machine ? Elle tue parce qu'elle est programmée pour le faire, sans espoir — sans notion — de remord, de rédemption. C'est son destin. Après le mot fin dernière l'écran vide, elle continuera de contaminer d'autres esprits craintifs et disponibles, qui n'ont même pas signé de pacte avec le diable et n'auront d'autre profit que de se laisser envoûter par une chose sans nom, *la Chose*, d'un autre monde dans un autre film de John Carpenter.

« BRAIN STORM » de Douglas Trumbull

La bonne vieille morale ne désarme pas. Elle fixe les limites permises de la connaissance, au-delà desquelles craque la fragile créature de Dieu.

Dans *Brain Storm*, Christopher Walken — qui, d'autre part, dans *Dead Zone*, de David Cronenberg, sort d'un long coma en ayant acquis un don de voyance qu'il ne maîtrise pas et qui le tuera, — Christopher Walken, donc, est une sorte d'aventurier en blouse blanche. Il vit dans des paysages verts très soignés, dans des architectures aux lignes nettes, dans une maison fonctionnelle où son mariage avec Natalie Wood se défait. Il vit dans le néon du monde clean des laboratoires sans fenêtres, mais surveillés par des télévisions. Dans de grandes pièces blanches aux murs glissants, incrustés de fils, de plots, d'écrans sur lesquels zigzaguent des signes électroniques scandés de *bips*.

Christopher Walken est un chercheur. Avec Louise Fletcher, il travaille à mettre au point un appareil qui permet de visualiser et de transmettre les sensations. Natalie Wood — dont c'est le dernier film — commercialise l'invention en fabriquant un casque pas plus encombrant que des écouteurs de walkman. Il suffit de s'en coiffer pour « ressentir » comme si on y était. L'armée et la C.I.A. s'intéressent à l'affaire, chacun surveille tout le monde. Les industriels des jeux vidéo supputent les milliards. Un sexagénaire frise l'attaque en se faisant passer en boucle une bande porno. Après quoi, la sagesse lui vient, il se retire à la campagne et choisit la vie saine. Rien ne sert d'aller au-delà de ses forces. Mais Christopher Walken veut se dépasser, sur le plan mental et intellectuel en tout cas.

Louise Fletcher meurt au cours d'une expérience. Christopher Walken s'empare de la bande qui a enregistré l'agonie. Il veut connaître... Le passage de la vie à la mort reste le grand mystère, l'homme est un animal métaphysique.

A cet instant, l'imagination du réalisateur tourne court. Jusque-là, le film devance les *Wargames* et autres dans le nombre et le rythme des péripéties et coups de théâtre. Il entretient un suspense haletant, isole un détail vrai qui fait croire à l'invraisemblable, glisse une pique d'humour dès que l'action menace de faiblir... Et puis, on a l'impression d'une fin rajoutée, hésitante. Maladroite. Il n'y a évidemment aucune référence. De retour des enfers, les héros sont restés muets sur leur expérience. Douglas Trumbull recopie ses folies géométriques et psychédéliques créées pour Stanley Kubrick dans *2001, l'Odyssée de l'espace*, qui paraissent aujourd'hui pimpantes comme des vidéoclips. L'interdit est plus fort que l'imagination, le mort se dérobe, elle ne se laisse pas visualiser.

COLETTE GODARD.

★ *Christine*, sortie prévue le 25 janvier.

★ *Brain Storm*, sortie prévue le 1er février.

COMPAGNIE MORIN-TIMMERMAN
la mère confidente
DE MARIVAUX
LA RESSERRE Théâtre de la Cité Internationale
du 10 janvier au 18 février

Le Théâtre de la Renaissance annonce que, en raison de la participation de Pierrette BRUNO à l'émission Champs-Elysées de Michel Drucker, les représentations du SAMEDI 14 JANVIER de « VINCENT ET MARGOT » ne débuteront exceptionnellement qu'à 15 h 30 en matinée et 21 h 15 en soirée.

PORTE MAILLOT
19e BROCANTE DE PARIS
12/22 JANVIER
on y chine
on y mange
on y boit
T.l.j. 11 h - 19 h
Sam.-Dim. 10 h - 19 h

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J. H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

LAPÉROUSE 326-90-14 et 68-04 — 51, quai Grands-Augustins, 6e — F/dim. — J. 0 h 30 du mat. Grand carte. Menu dégustation : 240 F s.n.c. Carte à prix fixe 190 F, vin et s.c. Salons de 2 à 50 couverts. CADRE ANCIEN DE RÉPUTATION MONDIALE.

LE SARLADAIS 522-23-62 — 2, rue de Vienne, 8e — F/sam. midi, dim. — J. 22 h. CUISINE PÉRIGOURDINE. Menu 150F, 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE : 160/170 F tout compris.

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 — 12, rue du Fbg-Montmartre, 9e Ts les jrs — De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. SON BANC D'HUITRES.

Carolyn Carlson
à la Maison des Arts de Créteil
en exclusivité du 17 au 28 janvier 899.94.50

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

théâtre

Les salles subventionnées et municipales.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), Dim., 14 h 30 : Dim., 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; l'Ecole des femmes.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam., 20 h, dim., 15 h : Mimes von Barnhelm.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), *sam., dim.*, 18 h 30 : la Prise de l'école de Madhubaf.

TEP (364-80-80). Théâtre, sam., 20 h 30, dim., 15 h : L'Oiseau vert. — Cinéma, 20 h : Les Voyages de Gulliver/Dark Crystal.

BEAUBOURG (277-12-33). — Concerts/Animations, sam., 20 h 30 : Concert 2e2m, dir. P. Mechkut (P. Renosto, T. Machover, M. Levinas, M. Monnet. — *Cinéma/Vidéo, sam.*, dim. : Nouveaux films Bpi, 13 h : Construire et vivre à Pompéi, de J.-P. Adam ; 16 h : De l'animal à l'homme, un entretien avec K. Lorenz, de J. Brisot ; 19 h : Châteaux en Bavière, de C. Vilardebo ; sam., dim., 15 h : Dadaïsmes et déclin (1916-1923), 18 h : Collections du musée ; De bœuf en bif ; Cinéma polonais, sam., dim., 19 h et 21 h : *voir cinémathèque* ; *Dim.*, 14 h 30 : la Perle de la couronne, de K. Kutz ; sam., 17 h 30 : le Chef d'orchestre, de A. Wajda ; dim., 17 h 30 : le Contrat, de L. Zanussi ; sam., 20 h 30 : la Terre de la grande promesse, de A. Wajda ; Dim., 20 h 30 : Sans anesthésie, de A. Wajda.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 18 h 30 : Groupe Emile Dubois ; 20 h 30 : Ballet Th. Arche.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30 et Dim., 16 h : le Dernier Soliste (J.-P. Farré) ; Dim., 20 h 30 : *Flamenco*, de Jerez.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), sam., 21 h : Un drame musical instantané.

AMERICAN CENTER (321-42-20), sam., 21 h : Amarrons du soleil ; Dernière consigne ; Bag Lady.

ANTOINE (208-77-71), sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 et 21 h : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : Monsieur Vernet ; le Pain de ménage ; dim. 15 h : le Misanthrope.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, sam., 20 h 30 : le Passeport.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h : les Trois Jeanne.

CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Rue noire (dern.). - Tempête (328-36-36), *sam. 20 h 30, dim. 15 h 30* : Albatros.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, *sam. 20 h 30* : Sourire oblique ; *Resserre, sam. 20 h 30* : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. *15 h 30* : Revions dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 ; la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Chicnille.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 20 h 30 : Oscar et Wilde ; sam., 22 h : les Eaux et Forêts.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie (dern.).

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 21 h, dim. 18 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam., dim. 20 h 30 : le Sixième Jour (dern.).

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 20 h : la Suicidaire.

ESSAION (278-46-42) I. - sam. 21 h : Agathe (dern.). - II. sam. 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40), sam. 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., dim. 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LUCERNAIRE (*544-57-34*) I. sam. 20 h 30 : les Journées orageuses de Garouinski. - II. sam. 18 h 30 ; Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. - Petite salle, sam., 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Amour de l'art ; En manches de chemise ; Enfantines.

MADELEINE (265-07-09), sam. 15 h et 20 h 45, dim. 15 h : les Serpents de pinie.

MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Le roi se meurt.

MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30), *les 11, 12, sam.* 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; dim. 14 h : l'Histoire du cochon *qui voulait maigrir*.

MONTPARNASSE (320-89-90), dim. 15 h 30 : Tchin tchin. - Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah ; sam. 19 h 30, dim. 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 15 h et 20 h 30 ; dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06), sam., dim. 20 h 45 : la Pierre de la folie.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h et 21 h ; dim. 15 h : K 2.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h 30, dim. 17 h : Don Juan aux enfers.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Vincent et Margot.

TAI THÉ D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30 : l'Femme des jours ; II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h : Mitron ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE DE L'ÉPICERIE (329-46-78), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 et 20 h 30 : la Pendule.

THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Images de... Kafka.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), dim. 15 h et 18 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; sam. 20 h 30 : Les affaires sont les affaires.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), *sam.* 21 h : *Médée*.

THÉATRE 18 (226-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : Mémoires d'Ides.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 15 h et 18 h 30 : Un mari à la porte ; sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Prince écrasé.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 14

15 h : Serge de Poligny : la Fiancée des ténèbres ; 17 h, Lotte Eisner : les Longues Vacances de Lotte Eisner, de S. Shahid Saless ; 19 h, Festival de Rotterdam : Hedda Gahler, de J. Decorte ; 21 h, Cinéma japonais : Joueur-vagabond, de H. Inagaki.

DIMANCHE 15

Jean Martinelli : Gloria, de C. Autant-Lara ; 17 h, Lucienne Bogaert : les Dames du bois de Boulogne, de R. Bresson ; 19 h, Festival de Rotterdam : Outside in, de S. Dwoskin ; 21 h, Cinéma japonais : les Quarante-Sept Ronins, de S. Makino.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 14

15 h : Club français des cinéastes ; P. Scocini ; F. Flot ; A. Memin ; A. Salaix ; D. Canqui ; J.-C. Carmona ; 17 h, L. Orlando, Canedi, Imbert et Ziegler ; B. Dublique ; B. Franck-Viau ; Y. Mangat et J. Maugy ; A. Paris Merie ; Y. Benoît ; 19 h, Cinéma polonais : Ouvriers 80, de A. Zajaczkowski, etc. ; 21 h, Passion, de S. Rozewicz.

DIMANCHE 15

15 h : Club français des cinéastes : M. Bodin ; J.-F. Lambert et Ph. Sevestre ; C. Mornave ; A. Vasetti ; M. Vauzel ; J. Brachet ; G. Ségal ; 17 h, P. Michel et D. Dartois ; Ph. Sevestre ; P. et E. Biraben ; M.G.J. Jarretie ; R. Tassinari ; J. Lebastard et A. Raymond ; 19 h, Cinéma polonais : le Chef d'orchestre, de A. Wajda ; 21 h, le Rois de bouleau, de A. Wajda.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

ANDROIDE (A., v.f.) : Galté Boulevard, 9e (233-67-06).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

Pour tous ranseignements concernant l'ensemble des programmes ou das salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 14 - dimanche 15 janvier

LE CROIX DES SEIGNEURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES COMPÈRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES DENTS DE LA MER N° 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'ÉTE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

GET CRAZY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Rialto, 19e (607-87-61).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.). la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e, (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (*359-92-82*) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; St-Ambroise, 11e (*700-89-16*) ; *Nations*, 12e (*343-04-67*) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ZELIG (A.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-051).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAGE AUX POULES, film américain de Colin Higgins, v.o. ; Forum *Orient-Express*, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Georges-V, 8e (562-41-46), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-40-07) ; Images, 18e (522-47-94).

CANICULE (*), film français d'Yves Boisset, Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (*), film américain de Martin Dolman, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LONESOME COW-BOYS (*), film américain de Andy Warhol et Paul Morissey, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).

PRÉNOM CARMEN, film français de Jean-Luc Godard : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR, film français de Michel Gérard : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.O.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RONDE DE NUIT, film français de Jean-Claude Missiaen : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TRAHISONS CONJUGALES, film anglais de David Jones, v.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25).

RONDE DE NUIT

LA PRESSE

"Le spectateur ne peut qu'être ravi... tout pour rivaliser avec les nuits américaines."
LE MATIN

"Humour constamment présent... un hommage du cinéma au cinéma. L'aventure a du parfum."
FRANCE-SOIR

"On est haletant, émerveillé... une ambiance que peu de polars français savent offrir."
LE PARISIEN

"On nous régale sans compter. Eddy Mitchell : son meilleur rôle."
LE POINT

"Missiaen accompli... le cinéaste fait mouche."
LE NOUVEL OBSERVATEUR

"Mise en scène de choc... le couple Lanvin-Mitchell fonctionne à merveille... ça c'est du polar !"
FIGARO MADAME

"Scène d'ouverture époustouflante... moments de tendresse et de pudeur... le réalisme de la nuit décolle vers le rêve."
PARIS MATCH

"Assorti de situations dignes de Fantomas."
LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

"Un écrin où l'auteur vient se raconter lui-même, un peu à la manière de François Truffaut dans Tirez sur le pianiste."
TÉLÉRAMA

"Privilégie l'action et le décor... un polar urbain fort, dur, violent."
PARISCOPE

"Acteurs remarquables d'aisance et de vérité. Ce film-là est parfait en tout."
MARIE FRANCE

"Polar de race caracolant dans un Paris nocturne qui se met à ressembler parfois à Florence, puis à New-York. Faut le faire !"
COSMOPOLITAN

"Mitchell et Lanvin se régalent dans un polar de haute tradition. Un coup de gong : Lisette Malidor."
VSD

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 14 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Théâtre : Pauvre France.
De Jean Cau, d'après la pièce de R. Clark et S. Bobrick, réal. M. Mayats. Avec J. Lefebvre.
Victor Tabouré, cinquante-cinq ans, teinturier, père d'un fils charmant et époux d'une femme attentionnée, apprend qu'il est cocu. Les déboires ne s'arrêtent pas là...

22 h 30 Droit de réponse : L'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Droit de réponse nouvelle formule devient, cette semaine, une émission littéraire. Au sommaire « Les meilleurs livres de 1983 ». Un débat qui réunit des journalistes, des écrivains et des éditeurs dont P. Desproges, J. Cellard, B. Poirot-Delpech, F. Weyergans...

0 h (Vers minuit) Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Renaud.

22 h 5 Sport : tennis.
Le tournoi des Masters à New-York.

0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : L'univers du rire.
Présentée par B. Reynolds, J. Lemmon, W. Matthau.
Une sélection des meilleurs moments du rire à travers tout le cinéma, du muet à nos jours en passant par la comédie légère des années 30. C'est à la fois trop ou trop peu. Des images qui, enlevées de leur contexte, sont souvent désopilantes...

21 h 30 La vie du château.
Émission de J.-C. Brialy.
Trois vedettes du cinéma, du théâtre ou de la télévision, invités par Jean-Claude Brialy. Intimité, complicité, la vie de château, quoi ! Aujourd'hui Yves Duteil, Victor Lanoux et Sabine Maudepin.

21 h 55 Journal.

22 h 15 Musiclub.
Trio en ut mineur, de Mendelssohn, par le Trio de Madrid.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Troisième rang de face : l'actualité culturelle.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Court métrage.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Clip-clap (panorama de la chanson et du cinéma français)
19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

20 h Héloïse et Abélard, de Schütz, adapt. F. Rey (dans la série « Passages »). Avec M. Rayer, J.-N. Sissia, M. Teynac...
21 h 55 Ad lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Elektra*, de R. Strauss par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio France, dir. C. Perick.
23 h Fréquence de nuit : le Club des archives (cycle Quatuor de Budapest, 1926-1967).

Dimanche 15 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne).
12 h Téléfoot.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Hip-hop.
14 h 35 Champions.
Sports et divertissements.
16 h 40 Série : Frank, chasseur de fauves.
17 h 30 Patinage artistique.
Championnats d'Europe à Budapest.
18 h 30 Les animaux du monde.
Le blaireau.
19 h Magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, F.-L. Boulay et E. Gilbert. Le grand témoin est Mgr Lustiger, archevêque de Paris.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Le Sauvage.
Film français de J.-P. Rappeneau (1967), avec Y. Montand et C. Deneuve.
La rencontre de deux personnages explosifs. Yves Montand, créateur de parfum réfugié dans une île déserte et Catherine Deneuve, gentille farfelue rêvant d'aventure. Un scénario ajusté au quart de tour, un divertissement pur.
22 h 25 Sports dimanche.
Tennis : les Masters.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Cheval 2-3.
Magazine du cheval.
10 h 30 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série : Magnum ; 15 h 20 : *L'école des fans* ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 5 Série : Papa Poulé.
18 h 5 Dimanche magazine.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La Chasse aux trésors.
21 h 45 Document : Vietnam.
Réal., Henri de Turenne.
Une première émission d'une série de six, riche de souvenirs, de trésors cachés dans les bibliothèques et les cinémathèques, de témoignages, de documents d'archives mais aussi des images filmées aujourd'hui. Tous ces films sont notre histoire. A ne pas manquer, pour son honnêteté et sa valeur historique.
22 h 45 Concert actualité.
Réal. M.-A. Horlaville et E. Ruggieri.
Les deuxième et troisième mouvements du *Quatuor n° 4* d'A. Tansman, par le Quatuor de Varsovie.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h 30 Mosaïque.
Variétés d'Algérie (émission enregistrée à Oran).
16 h 20 Spectacle 3 : Catherine de Heilbronn.
Drame en cinq actes de Heinrich von Kleist, avec D. Fischer-Dieskau et M. Marchal-Zapatka.
18 h 20 Emission pour la jeunesse.
19 h 40 R.F.O. Hebdo.
20 h Fraggle Rock.
20 h 35 Série : Témoins
Emission de J. Dayan.
S. de Beauvoir.
Les Inconditionnels de Simone de Beauvoir seront fort déçus, elle reste insaisissable, elle nous laisse sur notre faim pour se cacher derrière la femme de lettres.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
Camille ou la comédie catastrophique, de Claude Miller.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle : Aspect du film noir) : **Plus fort que le diable.**
Film américain de J. Huston (1953), avec H. Bogart, J. Jones, G. Lollobrigida, R. Morley, P. Lorre (v.o. sous-titrée, N.).
Un aventurier, sa femme, quatre gangsters, ses « associés » et un couple de touristes britanniques, partent d'un port italien, à la recherche d'un gisement d'uranium en Afrique. Ils veulent se duper mutuellement. Huston traite avec un surprenant humour ses thèmes favoris : l'aventure et l'échec. On n'est pas loin de la parodie. Ce film – devenu rare – promène le spectateur de surprise en surprise, de mystification en mystification.
0 h 10 Prélude à la nuit.
Métamorphoses, de Wazercha, par E. Chojnacka, clavecin.

FRANCE-CULTURE

7 h 9 La fenêtre ouverte.
7 h 15 Horizon, magazine religieux.
7 h 40 Chasseurs de son.
8 h Orthodoxie.
8 h 30 Protestantisme.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h Messe à l'église Saint-Laurent de Paris.
11 h Musique : les quatre points cardinaux, de Marek Janowsky (et à 12 h 45 et 23 h).
12 h 5 Allegro.
15 h 30 La Comédie-Française présente : *l'Ecole des femmes*, de Molière.
18 h Rencontre avec... le docteur François Rémy.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Amérique en lambeaux de mémoire (poésie et musique latino-américaine).
20 h 40 Atelier de création radiophonique.
23 h Les quatre points cardinaux de Marek Janowsky : N... comme N.O.P. (le travail d'orchestre au Nouvel Orchestre philharmonique). Extraits d'*Ariane à Naxos*, de R. Strauss, du *Freischutz*, de Weber, de *Lohengrin (Prélude et marche nuptiale)*, de Wagner.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Fréquence de nuit : œuvres de Monteverdi, Mozart, Schmitt.
6 h 2 Concert promenade : œuvres de Naderman, J. Strauss, Zielrer, Stoltz, Seiter, Fibich, Grunfeld, Beethoven, Mozart, de Falla.
8 h 5 Cantate, de Buch.
9 h 5 D'une oreille l'autre : vers 10 h, concert : œuvres de Beethoven, Liszt avec J. Boiet, piano.
12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Hors commerce : œuvres de *Le Flem*, Ropartz, Schmitt, Daniel-Lesur ; vers 16 h, Références.
17 h Comment l'entendez-vous ? Avec J. Lacarrière, écrivain : œuvres de Martini, Janequin, Couperin, Dequin, Rameau, Stravinsky.
19 h 5 Jazz vivant.
20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert *Siegfried Idyll*, de Wagner, *Symphonie n° 3*, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. D. Barenboïm.
22 h 30 Fréquence de nuit : les figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 15 JANVIER

« Turner », 10 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Art et promenade).

« Raphaël », 15 heures, 110, rue de Grenelle (Arts et curiosités de Paris).

« L'Opéra », 14 heures, hall (M. Bouchard).

« Turner », 10 h 30, hall du Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Le Conseil d'Etat », 10 h 30, grille d'honneur, place du Palais-Royal (Mme Hauller).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (P.-Y. Jaslet).

« Le pont Neuf », 10 h 30, métro Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Le palais du Luxembourg », 15 heures, rue de Vaugirard, angle rue de Condé (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Turner », 11 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

60, boulevard de Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 14 h 30 : « La Norvège inconnue » ; 16 h 30 : « La Suède inconnue » (Rencontre des peuples).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 14 janvier 1984 :

DES DÉCRETS

● relatif aux comités régionaux des prêts des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion.

● Modifiant le décret du 25 avril 1979 portant réglementation générale et délivrance du brevet professionnel.

DES ARRÊTÉS

● Portant organisation de la production d'alcool de mélasse pour la campagne 1983-1984.

● Portant création d'un fichier national des dispensateurs de formation professionnelle continue.

MÉTÉOROLOGIE

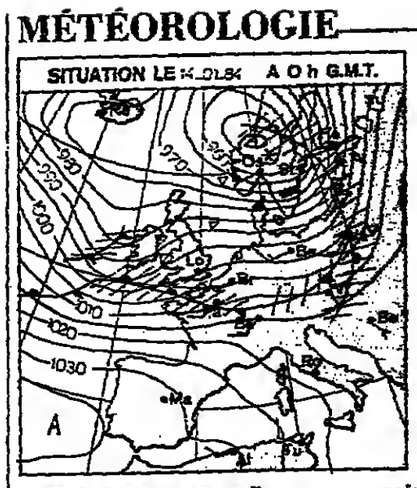

Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 janvier à 0 heure et le dimanche 15 janvier à minuit.

La France restera soumise à un rapide courant perturbé d'ouest. La zone de pluie qui intéresse l'ensemble du pays se dirigera vers le sud-est. Elle sera suivie d'un temps variable. Le vent restera très fort, avec de fortes rafales, et, près des côtes de la Manche et de l'Atlantique, il pourra même atteindre le coup de vent.

Dimanche : Succession d'éclaircies et de passages nuageux avec averses. Le vent sera fort avec des rafales pouvant atteindre 60 à 80 km/h dans l'intérieur du pays. Les températures subiront un rafraîchissement sensible ; c'est ainsi que les températures minimales seront de l'ordre de 2 à 5 degrés dans l'intérieur, 7 à 9 degrés près des côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée, et les températures maximales de 6 à 8 degrés dans l'intérieur et de 9 à 12 degrés près des côtes.

En montagne, les précipitations seront sous forme d'averses de neige au-dessus de 400 à 500 mètres sur les Vosges et le Jura, 600 à 800 mètres sur les Alpes, 1000 mètres sur les Pyrénées.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 14 janvier 1984, à 7 heures : 999,0 millibars, soit 749,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14 janvier) : Ajaccio, 12 degrés et 7 ; Biarritz, 13 et 7 ; Bordeaux, 12 et 11 ; Bourges, 11 et 11 ; Brest, 12 et 11 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 11 et 11 ; Dijon, 4 et 3 ; Grenoble, 3 et 1 ; Lille, 12 et 5 ; Lyon, 4 et 4 ; Marseille-Marignane, 10 et 4 ; Nancy, 6 et 5 ; Nantes, 12 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 13 et 9 ; Paris-Montsouris, 13 et 9 ; Pau, 11 et 5 ; Perpignan, 15 et 13 ; Rennes, 13 et 10 ; Strasbourg, 8 et 8 ; Tours, 12 et 11 ; Toulouse, 11 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 3 degrés ; Amsterdam, 12 et 4 ; Athènes, 12 et 8 ; Berlin, 5 et 2 ; Bonn, 12 et 5 ; Bruxelles, 12 et 6 ; Le Caire, 18 (maxi) ; Les Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 7 et 0 ; Dakar, 21 et 14 ; Djerba, 12 et 10 ; Genève, 2 et 2 ; Jérusalem, 13 et 4 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 13 et 5 ; Luxembourg, 8 et 5 ; Madrid, 12 et – 2 ; Moscou, – 2 et – 7 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, – 2 et – 3 ; Palma-de-Majorque, 14 et 2 ; Rome, 11 et – 1 ; Stockholm, 2 et 2 ; Tozeur, 14 et 9 ; Tunis, 12 et 6.

PRÉVISIONS POUR LE 15 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

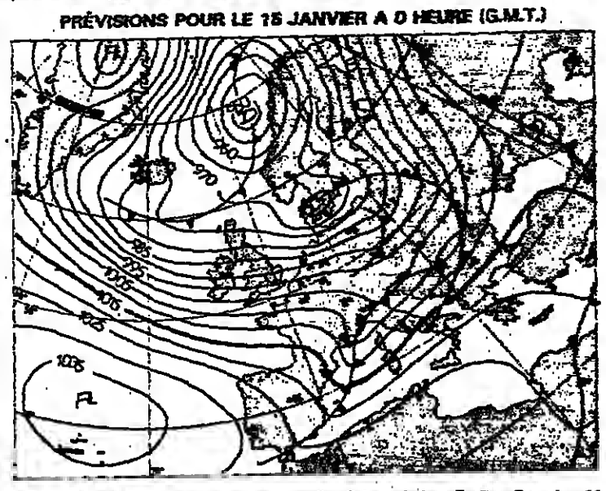

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Sophie BERAUD-SUDREAU,
fille de M. François Beraud-Sudreau et de Mme, née Jehanne de Foucaud et d'Aure,

avec M. Philippe JACQUIER,
fils de M. Paul Jacquier et de Mme, née Jacqueline Capbern Gasqueton.

Mariages

– Washington, Montréal, New-York.

M. et Mme Bernard AIZENSTARK
sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Patricia
avec M. Charles
PELHAM GREENOUGH FULLER II,

célébré le 7 janvier 1984, à Washington D.C. (*Etats-Unis*).
113, East 93 st. New-York, Ny 10128 U.S.A.

– M. et Mme Jules TEBOUL,
Mme Jeanine CHARPENTIER,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Jocelyne et Joël,
le 7 janvier 1984, à Paris.

Décès

– Peyriac-de-Mer (Aude).

Mme veuve Marc Berge,
Mme Patricia Berge
et sa fille Agnès,
M. et Mme Charles Barneoud-Bechard,
Les familles Miquel, Guichou et *Mazot*,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Marc BERGE,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 janvier 1984, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 16 janvier, à 10 heures, en l'église de Peyriac-de-Mer.

– M. et Mme Pierre Foch,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Max Lacroix
et leurs enfants,
Jean-Baptiste Foch,
Les familles Pérès, Foch, Jolivet, Siestrunck, Heyraud et Petitot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adrien FOCH,
née Jeanne Pérès,

survenu le 10 janvier 1984.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

– M. et Mme Maurice Crepelle,
leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Delphine CREPELLE,

survenu le 12 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le 16 janvier 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Carrières-sur-Seine, et l'inhumation au cimetière de Carrières-sur-Seine.

– Saint-Yrieix-la-Perche (87).

Me Paul Galinou et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Galinou,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Noury
et leurs enfants,
font part du décès de

M. Fernand GALINON,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Les obsèques seront célébrées ce jour, samedi 14 janvier 1984, à 15 h 30, en l'église de Saint-Yrieix-la-Perche.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Cazalis,
64000 Pau.
1, place de la République,
87500 Saint-Yrieix-la-Perche,
22, place Léon-Cassé,
91100 Corbeil-Essonnes.

– Mme Georges Joulin,
son épouse,
Le médecin général inspecteur et Mme André Joulin,
Le docteur et Mme Pierre Joulin,
M. et Mme Jean-Claude Joulin,
ses enfants,
Claire et Jean-Pierre, Anne et Jean-Benoît, Eric et Hélène, Ollivier et Catherine, Yves et Virginie, Marc, Luc, Christian, Armelle,
ses petits-enfants,
Maud, Marine, Marie-Christiane, Marie, Emilie, Benjamin et Maëlle,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges JOULIN,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,

survenu, le 12 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-treizième année, à l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce.
Les obsèques seront célébrées le lundi 16 janvier 1984, à 13 h 30, en l'église du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, à Paris-5e.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
88, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

– Mme Armand Kaplan,
M. Charles Grunberg,
M. et Mme Jean Blanc,
Mme Marguerite Dubourcau,
M. et Mme Bernadino Kaplan,
M. et Mme Fred Grunberg,
M. et Mme José Grunberg,
M. et Mme Hertz,
M. et Mme Gabriel Grunberg,
Mme veuve Lipschitz,
Mme veuve Grunberg,
M. et Mme Jean Bensy,
M. et Mme Louis Bouzat,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, après une longue maladie, de

M. Armand KAPLAN,
ancien directeur du bureau de Paris et ancien secrétaire général de la section française du Congrès juif mondial,
officier de la Légion d'honneur,

âgé de soixante-trois ans.

La cérémonie et l'inhumation auront lieu au cimetière de Labernac (Corrèze), le 15 janvier 1984, à 15 heures.
Cet avis tiendra lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean-François Avenel
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Romain
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston ROMAIN,

directeur honoraire
de la Banque de France,

survenu subitement le 5 janvier 1984.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (38), le lundi 9 janvier 1984.
Po-Box
30159 Nairobi (Kenya),
6, résidence Pomet La Marine,
33600 Pessac.

Anniversaires

– Le 12 janvier 1982

ALI LARFAOUI

nous quittait.

Mais plus le temps passe, plus il est présent dans la mémoire et la vie de ceux qui l'ont aimé.

– A l'occasion du rappel à Dieu, le 15 janvier 1983, de

M. Claude PORTUGAL,

Mme Portugal Claude et ses enfants remercient tous ceux qui restent fidèles à son souvenir et auront une prière ou une pieuse pensée en ce premier anniversaire.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Economie

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Bernard Tapie : une soif d'entreprises

Dessin de CAGNAT.

A l'heure actuelle, deux chefs d'entreprise « font un tabac » dès qu'ils apparaissent — ce qui est fréquent — à la télévision ou devant des parterres d'industriels ou de jeunes étudiants avides de détenir eux aussi la clé d'une réussite commerciale évidente : Edouard Leclerc et Bernard Tapie.

Déjà connu du grand public à l'occasion de deux dossiers aussi explosifs que l'affaire Manufrance et l'épisode des châteaux de Bokassa, Bernard Tapie vient se donner maintenant l'image d'un authentique entrepreneur (*le Monde* du 5 juillet 1983). Avec, pour stratégie, une méthode aussi simple que provocante : reprendre pour un sou des entreprises dont plus personne ne veut. Contesté par le patronat traditionnel et par les milieux financiers, qui n'aiment guère ses façons « à la hussarde », il n'en continue pas moins de tisser sa toile en capturant chaque jour ou presque de nouvelles proies.

Toujours plus... Fidèle à son image d'infatigable « repreneur » d'entreprises, un tantinet boulimique, Bernard Tapie vient d'ajouter récemment quelques trophées à un tableau de chasse composé *essentiellement d'entreprises « en mort illégitime »*, selon son expression. Histoire de prendre du poids, il a acquis tout récemment (*le Monde* du 21 décembre) pour un franc symbolique, selon une vieille habitude, 66 % du capital (le solde étant laissé aux mains des propriétaires actuels) des sociétés Léonard et Amap, spécialisées dans la fabrication de balançes poids-prix utilisées par les commerçants.

« Un vrai bazar ! »

Ces deux entreprises produisent respectivement 4 000 et 3 000 balances par an, avec un chiffre d'affaires global de 75 millions de francs environ. Elles viendroot renforcer la position de Testut-Aequitas-Trayou (7 000 unités par an et 300 millions de francs de ventes), rachetée en mai dernier, *sur un marché* de la balance poids-prix évalué à 25 000/30 000 unités par an et dont la moitié sera alors détenue par le groupe. Avec les sociétés Terraillon, (reprise en août 1981) et Kuhn et Fleichel (*en avril dernier*), plus axées sur le pesage domestique et industriel, le groupe renforce sa position de numéro un européen dans ce secteur d'activité.

On aurait pu penser que, avec cette opération, Bernard Tapie *allait se borner pendant* quelque temps à mettre en place une stratégie d'ensemble pour un groupe dont le développement est essentiellement basé sur la croissance externe. Bâti en cinq à six ans, *il* comprend déjà une trentaine (ou *une* quarantaine, on ne sait plus très bien...) de sociétés réparties dans des secteurs aussi divers que des magasins diététiques, trois entreprises d'arts graphiques, deux importateurs de matériel audiovisuel nippon, une société de prêt-à-porter féminin et, depuis le mois de juillet, un fabricant de fixations de skis.

Sans oublier la société aéronautique — qui porte son nom, bien sûr — dont le parc est cependant limité à son propre avion (et dont il raffole de prendre les commandes par plaisir personnel mais aussi pour savourer la stupéfaction qui alors *frappe* ses passagers d'un instant) ni la société Alain Colas, propriétaire unique de *la Vie-Claire*, un quatre-mâts dont la maquette figure en bonne place dans son bureau présidentiel de l'avenue de Friedland, à Paris (*le Monde* du 5 juillet).

« Un vrai bazar ! », affirment ses détracteurs en dressant cet inventaire à la Prévert. *« Un grand groupe comme savent les bâtir les industriels japonais »* rétorque l'intéressé, faisant allusion aux zaibatsus nippons, en abattant ses nouvelles cartes lors du premier « Club de la presse » récemment organisé par l'Ecole supérieure libre des sciences appliquées (E.S.L.S.C.A.). Et d'annoncer le projet de reprendre les Cycles Mercier, qui ont déposé leur bilan le 7 novembre 1983. Face aux trois grands (Peugeot, Motobécane, Gitane), qui vendent 800 000 vélos par an *« moins cher qu'il ne les fabriquent »*, Mercier emploie 120 personnes à la fabrication annuelle de 60 000 bicyclettes.

« C'est trop ou pas assez », estime Bernard Tapie. En fait, ce sera trop : la production sera abaissée à 10 000/12 000 pièces par an, mais, attention, du haut de gamme ! *« Un vélo très beau, ultra-léger et performant... à 8 000 F ou 10 000 F »*.

Si l'opération se fait — une proposition en ce sens a été soumise au syndic, — le groupe mettra 5 millions de francs dans cette affaire qui devrait utiliser les nouveaux cale-pieds fabriqués par Look. Soit la moitié de l'argent investi, *en principe*, dans l'équipe cycliste professionnelle constituée autour de Bernard Hinault, récemment en rupture de ban avec un autre constructeur : Renault-Gitane.

A peine descendu de sa selle, Bernard Tapie continue à égrener la liste des dossiers qu'il vient de tirer de ses cartons. Non, les chaussures Kickers, sous administration judiciaire depuis plusieurs mois, ne l'intéressent pas. Les skis Dynamic non plus. Par contre, le fabricant de pantalons Karting, ça oui ! Voilà plus d'un an et demi que cette entreprise grenobloise de 190 salariés (95 millions de francs de chiffre d'affaires) est en règlement judiciaire. Handicapée sur le plan de la commercialisation, elle dispose toutefois d'une usine ultra-moderne, ce qui manque justement à Mic-Mae, le spécialiste du prêt-à-porter féminin intégré en juin dernier dans la tébuleuse. Dans l'esprit de Bernard Tapie, le mariage est apparemment déjà conclu, il ne reste plus qu'à obtenir l'aval du tribunal de commerce... Et puis non ! L'industriel se ravise. *« Dans Karting, 100 % de l'équipement est spécialisé dans la maille contre 10 % seulement pour Mic-Mac »*, explique-t-il. Mieux vaut laisser tomber et l'on apprendra simplement par la voie d'un communiqué que les études entreprises par la société Mic-Mae *« n'ont pas permis d'aboutir favorablement au rachat de la société Karting »*, renvoyée désormais à ses problèmes judiciaires.

Dans une autre juridiction, celle de Nanterre, on s'efforce de démêler l'écheveau politico-industriel de Dunlop-France, qui a déposé son bilan depuis le 6 octobre 1983, lorsque le manufacturier britannique a décidé de céder ses installations mondiales au groupe japonais Sumitomo, en *« oubliant »* la filiale française. Là aussi, le « SAMU des entreprises » a sa petite idée sur la solution judiciaire qu'il convient d'apporter — conjointement à un drame industriel qui se joue aux trois niveaux d'activité de Dunlop : les pneumatiques, les jantes, les matelas Dunlopillo ; *enfin*, les balles de tennis, les raquettes et les sacs de sports à l'enseigne de Dunlop-Sports.

Laissant au géant du pneu le soin du diagnostic à établir sur le premier secteur d'activité, le groupe Tapie s'affirme prêt à reprendre les deux autres moyennant quelques *« aménagements »* : les matelas et les jantes (400 millions de francs, soit environ 30 % du chiffre d'affaires total) mais surtout Dunlop-Sports (130 millions de francs, 10 % du chiffre d'affaires total), qui détient à présent 60 % du marché français de la balle de tennis, *« ce qui signifie que sa part du marché a chuté de 30 % en deux ans au profit de l'américain Penn »*.

Sans s'embarrasser outre mesure, apparemment, du désir conjointement manifesté par les syndicats de Dunlop et par le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) de trouver *« un repreneur global »* pour cette entreprise, au bénéfice de laquelle la procédure de suspension provisoire des poursuites a été prolongée au-delà de la date initiale do 6 janvier 1984.

Incorrigible

Une affaire délicate, toutefois, rappelant, à certains égards, l'épisode Manufrance, et qui oblige la — petite — équipe de Bernard Tapie à lui consacrer beaucoup de temps. Au détriment de ses autres secteurs d'activité et, notammeot, des anciennes sociétés du groupe, dont on parle décidément beaucoup moins que des *« candidats à la reprise » ? Sans doute.*

Il est certain que, au rythme actuel, les maigres effectifs de la soelété-holding, souvent détachés ponctuellement dans telle ou telle entreprise de la constellation Tapie pour « un coup de feu » peuvent difficilement suivre tous les dossiers en suspens. De plus, la personnalisation — parfois outrancière — du groupe à travers la seule image de son président contribue également à « fragiliser » cet édifice à plusieurs étages. Tout repose sur ses épaules ; les relations commerciales et industrielles au plus haut niveau, y compris ministérielles, les décisions et, surtout, le capital, puisqu'il détient la totalité des actions de son entreprise.

Pour l'instant, Bernard Tapie o'a cure des inconvénients. Il est déjà sur d'autres pistes... Hors de l'Hexagone, plus précisément aux Etats-Unis, où il a déniché une petite compagnie américaine d'informatique, un secteur qui ne figure pas encore dans son organigramme. Incorrigible...

SERGE MARTI.

Le cycle, un secteur en berne

Sur lee six prineipeux constructeurs français de cycles, trois ont déjà déposé leur bilen (Motobécane, France-Loire, Mercier), deux ont des problèmes (Gitane-Renault et Lejeune), et le sixième, rattaché à un grand groupe automobile (Peugeot), ne va pas mieux après avoir été déficitaire en 1982. Quand on sait que ces *six entreprises* couvrent à elles seules plus des deux tiers du marché du vélo en France, on comprend l'ampleur de la crise qui frappe ce secteur.

En 1983, les livraisons effectuées sur le marché français auront représenté (hors exportation) *seulement* 1,87 *million* d'unités contre 2,20 millions l'année précédente alors réparties, pour l'assentiel, entre Peugeot (345 000), Motobécane (320 000), Gitana (170 000), Franco-Loire (102 000) *at* Mercier (68 000).

« Globalement, la demande reste fixée autour de deux millions de cycles par an, mais le principal problème résulte des importations qui représentant 480 000 unités sur ce chiffre », explique un spécialiste du secteur. *« La production se nourrit de plus en plus d'importations (an provenance d'Italie mais aussi de pays en voie de développement) et toutes les catégories en souffrent, y compris le vélo pour enfant et le vélo-cross. Pour l'instant, seul le vélo de femme a regagné un peu de terrain »*, précise-t-il.

Au niveau de la commercialisation, les détaillants sont confrontés à une concurrence croissente de la part des grands distributeurs (notamment les supermarchés). Ces derniers assurent actuellement 52 % de la vente de cycles en France en *« cassant »* les prix, outre le pratique des produits d'eppel contre lesquels le détaillant à l'enseigne de telle ou *telle grande marque ne peut* lutter.

Dane la vélo heut de gamme, enfin, la situation n'est guère plus brillante puisque la firme britannique Raleigh, *premier constructeur* européen avec un million de cycles snviron (dont 30 000 à 35 000 en France), éprouve, à son tour, de sérieuses difficultés financières.

S. M.

LES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE RÉCLAMENT UNE DIMINUTION DES INTÉRÊTS DE LEURS DETTES

Réunie à Quito, la conférence économique latino-américaine (CELAM) qui rassemblait vingt-huit pays d'Amérique latioe, oot réclamé, vendredi 13 janvier, que les banques occidentales mettent au point de nouvelles formules permettant d'abaisser les paiements du service de leurs dettes. La dette extérieure totale de cette région s'élève actuellement à 350 milliards de dollars. Cette dette ne pourra pas être acquittée, peut-oo lire dans la résolution finale, si les nations industrialisées et les organismes internationaux de crédit ne leur accordent pas des délais *plus souples et « réalistes »*.

Le document, signé par des pays aussi différents, politiquement, que Cuba et le Chili, note que les mauvais résultats économiques de ces dernières années, ont créé dans la région un chômage *sans précédent* avec des conséquences graves sur la stabilité politique et sociale de la région. La conférence, à laquelle participaient quatre présidents de la république, sept ministres des affaires étrangères, le premier ministre de la Jemaïque, s'est aussi beaucoup préoccupée des problèmes politiques. Elle a accordé son eppui aux démarches actuelles du groupe de Contadora, (Panema, Colombie, Venezuela et Mexique) en vue de parvenir à une solution *négociée en* Amérique centrale.

Veut-on tuer l'Institut de développement industriel ?

L'Institut de développement industriel (IDI) e réuni le 11 janvier, comme chaque mois, son conseil d'administration. M. Dominique de le Martinière, démissionnaire depuis juillet 1983, le présidait. Les pouvoirs publics *sont décidément bien lents à lui* trouver un successeur.

Bien que l'Etat détienne directement (49,5 %) ou indirectement (par les banques nationalisées) la quasi-totalité du capital de l'Institut, il est de tradition que le président de cet organisme soit un industriel (même si cette règle fut toumée à l'occasion de *le* nomination de *M. de la* Martinière). Après le décision de l'Elysée de bloquer le choix, fait par les deux ministres de tutelle, MM. Delors et Febiue, de M. Georges Chavanes P.-D.G. de Leroy-Somer (*le Monde* du 11 novembre 1983), M. Françoie Dalle fut pressenti. Proche de M. Mitterrand, le président de L'Oréal *répondit qu'il était trop* occupé. D'autres noms circulèrent comme ceux de MM. Maurice Bidermann, Gilbert Trigano ou, plus récemment, celui da M. Georges *Plescoff*, l'*ancien* président d'Indosuez.

Les statute de l'IDI — organisme chargé d'aider, par l'epport de fonds propres, des entreprises moyennea an *crise de* croissance et, plus récemment, de gérer certaines interventions de l'Etat dans des entreprises en difficulté (Boussec, Société des *machines françaises lourdes*) par l'intermédiaire désormais d'une filiale, le Sopari, *créée* à la fin de 1983 — imposant deux contraintes : le président doit *être choisi au sein du conseil at* être âgé de moins de soixante-cinq ans. S'il n'est pee difficile de nommer administrateur le candidet éventuel avant de lui faire prendra le présidence, il est plus compliqué de trouver un P.-D.G. en exercice reconnu par ses pairs, disponible avant soixante-cinq ans. Ainsi MM. Delle et Plescoff ont-ils tous deux dépassé l'âge fatidique.

Les ministères intéressés voulaient donc modifier les statuts pour permettre le choix d'un *homme incontesté même* âgé de plus de soixante-cinq ans. Mais l'Elysée, là encore, a bloqué le réforme.

Sans doute, M. de le Mertinière reste-t-il en place à la demande de M. Delors. Mais plusieurs décisions — comme la création d'une filiale commune avec Suez — sont en attente... du nouveau président.

Raterder cette nomination, choisir un fonctionnaire *ou un* «parafonctionnaire» comme on l'envisage aujourd'hui, refuser l'augmentation de capital pourtant prévue dens le budget 1983 : voudrait-on faire mourir l'IDI qu'on ne s'y prandrait pas autrement. Reste à savoir pourquoi. Est-ce parce que le fonction d'aide aux fonds propres est désormais largement assurée par d'autres organismes ? Ou parce qua l'Institut e pris position contre les choix de M. Mayer, *le* P.-D.G. de Boussac — fermement soutenu à l'Elysée — tant sur l'accord avec MM. Willot que sur la stratégie industrielle ? La question reste ouverte.

BRUNO DETHOMAS.

LA MUTATION INDUSTRIELLE D'UNE P.M.E.

L'avenir n'était plus dans le marc de café...

De notre correspondant

Rouen. — Fini le marc de café, vivent les céréales ! Ce n'est pas à une spectaculaire reconversion de la voyance à laquelle les Dieppois essistent, mais à celle d'une petite entreprise de neuf personnes.

«Une usine unique en son genre en France», explique son directeur, M. Georges Allain, trente-sept ens.

En *France*, l'histoire de Cherwell Ralli débute en 1973, lorsque cette fabrique englaise d'eliments pour bétail décide d'installer une filiale eu pied de l'usine de café soluble SOPAD Nestlé à Dieppe. Projet de la meison angleise : transformer le marc de café, résidu encombrant pour SOPAD, en composant d'eliments pour bétail après déshydratation. *«Lorsque nous avons proposé à SOPAD l'achat de tout son marc, nous avons été accueillis avec le tapis rouge»*, dit M. Allain. Depuis 1974, 15 000 à 20 000 tonnes de déchets noirâtres sont donc cheque année débarrassées de leur eeu per Cherwell Ralli. Le marc séché est alors *expédié chez des fabricants* d'aliments pour bétail eux Pays-Bas ou en Belgique, eucune entreprise française ne manifestant d'intérêt pour ce produit. *«Au total*, ajoute *avec une pointe* de fierté M. Allein, *une rentrée de devises annuelle de l'ordre de 5 millions de francs, une de ces gouttes qui font les grandes rivières.»*

Melheureusement pour la petite équipe dieppoise, SOPAD, après dix années de fidélité à Cherwell Ralli, a décidé qu'elle brûlerait elle-même son merc, mélangé à du cherbon, dans une nouvelle cheudière, réalisant ainsi des économies d'énergie.

Cherwell Ralli voit alors son evenir dans le marc de café sérieusement compromis. Les *autres* usines de café soluble sont à Marseille, eux Pays-Bas, ou en Allemegne, et M. Georges Allein sait trop ce que coûtent les frais de transport jusqu'à Dieppe d'une matière première qui contient 50 % d'eeu. En février 1983, SOPAD dénonçait officiellement le contrat, il resteit alors à Cherwell Ralli deux ens de préavis pour trouver une solution. *« Après l'étude de différents procédés aux États-Unis et aux Pays-Bas, nous avons choisi*, explique M. Allein, *le traitement thermique des céréales, avec une déshydratation très brève qui gélatinise l'amidon, les rendant plus digestes. Le produit est alors directement utilisable et remplace les aliments composés destinés eux animaux après leur sevrage. »*

Les matières premières, l'orge et le *maïs*, ne seront évidemment plus à la porte de l'etelier mais garderont tout de même des origines régioneles. *« Éventuellement, nous pourrions utiliser du soja, mais il faudrait l'importer »*, précise M. Allain.

Sur la nouvelle chaîne de fabrication que les employés de Cherwell Ralli viennent d'echever, les premiers essais ont commencé. La commercialisation *débutera dans* les prochaine mois. Avec quelle chance de succès ? M. Allain veut croire que les éleveurs français, qui utilisent peu ce type d'eliment, changeront d'avie.

En moins d'un an, le *petite entreprise* dieppoise a done opéré ee mutation, passant d'un marc de café devenu indisponible *eux* solides productione egricoles du pays de Ceux.

ETIENNE BANZET.

La C.E.E. décide des mesures de rétorsion commerciales vis-à-vis des Etats-Unis

La Commission économique européenne a annoncé, le 13 janvier, qu'elle appliquerait à partir du 1er mars des mesures commerciales de rétorsion cootre les Etats-Unis, qui depuis juillet dernier limitent l'entrée chez eux d'aciers spéciaux *provenant des pays de la C.E.E.* Les négociations qui ont été menées entre les deux parties o'ont pas donné les résultats que souhaitait Bruxelles (*le Monde* du 21 septembre et du 1er décembre)

Prévues pour quatre ans, ces mesures se traduisent par le relèvement des droits de douane et l'application de quotas sur les exportations américaines de produits chimiques, de systèmes d'alarme et d'articles de sports (notamment les fusils de chasse et les skis).

Le gouvernemeot des Etats-Unis s'est déclaré « déçu » par la décision de Bruxelles, mais il souhaite continuer les négociations. Un haut fonctionnaire américain a déclaré : *« Nous souhaitons que s'arrête la concurrence déloyale, conséquence des subventions dont bénéficient les sidérurgies des pays européens. » (A.F.P., A.P.)*

Économie

REÇU A L'ÉLYSÉE

M. Henri Krasucki a abordé « les dossiers liés à la politique européenne »

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a été reçu le 13 janvier à l'Élysée par M. François Mitterrand, au titre de président en exercice de la Communauté européenne.

Comme avec la délégation de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) l'entretien de plus d'une heure n porté, a indiqué M. Krasucki, sur *« les dossiers liés à la politique européenne et qui ont des conséquences sur l'emploi et les grands secteurs de l'industrie comme la sidérurgie »*.

Des mesures sont necessaires, a poursuivi M. Krasucki, pour que l'Europe *« ne soit pas un instrument de régression sociale alignant chaque pays de la C.E.E. sur le plus bas niveau et conduisant ainsi au recul de la protection sociale »*.

Les sujets nationaux n'ont presque pas été abordés au cours de cette conversation, et il n'n pas été question du conflit Talbot, a encore précisé le secrétaire général de la C.G.T.

Dans une interview publiée par *le Nouvel Observateur* dans son numéro daté du 13 janvier, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., qui sera reçu à l'Élysée le 18 janvier à 18 heures,a précisé ses critiques à l'égard du gouvernement et de la C.G.T., en tirant les leçons du conflit Talbot. Refusant la *« culture de domination de la C.G.T. »*, M. Edmond Maire a déclaré qu'il en *« vient à penser »* que, *« si la logique que* [Krasucki] *développe était au pouvoir (...) un syndicaliste comme moi n'aurait alors le choix qu'entre la clandestinité et l'hôpital psychiatrique »*.

LA RÉUNION DES PARTENAIRES SOCIAUX AVEC MM. BÉRÉGOVOY ET RALITE

Des mesures complémentaires pourraient être décidées pour corriger les lacunes de l'assurance-chômage

Les contours de ce que pourrait être le système de solidarité, distinct de l'assurance, commencent à se préciser, après la première rencontre, le 13 janvier dans la matinée, entre les partenaires sociaux et MM. Pierre Bérégovoy et Jack Ralite, au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale.

Prévue comme une réunion d'information permettant aux deux ministres de prendre connaissance officiellement de l'accord de principe intervenu dans la nuit du 10 au 11 janvier et de définir les modalités de la négociation à engager, le débat a surtout été alimenté par les explications des signataires (C.N.P.F., C.G.P.M.E. ; F.O., C.F.T.C., C.G.C.) et de ceux qui n'ont pas encore signé (C.G.T. et C.F.D.T.).

Pour la plupart, les partenaires sociaux ont admis quo le système d'assurance-chômage comportait des lacunes, même si F.O. et le C.N.P.F. ont fait observer qu'ils avaicat construit le dispositif le moins mauvais possible, compte tenu des conditions. Tous remarquent que l'élaboration du système dépendant de l'Etat est indispensable à la cohérence de l'ensemble.

Plus précise a été la C.F.D.T., rejointe en cela par la C.G.T., qui a demandé des *« mesures complémentaires »* pour compenser les effets négatifs de régime d'assarance-chômage. Elle a proposé l'utilisation de la contribution exceptionnelle des fonctionnaires (3,3 milliards de francs) pour améliorer notamment les durées d'indemnisation des chômeurs âgés de ciaquaate à cinquante-cinq ans ou pour renouveler les aides aux salariés à l'emploi précaire ne pouvant justifier plus de trois mois de cotisations.

M. Yvoa Chotard, ponr le C.N.P.F., a'a pas écarté cette éventnalité que M. Pierre Bérégovoy a accneillie favorablement. Dans l'entourage de ce dernier, on admettait même que ces mesures complémentaires puissent apparaître comme le troisième élément d'un dispositif partagé en deux branches.

Quant aa financement de la solidarité, M. Pierre Bérégovoy a rappelé que son enveloppe était fixée dans le budget 1984 à 21,6 milliards de francs au titre de l'ancienne UNEDIC, à 1,2 milliard pour les plans F.N.E., à 1,1 milliard pour l'aide de secours exceptionnel et à 4,5 milliards pour l'aide complémentaire versée dans le cadre des contrats de solidarité.

Rappelant qne *« les droits acquis sont garantis »*, le ministre a voulu rassurer l'opinion pour l'avenir en déclarant : *« Il ne faut pas avoir d'inquiétude. Nous avons l'intention d'aller vite et de faire bien. »*

La *semaine prochaine*, tous les partenaires sociaux se retrouveront de nouvean avec les ministres qui anroat catre-temps iaformé M. Pierre Mauroy. Une réunion interministérielle est prévue pour le 18 janvier.

Nouveau plan de pré-retraites chez Renault-Véhicules industriels

De notre correspondant.

Caen. — La sectinn syndicale C.F.D.T. de l'usiae R.-V.I. de Blainville-sur-Orne (Calvados) filiale poids-lourds de la régie Renault, a révélé au début de la semaine que la direction du groupe préparait un quatrième plan de pré-retraites. Son application entraînerait dans les trois années à venir, et pour l'ensemble des unités de production, le départ anticipé de 1 500 personnes sur un effectif global de 27 000 salariés. De courts débrayages d'avertissement ont eu lieu dans l'usine de Blainville, qui pourrait être particulièrement touchée : environ 800 salariés sur 5 300 seraient appelés à quitter définitivement leur emploi.

Malgré les performances à l'exportation de R.-V.I. (*le Monde* dn 10 janvier) et l'amélioration de sa pénétration sur la marché national (39 % à la fin de 1983), les pertes du groupe sont passées de 300 millions de francs en 1981 à 746 l'an dernier. Elles atteignent actuellement 200 millions de francs par mois.

Selon la direction la mévente générale du poids-lourd — dans un contexte commercial de prix par la concurrence étrangère poussant à offrir des remises excessives — est à l'origine de cette évolution catastrophique. Cette situation qui perdure a entraîné en 1983 une baisse de 18,4 % des volumes de production, le nombre des véhicules fabriqués passant de 45 400 en 1982 à 37 000.

Reste que le ministère de l'industrie et de la recherche devra donner son accord sur ces mesures, avant que la direction de R.-V.I. a'en débatte à Lyon devant le comité central d'établissement prévu pour le 20 janvier.

● **A la SNIAS**, près de trois cents salariés appartenant à des entreprises se sous-traitance sur le site de Marignane (Bouches-du-Rhône) seront remis à la disposition de leurs employeurs en raison d'une forte diminution du plan de charge. En outre, la direction de la société aéronautique prévoit pour son propre personnel (*6 589 salariés*) un chômage partiel de huit à dix jours.

● **A l'International Computer Ltd**, filiale française d'une société de matériel informatique britannique, la direction envisage de supprimer 120 emplois sur 830 salariés.

● **Chez Citroën**, M. Akka Ghazi, secrétairo da syndicat C.G.T. d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a réclamé des négociations sur le pouvoir d'achat et sur *« l'augmentation des cadences »* résultant, selon lui, des mesures de chômage partiel.

● **La grève dans la marine marchande prolongée de quinze jours.** — Les syndicats des marins C.G.T. et C.F.D.T. ont décidé de prolonger de quinze jours leurs mouvements de grève, qui se traduisent par des retards de quarante-huit heures à l'appareillage des navires.

● **Les mineurs prêts à une grève nationale.** — Dans un communiqué commun, les cinq organisations syndicales de mineurs annoncent qu'elles appelleront leurs adhérents à une grève de vingt-quatre heures, *« reconductible »*, si l'entrevue qa'ils demandent aa premier ministre devait être négative

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 13 janvier 1984

« Mets 3 000 F dans le bastringue »

CELA ne coûte pas très cher et cela peut rapporter gros. Quoi donc ? Les actions, parbl ! Avec les nouvelles quotités (par 5 ou par 10), *bêtes noires des commis, l'enjeu peut être* inférieur à 3 000 F. Exemple : achetez 10 C.S.F. le 6 janvier à 232 F pièce, vous les revendez, le 13 courant, 275 . Pas besoin même, avec le système du règlement mensuel (R.M.), de poser l'argent sur la table, si vous avez une bonne couverture, bien sûr. Vous passez un ordre par téléphone, cela suffit, et vous empochez la différence. A condition de ne pas choisir n'importe quoi, quelques toquards caracolent çà et là. Ça marche à tous les coups.

C'est le dernier jeu à la mode. Il est en passe de détrôner le Loto, car il est moins hasardeux... pour l'instant du moins. En 1983, mesurée à l'indice C.A.C., la hausse moyenne des cours a été de 57 %. Si l'on se réfère à l'indice INSEE, elle s'est élevée à 63 %. Mieux : 68 % d'après l'indicateur instantané. Bon ! Disons 60 %. De toute façon, c'est un record mondial et, depuis le début de l'année ça continue. Encore 5,2 % de gain à l'issue des quatre premières séances et de 3,2 % au cours de la semaine écoulée. Cette dernière performance eut pu même être améliorée si cette damnée Bourse n'avait pas cru bon d'arrêter sa course folle mardi et mercredi, histoire de se relaxer un peu. On n'a pas idée ! Mais la corbeille avait un sacré souffle. Jeudi, allègrement, elle repartait en petites foulées pour accélérer l'allure à la veille du week-end. Si l'on prend comme point de référence la dernière liquidation de décembre, la progression dépasse 13 %. En repoussant le repère au 31 décembre 1982, elle atteint plus ou moins 75 %. C'est fou, fou, fou...

Mais qu'est-ce donc qui fait ainsi courir la Bourse ?

Le phénomène est mondial. D'accord, la contagion. Mais ces derniers jours, à l'étranger, la fièvre est un peu retombée et seul, Tokyo, est reparti comme une fusée. Ici, aucune émotion. *« Simple intermède »*, disait un gérant de portefeuille, blasé comme la plupart. *« Bof, on monte encore ! »* Paris, en tout cas, n'a pas attendu d'en savoir davantage pour se remettre en selle.

Les raisons ? Toujours les mêmes : beaucoup, beaucoup d'argent, pénurie de titres aggravée par l'étroitesse des marchés. Les C.E.A. (compte d'épargne actions) ont marché très fort l'année dernière : 4,4 milliards de francs collectés par les six principaux réseaux de ramassage. Les obligations indemnitaires ont rapporté, tous produits confondus, 2,7 milliards de francs à leurs propriétaires. Le 16 janvier, ce seront encore 4,4 milliards de francs qui vont tomber avec le paiement du coupon attaché à l'emprunt 7 % 1973. A cela, il faut ajouter encore les sommes encaissées pour les SICAV Monory (personnes nées avant 1932). La comptabilisation a'en a pas été faite. Mais l'on assure déjà qa'elles seraient rondelettes. Bref, des estimations circulent et c'est, dit-on, à 21 milliards de francs que se monteraient les capitaux rendus liquides en quête de placement.

Rien d'étonnant dans ces conditions que les investisseurs se bousculent au portillon. Mais pour acheter, encore faut-il qu'il y ait de la marchandise. Les détenteurs de titres, les meilleurs, ne veulent pas les lâcher, ou au compte-goutte et à bon prix. *C'est l'effet de goulot. Les cours grimpent.* Réaction technique : certains opérateurs prennent quand même leurs bénéfices. Rien ne se passe, ou plutôt si : les places laissées vacantes sont prises d'assaut. Le marché plafonne. On dit qu'il consolide ses positions — c'est le terme du vocabulaire — on encore qu'il résiste fort. Question de nuance. Consolidation ou résistance, les obstacles sont vite contournés et, quarante-huit heures après, la marche en avant reprend. La moindre nouvelle est prétexte à s'arracher des actions.

Le travail reprend chez Talbot ? On achète du Peugeot. Bibendum, dit-on, est en rupture de stocks aux États-Unis et doit exporter de France pour satisfaire la demande là-bas. On achète du Michelin. De vagues rumeurs se remettent-elles pour la énième fois à circuler sur un rapprochement d'Olida avec un autre grand de la salaison ? C'est la ruée. Les prix des matières premières montent ? Alors Penarroya est à la fête, quitte à se faire battre le lendemain. *« Auxiliaire d'entreprises va distribuer des actions gratuites »*, hasarde-t-on, sans certitude aucune ?. C'est la bousculade sur le titre.

Bref, aucune piste n'est négligée pour dénicher les oiseaux rares. Cette semaine, des patrouilles ont été dépêchées pour explorer les secteurs du pétrole (C.F.R., Esso, C.F.P.), des travaux publics (Bouygues, SCREG, Ciments français, Lafarge), de la distribution (La Redoute, Galeries Lafayette, Carrefour), du matériel électrique (C.S.F., Télémécanique), du sucre (Saint-Louis, Bouchon).

Pensez : l'INSEE dit, maintenant, que la situation financière des entreprises s'est améliorée pour le deuxième trimestre 1983 quand il affirmait le contraire un mois auparavant !

En outre, les professionnels signalaient aussi la hausse de 1,1 % des emprunts d'Etat depuis le 3 janvier sur le marché obligataire. C'est la preuve irréfutable, à leurs yeux, que la détente s'installe sur le front des taux d'intérêt. Et la Bourse ne peut que s'en féliciter. Pour tout dire, les explications ont plu autour de la corbeille, une corbeille réhabilitée de neuf avec un magnifique velours bordeaux (opération menée une fois tous les dix ans, paraît-il). En réalité, le phénomène boursier auquel on assiste échappe à la compréhension générale. Le plus grand nombre assure que la Bourse est partie pour une nouvelle étape de hausse, qui sera suivie par une nouvelle consolidation, que, en tout état de cause, rien ne devrait venir la déranger avant le printemps. Acceptons en l'augure.

Quelques-uns, tout de même, disent qu'il faudra s'interroger un jour sur les niveaux de cours. Pour l'instant, personne ne se pose de question, du moment que l'euphorie persiste.

Un événement à signaler : la devise-titre a crevé tous ses plafonds cette semaine : 11,43 F vendredi. A quand les 12 F. ?

ANDRÉ DESSOT.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Essoufflement

Malgré de louables efforts, Wall Street n'a pas réussi cette semaine à tenir la distance. A plusieurs reprises en cours de séance, le marché devait repasser son plus haut niveau historique (1 287,20 le 29 novembre 1983), mais ne parvenait pas à conclure. Vendredi, ser l'accroissement des ventes bénéficiaires, les cours refluaient et l'indice des industrielles s'établissait à 1 270,09 contre 1 286,44 le 6 janvier).

Les nouvelles provenant du front de l'économie ont pourtant été bonnes. Mais les craintes suscitées par l'évolution des taux d'intérêt ont été les plus fortes.

En analysant les statistiques, les opérateurs ne savaient trop comment les interpréter, redoutant tout à la fois une tension monétaire consécutive à un possible embellement de l'économie, une baisse des résultats des entreprises en liaison avec un ralentissement de l'expansinn.

	Cours 6 janv.	Cours 13 janv.
Alcoa	47 1/8	48 1/4
A.T.T.	66 1/8	65 3/4
Boeing	47 5/8	47
Chase Man. Bank	48 1/4	49 1/8
Du Pont de Nem	52 1/2	51 3/4
Eastman Kodak	75	74
Exxon	37 1/4	37 1/2
Ford	45	45 1/2
General Electric	58	57 1/8
General Foods	52 1/2	53 3/4
General Motors	78 3/8	77 1/4
Goodyear	31	29 3/4
I.B.M.	123 5/8	118 3/4
I.T.T.	46 3/4	46 1/2
Mobil Oil	28 3/4	29 1/8
Pfizer	37 3/4	36
Schlumberger	49 3/4	47
Texaco	36	37 3/4
U.A.L. Inc.	39	39 1/4
Union Carbide	64 1/4	64
U.S. Steel	33 1/8	31 5/8
Westinghouse	56 3/4	55 1/4
Xerox Corp	50 3/4	49 7/8

LONDRES

Le goût de l'altitude

Une fois encore, le London Stock Exchange a manifesté son goût pour l'altitude. Mais il a, un moment, manqué d'oxygène et, sur des prises de bénéfices, a dû rebrousser chemin. Quand même, repris par l'ivresse des cimes, il est remonté en flèche à la veille du week-end pour atteindre son plus haut niveau historique. La faiblesse de la livre et l'abandon par B.P. d'un forage en mer de Chine ont laissé néanmoins un arrière-goût d'amertume.

Indice « F.T. » du 13 janvier : industrielles, 808,1 (contre 794,30) ; mines d'or, 548,6 (contre 557,1) ; fonds d'Etat, 83,33 (contre 83,54).

	Cours 6 jan.	Cours 13 jan.
Beecham	313	325
Bowater	270	256
Brit. Petroleum	406	395
Courtaulds	125	134
De Beers (*)	7,52	8,25
Dunlop	40	47
Free State Geduld	34 1/2	34 1/2
Glaxo	735	807
Gt. Univ. Stores	628	628
Imp. Chemical	650	650
Shell	603	591
Unilever	948	940
Vickers	135	134
War Loan	36 1/2	36 1/2

(*) En dollars.

TOKYO

Toujours plus haut

La confiance des opérateurs ne s'est pas démentie et, crevant tous les plafonds, le marché a battu tous ses records, aidé en cela par les achats étrangers. Tour à tour, l'indice Nikkei Dow Jones a franchi la barre historique des 10 000 puis des 10 100. La perspective de résultats accrus pour les entreprises dont les exercices fiscaux s'achèvent le 31 mars a joué à fond. L'activité a porté sur 2 610 millions de titres (cinq séances) contre 1 780 millions (trois séances et demie).

Indices du 13 janvier : Nikkei Dow Jones, 10 150,97 (contre 9 982,45) ; indice général, 762,24 (contre 743,17).

	Cours 6 janv.	Cours 13 janv.
Akai	585	575
Bridgestone	631	640
Canon	1 560	1 550
Fuji Bank	581	654
Honda Motors	1 740	1 800
Matsushita Electric	1 990	1 910
Mitsubishi Heavy	268	267
Sony Corp	3 540	3 610
Toyota Motors	1 480	1 430

FRANCFORT

Ventes bénéficiaires

Au feu d'artifice de la semaine précédente ont succédé des ventes bénéficiaires favorisées par la crainte d'un relèvement des taux d'intérêt. Les cours ont en moyenne baissé de 1,9 %. L'indice de la Commerzbank, parvenu le 9 janvier à son plus haut niveau historique (1 065,40), est revenu à 1 043,80 (contre 1 063,60).

	Cours 6 janv.	Cours 13 janv.
A.E.G.	88	92
B.A.S.F.	176,50	173,60
Bayer	176,80	174
Commerzbank	175,30	171,50
Deutschebank	352,50	345,80
Hoechst	192	190,50
Karstadt	282	278
Mannesmann	152,70	147,50
Siemens	392,20	380
Volkswagen	231,80	218

Nancy au second rang des bourses régionales en 1983

Le volume des transactions a franchi, pour la première fois en 1983, à la Bourse interrégionale de Nancy, le cap du milliard de francs, représentant très exactement 1,105 milliard de francs. Il était, en 1982, de quelque 774 millions de francs. L'accroissement enregistré en un an porte l'augmentation du volume des échanges à 42,9 %.

En dix ans, le montant des transactions a été multiplié à Nancy par près de dix. Il était, en effet, de 113 millions de francs en 1974. Ce résultat situe, tout comme en 1982, la Bourse interrégionale de Nancy au second rang des places boursières régionales françaises, derrière Lyon, qui creuse l'écart, et devant Nantes.

Les espérances des professionnels pour 1984, généralement empreintes d'optimisme, tablent, d'une part, sur une nouvelle hausse moyenne du cours des actions (+ 18,1 % en 1983) et, d'autre part, sur la poursuite du développement du marché des obligations, compte tenu des besoins des entreprises. Ce développement serait, à leurs yeux, accentué si une baisse des taux d'intérêt était enregistrée.

En 1983, deux faits principaux ont marqué le marché boursier de Nancy : l'accroissement des échanges et la création d'un second marché. L'augmentation du volume des transactions est particulièrement sensible sur le marché obligataire. En conséquence, le déséquilibre entre le marché des actions et celui des obligations s'est encore accentué l'an dernier. Ainsi, la part des actions est tombée à 27 % du marché officiel contre 33 % en 1982 et 71 % en 1973. Le phénomène s'est poursuivi en dépit de l'accroissement du nombre des valeurs cotées (52) par le biais de la création du second marché. Il s'explique notamment par une diminution sensible des capitaux des entreprises présentes en Bourse à Nancy par rapport à leur endettement.

La création, en février, du second marché constitue le deuxième temps fort de l'année boursière 1983 à Nancy. Quatre valeurs, en provenance du marché hors cote, y ont été introduites (garages souterrains de Metz, société Rhin-Rhône de Strasbourg, société Nicolas Schlumberger de Guebwiller et Société française d'extrusion et de calandrage de Château-Thierry). Elles devraient être suivies de trois autres dès cette année, parmi lesquelles la société Tonna-Electronique de Reims, selon M. Jacques Douilhet, syndic des agents de change.

Au total, en 1983, le second marché à Nancy a porté sur un volume d'échanges de 11,4 millions de francs. Ce bilan est considéré comme positif par les professionnels, d'autant que deux valeurs y ont fait leur entrée au mois de novembre. Certains d'entre eux regrettent cependant que ce nouveaa marché n'ait pas attiré, de par sa souplesse d'accès, de nonvelles entreprises vers la Bourse.

Le transfert de quatre valeurs vers le second marché a, par ailleurs, réduit sensiblement l'activité du marché hors cote, qui a totalisé en 1983 moins de 5 % de l'ensemble des transactions contre 10 % en 1982. Le montant des opérations sur le marché hors cote s'est élevé l'an dernier à 49 millions de francs contre 79 millions en 1982.

Globalement, l'année 1983 est qualifiée par M. Michel Dumont, secrétaire général de la Bourse interrégionale de Nancy, d'*« exceptionnellement active, dans un climat de hausse modérée »*.

JEAN-LOUIS THIS.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Perrier	131 065	87 748 835
Schlumberger	154 140	82 803 440
Accor	312 525	74 039 745
C.S.F.	293 320	73 712 380
Michelin (1)	69 425	66 274 215
Pernod-Ricard (1)	44 040	53 973 130
Elf (1)	193 490	53 749 489
Bouygues	69 415	51 804 195
Auxiliaire Entreprises	38 750	51 360 665
L'Air liquide (1)	84 160	47 404 485
B.S.N.	15 880	45 252 525
Alsthom (1)	320 070	44 289 970
Matsushita (1)	447 100	42 090 100

(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 janv.	10 janv.	11 janv.	12 janv.	13 janv.
Terme	582 906 852	572 413 621	472 901 356	441 751 762	480 653 340
Comptant					
R. et obl.	1 138 953 870	1 002 471 973	894 254 406	1 032 342 101	1 062 832 726
Actions	64 104 544	68 038 178	83 921 582	64 307 713	325 741 525
Total	1 785 965 266	1 642 923 772	1 451 077 344	1 538 401 576	1 869 227 591

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 30 décembre 1983)

Franç.	105,7	106,1	106	106,7	–
Étrang.	103,3	104,1	104,2	104,9	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 30 décembre 1983)

Tendance	106,1	106,2	106	106,9	108,6

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	165,5	165,9	165,3	166	167,3

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5 janv.	Cours 6 janv.
Or fin (kilo en barre)	103 300	103 400
– (kilo en lingot)	103 300	103 300
Pièce française (20 fr.)	850	848
Pièce française (10 fr.)	441	475
Pièce suisse (20 fr.)	825	828
Pièce belge (20 fr.)	826	616
Pièce tunisienne (20fr.)	610	600
Souverain	760	779
Souverain Elizabeth II	780	778
Demi-souverain	422	430
Pièce de 20 dollars	3 990	4 096
– 10 dollars	1 822	1 850
– 5 dollars	1 055	1 080
– 50 pesos	4 030	4 105
– 20 marks	781	788
– 10 florins	841	842
– 5 roubles	421	420

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

La B.N.P. profitera-t-elle de l'occasion ?

La B.N.P., qui avant Noël envisageait de lever des euro-capitaux à taux variable et qui avait dû laisser le pas au Crédit lyonnais, ferait bien de donner suite le plus tôt possible à son projet initial. Les circonstances actuelles sont en effet extrêmement favorables. Sur le marché secondaire, les cours des euro-emprunts à taux variable des banques françaises se sont bien redressés. Sur le marché primaire, la vive concurrence, qui tout au long de la semaine s'est développée entre les euro-banques pour obtenir du Royaume de Danemark le mandat de diriger une opération à taux d'intérêt variable de 500 millions de dollars, reflète l'engouement persistant des banques internationales pour ce type de papier. Une grande banque française pourrait aujourd'hui obtenir un coût non actuariel de l'ordre de 23 points de base par an sur une euro-émission à relativement brève échéance, et d'environ 27 points sur dix ans. Le Danemark fera peut-être mieux, mais ce sera alors, en raison d'une situation politique et non de la qualité des emprunteurs. Si la B.N.P. ne profite pas des conditions présentes pour drainer au moins 300 millions de dollars, elle risque de laisser passer une bonne occasion. Il ne faut jamais manquer d'emprunter lorsque le climat est propice.

La Banque centrale d'Italie encourage les débiteurs de la « botte » à emprunter en ECU pour réduire le risque de change. Aussi est-ce par le truchement d'un eurocrédit libellé dans la devise de la C.E.E. que l'ENI a décidé de lever de 250 à 300 millions. Le prêt bancaire sera en deux tranches, l'une sur cinq ans et l'autre sur huit. La première, de 100 millions d'ECU, portera vraisemblablement un intérêt semestriel qui sera l'ajout de 0,50 % au taux sur les dépôts à court terme en ECU. La marge sur la tranche à plus longue échéance devrait être de 0,50 pendant les quatre *premières années puis* de 0,625 pendant les quatre dernières. C'est le premier eurocrédit important de 1984. C'est également le plus grand prêt bancaire en ECU jamais réuni sur l'euromarché.

La sélectivité règne sur le marché international des capitaux. Dans le secteur à taux fixe en dollars, cinq nouvelles euro-émissions avaient vu le jour vendredi matin. Néanmoins, le contraste est frappant entre le succès extraordinaire rencontré par l'emprunt de 100 millions de dollars de la Nippon Telephon and Telegraph (N.T.T.) et le quasi-rejet des émissions de l'américaine Beneficial Corporation et de la Den Norske Credit Bank. Malgré un coupon annuel de seulement 11,375, l'offre N.T.T., qui s'étend sur six ans, a été très largement et très rapidement souscrite parce qu'elle est garantie par le gouvernement japonais. Cette couverture, qui est rare, combinée avec la nature industrielle de l'emprunteur, a séduit la communauté des investisseurs internationaux. Les euro-obligations nippones, qui seront émises au pair, ne sont affectées que par une décote très minime. Sur le marché gris, elles se traitent en effet à 99,50 - 99,75.

Le marché s'est, en revanche, demandé si Beneficial ne se moquait pas de lui. La société américaine de financement de biens de consommation s'est permis de lancer une euro-émission de 100 millions de dollars à sept ans avec un coupon annuel de 12 %, alors qu'il y a peine huit jours elle avait offert à New-York 75 millions d'obligations à dix ans dotées d'un coupon semestriel de 12,45 %. La différence entre un intérêt payé annuellement et un intérêt réglé chaque semestre représente un avantage proche de 0,25 % en faveur du second : l'argent collecté au bout des six mois peut être replacé et produire un rapport supplémentaire durant les autres six mois. Les euro-investisseurs se sont donc vu proposer quelque 0,70 % de moins que leurs homologues américains. La différence de durée ne pouvant justifier un tel écart, les euro-obligations Beneficial qui seront émises à 99 étaient offertes vendredi à 97. Mais, même à ce cours, les acheteurs demeuraient réservés.

La pléthore de papier bancaire et une renommée insuffisante ont nui à l'établissement danois Den Norske. Celui-ci a lancé mercredi au pair un euro-emprunt à sept ans de 50 millions de dollars avec un coupon annuel de 11,75 %. Chaque euro-obligation est en outre accompagnée d'un warrant qui, au cours des prochaines années, permettra d'acheter un titre additionnel à sept ans, dont le coupon sera alors de 11,25 %. La décote ultérieure de trois points souligne l'absentéisme des acquéreurs éventuels.

Un emprunt à 2 %

Profitant du « boom » de la Bourse de Tokyo, les emprunteurs japonais inondent le marché euro-obligataire d'emprunts convertibles en actions. Ils sont en général bien accueillis par la clientèle privée, avide de participer à l'explosion boursière. De nombreux observateurs prévoient que l'indice de la Bourse de Tokyo, qui est actuellement légèrement supérieur à 10 000, atteindra les 13 000 cette année ! Sur le marché suisse des capitaux, la fascination pour les émissions convertibles des sociétés japonaises a permis à Mitsubishi Electric de lancer sur un peu plus de cinq ans un emprunt de 200 millions de francs suisses, accompagné d'un coupon de seulement 2 % ! C'est le plus bas jamais offert en Suisse et peut-être dans le monde. En dépit de ce taux d'intérêt extrêmement faible, l'opération a été près de cinq fois couverte en l'espace d'une journée.

Sur le marché euro-obligataire, Murata Manufacturing Company, fabrique japonaise de composants électroniques, a aussi réalisé une très belle performance avec un euro-emprunt sur quinze ans de 100 millions de dollars. Il devrait être émis au pair avec un coupon de 4 % et une prime de conversion de l'ordre de 5 %. Jeudi soir, il se traitait déjà à 103,5 - 105. Murata se situe dans un secteur où la croissance est évidente. Mais Nissho Iwai, la société commerciale du groupe Sanwa et Renown, la première fabrique japonaise de vêtements, ont, bien qu'à un degré moindre, vu leurs offres respectives de 70 et 40 millions de dollars bien reçues.

Pour sa part, la société américaine Reynolds a fait un tabac dans le secteur de l'euromarché libellé en deutschemarks où elle est venue proposer 125 millions sur dix ans avec un coupon annuel de 7,375 %. Celui-ci est très peu élevé puisque nombre d'entités du secteur public allemand se doivent d'offrir 1 % de plus pour placer leurs emprunts domestiques. Il n'en va pas de même pour Reynolds. Ses euro-obligations, qui seront émises au pair, ont été rapidement recherchées à 104 et offertes à 105. L'intérêt est surtout venu de Suisse où les sociétés industrielles d'outre-Atlantique suscitent toujours l'enthousiasme et où Reynolds est particulièrement bien connue.

L'ECU enfin continue de briller par sa stabilité. La demande du dentiste belge pour les euro-émissions libellées dans la devise de la C.E.E. reste tellement forte qu'on peut s'interroger s'il demeure une seule dent en Belgique qui ne soit pas plombée en ECU ! La souscription de l'euro-emprunt du Crédit national était à peine terminée que deux nouvelles émissions faisaient leur apparition. La première d'un montant de 50 millions d'ECU est pour le compte d'une filiale de la Westdeutsche Landesbank. Offerte sur sept ans avec un coupon annuel de 10,875 % et un prix au pair, elle a, sans attendre, été recherchée par la clientèle privée du Benelux parce que, entre autres, c'est la première fois qu'une banque allemande sollicite le marché de l'ECU. Presque en même temps, la Banque européenne d'investissements (B.E.I.) est venue proposer au pair 50 millions d'ECU sur douze ans avec un coupon de 11,25 %. En l'occurrence, il s'agit d'une émission « spaghetti » dans la mesure où elle est destinée à être placée en majeure partie en Italie. Les investisseurs italiens seront dispensés de retenue à la source. Le but de l'exercice est de développer l'ECU sur les marchés domestiques des pays membres de la Communauté européenne. Quand la France se décidera-t-elle à imiter l'exemple transalpin, afin, elle aussi, de remplir son devoir de bon citoyen européen ?

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Nouvelle envolée du dollar

Encore une semaine très nerveuse sur les marchés des changes où un dollar explosif a poussé, à nouveau, une forte pointe, frôlant 8,70 F, pour fléchir un peu à la veille du week-end à, tout de même, 8,60 F environ.

Déjà amorcée la semaine précédente après une fin 1983 tout à fait morne, la montée du dollar reprenait avec une vigueur accrue dès le lundi. Le cours du « billet vert » passait de 8,57 F à 8,65 F, nouveau record historique sur la place de Paris, et de 2,80 DM à plus de 2,83 DM sur celle de Francfort, au plus haut depuis dix ans. Tout le monde demandait du dollar, que ce soit en « physique », pour les opérateurs commerciaux, ou à découvert pour les spéculateurs (traders), qu'ils soient à l'International Monetary Market (I.M.M.) de Chicago, ou ailleurs. Comme il existe, actuellement, une véritable pénurie de monnaie américaine, du fait de l'arrêt de la création de pétro-dollars, le résultat fut grandiose. Les banques centrales essayèrent bien de freiner le mouvement en vendant des dollars, la Buodesbank, essentiellement, pour 500 millions environ, mais, finalement, elles y renoncèrent. Réunis à Bâle, en début de semaine, les gouverneurs de ces banques ont dû convenir que, faute de participation des Etats-Unis, farouchement et doctrinalement opposés à toute intervention, il était vain d'envisager une action concertée face à des mouvements aussi puissants.

Les jours suivants, l'agitation s'entretenait sur les marchés, avec des oscillations assez fortes sous l'effet des ventes émanant soit des spéculateurs prenant leurs bénéfices, soit d'opérateurs commerciaux jugeant bon de céder leurs dollars. Ainsi, le mardi 10 janvier, le « billet vert » battait ses records précédents en début de matinée, atteignant 8,68 F, pour retomber à 8,59 F en début d'après-midi. Le jeudi 12 janvier, il se hissait à 8,69 F en fin de journée, tandis qu'à Francfort et à New-York, il s'approchait de 2,85 DM, nouveau « seuil » de décrochement à la hausse pour les opérateurs sur graphiques (chartists) de l'I.M.M. Vendredi, en revanche, après un démarrage à 8,66 F et 2,8450 DM, il chutait brusquement sur la place de New-York : on venait d'y annoncer que les ventes au détail américaines avaient progressé, en décembre, de 1,1 « seulement », au lieu des 2,2 % prévus. Divine surprise ! C'était, peut-être, le signe que la reprise économique s'essoufflait un peu, Dieu merci ! et que la surchauffe inflationniste pourrait, encore Dieu merci, être évitée. Du coup les taux fléchissaient un peu, les cours montaient brutalement sur le marché des obligations, et le dollar chutait à 2,81 DM et 8,60 F.

Que risque-t-il de se passer dans les mois qui viennent ? A court terme, estime-t-on, une nouvelle progression du dollar est toujours du domaine des possibilités, d'autant que les taux d'intérêt américains ne semblent guère orientés à la baisse, loin de là. A moyen terme, deux adages peuvent être cités : « les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel » et « plus rapide est la montée, plus dure sera la chute ». L'éventualité d'une telle chute commence même à préoccuper banques centrales et grands banquiers internationaux dans la mesure où elle pourrait être incontrôlée : ses effets seraient encore plus ravageurs que son ascension vertigineuse. En tout cas, pour M. Poehl, président de la Bundesbank, le cours du dollar est trop élevé et une « correction » interviendra tôt ou tard.

Pour la France, en attendant, la facture est lourde : une hausse de 10 % du dollar « coûte » 0,5 à 0,6 % d'inflation supplémentaire du fait du renchérissement des importations vitales (matières premières et énergie) et 10 à 15 milliards de francs de déficit commercial.

Au sein du Système monétaire européen, en revanche, la position du franc demeure confortable, bien qu'il n'occupe plus tout à fait la tête (voir le graphique ci-dessous). C'est que la faiblesse du mark vis-à-vis du dollar fait la force du franc, favorisé, au surplus, par la perspective d'un ralentissement de la hausse des prix en 1984. Il est vrai, toutefois, que le différentiel d'inflation avec l'Allemagne s'est creusé depuis la fin mars 1983 (4 % à 5 %), et qu'un beau jour il faudra « réajuster », mais à chaque jour suffit sa peine.

FRANÇOIS RENARD.

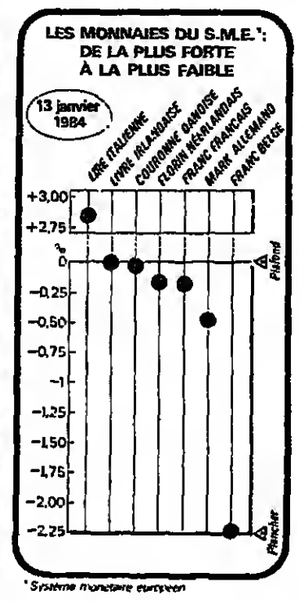

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AU 13 JANVIER 1984

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4075	–	11,6144	44,9135	35,5492	1,7431	31,6355	0,8587
	1,4079	–	11,6686	44,7227	35,5935	1,7498	31,7561	0,8588
Paris	12,1186	8,6100	–	386,70	306,08	15,0078	272,38	5,0528
	12,0580	8,5700	–	383,27	305,03	14,9956	272,15	5,0426
Zurich	3,1338	2,2265	25,8595	–	79,1504	3,8899	70,4365	1,3066
	3,1460	2,2360	26,0910	–	79,5871	3,9125	71,0067	1,3157
Francfort	3,9593	2,8130	32,6713	126,34	–	4,9122	88,9908	1,6566
	3,9538	2,8095	32,7838	125,65	–	4,9168	89,2188	1,6531
Bruxelles	80,7483	57,37	6,6632	25,7668	20,3946	–	18,1493	3,3668
	80,4108	57,1500	6,6686	25,5598	20,3417	–	18,1486	3,3628
Amsterdam	4,4491	3,1610	36,7131	141,97	112,37	5,5098	–	1,8559
	4,4386	3,1490	36,7444	140,83	112,08	5,5101	–	1,8529
Milan	2398,38	1704	197,91	765,33	605,76	29,7019	539,07	–
	2391,20	1699,50	198,31	760,06	604,91	29,7375	539,70	–
Tokyo	328,58	233,45	27,1138	104,85	82,99	4,0692	73,8532	0,1370
	327,34	232,65	27,1470	104,85	82,8883	4,0789	73,8886	0,1369

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 janvier, 3,6882 F contre 3,6836 F le vendredi 6 janvier.

Marché monétaire et obligataire

L'euphorie en France

Si les pronostics sur l'évolution des taux d'intérêt demeurent sombres aux États-Unis, ils sont résolument optimistes en France, du moins sur le long terme, et entretiennent une douce euphorie sur un marché obligataire en pleine ascension. De l'autre côté de l'Atlantique, les Docteurs « Doom and Gloom » (jeu de mots intraduisible signifiant « désespoir et catastrophe ») rivalisent de pessimisme, estimant que la reprise des investissements désormais acquise après une période d'incertitude, va intensifier les pressions qui s'exercent sur le marché financier, déjà ponctionné par le Trésor pour couvrir le déficit budgétaire : c'est le risque de « collision » si souvent invoqué. Après les fameux « Docteurs » MM. Kaufman et Wosnilower, c'est M. Lyle Gramley, l'un des sept administrateurs de la Réserve fédérale (F.E.D.) qui tire la sonnette d'alarme, prévoyant même un « sérieux conflit » entre la politique monétaire disciplinée que la F.E.D. est résolument décidée à poursuivre et un budget de plus en plus expansionniste.

Le seul espoir est que la reprise économique ralentisse son rythme, ce qui pourrait limiter les dégâts en développant moins vite les demandes de crédit des entreprises.

En Europe, le bruit courait en fin de semaine que la Banque fédérale d'Allemagne serait susceptible de relever ses taux la semaine prochaine pour enrayer la chute du mark par rapport au dollar.

Cela ne ferait guère l'affaire de la France, où les taux à court terme restent tendus : 12 7/8 % au jour le jour en fin de semaine, malgré les adjudications de la Banque de France à 12 %. Bien que les échéances de fin d'année soient passées, les banques ne sont pas à l'aise. Le Trésor a repoussé certaines de ses dépenses, et la fin de la période de constitution des réserves approche pour les établissements.

Fou, fou, fou

Comme la Bourse de Paris (voir par ailleurs), le marché obligataire effectue, en ce début de 1984, un démarrage « sur les chapeaux de roues » : tout se place, absolument tout, emprunts à taux fixe, à taux variable, à « fenêtres », etc. La « faim » de « papier » s'observe aussi bien chez les particuliers que chez les investisseurs institutionnels.

Il faut dire que les mêmes facteurs favorables continuent à exercer les mêmes effets. A court terme, les liquidités abondent, faute d'aller s'investir dans l'immobilier, en crise pour encore plusieurs années, quoi que l'on puisse faire, ou dans le métal précieux, lingots ou pièces, totalement délaissé à l'heure actuelle. Notons, également, qu'au mois de janvier 21 milliards de francs de liquidité vont s'abattre sur le marché sous forme de coupons et de remboursement : obligations indemnitaires, coupon du 7 % 1973 (4 milliards de francs), etc. Ajoutons que les rendements continuent à baisser sur le marché secondaire : 12,93 % contre 13,05 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 12,78 % contre 12,89 % pour ceux à moins de sept ans et 13,85 % contre 13,93 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas. L'anticipation sur la détente des taux continue à jouer son rôle moteur. Le marché est fou, fou, fou.

Tout le papier été placé à grande allure : les 2 milliards de francs à 14,10 % et dix ans *in fine* de la Compagnie bancaire, le milliard de la DIAC (filiale de crédit à la consommation de la régie Renault) à 14,10 % et neuf ans à taux révisable tous les trois ans, les 300 millions de francs à taux variable (T.M.O.) et dix ans de Codetel, et l'emprunt de 1,5 milliard de francs d'une nouvelle venue sur le marché, la Caisse française de développement industriel (C.F.D.I.). Cette caisse est un « faux nez » du Crédit national, qui finance aussi ses prêts garantis par l'Etat, ex-prêts du F.D.E.S. : c'est cela, la débudgétisation. En tout cas, la C.F.D.I., qui a émis pour la première fois depuis le premier semestre 1981 à moins de 14 % (13,90 %) avec options de sortie (fenêtres), a reçu le meilleur accueil, bien que ce soit une nouvelle signature. Il est vrai que son émission bénéficie de la garantie de l'Etat.

Pour la semaine, un « gros » emprunt de 3 ou 4 milliards de francs est attendu, probablement, pour le compte de la Caisse nationale de l'énergie.

Notons, enfin, que le taux de rendement net, hors crédit d'impôt, des Sicav d'obligations à court terme, qui absorbent du « papier » par milliards (plus de 50 cette année) est en train de tomber en dessous de 13 %, non loin des 12,2 % obtenus à six mois sur le marché monétaire. On arrive donc près du butoir, et il faudra bien, alors, que le loyer de l'argent sur le marché monétaire fléchisse enfin. Mais cela dépend des taux américains, du dollar, des allemands, et de la tenue du franc : beaucoup de choses à la fois.

F. R.

Les matières premières

Baisse du cuivre, hausse du zinc

Tout au long de la semaine écoulée, les marchés des matières premières industrielles et agricoles ont été affectés par la poussée du dollar. La confusion a été générale. Mais, indépendamment de ce facteur, une grande banque américaine prévoit une hausse de 5 % en moyenne, après 8 % l'an dernier, cette progression ne devant être que de 2 % pour les produits agricoles de base, après 7 % en 1983, tandis qu'elle atteindrait 11 % pour les matières premières industrielles, après 4 % seulement.

MÉTAUX. – *Les métaux ont été particulièrement en vue, ces derniers jours, notamment le zinc, dont les cours, après avoir reflété, en début de semaine, des ventes bénéficiaires, ont regagné leur plus haut niveau depuis mai 1974. On s'attend, sur le marché, à un prochain relèvement des tarifs des producteurs européens et l'on note que les six plus importants d'entre eux viennent de faire savoir à la commission européenne qu'ils renonçaient à la réduction globale de leurs capacités de production d'environ 150 000 à 200 000 tonnes qu'ils avaient déclaré envisager en septembre 1982 ; il est bien évident que cette réduction ne semble plus s'imposer après l'amélioration marquée par les cours depuis l'été dernier.*

Dans l'immédiat, on remarque que la poursuite de la hausse s'est trouvée favorisée par la menace de grève qui plane sur le producteur américain Asarco, ainsi que par la perspective d'achats de métal par l'administration américaine.

Pour sa part, le cuivre a perdu du terrain, en dépit d'une contraction des stocks, ce recul étant intervenu dans le sillage des cours de l'or, qui sont tombés à leur plus bas cours depuis août 1982, subissant ainsi le contrecoup de la hausse du dollar.

Tandis que l'argent se montrait à peine soutenu, affecté par le recul de l'or, l'étain, en revanche, est parvenu à poursuivre sa progression, grâce à de nouveaux achats de soutien par le directeur du stock régulateur, à un niveau légèrement inférieur tout de même à la semaine précédente.

L'aluminium s'est montré irrégulier, se redressant après des prises de bénéfice. L'Institut international de l'aluminium primaire a fait état d'une forte chute des stocks. Ils ont diminué de 87 000 tonnes en novembre 1983, pour atteindre 1 944 000 tonnes, leur plus bas niveau depuis plus de trois ans.

CAOUTCHOUC. – *Les cours du naturel ont atteint leur plus haut niveau depuis 1951, malgré une détérioration sur les marchés d'Extrême-Orient ; la hausse a été favorisée par des rachats de découvert et des achats d'opérateurs sur graphiques, alors que l'on s'attendait, en outre, à une amélioration de la demande industrielle dans les prochaines semaines.*

DENREES. – *Le cacao s'est montré très irrégulier, reflétant les incertitudes qui subsistent quant à la production. Le café a fluctué dans d'étroites limites ; on s'attend à une aggravation de la pénurie à court terme. Autre facteur qui a joué dans le sens de la hausse : la rupture des négociations salariales par les dockers de la côte est des Etats-Unis. Sur un marché incertain et peu animé, le sucre est tombé à son plus bas niveau de ces huit derniers mois.*

LES COURS DU 13 JANVIER 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 973,50 (1 020,50) ; à trois mois, 975,50 (1 045) ; étain comptant, 8 637,50 (8 570) ; à trois mois, 8 790,50 (8 755) ; plomb, 293,50 (294,50) ; zinc, 678,50 (666) ; aluminium, 1 114,50 (1 123,50) ; nickel, 3 297,50 (3 335) ; argent (en pence par once troy), 586 (588,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 62,75 (65,30) ; argent (en dollars par once), 8,28 (8,54) ; platine (en dollars par once), 381,40 (379) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 96,50 (89,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 322-340 (322-340). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,15 (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 75,36 (75,62) ; mai, 76,15 (76,92). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 419,50 (425). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 47,60 (47,30).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 855-885 (845-865). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 266,50-267,25 (258,50-260).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 428 (2 598) ; mai, 2 405 (2 570) ; sucre, mars, 7,89 (7,69) ; mai, 8,35 (8,05) ; café, mars, 141,95 (142,50) ; mai, 137,75 (139,20). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 144,55 (140,05) ; mai, 150,375 (146,05) ; café, mars, 2 035,50 (1 980) ; mai, 1 935,50 (1 914) ; cacao, mars, 1 835,50 (1 959) ; mai, 1 821,50 (1 935). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 227,50 (2 354)) ; mai, 2 245 (2 315) ; café, mars, 2 440 (2 400) ; mai, 2 344 (2 350) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 897,5 (1 830) ; mai, 1 959 (1 900) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 207 (211) ; mai, 208 (212,50). – **Londres** (en livres par tonne), février, 169,20 (173,50) ; avril, 176,65 (178,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 361 (356 1/2) ; mai, 356 1/2 (352 1/4) ; maïs, mars, 334 (333 1/4) ; mai, 336 (336 3/4).

INDICES. – **Moody's**, 1 044,1 (1 050) ; **Reuter**, 1 986,5 (1 982,1).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. L'échec de la conférence sur le Tchad.

SUPPLÉMENT

7 à 9. L'organisation des transports maritimes entre l'Europe et l'Afrique.

FRANCE

11. OPINIONS : les succès du Front national, fantasmes et psychose collective.
12. M. Mitterrand chez les policiers.

CULTURE

14. CINÉMA : le douzième Festival d'Avoriaz.

ÉCONOMIE

17. Veut-on tuer l'Institut de développement industriel.
18. La revue des valeurs.
19. Crédits, changes et grands marchés.

RADIO-TÉLÉVISION (16)

Programmes des spectacles (15) ; « Journal officiel » (16) ; *Météorologie* (16) ; *Mots croisés* (13) ; Carnet (16).

Les propositions de la Commission européenne sont « tout à fait dramatiques »

déclare M. Michel Rocard au sujet des prix agricoles

L'incident franco-britannique – la séquestration de deux chauffeurs de poids lourds par des agriculteurs – est clos : en France, la tension persiste, avec les contrôles aux frontières des importations de viande de porc et surtout avec l'annonce des propositions de prix faites par la Commission européenne pour la campagne 1984-1985.

Le rejet de ces propositions est unanime. Elles embarrassent même certains Etats, comme la Grande-Bretagne, généralement partisans de la rigueur en ce domaine agricole. Ce qui est nouveau par rapport aux récriminations classiques des années passées c'est que chacune des parties intéressés, les ministres comme les organisations syndicales agricoles, mesurent bien les risques d'éclatement de la Communauté.

En France, les organisations professionnelles ont toutes réagi avec vigueur contre les mesures proposées par le collège bruxellois : *« Ridicules et inacceptables »*, pour la F.N.S.E.A., elles *« ne peuvent être retenues »* pour les Chambres d'agriculture, *« faute d'imagination et de volonté politique »*, pour le C.N.J.A. (*le Monde* du 14 janvier). Les syndicats de gauche ne sont pas en reste : *« La Commission doit dire si elle veut le faillite de la moitié des agriculteurs de France »*, déclarent les Travailleurs-paysans, et la F.N.S.P. (Fédération nationale des syndicats paysans) se demande *« si l'Europe n'est pas (effectivement) à la veille de son éclatement »*. La Fédération nationale des industries laitières fait le calcul suivant : la valorisatioo du lait transformé en beurre et poudre serait inférieure de 2 % à celle de la campagne en cours, ce qui ne permettrait pas aux entreprises de répercuter la hausse, en francs français, du prix indicatif sur les prix payés aux producteurs.

Le ministre de l'agriculture, M. Michel Rocard, juge, lui, les propositions de la Commission *« tout à fait dramatiques »*, car elles impliquent une baisse du revenu agricole en 1984 *« qui n'est pas admissible »*.

M. Rocard constate toutefois que la France n'est pas la plus mal servie, ce que constate aussi le ministre allemand, M. Ignaz Kiechle, qui juge la diminution des prix prévue en R.F.A. de 5,4 %, *« complètement insensée »* et ioacceptable *« en aucun cas »*. Pour Bonn, les psysans allemands ne peuvent être victimes de la réduction des montants compensatoires monétaires positifs demandée par la France. Ce sujet sera abordé le 2 février, lors de la rencontre entre M. Helmut Kohl et M. François Mitterrand. De fait, une fois encore, c'est de l'axe Paris-Bonn que dépend dans une large mesure la résolutioo introuvable d'une des équations agricoles : comment éviter les distorsions de concurrence nées des M.C.M. et préjudiciables aux paysans et industriels français sans trop pénaliser l'agriculture allemande ? En tout cas, les paysans d'outre-Rhin adoptent le même ton que leurs collègues européens ; pour eux, la Commission s'est livrée à *« une provocation »*.

Réactions en Belgique encore, en Grèce aussi, où le parti socialiste, sur la pressioo des agriculteurs, pourrait durcir ses positions face à la C.E.E. On se souvient que avant d'arriver ao pouvoir, le Pasok avait mené une campagne hostile à la Communauté et avait ensuite modifié son discours.

Du côté britannique, où les prix devraient diminuer de 3,2 %, le rejet des propositions de Bruxelles par la National Farmers Union est catégorique. Et Londres, qui a souvent plaidé en faveur d'un gel des prix agricoles, du moins pour les productions excédentaires, risqoe d'être pris à son propre jeu. En rencontrant M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, vendredi 13 janvier, M. Neil Kinnock, dirigeant du parti travailliste, a estimé qo'une révision radicale des réglementations communautaires était nécessaire. *« Nous ne voulons pas nous retrouver dans une zone de libre-échange dominée par les Etats-Unis »*, a-t-il déclaré. De fait, si les propositions de la Commission de Bruxelles sont une provocation, c'est parce que la Comminauté se trouve dans une impasse. N'ayant pas choisi entre une vocation agricole affirmée pour l'Europe et l'autosuffisance, elle ne s'est pas non plus donné les moyens de suivre l'expansion à laquelle les agriculteurs sont condamoés. Aujoord'hui, c'est l'impasse. La Communauté doit limiter ses dépenses en fonction de son budget, sauf à augmenter les recettes et réviser les règles communautaires.

J. G.

Coupables de concussion

DEUX HAUTS FONCTIONNAIRES ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS EN U.R.S.S.

Moscou (*A.F.P., Reuter*). – Jugés coupables d'avoir accepté d'importants pots-de-vin, deux responsables du commerce extérieur soviétique ont été exécutés pour corruptioo, rapporte, le veudredi 13 janvier, l'agence Tass.

Youri Smelyakov, qui était président de l'organisation Technopromexport depuis 1976, et V. A. Pavlov, chef du bureau des importations de cette firme, ont été passés par les armes. Technopromexport est une entreprise d'Etat qui participe à la construction de centrales thermiques en Europe de l'Est et dans les pays en voie de développement.

Les tribunaux soviétiques prononcent environ cent condamnations à mort chaque année. La dernière avait frappé, le 24 novembre 1983, Youri Sokolov – directeur du « gastronome ouméro un » de Moscou, le célèbre magasin Elisseiev – également coupable de concussion.

M. PHILIPPE GRUMBACH ENTRE AU « FIGARO »

Ancien directeur de la rédaction de *l'Express*, M. Philippe Grumbach est entré au *Figaro*, où il est chargé auprès de M. Robert Hersant d'une *« mission de réflexion et de prospective »*. Sa tâche consistera à proposer à M. Hersant des sujets d'enquêtes sur les grands problèmes du monde et ses réflexions *« sur le* Figaro *à venir »*.

[Né le 25 juin 1924 à Paris, M. Philippe Grumbach, ancien chef du service diplomatique de *Paris-Presse*, a été rédacteur en chef de *l'Express* de 1956 à 1963. Il crée *Pariscope* en 1965 avant de diriger *le Crapouillot* de 1976 à 1971 et revient à *l'Express* dont il dirige la rédaction de 1975 à 1977. Il est nommé ensuite directeur de l'hebdomadaire (1977 à 1978), puis vice-président chargé du développement (1978).]

TRENTE-SIX JOURNALISTES DE LA B.B.C. SONT SUSPENDUS

La direction de la télévision britannique (B.B.C.) a, le 12 janvier, suspendu de leurs fonctions trente-six journalistes qui avaient refusé de présenter le journal de le mi-journée. L'affaire avait commencé la veille lorsque les journalistes avaient quitté la rédaction une demi-heure avant la diffusion du journal de 21 heures pour se rendre à une réunion de leur syndicat (N.U.J.).

Motif du conflit : l'introduction d'équipements informatiques dans la rédaction. Les journalistes estiment que la prime proposée par la direction de la B.B.C. pour compenser cette introduction est insuffisante.

Le N.U.J. conteste la décision de suspension ; il a demandé à ses adhérents de rester à leurs postes. Les dernières éditions du journal de la B.B.C ont été préparées par des membres de l'encadrement et présentées par des journalistes nonsyndiqués.

Le numéro du « Monde » daté 14 janvier 1984 a été tiré à 460 824 exemplaires

A B C D F G H

LE TRIBUNAL DE PARIS S'ESTIME COMPÉTENT POUR JUGER M. RALITE

Le tribunal de Paris s'estime compétent pour statuer sur l'action engagée par l'Association professionnelle des magistrats (droite) eootre M. Jack Ralite. Ce syndicat reprochait au ministre chargé de l'emploi d'avoir jeté le discrédit, le 15 janvier 1983 au micro de R.T.L., sur des actes de justice. M. Ralite avait notamment déclaré que la décision des tribunaux administratifs d'annuler certains scrutins municipaux leur avait été dictée par *« des raisons les plus fantaisistes »*.

Le 22 décembre, Me Jean-Denis Bredin, soutenu par le parquet, avait estimé que les faits reprochés à M. Ralite relevaient de la Haute Cour de justice, eo raison de la qualité de membre du gouvernement de son client (*le Monde* du 24 décembre). La dix-septième chambre correctionnelle, présidée par M. Émile Cabié, est d'un avis contraire. Son jugement rendu le 13 janvier souligne que *« en acceptant de collaborer à une émission de cette nature, M. Ralite n'accomplissait pas un acte relevant de se compétence ministérielle, dès lors qu'il devait aborder les sujets les plus variés, étrangers pour le plupart aux problèmes de son ministère »*. Les débats ont été renvoyés au 27 janvier, à moins que, d'ici là, M. Ralite ne fasse appel de cette décision.

QUATRE MILITANTS D'IPARRETARRAK SONT ÉCROUÉS

Bayonne. – Les quatre militants basques interpellés mardi 10 janvier à Bayonne ont été inculpés, jeudi soir, d'association de malfaiteurs et écroués. Le juge d'instruction a considéré qoe le fait d'avoir transporté des journalistes à l'occasion d'une conférence de presse clandestine d'Iparretarrak était constitutif do délit de participation aux crimes commis par cette organisation.

Au commissariat de Bayonne, on regrette la précipitation avec laquelle a été refermée la souricière mise en place mardi soir. Les policiers sont persuadés que les quatre inculpés ne sont que des militants « de grade inférieur », chargés de conduire les journalistes vers les chefs de l'organisation, recherchés pour le meurtre de deux C.R.S. et d'un gendarme. – (*Corresp.*)

● *Jerry Lewis* a reçu, dans la soirée du vendredi 13 janvier, la décoration de commandeur des arts et des lettres, qui lui a été remise par Jack Lang, ministre de la culture.

● *Le prix Dominique de la mise en scène* a été attribué à Jérôme Savary pour *Cyrano de Bergerac*, actuellement présenté au théâtre Mogador.

● *La dernière représentation du ballet « Daphnis et Chloé »*, par le groupe Émila Dubois, samedi 14 janvier, au Théâtre de la Ville est annulée, la danseuse Mathilde Altaraz ayant été victime d'ane entorse.

DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

L'excision, coutume ou homicide involontaire ?

On hésitait, le vendradi 13 janvier, à la quinzième chambre correctionnelle de Paris, entre le sourire et l'exaspération. Le sujet ne s'y prêtait pourtant pas. On y examinait le dossier Doukara, *une affaire* d'excision.

M. Foussoyni Doukara est un ressortissant malien, employé de la Ville de Paris, qui, en septembre 1980, aidé de sa femme, avait pratiqué l'ablation du clitoris sur sa fille Batou, âgée alors de trois mois (*le Monde* du 7 octobre 1982). Une hémorragie s'étant déclarée, il avait transporté le bébé à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, où l'enfant avait été sauvé *in extremis*. Doukara a déjà comparu devant la quinzième chambre, le 7 octobre 1982.

Ce jour-là, était rapidement apparue l'inadaptation de nos textes relatifs à ce genre d'acte dicté par des croyances coutumières ou religieuses, certes inadmissibles à l'intérieur des frontières françaises, mais répandu et même quasiment obligatoire dans de nombreux pays africains. *« Aucune disposition du code ne prévoit la répression de tels actes »*, avait alors souligné Me Patrick Boquet, avocat de M. Doukara, avant d'ajouter : *« Comment alors, en l'absence de toute jurisprudence, et devant ce vide juridique, réussir à qualifier les actes qui sont reprochés ? »*

Si le tribunal estimait qu'il y avait eu mutilation, l'affaire deviendrait alors du ressort des assises, et la peine encourue irait da dix à vingt ans de réclusion criminelle. C'est ce rapport médical que l'on examinait à la quinzième chambre vendredi. Dans celui-ci, les médecins expliquant quel genre d'excision a été pratiqué. Il s'agit de la plus simple, avec ablation du capuchon du clitoris et des petites lèvres. Le préjudice, explique-t-il, consistera en une modification éventuelle du futur comportement sexuel de la petite fille, l'opération ayant fait disparaître une *« zone susceptible de procurer une excitation »*. Elle a entraîné une incapacité totale temporaire allant du 28 septembre au 15 octobre 1980. A aucun moment les experts ne prononcent le mot de mutilation.

Me Michèle Auclair, qui remplaçait M. Jean-Dominique Alzuyeta au fauteuil du procureur de la République, n'entendait pas en rester là. Changeant d'hommes, changement d'attitude. Alors que l'un, en octobre 1982, s'était limité dans ses griefs, l'autre a tenu à souligner à plusieurs reprises que le procès dépassait la personna da M. Doukara. Pour Me Auclair, il s'agissait de faire enfin le procès de l'excision. C'était pour elle l'occasion, vendredi, de montrer ce que de tels actes signifient pour les petites filles, pour les femmes, et de demander une grande fermeté contre ceux qui les perpétuent.

« J'aimerais qu'on nous dise quels sont les faits pratiqués ? » demande le procureur. *« C'est une coutume dans mon pays. Tout le monde le fait, mes grands-parents l'ont fait, mes parents aussi, alors je l'ai fait avec ma femme »*, répond M. Doukara.

« Oui, mais comment, avec quel instrument ? »

– Avec un couteau... Je l'ai d'ailleurs jeté dans la poubelle parce que je n'avais pas eu de chance, que ma fille était malade.

– Si vous aviez une autre fille, le referiez-vous ?

– Ici, non.

– Pourquoi ?

– Parce que je n'ai pas eu de chance. »

Et puis, Me Auclair décide de citer à la barre la professeur Michel Arthuis, dont le service à Saint-Vincent-de-Paul a accueilli la petite Batou. L'opération pratiquée est bien une mutilation définitive : *« Mon but*, explique le *professeur, n'est pas de condamner, mais d'apporter un message à d'autres hommes. Que dirait-on si* on *enlevait le gland aux hommes à la place du prépuce ? Lorsque la petite Batou est arrivée dans mon service, elle avait une hémorragie et présentait une anémie aiguë. Elle faisait déjà des convulsions. Nous l'avons sauvée d'une mort certaine. »*

S'estimant liée par la peine requise par son confrère en 1982, Me Auclair a demandé, comme lui, une peine d'emprisonnement avec sursis. Non sans avoir tout de même précisé : une peine « élevée », et après avoir regretté que l'affaire n'ait pas été, dès l'origine, envoyée aux assises.

Pour Me Boquet, les conclusions du rapport sont claires. L'excision pratiquée n'entraîne pas une incapacité permanente partielle, mais dix-huit jours d'incapacité totale temporaire. Il n'y a pas non plus, selon lui, d'homicida involontaire puisque l'inculpé a toujours affirmé sa détermination dans son choix d'exciser sa fille. *« Ce qui démontre*, dit-il, *l'inadaptation totale de la loi française et des articles invoqués. »* Ca n'est d'ailleurs pas pour rien que l'on a, à plusieurs reprises lors du procès, rappelé que le ministère des droits de la femme et la chancellerie étudient actuellement une réforme du code pénal. *« Le débat aujourd'hui est dangereux. Le risque d'une banalisation de l'excision est grand en établissant une grille selon l'ampleur de l'acte »*, a prévenu Me Boquet, qui estime que la poursuite est « ni fondée ni justifiée » et réclame donc la relaxe.

Le tribunal s'est donné une donné une nouvelle période de réflexion. Le jugement sera prononcé le 27 janvier.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LE TOURNOI DES « MAITRES » A NEW-YORK

Quatre tennismen pour une couronne

Les quatre meilleurs joueurs mondiaux devaient disputer, samedi 14 janvier, les demi-finales du Tournoi des maîtres au Madison Square Garden, à New-York. Après le Suédois Wilander et l'Américain McEnroe, qui s'étaient qualifiés jeudi, ce fut au tour, vendredi 13, du Tchécoslovaque Lendl et de l'Américain Connors. Ils ont respectivement éliminé l'Équatorien Gomez (6-2, 1-0, abandon) et le Tchécoslovaque Smid (6-4, 2-6, 6-2).

De notre envoyé spécial

New-York. – Comme lors de la précédente édition, Connors et Lendl se retrouveront en demi-finale du Tournoi des maîtres, qui sera aussi une revanche de la finale des Internationaux des États-Unis ; en 1982, Connors, qui l'avait emporté à Flushing Meadow, s'était incliné au Madison Square Garden. La saison passée, l'Américain a battu une nouvelle fois le Tchécoslovaque à Flushing Meadow. L'histoire se répétera-t-elle ?

Le Tournoi des maîtres n'a jamais très bien réussi à « Jimbo », qui n'en apprécie pas la formule. Dans les cent titres qu'il a conquis au cours de sa longue carrière, ce tournoi n'apparaît qu'une fois à son palmarès, en 1978. Le numéro 3 mondial, qui n'est manifestement pas en forme, a dû batailler ferme, vendredi, pour arracher sa qualification.

Dans une partie de « manivelle » endiablée, le Tchécoslovaque Smid, qui avait eo quatre balles d'égalisation à 5-5 avant de perdre la première manche et qui avait survolé le second set, n'a pu soutenir la cadence dans la manche décisive. Connors a dû, pour l'emporter, faire étalaga de ses qualités de combattant, qui sont restées intactes à trente ans passés.

Signe que l'heure de la retraite doit néaomoins approcher, ce Tartarin des courts a annoncé qu'il tenterait cette année de rapporter la coupe Davis aux Etats-Unis avec John McEnroe. Ce serait une belle fin pour Connors qui, jusqu'alors, n'a jamais été très assida pour cette épreuve. Avant de se rendre à Bucarest pour un Roumanie-Etats-Unis qui réveillera les passions des challenges-rounds de 1969-1971, Connors devrait retrouver sur sa route, pour la quinzième fois de sa carrière, le Tchécoslovaque Lendl. La vieille raquette métallique à laquelle il est revenu après le bref essai d'un cadre en fibre de carbone parviendra-t-elle à terrasser le numéro 2 mondial pour la douzième fois ?

Le Tchécoslovaqoe n'a fait, vendredi, qu'une brève apparition : son adversaire, l'Equatorien Gomez, qui s'était blessé à l'épaule gauche dès les premiers échauges, a abandonné au début de la seconde manche, incapable de servir et de retourner convenablement. Pendant ce match tronqué, le Tchécoslovaque est apparu à son aise. Service et coup droit avaient la puissance et la précision qui lui ont assuré les deux dernières couronnes de maître.

ALAIN GIRAUDO.

● *Le rallye Paris-Dakar.* – Dans le rallye Paris-Alger-Dakar, l'équipage Trossat-Briavoine (Lada), arrivé en tête de la onzième étape Bouna-Yamoussoakro (Côte-d'Ivoire), le 13 janvier, a été déclassé par le jury pour avoir emprunté un raccourci. L'équipage Colsoul-Lopez (Opel), qui a terminé deuxième, a été déclaré vainqueur de l'étape.

René Metge (Porsche) est toujours eo tête du classement général. Dans la catégorie des motos, Hubert Auriol (B.M.W.) a gagné l'étape et son coéquipier, le Belge Gaston Rahier, occupe la première place du classement général.

● *Patinage.* – Le titre de champion d'Europe de patinage artistique a été gagné, le 13 janvier, à Budapest (Hongrie) par le Soviétique Alexander Fadejev. La veille, l'Allemande de l'Est Katarina Witt avait enlevé le titre féminin.

● *Joe Frazier inculpé.* – Joe Frazier, ancien champion de monde de boxe des poids lourds, a été arrêté, le 12 janvier, dans l'Etat de New-Jersey, pour port d'armes illégal. Inculpé par le tribunal de Washington, il a été relâché une heure plus tard. Il sera jugé le 18 janvier.

Nouvelles brèves

● *Le président Habib Bourguiba assistera au sommet islamique.* – Le chef de l'Etat tunisien se rendra à Casablanca, a annoncé, vendredi 13 janvier à Tunis, M. Ahmed Rodha Guedira, émissaire du roi Hassan II, venu lui transmettre une invitation à participer à ces assises. *« Les travaux de ce sommet seraient incomplets si le président Bourguiba n'y apportait pas sa contribution constructive, positive et même déterminante »*, a ajouté M. Guedira. C'est la première fois depuis plusieurs années que le chef de l'Etat tunisien se rend à l'étranger pour participer à une rencontre à caractère international. – (*Corresp.*)

● *M. Yasser Arafat ira à Amman.* – Le chef de l'O.L.P. a fait-annoncer vendredi 13 janvier qo'il se rendra en visite à Amman à la suite du sommet islamique de Casablanca auquel il compte participer. Cette visite permettra d'*« approfondir »* le dialogue avec la Jordanie et de faire le point après la réactivation do Parlement jordanien, expliquent les milieux palestiniens. Après Amman, le président de l'O.L.P. compte se rendre dans d'autres capitales arabes. – (*Corresp.*)

● *Trente-cinq morts dans un incendie en Corée du Sud.* – Plus de trente-cinq personnes ont été tuées, samedi matin 14 janvier, lors de l'incendie d'un hôtel de dix étages dans la cité portuaire de Pusan (sud du pays). La plupart des victimes ont été trouvées asphyxiées dans leurs chambres.

Le feu a pris au quatrième étage de l'immeuble et s'est rapidement étendu aux étages supérieurs. – (*A.F.P.*)

● *Rejet des pourvois en cassation de la famille Curiel.* – La Cour de cassation a rejeté, le 11 janvier, les pourvois formés par la veuve et le frère d'Henri Curiel contre des arrêts de la cour d'appel de Paris du 2 novembre 1981 qui les déboutaient de leurs actions en diffamation introduites après l'assassinat du militant tiers-mondiste. Etaient visés un article de M. Philippe Bernert, paru en mai 1978 dans *l'Aurore*, un article de M. François Broche, avec une préface de M. Gilbert Guilleminault, paru en 1979 dans *le Crapouillot*, et des propos tenus par M. Georges Suffert à la télévision (*le Monde* du 5 novembre 1981). La Cour de cassation a estimé que la cour d'appel n'avait pas fait une fausse application de la loi. Elle insiste notamment sur le fait que les journalistes poursuivis ont pris soin de ne pas reprendre à leur compte les accusations formulées dans leurs articles contre Henri Curiel.

● *Tours : démission du directeur de l'U.E.R. de droit.* – M. Claude Blumann, directeur de l'U.E.R. de droit et de sciences économiques de l'université François-Rabelais de Tours, a remis, le 12 janvier, sa démission au président de cette université, M. Michel Lécureuil. Cette démission s'accompagne de celle de tous les membres non étudiants du conseil de l'U.E.R. et vise à protester contre une proposition de réduction des crédits d'heures complémentaires formolée pur la commission pédagogique de l'université. Des négociations ont été ouvertes entre les protestataires et la présidence de l'université.

● *Saisie de quinze kilos d'héroïne.* – Les douaniers de l'aéroport de Roissy ont saisi le 13 janvier, quinze kilos d'héroïne dans la valise d'une voyageuse française arrivant de Bangkok, Mme Corinne Provot, vingt-sept ans, sans profession. Celle-ci a déclaré qu'elle devait livrer la « marchandise », d'une valeur de quinze millions de francs, à Nice, où elle avait rendez-vous avec des ressortissants chinois.

(*Publicité*)

DES CHIFFRES RÉVÉLATEURS :

3850 cadeaux de toutes sortes (anciens ou récents, utiles ou décoratifs, de valeur ou bon marché) sont à vendre dans notre dépôt.

2060 mètres carrés soit l'équivalent de 81 stands aux Puces : telle est la surface exacte du "Dépôt Vente de Paris", de beaucoup le plus grand de la capitale.

1525 personnes ont franchi le seuil de notre dépôt le samedi 22 Octobre 1983.

111 armoires anciennes en chêne, acajou, noyer ou merisier sont à vendre ce jour au "Dépôt Vente de Paris", beaucoup le sont à un prix inférieur à 5000 F.

Le Dépôt-Vente de Paris

81, rue de Lagny, Paris 20e

372.13.91

هكذا من الأصل

هكذا صن الاصل

Le Monde

DIMANCHE

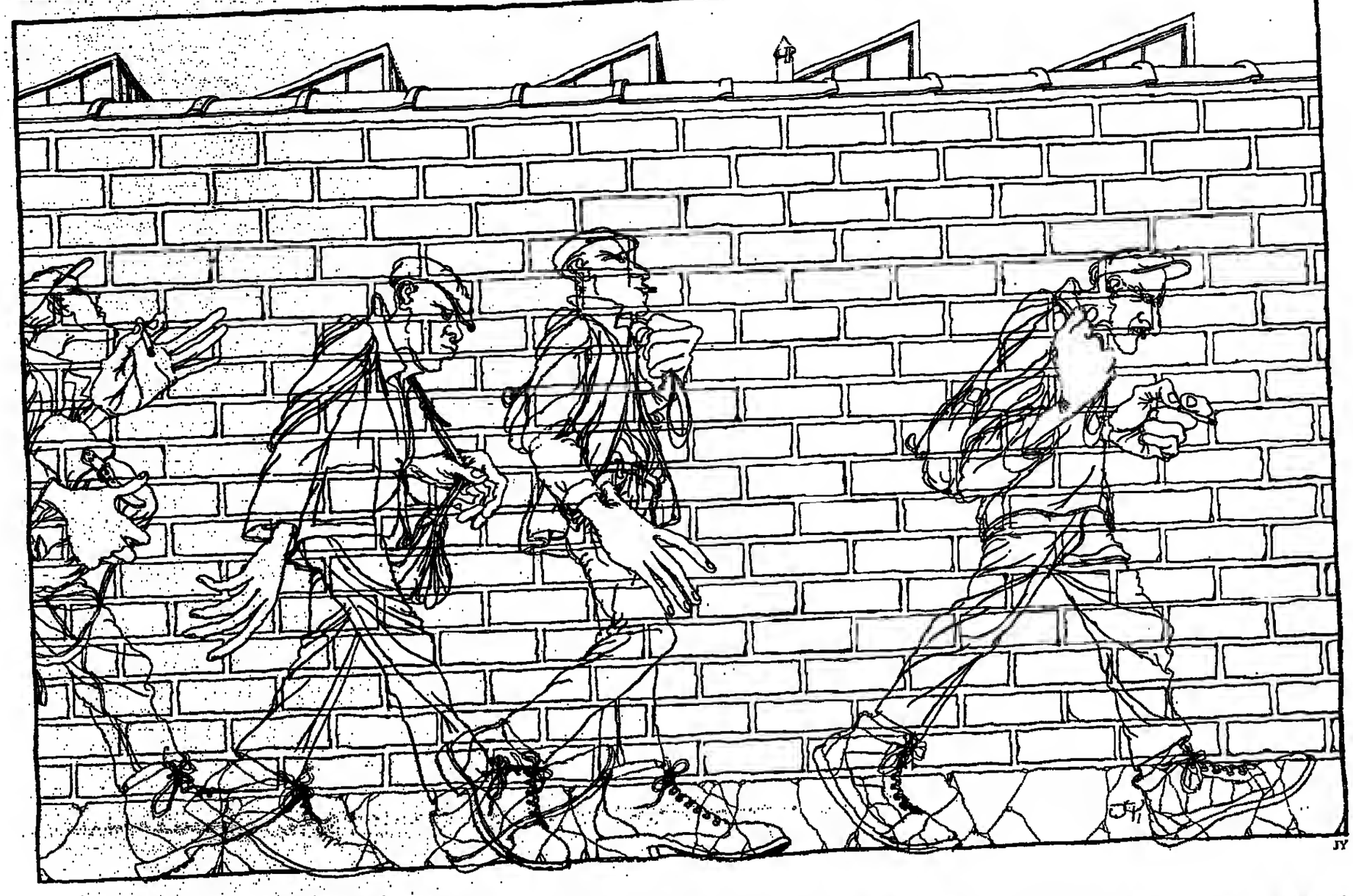

JY

Une aristocratie ouvrière devant la révolution technique

Une visite à une aristocratie au bord d'une révolution : les ouvriers professionnels, dont les tâches exigent compétence et initiative, réagissent devant le changement technique et social. Avec une crainte, l'ennui, et une revendication, la responsabilité.

HUIT HEURES du soir. Il ne reste plus dans l'atelier que le petit groupe de ceux qui font équipe, une quinzaine de professionnels de la métallurgie, pour la plupart très expérimentés.

Il y a là Jean-Michel, un fraiseur de vingt ans, à boucle d'oreille, rieur et chahuteur, déjà habile, bien que ses véritables centres d'intérêt soient hors de l'usine : moto, musique... Il n'est pas syndiqué et ignore tranquillement les débrayages, sauf si l'envie lui prend d'en profiter pour sortir de l'atelier, auquel cas il y participe sans même se renseigner sur le motif du mouvement.

Il y a Jérôme, vingt-six ans, fraiseur lui aussi. Famille ouvrière, fils et petit-fils de communiste. Son grand-père a vécu le Congrès de Tours, son père la Résistance et la guerre froide. Il est pétri de cette culture, mais il s'est forgé à partir d'elle et de l'expérience de ses parents une philosophie personnelle, à la fois réfléchie et très spontanée, qui l'a amené à prendre ses distances, tant à l'égard du parti communiste que des syndicats. Adhérent à la C.G.T. tout de même. Il fait beaucoup de vélo, mais ne lit ni ne voyage, a déjà acheté son pavillon, ne fait néanmoins jamais d'heures supplémentaires et prend régulièrement les quarante-cinq jours de maladie payés qu'autorise la convention collective.

René, lui, un célibataire de cinquante-deux ans, déteste la mécanique, bien que le sort l'ait condamné à en faire toute la journée, mais il est passionné de culture et va, deux ou trois fois par semaine, au concert ou au théâtre; il n'a jamais jugé utile de s'acheter une auto, mais voyage beaucoup à l'étranger.

Etienne, son voisin, a quarante-cinq ans, dont trente et un d'usine. Son travail de tourneur, il l'accomplit avec une grande aisance et une parfaite régularité. Il le connaît par cœur et combat l'ennui en lisant beaucoup : *l'Express*, *le Canard enchaîné*, *le Monde*... qu'il cache sous le tapis de caoutchouc sur lequel il pose ses outils. Comme Jérôme, c'est un de ces « non-alignés » qui deviennent peu à peu une composante assez importante de la classe ouvrière : intéressés par le devenir de la société, ayant des idées à son sujet, mais les exprimant rarement parce qu'ils ne se retrouvent pas dans les composantes du débat politique.

Il y a aussi Jovan, le Yougoslave, qui, outre l'ajustage, fait de la lutte gréco-romaine et de la lutte libre – il participe aux championnats de France – et suit des cours du soir pour passer un B.T.S. (1). Et Branco, son compatriote, plus communiste encore que les communistes, qui passe une bonne part de ses heures de liberté à peindre des tableaux dans le style des naïfs de sa région d'origine. Sandor, le Hongrois, joue aux courses, et ses gains lui ont permis de construire un bateau dont la vaste coque se balance sur la Marne, face aux trois caravanes dont il a fait une habitation minutieusement aménagée. Karim, un jeune intérimaire algérien, a rompu très tôt avec l'école, avec sa famille, et mène une vie agitée, souvent en marge de la légalité, tout en se révélant dans son travail d'aléseur remarquablement intelligent, avide d'apprendre et apprenant très vite.

Chacun à sa machine, cette diversité ne se perçoit guère. Qui sait que Sandor, à seize ans, a participé à la révolution hongroise de 1956, que le père de Branco fut un compagnon de lutte de Tito dans les maquis anti-hitlériens, que Mario hait la politique parce que, étant enfant, il a vu la population de son village – enflammée par un discours de Mussolini – réclamer la guerre ?

Avec les deux jeunes réfugiés du Laos, avec Karim, avec Kouma, le Malien, il y a ici, entre quatre murs gris, les quatre coins de l'univers, une internationale ouvrière... étrangement peu consciente d'elle-même.

L'« homo faber » enchaîné

C'est que, ici, on ne vient que pour travailler. C'est le royaume de l'*homo faber*, mais l'*homo faber* est enchaîné. On lui donne des noms sans cesse plus ronflants : professionnel qualifié, professionnel hautement qualifié, maître-ouvrier, technicien d'atelier... Mais cette surenchère verbale ne réussit pas à faire oublier la réalité. Les jeunes ne se bousculent pas aux portes des usines ni à l'entrée des chantiers. Le moindre travail de bureau continue à avoir plus d'attrait qu'une des formes d'activité aujourd'hui encore les plus complètes et les plus attrayantes qui soient, au carrefour du travail manuel et du travail intellectuel.

« *Tu dois, dans tous les cas, dans n'importe quelle usine, face au plan qu'on t'a donné, réaliser seul, sans aide du chef ni de personne, une pièce du début jusqu'à la fin : lecture du plan, calculs, détermination de la façon d'aborder le travail, réalisation concrète.* » Epaules larges, buste lourd, mains puissantes, Marcel a derrière lui vingt ou trente ans de corps-à-corps avec la vie d'usine.

« *Sur des pièces comme celles que je fais en ce moment, qui pèsent plusieurs tonnes et valent des millions en matériau et en travail déjà incorporé, faire une erreur est un drame. Avant d'en commencer une, je prends ma machine à calculer et je fais une ou plusieurs heures de calculs. Ensuite, il y a le pointage : j'ébauche – à peine ! – chacun des trous que je dois faire. Ces « trous de centre » vont servir à guider le foret mais aussi à vérifier avec un mètre que je n'ai pas fait d'erreur. Une fois tout pointé et tout vérifié, alors seulement je démarre.* »

Cette façon de procéder est normale, mais il y a des exceptions. Ainsi, Clément, cinquante-six ans, n'a pas même un C.A.P. et a tout appris empiriquement, porté par une aptitude à la mécanique et par son acceptation sans limite des heures supplémentaires. Il ramasse un bout de papier par terre ou prend son paquet de Gitanes et y calcule au crayon un premier trou qu'il réalise aussitôt sur la pièce, refait une opération sur son bout de papier puis exécute un second trou... Et ne se trompe pratiquement jamais.

De toutes façons, il faut constamment s'adapter, savoir se jeter à l'eau après avoir fait l'inventaire de toutes les façons possibles de résoudre le problème. L'inventaire doit être complet, mais la décision rapide. Tout cela modèle des caractères vigoureux. Des gens comme Marcel ou Clément ont une présence qui se remarque.

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(Lire la suite page III.)

(1) Brevet de technicien supérieur.

LIRE

- **LA GUERRE ET LA PAIX VUES PAR RENÉ-JEAN DUPUY**
  Les droits de l'homme et le développement sont inséparables de l'état de guerre ou de paix. *(lire page XIII).*
- **LA NAISSANCE DE LA GÉNÉTIQUE CHROMOSOMIQUE**
  De Mendel à Hunt Morgan *(lire page XIV).*
- **LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION** *(pages VII à X).*

COURRIER

Exit

Le Monde Dimanche disparaît avec ce numéro. Il aura vécu quatre ans et quatre mois. Il avait établi avec ses lecteurs un contact étroit, par son courrier, par les milliers de croquis et de nouvelles, les centaines de « Vous et moi » qu'il a reçus. Il a tenté de donner de la société française et — pendant un temps — des sociétés étrangères, dans une période particulièrement riche en évolutions de toutes sortes, des reflets fidèles. Il avait offert à l'art photographique une place que la presse quotidienne lui accorde peu. Surtout, il avait donné aux jeunes illustrateurs le moyen de s'exprimer largement en noir et blanc. Des talents nouveaux se sont ainsi manifestés, même si, parfois, leur modernité et leurs phantasmes ont suscité quelques réactions et même quelques courroux.

Supplément en marge du *Monde*, entreprise quasi expérimentale, *le Monde Dimanche* a rempli son office : parler des hommes et des femmes de ce temps et parler avec eux. Imparfait, il l'a été, comme tout essai et toute nouveauté. Ses lecteurs, espérons-le, ne l'oublieront pas trop vite. D'autant que le nouveau supplément qui lui succèda la semaine prochaine en reprenant le titre de celui qu'avait créé Pierre Vianson-Ponté, *le Monde aujourd'hui*, outre une présentation et des thèmes nouveaux, continuera de leur apporter des entretiens et des nouvelles, un courrier et des croquis. Le dialogue n'est pas rompu.

JEAN PLANCHAIS.

RENATA CELNIKIER

Translations

Ah ! Monsieur le rédacteur en chef, quel substantifique courrier en ce numéro du 18 décembre 1983, qui prouverait, si besoin, que les lecteurs du *Monde* ne sont pas des « *marmiteux boursouflés* » !

Comme me ravit, sous le signe de Rabelais, M. Rikir, lui qui refuse de prendre le vibrant Roland de Lassus pour un lapsus à l'italienne, et qui préfère le nom gouleyant de Rogier de la Pasture à celui plus eucyclopédique et britanno-américain de Roger Van der Weyden.

Mais peut-être les Flamands de Gand (Gent) ou d'Antwerpen (Anvers) le préfèrent-ils ainsi, eux qui nous indiquent la seule route d'Isl pour aller à Lille (Flandres-France !) et feignent ne point comprendre une « requête » exprimée en français ?

De toute façon, si « *celui qui aime écrit sur les murs* », les Français ne doivent plus beaucoup aimer leurs musiciens, puisqu'ils ont effacé des murs du palais de Chaillot le nom de Roland de Lassus et autres Josquin des Prés que les encyclopédistes rebaptiseront au gré des « translations ». Mais que dirait votre lecteur belge, lui qui a sucé le lait des muses à deux mamelles, devant la confusion des noms propres qui règne chez nos « spiquères » ?

De la R.T.F. à Radio-France en passant par l'O.R.T.F., le fougueux, rural et viril vainqueur de Berlin, le maréchal Joukoff, était devenu Youkoff par confusion (latine) de I et de J, et glissement d'accent tonique. Or, « jouk » en russe — prononcé comme dans « geai » — signifie « scarabée » (d'où les nombreux Joukoff et Joukowski) et n'a rien à voir (ni à entendre) avec les yoyos en yéyés.

Même mésaventure arrive à Soljenitsyne souvent appelé Soliénitsine, sans compter le déplacement d'accent tonique de l'antépénultième sur la dernière syllabe. Y aurait-il un auteur doublon de notre prix Nobel ? Quelle duplicité !

Certes, ces confusions peuvent permettre, en période aiguë de crise, de se faire passer pour un autre, et à Minjhar Tilkinn van Tongen d'être ou ne pas être M. Tilkin (de Tongres).

Peut-être les linguistes qui ne donnent pas aisément leur langue au chat n'ont-ils pas pris le temps de prendre langue avec les indigènes de nos radio-télévisions, ou ceux-ci ne les écoutent-ils pas ? Ou préfèrent-ils, par snobisme, compliquer à leur façnu les « translations » issues des agences de presse ? Car c'est, de Tass à Reuter et à l'A.F.P., et, du russe à l'anglais et l'allemand, que glissent les J en I.

Mais pourquoi déclarer que ces langues étrangères sont difficiles sinon à partir de l'idée que l'on se fait en prononçant des mots étranges de façon impossible pour tout le monde ? A nous de préférer encore la paresse dont font l'éloge MM. Benezech et Lafargue, cette paresse mère des arts et des nobles vertus...

Dr OLEG IBRAHIMOFF.
(Sainte-Geneviève-des-Bois.)

Informatique et travailleurs sociaux

Le texte de l'interview intitulé « Yvette Roudy : Une chance historique », (*le Monde Dimanche* du 18 décembre 1983) laisse entendre qua reviennent au Centre mondial de l'informatique et à Mme Roudy, ministre des droits de la femme, des initiatives de sensibilisation en faveur de travailleurs sociaux : il n'en est rien, et je tiens à faire cette mise au point par respect pour ceux qui font réellement le travail dans un climat ambiant de grande pesanteur.

C'est le service Action sociale et formation de la caisse d'allocations familiales de la région parisienne qui a pris l'initiative d'une sensibilisation aux nouvelles technologies de communication et qui en a confié l'organisation à la revue *h* (H.L.M.) et à l'ADA (Association des âges).

Mme Roudy, qui avait été sollicitée, n'a pas cru devoir intervenir à cette manifestation ni se faire officiellement représenter.

Le Centre mondial de l'informatique n'a accepté qu'à titre exceptionnel de soutenir cette activité : il l'a fait avec efficacité mais il ne paraît pas disposé à renouveler l'expérience.

PIERRE GUINCHAT,
Rédacteur en chef de h, revue de l'habitat social. 14, rue Lord-Byron, 75384 PARIS CEDEX 08

Mon dinosaure américain

Etranger résidant en France et, la plupart du temps, ravi de pouvoir y vivre, je suis tout de même intrigué par les occasionnelles anomalies peu généreuses, peu cartésiennes.

Pour prendre un exemple :

Fin 1979, j'ai payé la vignette de ma belle américaine (ou plutôt mon vieux dinosaure) 600 F. Quatre ans plus tard, le même petit collant m'a coûté 4 100 F. Il a ainsi augmenté de 680 %. Divisé par quatre, cela fait 170 % par an.

Comme tout le monde, je paie sa consommation d'huile (peu) et d'essence (16 litres aux 100 kilomètres) au prix fort (grâce, vous me direz, à la baisse du franc par rapport au dollar). Et j'ai bien payé la T.V.A., niveau « luxe » de 33 %, quand j'ai osé introduire ce carrosse en France il y a onze ans.

Pourquoi, je me le demande, et avec moi quelques autres aventuriers, suis-je une cible privilégiée ? Est-ce racisme ? Protectionnisme ? (Aux Etats-Unis, les propriétaires de voitures françaises paient l'équivalent de la vignette moins de 200 F.)

Vendez-la, me direz-vous. Mais où est le Français assez idiot pour accepter ce fardeau ? Prenez donc l'avion. Mais j'aime vivre en France et entendre mes quelques brebis entonner leur « baaa » avec un accident américain.

LOWELL BENNETT,
(Lafat).

Tale et pharmacie

Dans votre numéro daté du 30 octobre 1983, le tale Morhange, produit d'hygiène qui était vendu dans les grandes surfaces, est présenté comme produit pharmaceutique : non seulement il n'en était rien, mais les pharmaciens ont, depuis longtemps, prévu le risque constitué par les produits fabriqués en dehors des normes — très sévères — de qualité pharmaceutique. C'est ainsi que M. Vaille, pharmacien, directeur du service central de la pharmacie au ministère de la santé dans les années 50 avait créé un visa H (H pour hygiène) ; ce visa devait être supprimé pour des raisons juridiques. C'est bien dommage pour les victimes et les futures victimes car le message des pharmaciens n'a toujours pas été compris.

MICHEL RAVIART,
pharmacien, président du Centre d'action pharmaceutique interprofessionnel 10, rue de la Paix, 93100 Montreuil.

● **Précision.** — Le Centre d'études et de recherches juridiques sur la distribution et la consommation (Cerjudico) nous prie d'indiquer qu'il n'est pas, comme nous l'avions indiqué, simplement « coauteur » de la publication de l'Institut national de la consommation (I.N.C.) de la brochure *Bilan de l'action civile des associations de consommateurs*. Le Cerjudico, qui relève de la faculté de droit et de sciences politiques de l'université de Dijon, a effectué l'intégralité de cette recherche, financée par l'I.N.C.

VOUS ET MOI

Les cow-boys et les Indiens

I

« Puisque j'vous dis qu'c'est pas moi qu'a tiré la bécane.

— Si, c'est toi.

— Non ! »

Celui qui dit non, c'est Riko. Banane, chewing-gum, bottes de moto. Un croisement de rocker et de motard. Son interlocuteur est assis derrière un bureau. Téléphone, taille-crayon, sous-main. Il est jouffiu et en brae de chemise.

« Qu'est-ce que vous voulez qu'je foute avec une meule pareille ? Moi je roule en gros cube.

— Pour le fric, la revendre... on t'a vu.

— Quoi ? »

Et *chlack ;* le chewing-gum tombe de la bouche de Riko, pour s'écraser lamentablement au beau milieu du sous-main. Stupéfaction, réflexion, et boum... explosion.

« Mais tu te crois où, merdeux... ?

— Ho, ho, poli hein !

— Merdeux si je veux.

— Toi-même. » Et, remontant son pantalon dans un déhanchement à vous couper le hoquet, Riko conclut :

« Tu m'fais pas peur... », etc.

Assis dans mon coin, pas fier du tout, piégé aussi. Riko m'avait dit : *« Viens l'éduc, c'est juste pour une formalité » ;* j'assistais depuis vingt minutes au match, et ça promettait encore de durer !

Aussi, jugeant que je n'étais plus une fréquentation pour eux, je suis parti. Ils en étaient à se dire, à bout d'arguments sans doute :

« Voyou !

— Flic... »

A peine étais-je sorti du commissariat que Riko était à mes trousses.

« Ben, pourquoi t'es parti ? C'était fini, tu sais ; j'ai l'habitude ; surtout ce poulet-là, y m'cherche. T'as vu c'qua lui a mis aujourd'hui ? »

Alors voici ma première question : qui est le Peau-Rouge, qui est le shérif ?

II

« Messieurs, je vous assure que je ne suis pas celui que vous croyez. Je suis éducateur, E.D.U.C.A.T.E.U.R de rue.

— Papiers ! »

Aïe ! Je ne les avais pas.

« Au poste ! »

Ils étaient trois, costauds, en baskets.

« Ecoutez messieurs, soyez raisonnables. Je suis un fonctionnaire comme vous... et... et...

— Et mon cul c'est du poulet ? »

Alors deux énormes paluches empoignèrent mes frêles épaules et c'est en faisant des pointes (mes pieds touchaient à peine terre) que je pris la direction de leur véhicule.

Que pouvais-je faire ? Comme j'aurais voulu être ailleurs, très loin !

« Messieurs je vous jure que je suis payé pour m'occuper des adolescents du quartier, ici dans la rue. Mes papiers sont dans ma voiture.

— Educateur, éducateur... chef de bande oui. Vous êtes inconscient ou quoi ? Regardez, vous êtes au moins cinquante, là, tous les soirs, à vous retrouver pour faire je ne sais quoi. Les gens ont peur, ils n'osent même plus passer dans la rue. »

Depuis le début, les adolescents n'avaient pas bronché. A vingt pas derrière, ils nous suivaient, silencieux, au rythme de notre propre marche. On s'arrêtait, ils s'arrêtaient. Ils n'en croyaient pas leurs yeux. On arrêtait l'éducateur !

« Mais s'ils sont dans la rue, c'est parce qu'il n'existe rien pour les accueillir ! » Et j'y allais de mon refrain : en France un bistrot pour deux cents habitants ; un club de jeunes pour dix mille gosses. Je conclus mes doléances en les priant à nouveau de se rendre à ma voiture, là où se trouvent mes papiers.

Après une légère hésitation encore, ils consentirent. Ouf, c'était fini.

Question : qui a déterré la hache de guerre, la police ou les cinquante adolescents qui se regroupent chaque soir dans la rue ?

III

Dans le cadre de mes mille et une aventures avec les adolescents, les vaudevilles avec la police tiennent une large place. De « la charge de la brigade légère » à « qu'importe le képi pourvu qu'on ait l'ivresse », je peux dire que ces sketches m'ont valu : 1. des cheveux blancs ; 2. des envies de reprendre la Bastille, face à ce que je croyais être des injustices. Et enfin, et surtout, 3. des frousses, des trouilles... Mille et une frayeurs.

Pour ne pas paraître trop plouc, je ne disais rien, je gardais tout pour moi. Jusqu'au jour où *bang !*, moi aussi j'ai explosé.

Cette histoire remonte à un hiver où il faisait très froid. Avant d'aller plus loin, il faut savoir que quand il fait froid, dans la rue Machin, les adolescents troquent leur banc, lieu de rassemblement des beaux jours, contre les halle d'immeubles de la rue. Attitude qui ne laisse pas indifférents les locataires : ils appellent la police.

Ainsi, plus il fait froid, plus il y a d'adolescents dans les halls, et plus il y a d'adolescents, plus il y a de cars de police.

L'expérience montre donc que, dans la rue Machin, le nombre de cars de police qui se déplacent est inversement proportionnel à la résistance des adolescents au froid.

Bref, cette fois-là, il faisait froid. Nous étions une bonne trentaine bien au chaud, dans notre abri.

Vinrent trois cars de police. Immédiatement j'ai senti que ça manquait de loyauté. Au lieu de descendre tranquillement de leur car, juste pour nous laisser le temps de sortir, comme d'ordinaire, les policiers s'étaient précipités, matraque en main. *Bing, bong, chlak !* En deux coups de cuillère à pot, nous étions dehors, cloués au mur, pour la cérémonie des papiers.

S'instaurèrent ansulta des échanges :

« Alors ?

— Alors quoi ? »

Ouille ! Pour le coup, un gradé grisonnant s'avança, calme, serein, majestueux.

« Hé, vous savez à qui vous causez ? »

— Bouff... »

Le digne homme, toujours aussi impérial, fronça les sourcils, jeta un regard circulaire, et enfin, sûr de lui, articula :

« Hé, des jeunuts cumma vous... »

Pas eu le temps de finir.

« Des jeunots, reprit Stéphane, quarante-cinq kilos, un mètre cinquante, un dévergondé de quatorze printemps. *Vous serez bien content de les trouver les jeunots pour payer votre retraite ! »*

Il s'attendait à tout sauf à ça le brigadier. Manquait d'air subitement. Flétri, saisi, ébaubi, sa belle dignité agonisante, il a dit, comme gêné :

« Mais... heu... et ben... », puis rouge de colère : *« Ma retraite, ma retraite payée par toi, j'veux pas. Jamais ! »*

S'ensuivit une longue discussion, où les adolescents teigneux affirmaient qu'il n'avait pas le droit de refuser sa retraite, c'est la loi. Quant au policier, lui, il jurait que rien à foutre de la loi, qu'il se la mettait même au... la loi, préférant crever plutôt que d'accepter un centime d'eux.

Je rêvais, ils étaient en pleine scène de ménage. Un vieux couple qui cherche un prétexte pour se fustiger.

Que voulait dire tout cela ?

Où voulaient-ils en venir ?

Et moi qu'est-ce que je faisais là-dedans ? On aurait dit qu'ils faisaient la course. Ils en étaient arrivés à expliquer leur physique, à critiquer leur tenue vestimentaire, leur coupe de cheveux, leur eau de toilette, que sais-je encore ?

C'était fou, et la chose était loin d'être consommée. Au fur et à mesure que s'éternisaient ces palabres, accouraient des rues voisines les copains des copains.

Vu d'avion, on aurait pu apercevoir : au centre un petit noyau dont je faisais partie, autour, un cordon de policiers, et enfin, encerclant le tout, en plus grand nombre, les copains des copains.

Ce n'est pas quand les copains des copains ont jeté des cailloux sur le police que j'ai vraiment eu peur, non, c'était viril mais correct ; c'est quand ceux de l'extérieur ont poussé vers l'intérieur, et ceux de l'intérieur vers l'extérieur. Là les policiers étaient coincés. En termes militaires, on appella ça : être pris en tenailles.

Manifestement nous avions dépassé les rebuffades guillerettes. Il fallait agir. Dans les westerns, c'est à ce moment précis que survient la cavalerie pour voler au secours de la victoire. Alors, n'écoutant que ma trouille, j'ai brandi à bout de bras ma carte professionnelle (celle où est marqué : hôpital psychiatrique de Maison-Blanche - Educateur spécialisé), et j'ai crié :

« Arrêtez, ARRETEZ, vous êtes fous, et moi je n'ai rien à voir là-dedans ! »

Je ne croyais pas si bien dire. Rien, mes exhortations ne changeront rigoureusement rien. J'avais le sentiment d'être de trop. Pis, de les gêner. C'était vexant.

L'effervescence continuera encore, puis subitement, un peu comme dans un tour de magie, on sait qu'il existe un truc, mais on ne voit rien : ça se désamorce tout seul.

Dix minutes plus tard, je ne dirai pas qu'ils étaient comma cul et chemise : mais les policiers, képi sous le bras, cigarette au bec, discutaient le bout de gras avec les ados.

Depuis, dans la rue Machin, rien n'a changé bien sûr. Des descentes de police, il y en a toujours. Quant à moi, en même temps que j'ai perdu mes bonnes fausses idées, j'ai découvert ce jour-là un nouveau jeu : les cow-boys et les Indiens. Maintenant, pour ce qui est de mes frayeurs, ça va beaucoup mieux, elles ont presque disparu.

Alors, voilà ma dernière question :

Dans les guerres éternelles entre cow-boys et indiens, qui a le plus besoin de l'autre pour se sentir exister ? ■

SERGE POIGNANT.

هكذا من الأصل

هكذا من الأمل

Une aristocratie ouvrière devant la révolution technique

(Suite de la première page.)

On retrouve ce type d'attitudes intellectuelles dans le syndicalisme, surtout celui de la C.G.T., ainsi qu'avec le marxisme concret, quotidien, de nos pays. Dans les deux cas, on cherche à intervenir sur un objet complexe en définissant des voies simples et précises pour sa transformation. Si on veut comprendre, c'est pour modifier le réel. Etre efficace. Et sans attendre. Mots d'ordre, slogans, formules consacrées, tout ce qu'on rejette aujourd'hui sous l'appellation « langue de bois » porte un peu la marque de ces méthodes de travail.

Le milieu des ouvriers professionnels a été, de fait, le terrain d'élection de l'action ouvrière, syndicale et politique. Celle-ci y a sans doute trouvé les clés d'une emprise exceptionnelle sur l'histoire, mais peut-être aussi ses limites : transformer la société est beaucoup plus compliqué que transformer la matière...

Une liberté rognée

Mais on ne demande pas à l'ouvrier professionnel, si qualifié soit-il, d'appliquer son intelligence à autre chose qu'à la matière, et son champ d'intervention est étroitement circonscrit. Etienne, on l'a vu, est obligé de se cacher pour lire, alors même que sa maîtrise professionnelle et la nature de son travail le rendraient possible sans menacer la production. Dans l'atelier de la région nantaise où travaille Gérard, électricien d'entretien, tous les professionnels d'un des ateliers ont mis au point un système qui leur permet de masquer l'avance qu'ils peuvent prendre dans leur travail en prévision des moments où ils sont en retard.

Avec le temps, l'expérience, la ruse, la plupart des professionnels arrivent ainsi à se ménager des parcelles de liberté, mais il s'agit toujours d'une liberté rognée, tronquée. Même si Etienne réussit bel et bien à lire ses journaux, il n'est pas question qu'il obtienne le droit de gérer librement son temps de travail. Et Michel, vingt-huit ans, animateur de groupes de jeunes sportifs dans son quartier, ne peut espérer partir plus tôt certains jours ou s'absenter de temps en temps pour s'en occuper, quitte à compenser ses absences.

Il maîtrise pourtant une spécialité très recherchée qui lui permet de tenir la dragée haute à son employeur. Mais la liberté de mouvement et la possibilité d'organiser son travail comme on l'entend – dans la mesure compatible avec les exigences de la production – restent aujourd'hui, dans la plupart des cas, moins impossibles qu'impensables.

Dire son mot sur le fonctionnement de l'atelier, voire sur la production ? L'application des lois Auroux le permettra, mais elle est très lente.

Pour ou contre le changement

L'enjeu est d'autant plus important que les machines à commande numérique et les robots réduisent l'autonomie des professionnels : « *Il n'y a plus d'initiative personnelle*, constate Jean-Pierre, de Montbéliard. *Vous appuyez sur un bouton, vous voyez une lampe qui clignote sur votre tableau de bord. Hop! Arrêt d'urgence. Il ne reste plus qu'à appeler : Chef! Ça ne va plus!* » – « *Chez nous*, ajoute Bernard, lui aussi de Montbéliard, *on fait des outils d'emboutissage. Jusqu'à il y a trois ou quatre ans, il fallait d'abord réaliser des maquettes en bois, en plâtre ou en plastique; puis on fabriquait l'outil lui-même avec des machines à copier commandées manuellement. Maintenant, tout le travail est fait par des machines à cerveau électronique (2).* »

Au contraire, pour Robert, P3 (3) au service de l'entretien dans une entreprise alimentaire de Dôle (Jura), le changement est positif : « *En vingt ans, les techniques ont beaucoup évolué, mais, nous aussi, nous avons évolué. En formation continue, l'an dernier, on a commencé à aborder l'informatique, la robotique; et à trente ou quarante ans, on apprend très vite parce qu'on est bien plus motivé qu'à dix-huit ans.* » Son collègue Christian, plus âgé, n'a guère connu que la formation sur le tas. Il regrette un peu les temps très lointains où l'on rafistolait indéfiniment de très vieilles machines, mais il a vécu l'apparition des nouvelles comme une source d'intérêt : « *J'aime bien que ça change.* » De même Guido, chauffagiste et spécialiste en installations sanitaires dans une entreprise du bâtiment : « *L'évolution a réduit les aspects les plus pénibles de notre travail.* »

En fait, l'avancée des techniques ne cesse de modifier les données du problème, demandant tantôt plus de compétence, tantôt moins. Et il est bien difficile de faire un bilan à la fois serein et complet (4). « *On est surtout coincés par la rentabilité*, fait observer François, ajusteur dans une petite entreprise du Val-de-Marne. *Si on spécialise quelqu'un dans une activité bien précise, il va plus vite, donc il produit plus.* » Son ami Totor, vingt-deux ans, carrossier-peintre automobile, s'est ainsi retrouvé en permanence à la peinture au pistolet comme un O.S. en chaîne : « *J'ai cru que j'allais craquer... La crise de nerfs!* »

La très haute qualification elle-même n'est pas une garantie contre le travail répétitif, ni le travail dans les secteurs de pointe. Roger, quarante-trois ans, technicien d'atelier confirmé, a usiné pendant de longs mois, pour une centrale nucléaire, des pièces toutes identiques, mais qui devaient être réalisées avec une précision excluant toute « tolérance ». Assez amer, il constate que ce « super-travail » est terriblement fastidieux, et engendre une grande fatigue nerveuse. Quant à Dominique, tuyauteur-soudeur de trente-cinq ans, il a récemment claqué la porte d'une usine du Val-d'Oise où il travaillait à la construction de robots : « *J'ai fait la même tuyauterie pendant un mois. Très peu pour moi!* »

Sentant de plus en plus nettement les limites de son champ d'action, le professionnel qui prend de l'âge vit de l'espoir de devenir un jour chef, préparateur, dessinateur... Si, au fil des années, il constate que rien ne vient, il ne lui reste qu'à tenter de tirer avantage de son savoir et de son expérience pour faire le moins d'effort possible : il « s'installe ». « *J'ai peur de m'encroûter...* », « *J'ai besoin de faire du nouveau tout le temps...* », « *Si on me disait que je vois rester là jusqu'à la retraite, je m'enfuirais tout de suite...* », disent les jeunes qui voient autour d'eux les vieux compagnons s'enfermer peu à peu dans la routine, faire chaque jour les mêmes gestes au vestiaire, s'asseoir toujours à la même place à la cantine. Cette peur de l'encroûtement a longtemps alimenté en effectifs les entreprises d'intérim; les cas sont plus rares devant la pression grandissante du chômage.

Lorsque l'entreprise grignote l'étroite sphère d'autonomie laissée à chacun en exerçant, par-dessus le marché, un contrôle idéologique, comme c'est souvent le cas, par exemple, dans les grandes concentrations ouvrières de l'automobile, les choses se figent encore davantage : désengagement, silence, ou bien fidélité amère et obstinée à des positions syndicales et politiques. On l'observe par exemple chez les militants et sympathisants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. dans les différentes usines du groupe Peugeot, à Sochaux et dans les environs, près de Montbéliard : « *Maintenant, on n'est plus apprécié en fonction de la qualité de son travail professionnel. Autrefois, celui qui faisait du bon boulot était considéré, même s'il avait assez de caractère pour se rebeller un petit peu. Depuis les grandes grèves de 1965 et 1968, on est contrôlés, encadrés, mouchardés. Les agents de maîtrise sont devenus des surveillants, le professionnel qui veut prendre du galon doit aller signer sa carte du syndicat maison dans le bureau du chef d'atelier. Sinon, il croupit.* » « *J'en ai marre, marre! J'espère pouvoir quitter l'usine à cinquante-cinq ans. Dès que j'y entre, le matin, je ne pense qu'à en ressortir.* » Blocage. Pessimisme sur toute la ligne.

Même la réduction du temps de travail n'est pas vraiment vécue comme un progrès, mais comme la conséquence, impossible à éluder par le patronat, d'une détérioration de l'état de santé des ouvriers : « *Nos arrière-grands-parents ont fait treize et quatorze heures par jour. S'il fallait qu'on en fasse autant, on se retrouverait tous dans les asiles.* »

Le non-travail à l'usine

Il existe des ateliers de professionnels – dans des entreprises nationalisées, ou dans les secteurs de pointe peu exposés à la concurrence – où il est possible au contraire de prendre des moments de liberté, de se mouvoir, de parler. L'ambiance y est plus détendue, la fatigue moindre. Le militantisme syndical, voire politique, peut s'y exprimer. Mais la situation de l'ouvrier professionnel ne s'en trouve pas très profondément transformée. On le voit en particulier quand la recherche d'un rythme de travail plus détendu finit par déboucher sur des heures entières de non-travail quotidien. C'est alors le règne du loto, du tiercé, de l'apéro; on lit et on parle, simplement pour tuer le temps. La diversité des personnalités ne s'exprime pour ainsi dire pas; les idées, les préoccupations, les centres d'intérêt restent aux portes de l'usine. Le non-travail vécu comme un but en soi, le culte des acquis figent les esprits dans des positions strictement défensives; ils entérinent ainsi le gaspillage des meilleures heures des journées.

En fin de compte, la dépossession n'est pas moindre que là où le travail est roi. D'où peut venir le souffle qui balaiera les ankyloses ? Sans doute du besoin profond de participer au processus de travail pris dans son ensemble. « *Dans les usines où j'ai travaillé*, explique André, perceur dans les Yvelines, *je n'ai jamais vu un professionnel qui n'ait pas des idées précises sur la façon dont devrait fonctionner son atelier. Dès qu'il en aperçoit la possibilité, il s'entend avec ceux dont le travail est le plus proche du sien pour organiser la liaison. Ainsi, en ce moment, nous sommes quatre, un ajusteur-ébavureur, un tourneur, un aléseur et un perceur, à avoir mis au point un système de circulation des pièces entre nous.* »

De Hazebrouck, dans le Nord, où l'équipe de Saniscop s'occupe de chauffage et de sanitaires, à Hagetmau, dans les Landes, où celle de Copland travaille dans l'éclairage public et la viabilisation de terrains, la multiplication des SCOP (5) témoigne également de ce besoin et de l'aptitude des intéressés à le satisfaire. Dans les entreprises classiques, en donnant aux ouvriers la possibilité de s'exprimer directement sur leur travail, les dispositions de la loi Auroux ouvrent des perspectives : « *Pour la première fois de ma vie, je suis content d'aller travailler*, constate Alain, trente-quatre ans, chaudronnier à l'entretien dans une société récemment nationalisée. *J'ai un chef qui nous laisse faire le travail comme nous l'entendons; et, avec les nouvelles lois, nous avons notre mot à dire sur l'organisation du travail... C'est super-agréable* ». Mais son atelier est un des secteurs où l'on ne travaille guère : « *C'est la léthargie, ici... Il faudrait que ça bouge, sinon, d'ici trois ou quatre ans, on se casse la figure, c'est sûr.* » Son idée, c'est qu'il faut que tout le monde, désormais, soit « *responsabilisé* ». « *Nous sommes quelques-uns, venant de petites boîtes, à avoir été embauchés ensemble et à avoir les mêmes vues. On essaye de pousser un peu les murs, de convaincre les gens qu'il faut travailler davantage, qu'on pourrait faire des choses vraiment intéressantes...* » ■

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(2) Machines sur lesquelles l'usinage est commandé par programmation.

(3) Ouvrier professionnel, troisième échelon.

(4) Sur les conséquences de la robotisation, on pourra lire *la Robotique*, de Benjamin Coriat, La Découverte/Maspero, 1983.

(5) Société coopérative ouvrière de production.

CROQUIS

Un après-midi de chien

Le soleil a réussi une courte percée ce samedi, mais tous ont gardé manteaux et blousons. Une douzaine d'hommes et de femmes, de tous âges, sont alignés autour du « ring de travail », enclos d'une trentaine de mètres de côté. A leurs pieds, assis, tenus en laisse : Taxon, Samson, Théo, Sepsi, Roy, Peter, bergers belges, allemands ou français dont l'âge varie de quelques mois à deux ans.

Non loin, juste derrière un grillage, s'étend un terrain militaire où s'échauffent soldats effectuant un parcours et promeneurs en tenue de jogging : verdure et oxygène à quelques kilomètres du centre de Bordeaux.

La « leçon » dure une heure et demie, dans un quasi-silence. Ici règnent le calme, l'ordre et l'efficacité. Des moniteurs bénévoles du club y enseignent la « soumission ». Le chien apprend à ne partir qu'au coup de sifflet, à retrouver le gant « oublié » par le maître sur le terrain, à porter la muselière... et le maître apprend à commander.

Puis vient la « partie mordante et courage ». Un homme d'attaque protégé contre d'éventuelles morsures teste le caractère du chien en lui jetant à la gueule un « boudin » que l'animal doit tenir même lorsqu'il est menacé par un bâton ou un revolver. Plus tard viendra la franchissement d'obstacles...

Les propriétaires de chiens viennent de tous les horizons et leurs raisons d'être là sont diverses : « *Pour qu'il obéisse à la maison* »; « *Pour m'aider dans le gardiennage* »; « *Pour me permettre de sortir seule sans avoir peur* »; « *Pour la sécurité quand je transporte des bijoux.* » Un peu à côté se tiennent les vrais mordus, ceux qui viennent pour le sport, pour faire des concours. Ce sont eux qui font marcher le club, préparant les sorties, ramenant les coupes et de nouveaux adhérents.

En fait, tout le monde y croit au départ, mais beaucoup se découragent en constatant les progrès de certains chiens, oubliant un peu vite que ceux qui font des concours s'entraînent tous les jours. Cela explique le renouvellement d'un tiers des membres chaque année. Découragement, manque de persévérance... Ici, même en hiver, dès que le soleil brille on trouve d'autres sujets d'intérêt : le ski ou le mimosa. Le chien devient alors accessoire...

PATRICK RUBISE.

Les Arabes en Nouvelle-Calédonie

Parmi les communautés qui peuplent la Nouvelle-Calédonie, une petite minorité peu connue : les Arabes, dont les ancêtres furent déportés d'Algérie.

« LE voyageur qui y débarque pour la première fois est frappé d'emblée par le nombre d'ethnies qui se côtoient en Nouvelle-Calédonie pour former une population totale de cent vingt mille hebitants : Mélanésiens, Européens, Polynésiens, Asiatiques... Parmi ce conglomérat de communautés, les Arabes (1). *« Les Arabes en Nouvelle-Calédonie ? Mais ils sont là depuis plusieurs générations ! Il y en a principalement à Bourail, dans la vallée da Nessadiou »*, précise cet ethnologue de l'Office de recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM). Qui donc le sait ailleurs ? Jean-Pierre Aïfa, métis arabe, maire de Bourail et président de l'Assemblée territoriale, confie : *« M. Tjibaou, chef indépendantiste, vient de se rendre à Alger, et il m'a fait part de l'étonnement du président Chadli quand il l'a informé de l'existence d'une descendance arabe en Nouvelle-Calédonie. »* C'est dire l'ignorance tant en France, dont ils sont citoyens, qu'en Algérie, leur patrie d'origine, de l'établissement d'une communauté arabe qui a fait souche à l'autre bout de la planète. Qui sont-ils, ces Arabes ? Pour la plupart, des déportés du siècle dernier au temps du bagne. Cette déportation a commencé après la répression de la révolte d'El Mokrani, en 1871, en Algérie (2). Aux déportés politiques viennent s'ajouter plus tard des « droit commun », dont certains ont été d'authentiques bandits ; d'autres, en revanche, ont été les victimes de l'application rigoureuse de la loi française, souvent discordante par rapport aux règles tribales algériennes de l'époque : *« Un père avait été condamné aux travaux forcés pour avoir tué un officier qui s'intéressait à sa gamine. Un autre fut condamné en compagnie de ses trois frères parce qu'ils se vengèrent en tuant un colon qui avait bafoué l'un d'eux ; leur père leur aurait dit : si vous ne le tuez pas, vous n'êtes pas des hommes. Ce qui fut fait »* (3).

François et Missoum

Relaxés, les bagnarda sont utilisés pour peupler l'île ; on e attribué aux libérés arabes les plus méritants des concessions dans le vallée de Nessadiou. Pour mieux les fixer, les autorités coloniales demandent *« l'envoi d'un convoi de femmes condamnées pour se marier avec les transportés »* (3). Le retour au peys est rendu difficile par la charté du voyage. De colonisés les Arabes sont devenus colons. Jusqu'en 1936, la loi les obligeait à donner à leurs enfants des prénoms chrétiens ; la majorité des descendente erabes s'appellent François, Louis, Jean-Pierre,... pour l'état civil meis sans doute, par fierté eussi, Missoum, Ahmed et Teyeb pour la famille. Les derniers déportés arabes se sont éteints dens les ennées 40 ; l'essentiel de la deuxième génération est formé d'edultes d'âge evancé, mais ceux qui parlent le lengue de leurs pères sont trois. Frençois Larbi, ou Missoum Larbi comme il aime à le souligner, en feit partie. Rien ne distingue cet octogénaire alerte d'un egriculteur métropolitain : *« Mon père, « un droit commun » originaire d'El Asnem, de le tribu des Oules Sidi Yahie, est mort en 1917 »*, raconte dens un erabe impecceble Missoum, qui gerde de son enfance un souvenir sombre et rancunier. Sombre parce que *« les tombées des jours éteient rythmées au bruit des chaînes*, dont mon père a gardé les marques jusqu'à sa mort ». Rancunier en raison de la cruauté des gerdiens, qui *« evaient l'habitude de jouer aux cartes la tête des condamnés. Le perdant se devait d'abattre un prisonnier désigné à l'avance. L'exécution de la sentence était encore plus cruelle : on faisait creuser au malheureux un trou, l'ejuster à sa taille et, après l'avoir couché, on lui logeait une balle dens le corps »*.

Abd El Kader, — c'est son nom, — aujourd'hui paisible retraité de le société Le Nickel, et Bereto, un vieil Italien d'origine qui a grandi au milieu des Arabes de Nessadiou, confirment ces pratiques. Bareto se souvient d'un begnard sauvé in extremis par un cuisinier, begnard lui aussi : *« Il evait entendu les gerdiens jouer sa tête ; le soir, il a prévenu le condamné, qui à l'aide d'un cerclege de tonneau, s'est coupé trois doigts. Emmené à l'infirmerie, il e tout raconté eu médecin, qui l'e soustreit à l'injuste châtiment. »* L'origine kebyle se lit sur le visage de Louis Bouknèche, qui précise qu'il s'eppelle Ahmed et qu'il est membre, par son père, de la tribu des Ouled Hadra. Il évoque une punition très répandue : *« Les gardiens plaçaient les prisonniers jugés fainéants dans des fourmilières ; vous savez ces nids de petites fourmis particulièrement agressives qui vous mordent à sang. Et il y en avait, des fourmilières... et des prisonniers feinéants ! »* Ces agissements sadiques, longtemps dénoncés per les bagnards, ne prirent fin qu'en 1936, après qu'une enquête menée *« par un envoyé spéciel de métropole »* les eut condemnés.

Il n'y aveit pas que les gerdiens européens à semer la crainte. Les Canaques, redoutables pour leur efficacité dans la brousse et utilisés par l'administration pénitentiaire comme chasseurs de têtes, étaient haïs par les condamnés erabes ; si bien que plus tard *« cette haine fut reroumée contre les Canaques quend il fallut déloger une tribu indigène de la vallée de Nessadiou »*, effirme Missoum, ou pour venir à bout de l'insurrection canaque (4). Abd El Keder se rappelle surtout le banditisme qui a marqué le passage de le vie de bagnard à celle de colon : *« J'ai perdu mon père dans un règlement de comptes ; Missoum, dont le père disparut tout aussi violemment, empoisonné par sa femme, avait un frére à tête dure, un évadé qui bravait les autorités et qui finit ebattu. »*

La fantasia

Mme Mokrani, dont il n'est pas sûr qu'elle descend d'El Mokrani, le chef de la révolte, n'a rien oublié des difficultés de l'époque, mais ne paraît porter d'intérêt qu'eux joies passées : « Il fallait voir quand les Arabes sorteient les chevaux pour la fantasia ! C'étaient les meilleurs ! Certains se sont spécialisés dans l'élevage de chevaux tant leurs qualités équestres étaient grandes. » Et elle montre une carte postale du défilé de cavaliers arebes lors du cinquentenaire de le Nouvelle-Celédonie. Les yeux de Mme Mokrani brillent de fierté quand alle rappelle *« le choix d'une Arabe comme modèle de le statue de femme qui trône sur le place principale de Nouméa »*. Mme Bouknèche parle de le nostalgie de son père : *« Il nous racontait son pays avec un cœur gros comme ça. Et ça finissait toujours par une fête improvisée : flûte et tambours prenaient le relais, et il avait un grend plaisir à nous faire danser arabe. »*

Le déracinement a été vécu différemment par les Arabes. La grande mejorité d'entre eux, il faut la rappeler, étaient de jeunes garçons. Certains se sont totalement investis dans le travail, ayant perdu tout espoir de retourner au pays, qu'ils appellent l' *« Afrique »*. D'autres, sans doute par tempérament ou par résignation, sont devenus des bandits, et selon Mme Bournècha, *« le plupart des rixes tourneient eutour de problèmes terriens »*.

Voir « l'Afrique »

L'islam a servi, eu début, de ciment à la communauté arabe, comme en témoigne le « cimetière des Arebes », sur la route Nouméa-Bourail. Le mariage mixte, forcé ou inéluctable, a peu à peu dilué ce ciment. *« De nos jours, les rites de circoncision ou de sadaka (5) ont perdu leur caractère de fête religieuse »*, souligne un autre Abd El Kader, gendre de Missoum, parlant de la troisième génération. La famille de Yasmina illustre parfaitement l'intégration des Arabes au sein de la population néo-calédonienne : *« Mon grand-père paternel, un « droit commun », était de Biskra. Mon père, un métis arabe, puisque sa mère était française, s'est marié avec une Mélanésienne. Moi, j'ai épousé un Indonésien. Mes sœurs sont mariées respectivement à un Français, à un Italien et à un Tahitien. »* Il n'est pas étonnant que les enfants de Yasmina, Katia et Jean-Maurice se considèrent totalement comme calédoniens, et, *« s'ils ont à choisir entre l'Algérie et le Pérou, ils iront là où il y a le plus de choses à voir »*. Intégration réelle mais aussi inconsciente : *« Je sais que les eraignées sont sacrées, et mon père nous interdisait d'en tuer : il disait que Jésus fut sauvé par une eraignée quand il s'est caché dans une grotte pour échapper à ses poursuivants ; elle avait tissé sa toile à l'entrée pour tromper les soldats »*, explique Mme Mokrani, qui ne se soucie pas le moins du monde que cette histoire soit celle de Mehomet (6).

Cependent, si l'intégration est très bien vécue, la recherche d'un passé, d'une identité, sous-tend les confidences recueillies. En témoignent les multiples tentatives isolées ou collectives de voir « l'Afrique », et, pourquoi pas, les siens ? *« Mon grand-père a eu la chance de retourner chez lui et il a emmené ses filles*, dit Yasmina, *l'une de mes sœurs leur a rendu visite récemment, et, depuis, des contacts surtout téléphoniques sont établis. »* C'est parce que Bouknèche n'a jamais quitté Nessadiou que sa famille a pu retrouver sa trace depuis l'Algérie ; aujourd'hui, il reçoit des lettres de parents émigrés en France mais aussi de membres de la famille de sa femme, de Barika, dans l'Est algérien. Sa position privilégiée d'homme public rend Jean-Pierre Aïfa plus optimiste : il avoue n'être jamais allé en Algérie malgré plusieurs voyages en France. *« J'envisage très sérieusement de me rendre là-bas pour un mois au moins, ce qui me permettrait de rechercher ma famille »*, dit-il cependant. Le seul voyage que Missoum ait fait à l'étranger l'a mené aux Etats-Unis : *« Ce n'est pas en Amérique que j'aurais dû aller, mais en Afrique »*, confesse-t-il, et il ajoute les yeux mouillés : *« J'aimerais tant voir l'Afrique avant de mourir. »* Il est difficile de rester insensible devant un souhait unanimement partagé par tous ceux dont la jeunesse a été bercée aux sons des histoires nostalgiques d'un pays sublimé. Mais tous savent que le *« pèlerinage »* tant rêvé ne s'accomplira pas, non seulement pour des raisons financières mais aussi pour des raisons psychologiques : *« Nous sommes vieux, nous ne pouvons pas débarquer dans un pays inconnu, à notre âge, et nous mettre sans aide à la recherche d'un passé. »* ■

DJAFAR AISSAOUL.

(1) En 1879, les Arabes étaient estimés à trois cents sur une population de soixante-six mille habitants ; de nos jours, il n'existe aucun recensement des descendants arabes, tous citoyens français.

(2) Révolte face à une lente et progressive spoliation des terres arabes par la colonisation.

(3) « Les Arabes en Nouvelle-Calédonie », par M. Collinet, Société des études historiques de la Nouvelle-Calédonie, *Bulletin* n° 36.

(4) « Histoire de l'Algérie contemporaine », de Ch.-A. Julien, PUF.

(5) Charité obligatoire pour tout musulman.

(6) Coran, verset XL, sourate 9.

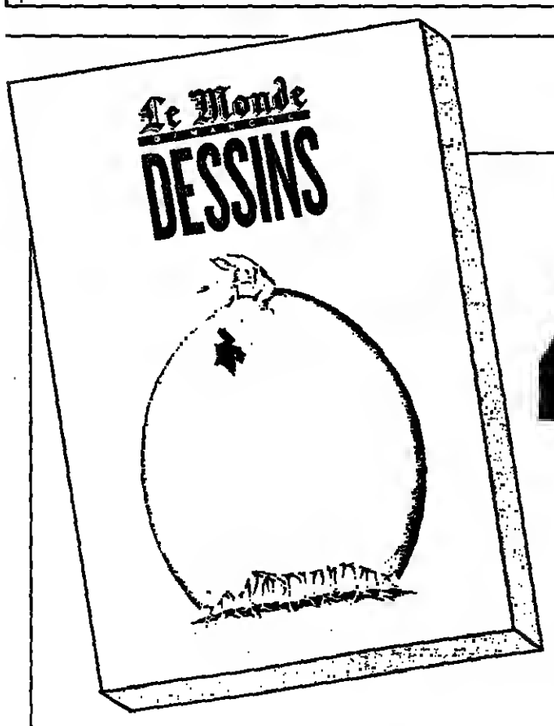

112 PAGES : 48 F
En vente dans les Maisons de la presse, chez votre marchand de journaux et au Monde.

4 ANNÉES de DESSINS EN LIBERTÉ
parus dans *le Monde Dimanche*

Rendre au dessin son espace propre. Faire appel à la plus grande diversité des jeunes talents. Leur demander d'illustrer en toute liberté les sciences humaines, l'expérimentation sociale, de donner « leur » vision de la justice, du pouvoir, de l'idéologie. Tels sont les trois principes originaux qui ont orienté quatre années d'illustrations parues dans *le Monde Dimanche* de septembre 1979 à septembre 1983. L'album «Dessins» sélectionne, parmi ces 1 650 créations et 272 auteurs, les temps forts de ce mode d'expression universel. Son ambition : offrir une trace durable de cette éclosion créatrice et saisir, au-delà des évocations grinçantes de la réalité, les signes d'une nouvelle esthétique de la nostalgie.

BON DE COMMANDE « LE MONDE DIMANCHE DESSINS »
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ⌊⌊⌊⌊⌊ Ville ..... M.O.
NOMBRE D'EXEMPLAIRE (S) ..... X 51 F (Frais de port inclus) = ... F
COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÈGLEMENT AU « MONDE » SERVICE DES VENTES AU N° 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09.

Le Monde DIMANCHE

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Le bonsaï : une concrétion de temps

La beauté dans la petitesse est à la mode. André Montagne cultive des bonsaïs, ces arbres minuscules qui envahissent les salons. Pour lui, le bonsaï est plus qu'une plante : un condensé du temps.

JEAN-PIERRE CAGNAT

« *Je fabrique de la concrétion de temps...* » Assis confortablement dans un fauteuil, le visage faiblement éclairé par une lampe, André Montagne regarde les bûches se consumer lentement dans le Godin colonial, qui occupe le milieu de la pièce. Dehors, le vent souffle en rafales sur la forêt d'arbres miniatures qui occupent le jardin derrière la maison. Depuis vingt-six ans, cet homme s'adonne à une passion typiquement orientale : la culture du bonsaï.

Dans sa propriété des « Simards » (1) située dans le Valloire, une région d'arboriculture à équidistance de Lyon, Grenoble et Valence, M. Montagne vit entouré de plus de deux mille cinq cents bonsaïs de toutes espèces.

« *Déjà, dans mon enfance, j'étais fasciné par les petits objets,* raconte-t-il. *Mon père était industriel en faïence mais je préférais le travail des miniatures réalisées pour dînettes.* » Après une solide formation d'agronome, il débute après la guerre comme ingénieur agricole en s'occupant d'arboriculture pour les Vergers de Provence. Il se met à son compte et plante un verger de 7 hectares autour de la maison familiale. C'est là que le sort vient frapper à sa porte et décider de son destin. « *Mon verger avait douze ans et commençait à donner sa pleine productivité. A l'époque l'arboriculture démarrait très fort, et avec une culture intensive sur une petite surface, je faisais vivre ma famille de trois enfants sans problèmes. Et puis, sont apparus les balais de sorcière. C'est une maladie des arbres provoquée par une désorganisation hormonale sur les jeunes pousses. Elle se manifeste par l'apparition d'une multiplication des rameaux en forme de petits balais. Ce n'était pas catastrophique mais ça multipliait le travail de taille pendant l'hiver. Un jour, regardant attentivement un balai fraîchement coupé sur un pommier, je me suis dit qu'il y avait là potentiellement un arbre miniature. Ça a fait un déclic dans ma tête. J'ai commencé à m'intéresser au bonsaï sans trop savoir où je m'engageais.* » A la fin des années 50, la littérature sur le sujet est rare. La première année, M. Montagne achète à un pépiniériste une centaine de plants d'un an avec lesquels il commence à « *coupailler* », comme il dit. « *En fait, je n'y connaissais rien et les seuls livres accessibles étaient beaucoup trop généraux. La deuxième année, j'ai acheté deux cents variétés de graines en me disant qu'on verrait bien le résultat. J'avais déjà le virus mais pas le savoir, ni la sagesse, ni la patience. A ce moment-là, j'aurais dû partir au Japon pour étudier, mais il fallait élever les enfants et s'occuper du verger.* » Petit à petit, les échecs aidant, les arbres nains commencent à prendre forme à force de travail et de manipulations. Avec eux, le temps se matérialise, et M. Montagne apprend la sagesse. « *On travaille avec la vie, dans un rapport à l'absolu. C'est une véritable philosophie de l'existence, une parfaite communion d'idées avec les forces vives de la nature.* »

Un membre de la famille

Les années passent, la forêt grandit, les visiteurs prennent le chemin qui mène aux « Simards » par curiosité. Les premiers acheteurs amènent les premiers déchirements. « *Vous savez, on ne passe pas dix ans à travailler en symbiose avec un arbre sans établir une relation d'amour. Les gens ne sont pas rassurés face au bonsaï. Ils posent beaucoup de questions. Certes, l'investissement n'est pas négligeable – de 1 500 F à 3 000 F selon l'âge, la forme et l'espèce, – mais il s'agit surtout d'un rapport étrange à la taille. Souvent les gens parlent de mutilation sans savoir que la taille d'un arbre est nécessaire à sa croissance harmonieuse. Si un arboriculteur taille un pommier, c'est pour obtenir de plus beaux fruits. Il en va de même avec le bonsaï. Et puis, il y a cette fascination d'avoir entre les mains du temps.* »

Au Japon, comme le raconte Paul Lesniewicz (2) : « *Un bonsaï est un membre de la famille dont la croissance et le devenir sont transmis de génération en génération. Une sorte d'arbre généalogique vivant dont la forme lègue à la postérité l'écriture des ancêtres à la manière d'un vieil album de famille.* » Le plus vieux bonsaï de ce pays – un genévrier âgé de huit siècles – se trouve depuis des générations en possession de la famille Hidéo-Kato à Omiya dans la banlieue de Tokya.

« *En réalité, le véritable bonsaï devrait être fait dès le début par son propriétaire,* explique M. Montagne. *Un arbre, c'est comme un enfant, les premières années sont essentielles pour son devenir. C'est une fabuleuse mémoire qui enregistre tout. Au début, on veut faire la nature au cinquantième, mais on s'aperçoit tout de suite que ce n'est pas ça. Il vaut mieux faire émerger une émotion, esquisser une caresse au un souvenir d'enfant. Il faut suggérer un paysage. Les gens qui n'ont jamais vu un bonsaï sont plus sensibilisés par une forêt naine que par un arbre solitaire. Cet appel à l'imaginaire, je l'ai parfaitement lu sur le visage d'un gamin lors d'une exposition. Cet enfant passait et repassait devant une forêt de bonsaï. Il s'arrêtait, se penchait et regardait rêveusement. Puis revenant avec son père, il lui a dit : « Papa, achète-moi le sous-bois. » Je suis sûr que dans sa tête il s'était promené dans la forêt et avait rencontré des lapins.* »

Après vingt-six ans de travail, M. Montagne est parti cette année en voyage dans les pays de sa passion : la Chine et le Japon. C'est en Chine, sous la dynastie des Han (206 avant J.-C. – 220 après J.-C.), période où fut construite la Grande Muraille, qu'est née l'idée de restituer en miniature des paysages expressifs. En disposant dans des coupes de céramique des rochers et des arbres en réduction, les Chinois cherchaient à recréer un paysage en proportion avec le modèle naturel, c'était le « Pun-Jing » qui prenait la dénomination de « Pun-Sai » quand il s'agissait d'un arbre isolé. Ce sont certainement des moines bouddhistes chinois qui amenèrent cet art au Japon, où il connut son véritable épanouissement sous le nom de bonsaï (de *bon, arbre* et *saï, pot*).

Jusqu'à 30 000 francs

« *Aujourd'hui,* raconte M. Montagne, *dans la région de Canton, ce sont les petits cultivateurs qui perpétuent cette tradition. Ils plantent quelques arbres dans leurs potagers pour en faire des bonsaïs qu'ils vont revendre au bout de quelques années à un office gouvernemental qui les rassemble sur un véritable marché. Au Japon, c'est l'affaire de pépiniéristes spécialisés. Mais, surtout, on trouve à Omiya – un quartier fabuleux avec la plus forte concentration de bonsaïs dans le monde. Dans un dédale de rues et de ruelles, on ne trouve que des marchands d'arbres nains. On y voit des pièces exceptionnelles qui peuvent valoir jusqu'à 30 000 francs. C'est une véritable cité du bonsaï.* »

En quelques semaines, M. Montagne en parcourant plusieurs pépinières va glaner un maximum d'informations.

« *En les regardant travailler, je me suis rendu compte que ma méthode de production était vraiment archaïque. Alors que chez moi un arbre reste dans son pot durant toute sa croissance, là-bas, ils n'hésitent pas à faire succéder les années en terre avec les années en pot. Les arbres y puisent une plus grande force et le travail est simplifié.* »

Mais la révélation de M. Montagne a été le « *mame* » un mini-bonsaï de quelques centimètres de hauteur qui peut avoir plusieurs dizaines d'années. « *Depuis les bolais de sorcière, j'avais cette idée en tête. Chaque arbre est une véritable communauté. Si vous prenez un élément d'un arbre pour le faire pousser, vous créez une autre communauté. C'est le principe de base, le reste, c'est le secret du maître bonsaï. Avec un « mame », vous obtenez en quatre ou cinq ans l'équivalent d'un bonsaï de quinze ans. J'ai déjà soixante-deux ans, et le temps passe vite. J'aimerais finir mes jours comme orfèvre en bonsaï.* »

Derrière la maison, M. Montagne a installé pour les visiteurs une galerie qui ressemble étrangement à un temple japonais. Il y expose ses plus belles pièces. Pour y accéder on traverse un jardin où, au travers de différentes plantations, il a esquissé les étapes de sa vie. Une étrange vie où la quête du temps se marie au végétal dans « *la recherche du point oméga* ». Une concrétion du temps et de la nature. ■

MICHEL ABADIE.

(1) « Les Simards » 26210 Saint-Sorlin-en-Valloire.

(2) *Le Monde des bonsaïs*, Editions Herscher.

ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Criminalité informatique

I.B.M./Japon a fait une enquête sur la criminalité informatique. Il s'agit essentiellement de quatre délits : espionnage de données, extraction frauduleuse de données, modification insidieuse de données et utilisation abusive de logiciel. Les pertes liées à ces actes dépassent celles des attaques de banques. La jeune génération, les « micro kids » fanatiques d'ordinateurs, est redoutée par les firmes. L'étude cite, parmi d'autres cas, celui d'écoliers qui ont totalement détruit les données d'une compagnie canadienne en se connectant sur son centre de calcul.

★ N° 36 Kowa Building
5-19 Saban-Cho
Chiyoda Ku
Tokyo 102.

Tsukuba 1985

Tsukuba, la cité japonaise des sciences, créée par une loi en 1970, est destinée à promouvoir la recherche scientifique et la formation des hommes tout en préservant le caractère rural de la région. Une cinquantaine d'instituts de recherche et de laboratoires privés y sont déjà implantés. La ville accueillera en 1985 l'exposition internationale sur « La science et la technologie au service de l'homme chez lui », qui doit permettre au Japon de témoigner de son développement technologique à l'aube du vingt et unième siècle. D'après les milieux scientifiques du Japon, c'est M. Mitterrand qui s'« lancé » la cité lors de son voyage au Japon en avril 1982. La plupart des Japonais apprirent ce jour-là par la télévision qu'il se passait quelque chose au pied du mont Tsukuba.

★ Ambassade de France au Japon
4-11-44 Minami Azabu,
Minato Ku
Tokyo 106. Tél. (03) 473-01-71

BOITE A OUTILS

La micro-informatique crée l'emploi

Les Japonais sont plus optimistes que les Européens sur les conséquences de la microélectronique sur le volume de l'emploi. Dans *Entrepreneurship* n° 6, revue publiée par l'Association des industries électroniques du Japon, Inose Hiroshi, conseiller spécial du directeur de l'Agence des sciences et techniques, réfute plusieurs des thèses européennes en la matière. Il souligne que les révolutions technologiques ont toujours été ressenties, depuis Gutenberg, comme des menaces pour l'emploi. Personne, de toute façon ne peut actuellement imaginer où peuvent nous mener les innovations technologiques qui naîtront de la microélectronique et les transformations industrielles qu'elle entraînera. Le coût du matériel va continuer à baisser et celui du logiciel arrivera à représenter 90 % des systèmes informatiques à venir. L'industrie informatique sera de plus en plus consommatrice de travail humain (de création). Le structure et l'attitude des syndicats professionnels européens ne lui paraissent pas étrangères à la méfiance vis-à-vis des nouvelles technologies, et freinent le travailleur qui voudrait changer de spécialité. Au Japon, tout est fait pour réorienter le marché du travail vers la qualité et la production de produits à valeur ajoutée élevée, performants sur le plan de l'économie d'énergie et de la non-pollution, et les travailleurs vers un niveau de connaissances de plus en plus élevé. « *La victoire appartiendra à ceux qui réaliseront les potentialités de la révolution du logiciel, et les Européens ne s'en sortiront que s'ils reconnaissent la subjectivité de leurs attitudes vis-à-vis de la micro-informatique.* »

★ E.T.A.J. Tokyo Chamber of Commerce and Industry Building 3-2-2 Marunouchi, Chiyoda Ku, Tokyo 100. Tél. (03) 211-2765.

Etats-Unis - Japon

L'avenir des relations entre le Japon et les Etats-Unis était le sujet d'une grande confrontation proposée en avril dernier par l'organisation américaine « Brookings » et l'Institut japonais pour l'avancement de la science (NIRA). Deux cents Américains et Japonais – du secteur public et du secteur privé – ont discuté du cadre actuel des relations économiques entre les deux pays (analyse des surplus dans l'économie japonaise), des causes de friction, des politiques commerciales, des possibilités de conflits et d'ouverture et des enjeux principaux. Parmi les intervenants qui ont lancé le débat, il y avait M. Yoshitomi, économiste de l'Agence japonaise de planification économique ; R.L. Mc Kinnon, professeur à l'université Stanford ; J.C. Denforth, sénateur du Missouri ; Y. Kobyashi, président de Fuji-Xerose ; W.A. Nishkanen, conseiller du président Reagan. L'ensemble des interventions et des débats vient d'être publié en anglais dans *Brookings Dialogue on Public Policy*.

★ The Brookings Institution
1775 Massachusetts av. N.W.
Washington D.C. 20036
Tél. (202) 797-60-00.

Services sans voix

L'Institut japonais pour les technologies du futur (Institute for future technology) a effectué une étude internationale sur les « non-voice services », c'est-à-dire sur les nouveaux services de la télécommunication autres que le téléphone (et le télex ou le télégrammel. L'étude fait en particulier le point sur l'état actuel de l'offre, sur les tendances qui semblent préfigurer l'avenir et les demandes actuellement identifiables dans le domaine. L'essentiel des données de base a été réuni grâce à des enquêtes auprès de grandes entreprises utilisatrices. Un résumé du rapport a été diffusé en anglais. Cette étude essentiellement qualitative doit être complétée sur le plan quantitatif.

★ 2-1, Kitanomaru-Koen
Chiyoda Ku,
Tokyo 102
(03) 214-19-11.

CONSEILS

L'emploi dans les associations (V)
LES CHARGES SOCIALES

Nous avons déjà signalé (1) les obligations des associations qui découlent des *dispositions générales* de l'article L 241 du code de la Sécurité sociale. Les charges imposées ne sont pas sensiblement différentes de celles qui touchent l'ensemble des entreprises, *même si quelques aménagements ont pu les alléger.*

Il y a lieu de considérer d'une part celles qui relèvent de l'URSSAF (Union pour le recouvrement des cotisations de *Sécurité sociale* et des *allocations familiales*) *et* d'autre part celles qui, tout en étant liées à la protection sociale des personnes, relèvent d'autres organismes (retraites complémentaires, chômage, mutuelles complémentaires, etc.). Pour ce *qui* concerne les charges recouvrées par l'URSSAF, l'association employeur est tenue de verser mensuellement, si le nombre de personnes rémunérées est égal ou supérieur à dix, *ou trimestriellement dans les autres cas*, à la fois les sommes qu'elle retient sur chaque rémunération (cotisation « *salarié* » *et* celles qu'elle doit en sa qualité d'« *employeur* ». La base de calcul, l'« *assiette* », *est différente et comprend deux niveaux.*

Le premier niveau comprend les cotisations calculées sur *la totalité de la rémunération versée.* Les taux appliqués sont les suivants :

Au titre des assurances sociales :

– cotisation *maladie, maternité, invalidité, décès* ; part de l'employeur : 8 %, part du salarié : 5,5 % ;

– cotisation veuvage ; part du salarié seule : 0,10 %.

Le deuxième niveau comprend les cotisations calculées *sur la partie* de la rémunération limitée au « *plafond* » (qui au 1er janvier 1984 sera de 8 110 francs par mois) :

– cotisation maladie, maternité, *décès* ; part de l'employeur seule : 5,45 % ;

– cotisation vieillesse ; part de l'employeur : 8,20 %, part du salarié : 4,70 %.

– cotisation au Fonds *national d'aide au logement (FNAL) ; part de* l'employeur : 0,10 % ;

– cotisation allocations familiales ; part de l'employeur : 9 % ;

– cotisation accident du travail à la charge exclusive de l'employeur.

Son taux est variable et est fixé par l'URSSAF en fonction de la nature même de l'association employeur et du nombre de salariés.

Il est communiqué chaque année par les services de l'URSSAF.

Les *autres charges de nature sociale qui ne relèvent pas de* l'URSSAF sont essentiellement l'assurance-chômage et la retraite complémentaire.

L'assurance-chômage est gérée par l'*UNEDIC* (*Union nationale* interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) et les versements sont à effectuer auprès des ASSEDIC (Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce). Les *versements sont à effectuer* au même rythme que ceux effectués à l'URSSAF, ils comprennent la part retenue à chaque salarié, soit 1,72 %, celle de l'employeur soit 4,08 % *auxquels vient s'ajouter la contribution patronale de 0,25 % au Fonds* national de garantie des salaires, ces taux étant appliqués à la totalité de la rémunération (avantages en nature compris). Depuis 1961, l'affiliation *à une caisse de retraite complémentaire est obligatoire et l'association a* le libre choix d'une caisse affiliée à l'ARCCO (Association des régimes de retraites complémentaires) pour tous les collaborateurs rémunérés non cadres. *A ce titre, les cotisations comprennent également deux parts ; la* part de l'employeur 2,76 % et celle du salarié 1,84 %, les bases de calcul et les rythmes de versement étant les mêmes que ceux appliqués aux cotisations chômage. *Il existe des régimes qui assurent des compléments plus importants mais nous nous en tenons ici aux minima obligatoires dans la majorité des cas.*

Ainsi donc et pour résumer, les charges à envisager dans ce secteur représentent par rapport à une rémunération brute :

a) sur la totalité de la rémunération : 24,75 % ;

b) sur la rémunération limitée au plafond : 27,45 %, compte non tenu du taux de cotisation accidents de travail.

Le taux habituel pour le personnel « *administratif* » d'une association est dans la plupart des cas de 1,60 %, ce qui porte ce dernier chiffre à 29,05 %.

Il nous paraît indispensable que des responsables évaluent avec le plus de précisions possibles les charges qui pèseront sur leur association dès l'emploi des personnes salariées (à temps complet ou à temps partiel) s'ils veulent assurer une saine et rigoureuse gestion. Nous ne prendrons qu'un seul exemple, complétant celui que nous avions évoqué lors de notre précédent conseil pour ce qui concernait la taxe sur les salaires.

Pour un seul salaire et un salaire brut mensuel de 6 000 francs, les charges ainsi évaluées représenteut (taux accident du travail, 1,60 %) :

– versement URSSAF, 6 000 × (13,60 % + 29,05 %) ..	2 559,00
– versement ASSEDIC, 6 000 × 6,05	363,00
– versement caisse retraite, 6 000 × 4,60 %	276,00
– versement taxe salaires	420,00
Soit au total	3 618,00

Alors que dans le même temps la personne salariée percevra, retenues faites : 5 168,40 francs. Le coût total du poste sera donc de : 5 168,40 + 3 618,00, soit 8 786,40 francs. Ce qui revient à dire que, si l'association veut assurer par exemple une rémunération mensuelle nette à un collaborateur rémunéré de 5 200 francs par mois, elle doit majorer cette somme de 70 % pour évaluer la charge globale qui pèsera sur son budget.

Nous consacrerons notre prochaine rubrique « Conseils » aux quelques rares allégements déjà apportés à ce régime général.

(1) *Le Monde Dimanche* du 18 décembre 1983. « L'Emploi dans les associations (*III*). Obligations ».

Conseils rédigés par Service associations, association loi 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 380-34-09. Télex : SERVASS 650344 F. (Consultations sur rendez-vous.)

Une nouvelle ville et une nouvelle vie

Créé pour renseigner et intégrer localement les cadres qui changeaient de domicile, Accueil des villes de France déborde à la fois son milieu sociologique d'origine et l'aide à l'installation sociale. Du changement de ville, on passe au changement de vie. Reste à A.V.F. à garder sa spécificité.

DEUX femmes derrière un étal orné d'une grosse marguerite en papier, à pétales bleus : une image déjà familière aux clients de nombreux marchés, supermarchés et centres commerciaux de Paris, banlieue et province. Une, deux, trois fois par semaine, parfois davantage, les bénévoles des Accueils des villes françaises (1) tiennent permanence. Munies de leur fichier contenant tout ce que vous voulez savoir sur les ressources du voisinage et que vous mettriez un temps fou à chercher – surtout si vous venez d'emménager : adresse d'une haltegarderie ou d'un club de scrabble, heures de réception dans telle administration, etc. Sans oublier, bien entendu, la date du prochain « pot d'accueil » de l'association.

De A comme Abbeville-Accueil à Y comme Yntz-Accueil, en passant par Paris, qui en compte une dizaine, ils sont, en 1983, cinq cent quarante Accueils des villes françaises. Autant d'associations loi 1901, apolitiques et aconfessionnelles, regroupées en une union nationale et animées, au total, par près de vingt mille bénévoles. Leur objectif : « *L'accueil et l'intégration des personnes nouvellement arrivées dans la ville et la région* », proclame l'article premier de leur charte. Qui ajoute cependant que leur action « *s'étend également* à toute *personne qui la sollicite* ». Et ces dernières années, notent les responsables, il s'agit d'un nombre croissant, à côté de ceux qui « *changent de ville* », d'hommes et de femmes qui « *changent de vie* » : ainsi, par exemple, les hommes, jeunes retraités et préretraités, font-ils une entrée remarquée dans les rangs encore très largement (90 %) féminins des Accueils. Une prépondérance liée, du reste, à leur vocation même, puisque, comme le remarque la sociologue Françoise Enel, « *les entreprises s'occupent de la réinsertion professionnelle des salariés, à la femme de prendre en charge les problèmes de réinsertion dans la communauté d'accueil* (2) ». Rôle, souligne-t-elle, à la fois important et peu reconnu.

Comment une association peut-elle faciliter l'adaptation à un nouveau cadre ou mode de vie ? Essentiellement en fournissant des renseignements pratiques, en permettant de se familiariser avec l'environnement, et surtout de sortir de son isolement, de nouer des contacts. Si chaque Accueil s'organise à sa manière, présente un visage différent selon son quartier, sa ville – petite, moyenne ou grande, – les besoins locaux, et ses propres possibilités, ils proposent tous un tronc commun de services :

– Les *permanences*, gratuites et ouvertes à tous, installées dans des lieux de passage, ou encore une *maison des associations* ou un local prêté par la mairie. Leur caractéristique : un peu d'importe qui vient y demander d'importe quoi. Si les possibilités de loisirs et de gardes d'enfants intéressent particulièrement les nouveaux arrivants, les « ne-connaîtriez-vous-pas-un-emploi-ou-un-logement ? » sont fréquents. Des personnes âgées exposent leurs problèmes de retraite ou voudraient trouver une aide ménagère. Il faut alors aiguiller vers l'organisme compétent, parfois y accompagner quelqu'un. Certains Accueils offrent également les services d'un écrivain public pour aider à rédiger une lettre, *remplir un* formulaire. Souvent aussi, observent les « accueillantes », une demande de renseignements sert surtout de prétexte à s'épancher un peu... ;

– Le « pot d'accueil », sous des formes diverses – *rencontre informelle*, repas, – permettant aux nouveaux venus de faire la connaissance des « anciens » ;

– Des activités variées, réservées, pour celles-ci, aux adhérents : visites de la ville et de ses environs (très prisées), randonnées, discussions autour d'un livre, jeux de cartes, ateliers de bricolage, de couture, de langues, etc. Elles se déroulent presque toujours dans la journée et en semaine. A la fois par choix – pour les mères au foyer – et faute de trouver des bénévoles disponibles le soir ou le week-end. A Paris, cependant, on a réussi depuis peu, en formant un pool d'animateurs (trices) qui se relaient, pour mettre sur pied un programme du dimanche, le jour où la solitude pèse le plus lourd. Quelques autres Accueils, comme à Pau, ouvrent une antenne le soir, à l'intention des jeunes travailleurs.

« Se croiser sans se parler »

Tenir une permanence, animer une réunion, organiser des activités, cela s'apprend. Une formation est proposée – *mais non imposée*. Elle peut être prise en charge soit partiellement, soit totalement par l'association.

Et le financement ? Chaque Accueil, autonome, a le sien, provenant, en premier lieu, des cotisations des adhérents (le plus souvent autour de 50 francs par an). Beaucoup reçoivent une subvention de la mairie. « *Quelle que soit, du reste, so couleur politique. Et – avantage de notre apolitisme – lorsque la municipalité change, notre subvention reste* », souligne Maryvonne Le Roy, vice-présidente du bureau national. « *Par ailleurs, nous n'avons pas honte de nous faire parrainer, de nous tourner vers de grandes entreprises pour nous aider à financer une brochure ou une manifestation.* » Ainsi, le récent concours national de photo (thème : les portes dans la ville) a-t-il été doté de prix offerts par des sociétés au nom célèbre.

But de ces manifestations : se faire connaître. Chaque année, en France, deux millions de personnes environ changent de résidence. « *Or même dans les petites villes, on peut se croiser longtemps sans se parler vraiment. On a besoin d'un lieu pour faire connaissance* », relève une animatrice. Certes, quelque trois cent mille personnes recourent, bon an mal an, aux services des A.V.F. Les adhérents sont évalués, quant à eux, à environ deux cent mille. Mais tous les nouveaux arrivants n'osent pas prendre le chemin des Accueils, craignant parfois d'y trouver des « dames patronnesses ». Aller vers eux ? Ici et là, on le tente, mais comment les identifier ?

A l'origine, en fait, les préoccupations des premiers Accueils, nés simultanément à Bordeaux, à Reims et à Aix-en-Provence en 1964, étaient beaucoup plus restreintes. « *Il s'agissait alors, au moment où s'amorce le grand mouvement de décentralisation*, explique Maryvonne Le Roy, *d'aider à l'adaptation des familles inconnues, n'ayant pas toujours la réputation d'être très hospitalières. Sous l'égide des municipalités* – et, *pour Bordeaux, de la Chambre de commerce*, – *se créent, dans ces trois villes des structures très légères. Proposant, d'une part, des informations sur la ville, et, d'autre part, des occasions de rencontre.* »

Très vite l'idée fait tache d'huile. Fin 1964, fonctionnent déjà vingt Accueils, trois cent cinquante en 1975, et ainsi de suite. Bientôt aussi, ils souhaitent ne plus s'adresser seulement aux épouses de cadres, mais aux « nouveaux arrivants » tout court. D'autant plus que, avec la mobilité croissante, et souvent plus subie que choisie, le besoin d'une aide à l'insertion apparaît de plus en plus clairement. Et, au fur et à mesure de leur développement, les A.V.F. travaillent en liaison avec un nombre croissant d'organismes, publics et privés, et d'autres associations.

S'ils se veulent ouverts à tous, les A.V.F. n'en restent pas moins, comme beaucoup d'autres associations, très « classes moyennes » : « *L'éventail social va des employés aux cadres supérieurs. Nous n'arrivons pratiquement pas à toucher les milieux modestes* », reconnaissent les responsables. Sans occasionnellement, par le biais des permanences sur les marchés ou dans les grandes surfaces, ou encore des bourses aux vêtements organisées par certains Accueils. Ni les immigrés, à l'exception de certaines actions ponctuelles : à la Fête du monde de Brioude-Accueil (Brioude, huit mille habitants), quarante-cinq nationalités avaient leur stand. Et assez peu les jeunes.

En revanche, phénomène le plus marquant de ces trois ou quatre dernières années, les Accueils voient venir à eux des déracinés d'une autre espèce. « *Les gens qui changent de vie se retrouvent brusquement seuls après la perte d'un emploi ou l'éclatement d'une famille* », explique Marie-Christine Cagnolar, l'une des responsables du bureau de Paris. Dans certains Accueils, notamment de grandes villes, ils sont aujourd'hui plus nombreux que les nouveaux arrivants. Et, de toutes parts, on signale l'afflux des préretraité(e)s et retraité(e)s désireux souvent de mettre au service de l'association leurs compétences professionnelles – ou extra-professionnelles. Un ancien commerçant, « *piéton de Paris* » passionné, organise avec un énorme succès des promenades insolites et des visites de musées célèbres ou inconnus.

Une vocation élargie, des activités appréciées, autant de signes de vitalité pour une association (ou union d'associations) qui va sur ses vingt ans. On n'en est pas moins conscient aux A.V.F. du clignotement de signaux : « *Danger d'enlisement* ». Attention, « *un Accueil n'est pas un club de loisirs où l'on viendrait simplement, entre amis, consommer des distractions* », rappelle énergiquement Claude Baniol, l'une des responsables nationales, aux animatrices. « *Les activités ne sont pas un but, mais le moyen de faciliter les contacts et de créer des relations entre les habitants d'une même ville.* » A l'oublier, les Accueils perdraient leur spécificité.

Une spécificité dont la nécessité, selon toute apparence, ne se dément pas : il se crée toujours un ou deux *Accueils par mois. Souvent* à l'initiative, ou autour, de femmes qui y ont participé dans un précédent lieu de résidence. Ils ont même essaimé à l'étranger, où ils sont déjà une quarantaine, dans des pays voisins comme l'Allemagne ou lointains comme le Venezuela. ■

LÉA MARCOU.

(1) Paris A.V.F., 13, rue de la Cossonerie, 75001. Tél. (1) 261-92-19.

(2) Enquête sur « *Les conditions* d'accueil et d'insertion des ménages français changeant de résidence ». *Rapport présenté au VII*e *Congrès* A.V.F., mai 1982.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Gramsci

« La voie italienne du socialisme ». – M. Jean-Pierre Chevènement présidera le séminaire-débat sur Antonio Gramsci organisé par l'Université populaire Nord-Franche-Comté, à Belfort, du vendredi 13 (19 heures) au samedi 14 janvier (18 heures). Antonio Gramsci joua un rôle important dans la formation du parti communiste italien.

★ Université populaire Nord-Franche-Comté, 4-As, tour A, 90000 Belfort, tél. (84) 28-70-96.

Lettres de Haute-Provence

Les Alpes de lumière, mouvement de recherche, d'animation et d'information en Haute-Provence, publie un bulletin culturel d'information de seize pages très soigné et des monographies : le Seigle et la Ronce, Pigeonniers de France, le Femme à la fontaine, Patrimoine architectural en Haute-Provence, Carluc, prieuré roman, Contas d'un trieur d'amandes, Associations et environnement en Haute-Provence. La présentation est agréable, illustrée, et les prix modérés.

L'association organise également des activités culturelles : chantiers de restauration, stages de formation (sur la technique de la pierre sèche, l'ethnologie, l'environnement, etc.), journées de découverte et expositions itinérantes.

★ Les Alpes de lumière, rue Saunerie, 04870 Saint-Michel-l'Observatoire, tél. (92) 76-61-90.

∴

L'adresse de l'association créée à la suite de la disparition de Mathieu Haulbert (le *Monde Dimanche* du 18 décembre 1983, page VI) est : S.O.S. Enfants disparus, c/o S.V.P. Associations, boulevard Saint-Michel, 04120 Castellane.

Associations de quartier

L'association de quartier Nantes-Pont-de-Flandre à Paris a été créée en octobre dans un quartier en pleine rénovation. A son actif, plusieurs réalisations : une délégation a été reçue à l'Elysée en octobre, une conférence-débat sur la drogue a eu lieu en novembre et une fête pour les jeunes en décembre. L'association publie une gazette, mince pour l'instant, et établit des contacts avec d'autres associations du quartier.

★ Association de quartier Nantes-Pont-de-Flandre, 20, rue de Nantes, 75019 Paris.

PUBLICATIONS

Charges locatives récupérables

L'association Apogée (Association des propriétaires pour l'observation de la gestion, de l'entretien et de l'exploitation) présente la nouvelle réglementation en matière de charges locatives : récupérables, sous la forme d'un dépliant plastifié de douze pages. 12 F T.T.C., auprès de l'association Apogée, 4, rue Gambon, 76001 Paris, tél. (1) 260-87-21.

annonces associations

Appels

Objecteur de conscience : étudiant en maîtrise de gestion publ. rech. assoc. p. serv. civil 2 ans. HERPIN, 678, r. Varte, 45640 Sandillon. (38) 41-03-10.

CLIMATS 18. Ciné-club recherche toutes chutes film 16 mm, bandes son 16. B.P. 271, 78502 Elbeuf. tél. : (35) 81-68-99, p. 22.

Créations

Quelle que soit votre région ou votre profession, CONNAISSANCE HELLÉNIQUE (Faculté des Lettres 13621 Aix-en-Provence Cedex) vous propose :
– une revue d'hellénisme, ancien et moderne ;
– une initiation au grec ancien : la langue de Platon enfin offerte à tous !
Notice de renseignements contre enveloppe timbrée.

Sessions et stages

Ski de fond plateau ardéchois. Stages 6 jours centre-école : 1 010 F pen. + mat. + enc. 21 déc. au 7 avril. La Burle, 07510 Usclades. (75) 38-90-12.

L'UN ET L'AUTRE ass. de formation et d'études STAGES DE MICRO-INF. INITIATION AU BASIC 15 h, 700 FF, le soir FORMATION AU BASIC 30 h sur 1 semaine, 1 600 FF MICRO-INF. P. LA GESTION Formation à l'utilisation des logiciels de gestion sur micros professionnels 30 h sur 1 semaine, 2 500 FF LANGAGE LOGO 15 h, 1 000 F, le soir INITIATION AU PASCAL 15 h, 1 000 FF, le soir AUSSI EN FORM. CONTINUE Inf. : L'UN OU L'AUTRE, 9, rue Campagne-Première, 75014 PARIS. Tél. 822-47-28

Ski de piste, près de GAP, Ines 7-17 a., 18 au 25 fév. : 2 330 F tt comp. (voy. A.-R. en train + car), encadr. monit. nat. E.S.F. et ens. cours vidéo. Club « TOUCHUSS », 5, r. P.-V.-Couturier, appt 85, 93130 Noisy-le-Sec. (1) 840-02-38 ap. 18 h.

Théâtre et anglais. Ruth Han Dien propose stage drama and teaching English pour professeurs les 28 et 29 janvier, ainsi que des ateliers de théâtre en anglais pour comédiens, adultes, jeunes. Rens. 254-34-04.

Ski de fond Hautes-Alpes. Stage 1 sem. tt c. 1 270 F. Raid. Peyrabelle, Pierregrosse, 05390 Molines. T. (92) 45-81-28.

ANGLAIS - ESPAGNOL - RUSSE. Apprentissage efficace, rapide, joyeux, par la suggesto-pédagogie à sa source française - 326-22-64.

Aux quatre coins de France

Vacances et loisirs

COTE D'AZUR-MENTON ** NN
Hôtel CÉLINE-ROSE
57, avenue de Sospel, 06500 Menton.
Tél. (93) 35-74-69 - 28-28-38.
Chbres tt cft, calmes et ensoleill., cuis. famil., ascens., jardin. Pension compl. automne-hiv. 83-84 : 152 à 172 F T.T.C

PLAGE MIDI
Parc loisirs. Choix de locations.
Dépliant, tarif gratuit.
BOISSET, 34 SÉRIGNAN (67) 32-26-17.

ALSACE
Séjour dans le Florival
FORFAIT HÔTEL - LOISIRS INCLUS
Rens. OFFICE DU TOURISME
68500 GUEBWILLER - Tél. (89) 76-10-63

Produits régionaux

GELÉE ROYALE PURE
170 F les 20 g. Envoi franco. Margerit, 305 anc. ch. de Méjannes, 30100 ALÈS.

Vins et alcools

Découvrez un HAUT-MÉDOC LE CHATEAU DILLON
Vente directe - Prix franco
LYCÉE AGRICOLE DÉPARTEMENT. 33290 BLANQUEFORT - Tél. 35-02-27

POUR VOS COTES-DU-RHONE BEAUJOLAIS, BOURGOGNE, VINS DE TABLE
Demander Tarif n° 219 gratuit à J. BACHELIER, négociant-éleveur, B.P. 83, 21202 BEAUNE (Côte-d'Or).

MERCUREY A.O.C. vente directe propriété
12 bouteilles 1980 376 F T.T.C. franco dom.
TARIF SUR DEMANDE - Tél. 85-47-13-94
Louis Modrin, viticulteur, 71560 Mercurey.

C'est Sardou qui va présenter cette semaine « la Dernière Séance » [illegible] flegmatique, l'humour amical et complice [illegible] entrer au « cinoche », celui des [illegible] prend pour quelque temps des vacances [illegible] délicate succession. Après Michel Sardou [illegible] Dutronc.

Michel Cardoze et sa boîte à tabous

Il a une voix toute en couleurs. Il est journaliste et communiste. Michel Cardoze, chaque dimanche midi, aborde des sujets difficiles. En douceur.

QUI c'est ? C'est Bel-Ami. Une moustache épaisse, poivre et sel, qu'une main taquine à plaisir, un chapeau gris clair de shérif, une veste chinée bleu anthracite illustrée d'un nœud papillon coquet. Plutôt enveloppé, le bonhomme, charpenté comme un ténor de bel canto, élégant comme un dandy, avec, suprême distinction, une voix tout en couleurs traversée d'un délicieux accent du terroir. Mais attention : journaliste catalogué, communiste.

Michel Cardoze est rédacteur en chef à France-Inter, après avoir fait ses premières armes à *l'Humanité* comme chef du service culturel, ensuite comme fondateur de l'hebdomadaire *Révolution* — il démissionne pour des raisons « *personnelles* », — chroniqueur politique à Radio-France et enfin responsable de *Tabous* (1), le magazine de la rédaction de France-Inter lancé en septembre 1983 par André Chambraud, directeur de l'information. Communiste, il l'est toujours et ne le cache pas. « *Ça ne m'a posé aucun problème en entrant à Radio-France, à d'outres oui,* dit-il. *Après quelques grincements de dents de certains, je me suis operçu que personne n'étoit mort.* »

Une intelligence brillante, toute en finesse, parfaitement adaptée aux exigences de la radio, affirme son entourage. Si cet amateur d'art lyrique — auteur d'un ouvrage sur Bizet — se situe un peu en marge à Radio-France, son magazine aussi. A mi-chemin entre la griffe France-Colture et celle « graod public ».

Tabous, sans être une création qui bouleverse le ciel chargé des médias, est une idée surprenante, curieuse comme une petite boîte secrète fermée à double tour, qu'on meurt d'envie d'ouvrir. Colis piégés, n'exagérons pas, boîte à fantasmes ou à malices plutôt. A l'intérieor, de petites et grandes questions qui turlupinent inconsciemment les cervelles. Des sujets audacieux, oui, qui font la « une » de la métaphysique — la mort, — de l'anthropologie — l'inceste (en préparation), — oo simplement des dossiers qui titillent les imaginations, aussi divers qu'une vie de pape, une ronde de travestis au bois de Boulogne, une école de mannequins, ou les mystérieux habitants des mootagnes libanaises, les Druzes. Sujets tabous ? « *Pour la plupart* », affirme Michel Cardoze. Piqués dans l'actualité immédiate ? « *Pas exactement, plutôt dans l'air du temps, dans ce qu'il cache.* Tabous *s'efforce d'ouvrir de nouveaux angles qui permettent de se poser des questions. Violer des tobous, c'est le but du mogazine, tout en sochant qu'on ne casse pas du tabou tous les dimanches.* »

Pour révéler au grand public des dossiers aussi verrouillés que le clanisme en Corse (bientôt à l'antenne) ou l'inceste, comment s'y prendre ? Tact, doigté. Michel Cardoze et soo assistante Françoise de Freyssine, aux côtés du maître toujours à l'affût de tuyaux rares, lancent des reporters « renifleurs » sur les vastes pistes sonores.

Reconstituer toute ambiance, faire des sons à profusion, captés au mini-magnétophone dissimulé dans la manche d'un blouson, un soir de réveillon sur les Champs-Elysées, à l'heure fatale où les pick-pockets déshabillent les fêtards éméchés, ou au bois de Boulogne, dans la nuit des travestis.

Première matière brute, indispensable à la conception du magazine, travail ingrat qui nécessite parfois des beures d'attente, des kilomètres de bandes pour une minute de son à l'antenne. Parallèlement à ces exercices de haute voltige, le dossier se constitue comme il peut, à coups de documentation sauvage aux archives de l'INA, auprès de spécialistes ou même par annonces de presse : « *Journaliste cherche témoignages sur l'inceste, pour enquête non moralisante, spectoculaire s'abstenir* ».

Magazine bouclé, pense-t-on. Patience. Reste l'essentiel. Le temps toujours fragile du direct (30 % à 50 % de l'émission), la forme de soo animateur Cardoze, qui n'intervient que pour relancer la machioe sonore, l'imaginatioo musicale de son disc-jockey, Alain Lacombe, et l'intérêt des auditeurs interviewés par téléphone... Tout un ensemble de facteurs incootrôlables entre les mains de François-Xavier Andreys, un réalisateur de quinze années de métier, formé à l'école mourousienne.

Stratégie d'ensemble, qui charpente le magazine : de larges séquences musicales, musiques américaines, des « must » inédits pour faire respirer les tympans et délier les esprits. Une règle maîtresse : assener à l'auditoire un maximum d'informations en un minimum de temps, par petites nouvelles brèves, par coups de boutoir secs. « *Un magazine est une énorme publicité,* dit François-Xavier Andreys. *Pour improviser, il faut une mise en poge sonore serrée et lâche en même temps, et un dossier en béton.* »

Sachant que la capacité auditive d'une oreille moyenne n'excède guère les cinq minutes, la réussite du travail radiophonique tient, semble-t-il, à un fil : un mélange magique de continuité lisse et montant en crescendo et de ruptures elliptiques. Instinctif, l'art de la radio ? Avant tout, mais aussi fragile qu'une voix suspendue au téléphone la nuit, et étrange comme les belles langues qui, pour respirer, ont besoin d'une pooctuation secrète. Etonnante, elle semble en coulisses se dérouler dans le plus grand silence, à l'antenne comme une session de jazz, au culot, au tempo.

Que manque-t-il à ce magazine pour décleocher une épidémie d'oreillons ? Du toupet, il en a. Parler de la mort le dimancbe en fin de grasse matinée, audacieux, non ? Si audacieux que seulemeot deux ceot mille personnes écouteot, les couches moyenoes « éveillées », des enseignants et des personnes âgées, dit-on. Alors quoi ? Peut-être manque-t-il à ce bijou de luxe un battement, une sorte de pulsion intérieure, un rythme, pour flirter avec un plus large public.

MARC GIANNESINI.

(1) Le dimanche, de 12 heures à 14 heures, sur France-Inter.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR.
★★ GRAND FILM

LUNDI 16 JANVIER

LE VENT DE LA PLAINE ★

Film américain de John Huston (1959), avec B. Lancaster, A. Hepburn, A. Murphy, J. Saxon, C. Bickford, L. Gish. TF 1, 20 h 35 (120 mn).

Un western qui, à travers la vie quotidienne d'une fomille de fermiers du Texas, pose, d'une façon très franche, le problème du racisme, de l'intolérance et de tous les fanatismes. L'atmosphère est, parfois, fantasmagorique : Lillion Gish, devant le ranch, joue du Mozart sur un piano.

FANNY ★

Film français de Marc Allégret (1932), avec Raimu, O. Demazis, P. Fresnay, A. Rouffe, Charpin, R. Vattier, M. Mathis (N.).

FR 3, 20 h 35 (120 mn).

Pagnol n'assure pas encore la réalisotion mois il n'y a pas à s'y tromper, cette famille marseillaise — devenue universelle — est la sienne. Fanny, enceinte de Morius parti loin en mer, épouse Panisse. Et, lorsque l'enfant paraît, il y a — faut-il le rappeler ? — des scènes d'une émouvante vérité.

MARDI 17 JANVIER

PÉTROLE ! PÉTROLE !

Film français de Christian Gion (1981), avec J.-P. Marielle, B. Blier, C. Alric, H. Guybet, C. Gérard, M. Modo.

A2, 20 h 35 (85 mn).

Des comédiens livrés à eux-même — dont Bernard Blier en émir du pétrole, — dans une comédie satirique bâclée.

EL PERDIDO ★

Film américain de Robert Aldrich (1961), avec R. Hudson, K. Douglas, D. Malone, J. Cotten, C. Lynley.

FR 3, 20 h 50 (110 mn).

Un shérif vêtu de blanc à la poursuite d'un aventurier vêtu de noir. Les rapports de ces deux hommes sont bien complexes. Et qui aurait cru qu'Aldrich était capable de réaliser un western romantique, où passe la nostalgie d'un amour perdu ? Et bien, ne manquez pas cela.

LE PEUPLE ACCUSE O'HARA ★

Film américain de John Sturges (1951), avec S. Tracy, D. Lynn, J. Hodiak, P. O'Brien, W. Campbell, E. Ciannelli. (N.)

FR3, 23 h 20 (100 mn).

Spencer Tracy, énergique avocat, doit défendre un homme soupçonné de meurtre, ayant un alibi qu'il ne veut pas fournir. Cela complique, évidemment, l'enquête, mois sans cela, il n'y aurait pas de film. Le suspense tient le coup.

JEUDI 19 JANVIER

RETOUR EN FORCE ★

Film français de Jean-Marie Poiré (1979), avec V. Lanoux, B. Lafont, P. Mondy, G. Jugnot, E. Harling.

FR 3, 20 h 40 (90 mn).

Les ennuis familiaux et autres d'un petit truand sorti de prison. Comédie farfelue où l'on sent la parfaite complicité du réalisateur et de ses interprètes.

VENDREDI 20 JANVIER

LE CAPITAINE FRACASSE ★

Film français d'Abel Gance (1942), avec F. Gravey, A. Noris, B. Bovy, A. Tissot, J. Weber, M. Escande, R. Toutain. (N.)

A2, 23 h (95 mn).

Le style épique de Gance dans une adaptation du roman de Théophile Gautier dont les images rappellent les illustrations de Gustave Doré. Habiles truquages techniques pour les décors et duel en vers, façon Rostand, dans un cimetière. Même si ce film fut mutilé pour l'exploitation, il a du panache.

DIMANCHE 22 JANVIER

LE CASSE

Film français de Henri Verneuil (1971), avec J.-P. Belmondo, O. Sharif, R. Hossein, R. Salvatori, D. Cannon, N. Calfan.

TF 1, 20 h 35 (120 mn).

Déplorable adaptation d'un roman de David Goodis. Verneuil s'en tire grâce à son savoir-faire. Et Belmondo n'est jamais à court d'exploits acrobatiques.

SCARFACE ★★

Film américain de Howard Hawks (1930), avec P. Muni, A. Dvorak, K. Morley, O. Perkins, B. Karloff, G. Raft (v.o. sous-titrée, N.).

FR 3, 22 h 30 (95 mn).

Paul Muni et sa joue balafrée, George Raft et la pièce de monnaie qu'il fait sauter dans sa main, le crépitement des mitraillettes, à Chicago, au temps de la prohibition, l'implacable crescendo tragique du scénario de Ben Hecht et de la mise en scène d'Hawks : cette chronique criminelle des débuts du parlant, dont la froide violence fit alors scandale, est entrée à jamais dans l'histoire du cinéma américain.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 16	MARDI 17	MERCREDI 18	JEUDI 19	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22
TF 1	20 h 35 Film : le Vent de la plaine, de John Huston. 22 h 5 Etoiles et toiles, magazine du cinéma. Deborah Kerr.	20 h 35 Les mardis de l'information : la crise des autres. Aux États-Unis, en U.R.S.S., en Italie, au Togo... 21 h 40 Variétés : Vagabondages. Gilles Servat.	20 h 35 Feuilleton : Dallas, toujours. 21 h 25 Saturday blues (le blues du samedi soir). Aux sources de la musique noire avec Marguerite Yourcenar.	20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames. 21 h 35 Contre-enquête. Le magazine des faits divers. 22 h 30 Histoires naturelles.	20 h 35 Variétés : Carnaval. Avec Patrick Sébastien. 21 h 50 La famine au Brésil. Un grand reportage de TF1 sur le Nordeste. Suivi d'un concert avec quelques « grands ». 22 h 50 22 V'là le rock.	20 h 35 Théâtre : Tu peux toujours faire tes bagages. Une comédie réussie de Jacques Krier. 22 h 10 Droit de réponse : l'esprit de contradiction, de M. Polac. Lutte des classes. Ecole privée, laïque.	20 h 35 Film : le Casse, d'Henri Verneuil. 22 h 35 Sports dimanche.
A 2	20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : les Trois Mousquetaires, d'après A. Dumas. Mise en scène de Marcel Maréchal. 22 h 5 Histoires courtes fantastiques.	20 h 35 Film : Pétrole, pétrole, de Christian Gion. 22 h 40 Lire c'est vivre. Huit invités, un singe sur « Pierrot mon ami », de Queneau.	20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret. Un ami de Maigret coupable ? 22 h 20 Moi Je. Magazine des temps qui courent.	20 h 35 Série : Marco Polo. Aventure, amitiés, jalousies au Japon. 21 h 40 Alain Decaux : L'histoire en question. L'affreux séducteur Landru !	20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme. Un western dans la France sous le Directoire. 21 h 35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivot. Femmes d'influence. 23 h Ciné-club (cycle : années 40) : le Capitaine Fracasse, d'Abel Gance.	20 h 35 Variétés : Champs-Élysées, de M. Drucker. Avec Eddy Mitchell. 22 h 5 Les enfants du rock, avec David Bowie, AC/DC ; spécial Australie.	20 h 35 Jeux : La chasse aux trésors à Leningrad. 21 h 45 Document : Viet-nam. Son histoire. 22 h 40 Désirs des arts.
FR 3	20 h 35 Film (cycle Marcel Pagnol) : Fanny, de Marc Allégret. 23 h Thalassa. En direct du salon nautique de Paris. 23 h 45 Prélude à la nuit, F. Chopin.	20 h 35 Film : Dernière séance. Avec Michel Sardou, cette fois ! 20 h 50 Premier film : El Perdido, de Robert Aldrich. 23 h 20 Film : Le peuple accuse O'Hara, de John Sturges.	20 h 35 Variétés : Cadence 3. Ch. Dumont. 22 h 5 Feuilleton : Exil. Lutte contre le nazisme. 23 h Prélude à la nuit. Ceruti.	20 h 35 Ciné-Passion. 20 h 40 Film : Retour en force, de Jean-Marie Poiré. 22 h 30 Prélude à la nuit : J.-S. Bach.	20 h 35 Vendredi : Georges Marchais. 21 h 50 Bleu outre-mer. Tahiti, Guyane, Nouvelle-Calédonie. 22 h 40 Prélude à la nuit : M. Mihalovici.	20 h 35 Série : L'univers du rire. Max Sennett. 21 h 30 La vie de château. Jean-Claude Brialy invite. 22 h 15 Musiclub. Brahms.	20 h 35 La civilisation du rugby de Jean Lacouture. 22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Aspect du « Film noir »). Scarface, de Howard Hawks. 0 h 5 Prélude à la nuit. J. Ibert.

Livres

Queneau, Pierrot mon ami, huit invités, un singe...

QUAND Pierre Dumayet et Robert Bober décident de porter leur curiosité sur un livre, cela promet toujours un plaisir intense, un sentiment de bonheur rare, qui vient à la fois d'une émission pensée, multiple, claire et intelligente. On découvre, en même temps que le goût de la lecture, un livre, mais aussi des gens, des morceaux de vies.

Pierre Dumayet feuillette avec la même apparente nonchalance les pages des livres dont les invités ont été conviés à souligner des passages, il en lit certains lui-même lentement, avec une attention vigilante, il sait attendre par un silence le réflexion qui va suivre, et Robert Bober, qui a placé sa caméra très près, filme les visages qui changent.

Pierre Dumayet et Robert Bober ont choisi de parler de *Pierrot mon ami*, peut-être un des plus simples, des plus accessibles roman de Queneau. L'émission commence sur le musique joyeuse et les images fantasmatiques d'une fête foraine. Comme toujours, Robert Bober a passé du temps — plus de trois semaines — aux repérages, à la préparation. Il a cherché lui-même les invités, trouvé des forains, quatre, un dessinateur de bandes dessinées, un musicien. Il connaissait Jacques Roubaud, poète, mathématicien comme Queneau et membre comme lui de l'Oulipo (Ouvroir de la littérature potentielle), Denielle Sallenave, écrivain. Mais chut sur le dernier invité, qui aurait enchanté Queneau.

Robert Bober a tourné à Rouen, ville proche du Havre où Queneau est né, les images — superbes — d'une fête bruyante et magique. Il a filmé chez eux, au milieu des tirs, sur les manèges qui tournent ou au milieu de leur livres, ceux qui se sont pris au jeu de la lecture ; il a pris Queneau aux mots (les noirs), filmé les repas « à plat » (plans étonnants sur les gigots aux flageolets, une choucroute), regardé de biais Pierre Dumayet poser des réflexions en forme de questions — *« ... Vous avez souligné deux fois ? », « Pierrot est quelqu'un de sympathique, bizarre ? », « Yvonne, elle est garce, quand même, Yvonne ? »*, questions apparemment anodines sur les personnages, sur le style, le métier de forain. Il n'y a toujours qu'une seule prise dans « Lire c'est vivre », Pierre Dumayet et Robert Bober sont en sympathie totale avec leurs invités. Le mélange subtil de complicité, de respect et de malice fait exulter.

CATHERINE HUMBLOT.

★ **LIRE C'EST VIVRE, PIERROT MON AMI**, A 2, le mardi 17 janvier, 22 h 40 (55 minutes).

Art

Antoni Taulé, la lumière de l'espace

PEINTURE FRAICHE a repris. Après une (courte) interruption en décembre, l'émission bi-mensuelle est devenue hebdomadaire. On aime bien cette série minuscule : on y découvre sans façon quelques aspects de la peinture contemporaine. C'est libre, éveillé, curieux. Comme les enfants qui servent d'intermédiaire à cette initiation (mine de rien) sérieuse.

Le principe : on propose à des enfants de pénétrer dans l'univers de la peinture (même abstraite) en rencontrant quelques peintres et en leur posant toutes les questions qui les intéressent. Les questions, le travail sont longuement préparés à l'avance — contrairement à ce qu'on pourrait croire. Car si la rencontre est spontanée, joyeuse et ludique, il s'agit pour Elisabeth Couturier et Annabelle Gomez, les deux productrices passionnées de ce magazine pour enfants (qui intéresse les adultes) de ne pas trahir la démarche du peintre. Elles ont tenu à ce que chaque réalisateur bâtisse un scénario proche de l'univers de l'artiste.

Toutes les émissions n'ont pas le même qualité. On avait adoré Erro, dont on découvrait les collages dans une atmosphère de goûter et de gateaux au chocolat ; on avait bien aimé Cueco, noyé dans un jardin d'herbes rempli de messages, et Ernest Pignon Ernest que les enfants surprenaient collant ses affiches dans un quartier en démolition. Les films sur Anne-Marie Pêcheur et Dominique Gauthier n'avaient pas la même grâce.

Cette semaine *« La lumière de l'espace »*, réalisée par Carlos Villaderbo sur Antoni Taulé, très construite, un peu sophistiquée, est peut-être une des meilleures. Elle a l'emphase et le romantisme espagnols mais irriguée par la lumière — l'espace de la lumière — dont le peintre espagnol fait l'objet de sa recherche. La rencontre se fait dans une maison abandonnée, dans une atmosphère de mystère. Les gosses ne sont pas timides, au contraire, c'est une sacrée petite bande agitée et bavarde qui apprend ce qu'est un rai de lumière sur une rampe d'escalier, les molécules de poussière éclairés, l'architecture de l'espace... l'ombre et la lumière.

C. H.

★ **PEINTURE FRAICHE**, TF1, mercredi 18 janvier, à l'intérieur de l'émission *Vitamines*, vers 15 h 40 (13 minutes).

	TF 1	A 2	FR 3	PÉRIPHÉRIE
LUNDI 16 JANVIER	11 h 30 Vision plus. 12 h Le rendez-vous d'Annick. 12 h 30 Atout cœur. 13 h Journal. 19 h 45 Ces chers disparus. 14 h Téléfilm : Quand souffle le vent du nord en Sibérie. 15 h 45 Reprise : L'art au monde des ténèbres. (diffusé le 20 décembre 1983). 16 h 40 C'est arrivé à Hollywood. 17 h Un Français peut en cacher un autre. *Légendes bretonnes.* 19 h Le neveu d'Amérique. 18 h 15 Le village dans les nuages. 18 h 40 Variétoscope. 18 h 55 7 heures moins 5. 19 h Météo. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 Heu-reux, avec F. Raynaud. 20 h Journal. 20 h 95 Film : Le vent de la plaine, de John Huston. 22 h 5 Etoiles et toiles. Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando. *Un numéro spécial consacré à Deborah Kerr.* 23 h 30 Journal.	12 h Journal (et à 12 h 45). 12 h 10 Jeu : L'académie des neuf. 13 h 35 Les amours romantiques. 13 h 50 Aujourd'hui la vie. 14 h 55 Série : Drôles de dames. 15 h 45 Cette semaine sur A 2. 16 h Reprise : Apostrophes. Les cadres (dif. le 13 janvier). 17 h 10 Patinage artistique. 17 h 40 Récré A 2. 18 h 30 C'est la vie. 16 h 50 Des chiffres et des lettres. 19 h 10 D'accord pas d'accord. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 Le théâtre de Bouvard. 20 h Journal. 20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : les Trois Mousquetaires, d'après A. Dumas, mise en scène de M. Maréchal. Avec le Théâtre national de Marseille (en liaison avec France-Culture). Réal. A. Flédérick. *Suite de la première partie de la pièce diffusée le 10 janvier. Vive caricature des vices de la société, beauté des décors et des costumes, combats d'épée, un spectacle agréable.* 22 h 5 Histoires courtes fantastiques. 23 h Journal.	17 h Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.* 19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget. 20 h 5 Les jeux de 20 heures. 20 h 35 Film (cycle Marcel Pagnol) : Fanny, de Marc Allégret. 22 h 40 Journal. 23 h Thalassa. De G. Pernoud. *En direct du Salon nautique de Paris avec un reportage un peu acide et moqueur du Monsieur-tout-le-monde en bateau, histoire d'ouvrir un débat...* 23 h 45 Prélude à la nuit. *Trois chants polonais de F. Chopin, par M. Drewnoski.*	● R.T.L., 20 h, Histoire du Vietnam ; 21 h, Série noire : *Aveugle que veux-tu ?* film de Juan-Luis Buñuel ; 22 h 40, Entre amis. ● T.M.C., 20 h 40, *l'Apache*, film de William A. Graham ; 22 h 15, Vidéo-zolo. ● R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *L'homme qui aimait les femmes*, film de François Truffaut. ● TELE 2, 20 h, Seniorama : l'homéopathie ; 20 h 30, Théâtre wallon : *El Bochu d'Lagardère.* (2e partie), réal. A. Gevrey. ● T.S.R., 20 h 05, A bon entendeur ; 20 h 10, Spécial cinéma : *Une étrange affaire*, film de Pierre Granier-Deferre ; 23 h 05, l'Antenne est à vous.
MARDI 17 JANVIER	11 h 30 Vision plus. 12 h Le rendez-vous d'Annick. 12 h 30 Atout cœur. 13 h Journal. 13 h 45 Portes ouvertes : handicapés. 14 h 5 Feuilleton : Jo Gaillard. 14 h 55 Trésor des cinémathèques : Good bye India. *La présence anglaise en Inde.* 15 h 50 C'est arrivé à Hollywood. 16 h 15 Le forum du mardi. Troisième âge en milieu rural. 17 h 30 Microludic *Un nouveau jeu : deux familles avec micro-ordinateur.* 18 h : Le neveu d'Amérique. 18 h 15 Le village dans les nuages. 18 h 40 Variétoscope. 18 h 55 7 heures moins cinq. 19 h Météo. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 Jeu : Les petits drôles. 20 h Journal. 20 h 30 D'accord, pas d'accord. 20 h 35 Les mardis de l'information : la crise des autres. Magazine de la rédaction de TF1. *Second volet de ce magazine consacré à la crise dans le monde. Des Etats-Unis à la Grande-Bretagne, en passant par l'Italie, l'U.R.S.S., le Togo...* 21 h 40 Variétés : Vagabondages. *Roger Gicquel invite Gilles Servat, musicien breton, un pamphlétaire.* 22 h 55 Journal.	10 h 30 ANTIOPE. 12 h 5 Journal (et à 12 h 45). 12 h 10 Jeu : L'académie des neuf. 13 h 95 Feuilleton : Les emours romantiques. 13 h 50 Aujourd'hui la vie. 14 h 55 Série : Drôles de dames. 15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors. (diff. le 15 janvier). 16 h 45 Entre vous. 17 h 45 Récré A2. 18 h 30 C'est la vie. 18 h 45 Des chiffres et des lettres. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 La théâtre de Bouvard. 20 h Journal. 20 h 30 D'accord pas d'accord. 20 h 35 Film : Pétrole, pétrole, de Christian Gion. 22 h 40 Lire c'est vivre : Pierrot mon ami. Une émission de P. Dumayet et R. Bober. *(Lire notre article ci-contre.)* 23 h 35 Journal.	17 h Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.* 19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20 h 5 Les jeux. 20 h 35 Dernière séance. Emission d'Eddy Mitchell et G. Jourd'hui, présentée pour la première fois par Michel Sardou. 20 h 30, dessin animé : Hook, Line and Stinker. 20 h 50 1er Film : El Perdido, de Robert Aldrich. 22 h 40 Dessin animé ; Field and scream. 23 h Journal. 23 h 20 2e film : Le peuple accuse O'Hara, de John Sturges.	● R.T.L., 20 h, « L'homme qui valait 3 milliards » ; 21 h, *Le grand blond avec une chaussure noire*, film d'Yves Robert. ● T.M.C., 20 h 40, *Les Contes de Béatrix Potter*, de Reginalds Mills, musique de J. Lanchberry, avec the Royal Opera House Covent Garden ; 22 h 20, *Entre amis.* ● R.T.B., 20 h 05, Les oiseaux se cachent pour mourir ; 21 h 05, Vidéogam ; 21 h 50, Salut l'artiste ; 23 h 05, Tribune économique et sociale. ● TELE 2, 20 h 55, Théâtre club : l'Echange, de P. Claudel. ● T.S.R., 20 h 05, La chasse aux trésors ; 21 h 15, *La passion d'Adolf Woefli*, film de Pierre Koralnik ; 23 h 05, Hockey sur glace.
MERCREDI 18 JANVIER	11 h 30 Vision plus. 12 h La rendez-vous d'Annik. 12 h 30 Atout cœur. 13 h Journal. 13 h 35 Un métier pour demain. 19 h 50 Vitamines. Vers 15 h 40, Peinture fraîche. *(Lire notre article ci-contre.)* 18 h 40 Jouer le jeu de la santé. 16 h 46 Temps X : Spécial Avoriaz. 17 h 40 Infos. 17 h 55 Jack spot. 18 h 15 Le village dans les nuages. 18 h 40 Variétoscope. 18 h 55 7 heures moins cinq. 19 h Météo. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 Jeu : Les petits drôles. 19 h 53 Tirage de la loterie. 20 h Journal. 20 h 30 Tirage du loto. 20 h 95 Feuilleton : Dallas. *J.R. et Bobby s'affrontent.* 21 h 25 Saturday blues, le blues du samedi soir, de S. Mignot, J. Wilson, P. Desfons, A. de Gaudemar. *(Lire notre article ci-contre.)* 22 h 55 Journal.	10 h 30 ANTIOPE. 12 h Journal (et à 12 h 45). 12 h 10 Jeu : L'académie des neuf. 13 h 95 Les emours romantiques. 13 h 50 Les carnets de l'aventure. 14 h 25 Dessins animés. 15 h Récré A 2. 17 h 10 Platine 45. *Avec ABC, Casanova, Les Belle stars...* 17 h 45 Terre des bêtes 18 h 30 C'est la vie. 18 h 50 Des chiffres et des lettres. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 Le théâtre de Bouvard. 20 h Journal. 20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret. Réal. Stéphane Bertin. Avec J. Richard. *Par lequel de ses amants Joséphine Papet a-t-elle été assassinée ? l'ancien camarade de classe de Maigret ?* 22 h 20 Magazine : Moi-je de P. Bouthier. *Petites histoires de vol, des gens rêvent d'être un autre, d'autres se bagarrent pour lancer une entreprise. Boom sur le marché des caméras de surveillance...* 23 h 10 Journal.	17 h Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.* 19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20 h 5 Les jeux. 20 h 35 Variétés : Cadence 9. Emission de Guy Lux et L. Milcic. *Avec C. Dumont, G. Reno, R. Coclante.* 21 h 45 Journal. 22 h 05 Feuilleton : Exil. de R. Muller et E. Gunther, d'après L. Feuchtwanger, avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna... *1935. Un journaliste d'origine juive et un musicien allemand quittent tous deux leur pays pour monter un journal à Paris. Commence le combat contre le nazisme. Un feuilleton décevant.* 23 h Prélude à la nuit. *« A Cantar un Villancico » de R. Ceruti, par l'Agrupacion Musica, dir. E. Gieco.*	● R.T.L., 20 h, *Le souffle de la guerre* ; 21 h, *Ambre*, film d'Otto Preminger ; 23 h. 20, Turbo. ● T.M.C., 20 h 40, *Vivre ensemble*, film de Anna Karina, (avec A. Karina, N. Lancelot...). ● R.T.B., 20 h, Risquons tout : 21 h 05, Feuilleton : le Parrain ; 21 h 55, Portrait : Edgar P. Jacobs. ● TELE 2, 20 h, Sports 2. ● T.S.R., 20 h 05, *l'Horloger de Saint-Paul*, film de Bertrand Tavernier ; 21 h 50, Télescope ; 22 h 20, Concert avec Andreas Vollenweider.
JEUDI 19 JANVIER	11 h 30 Vision plus. 12 h Le rendez-vous d'Annik. 12 h 30 Atout cœur. 18 h Journal. 13 h 45 Objectif santé. 13 h 55 Feuilleton : Jo Gaillard. 14 h 50 Cinquante ans de cinéma américain. *Henry Fonda parle d'Orson Welles...* 15 h 30 Quarté de Vincennes. 15 h 55 Huascaran Record du sant en deltaplane au Pérou. 16 h 30 Portrait d'écrivain. La Bretagne de Châteaubriand. 17 h Châteaux : Vincennes. 18 h Le Neveu d'Amérique. 18 h 15 Le village dans les nuages. 18 h 40 Variétoscope. 18 h 55 7 heures moins 5. 19 h Météo. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 Jeu : Les petits drôles. 20 h Journal. 20 h 35 Feuilleton : la Chambre des dames, réal. Y. Andréi. 21 h 35 Contre-enquête. Magazine de A. Hoang. *L'affaire des « reclus de Saint-Flour » ; une femme chômeuse en colère. Approche difficile du fait divers...* 22 h 30 Histoires naturelles. 23 h Journal.	10 h 30 ANTIOPE. 12 h Journal (et à 12 h 45). 12 h 10 Jeu : L'académie des neuf. 13 h 35 Feuilleton : les Amours romantiques. 13 h 50 Aujourd'hui la vie. 14 h 55 Film : Meurtres au monastère, de Deremy Kagan. 15 h 30 Magazine : Un temps pour tout. 17 h 45 Récré A 2. 18 h 50 Des chiffres et des lettres. 19 h 10 D'accord, pas d'accord. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 Le théâtre de Bouvard. 20 h Journal. 20 h 35 Série : Marco Polo, de D. Butler, V. Labella et G. Montaldo. *Neuvième épisode d'une superproduction aussi luxueuse que lente. Jaloux de l'amitié qui unit Marco et le prince Chinkin, Achmet l'envoie dans le Sud.* 21 h 40 Alain Decaux : L'histoire en question. *L'histoire de Landru, ce grand séducteur « brillant » qui fit disparaître onze femmes dans sa cuisinière.* 22 h 55 Journal.	17 h Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.* 19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget. 20 h 5 Les jeux. 20 h 35 Ciné-passion. Émission présentée par M.-C. Barrault. 20 h 40 Film : Retour en force, de Jean-Marie Poiré. 22 h 10 Journal. 22 h 30 Prélude à la nuit. *Fantaisie chromatique et fugue de J.-S. Bach, par T. Llacuna, pianiste.*	● R.T.L., 20 h, « La croisière s'amuse » ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus. ● T.M.C., 20 h 40, *l'Age bête*, film de Jacques Ertaud ; 22 h 15, Chrono. ● R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 30, *Une étrange affaire*, film de P. Granier-Deferre ; 22 h 10, Carrousel aux images ; 23 h 15, Émission politique. ● TELE 2, 20 h, Série : Boulà Matari ; 21 h 05, Concert ; 22 h 05, Vidéographie. ● T.S.R., 20 h 05, Temps présent ; 21 h 40, Dynastie ; 22 h 40, *La ville des pirates*, film de Raul Ruiz.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

TELEVISION

Téléfilm

Jacques Krier, des hurluberlus, une bourgeoise... pour une comédie légère

C'EST un ancien combattant qui n'a jamais combattu. Nostalgique de la grande fête soixante-huitarde ? Peut-être. Reconverti dans la petite « zone » ? Pas exactement. Un « glandeur », comme on dit vulgairement. Oui. Alain a *trente-cinq ans, et ne* fait rien de ses dix doigts costauds. Il a cette fâcheuse tendance à remettre consciencieusement ce qu'il n'a pu faire la veille... au lendemain. Le travail continu, il évite. Les devoirs de famille, il s'en passe. Une seule passion, *le petit « joint »*, les plaisirs charnels *et* Marie qu'il rencontre un soir.

Marie, jolie, dix ans de moins, un peu trop laquée, c'est une bourgeoise, déjà une petite dame installée en studio coquet rêvant de prince charmant sur fond de bande dessinée Walt Disney.

Voilà donc deux personnages opposés représentatifs de deux générations. L'une utopique (1969), l'autre individualiste, prise dans la crise. Et puis une petite foule de gentils *hurluberlus attachants*, le tout pour une mélodie d'images ponctuées de virgules d'un humour ravageur.

L'intérêt de ce téléfilm ne réside pas tellement dans le sujet, assez commun. Dans le jeu de ses acteurs alors ? Roger Mirmont (Alain) et Henri Virlojeux (*dans le rôle du père*) *sont épatants* tous les deux. Mais deux acteurs excellents ne suffisent pas pour convaincre. Le talent de Jacques Krier, c'est peut-être cette absence totale, presque inconsciente, de sérieux, cet art de la coupure instinctive, *un sens du flagrant délit, une sorte de respiration* vive... l'art de la comédie légère.

M. G.

★ *Tu peux toujours faire tes bagages*, TF1, samedi 21 janvier, 20 h 35 (90 minutes).

Musiques

Marguerite Yourcenar sous le pavillon noir du blues

SA couleur est sombre, presque noire. Son mouvement suit pas à pas les battements du cœur, les sonbresauts de l'âme et oscille entre le mode majeur et le mode mineur. Toujours, inlassablement, la *même* rengaine qui revient comme des vagues d'amertume.

Un morceau de bois, une planche à laver, un goulot de bouteille *fixé à l'auriculaire* gauche, une guitare suffisent pour jouer le blues, alors pourquoi s'en priver ? Mais la condition indispensable est d'avoir un cafard noir. Les raisons ne manquent pas.

Suivons Pierre Desfons dans son vaste périple américain, suivons le cours, presque immobile, de l'immense Mississippi, jusqu'à sa source : le gospel. Pierre Desfons n'est pas seul. Une grande dame lui tient la main, le seule dans les lettres françaises à être entrée à l'Académie française, auteur d'une œuvre magistrale, traductrice en langue française des négro spirituals.

Madame Yourcenar, oui. Pourquoi elle ? Simplement, parce que l'auteur de *l'Œuvre au noir* a entendu, il y a très longtemps, un Noir pauvre s'enchanter d'un merle moqueur.

Emotion. Une intimité profonde s'est nouée entre cette musique et ceux qui la font. Blues chanté à ciel ouvert dans les champs de coton ou blues poisseux des boîtes du Chicago de Muddy Waters, Pierre Desfons déroule un tapis d'images qui *vont*, viennent, reviennent, comme une ronde.

Images religieuses du gospel, images quotidiennes de la misère, images éperdument joyeuses des grands bals nocturnes, comme prises dans un kaléidoscope ; l'émission est construite sur le mode rituel, et Marguerite Yourcenar est si simple, récitant des blues, qu'elle communique ce que Nietzsche appelle *« la tristesse de la plus profonde félicité »*.

M. G.

★ SATURDAY BLUES, LE BLUES DU SAMEDI SOIR, TF1, mercredi 18 janvier, 21 h 25 (90 minutes).

	TF 1	A 2	FR 3	PÉRIPHÉRIE
VENDREDI 20 JANVIER	11 h 30 Vision plus. 12 h Le rendez-vous d'Annik. 12 h 30 Atout cœur. 13 h Journal. 14 h Feuilleton : Jo Gaillard. 14 h 55 Spécial caméra au poing. Safari en Alaska. 15 h 30 Cinquante ans de cinéma américain. *Liza Minelli parle de la guerre de Corée, de la concurrence entre la télévision et le cinéma, des grands films bibliques, des films musicaux...* 18 h 30 Portrait d'un écrivain : Rimbaud à Charleville. 18 h Le neveu d'Amérique. 18 h 15 Le village dans les nuages. 18 h 40 Variétéscope. 18 h 55 7 heures moins 5. 19 h Météo. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 Jeu : Les petits drôles. 20 h Journal. 20 h 35 Variétés : Carnaval *Une émission préparée et présentée par un spécialiste du travestissement et du détournement, Patrick Sébastien. Surprise !* 21 h 50 Les mardis de l'information : famine au Brésil. Magazine de la rédaction de TF 1 proposé par A. Denvers. *Dans le Nordeste au Brésil, il n'est pas tombé une goutte d'eau depuis six ans ! Douze millions de personnes mangent des rats, des lézards ou des cactus quand les secours n'arrivent pas. Pendant un mois, Ch. Brincourt et Ph. Vieillescazes ont parcouru cette région où se développe la violence. Ce reportage sera suivi en seconde partie d'un concert brésilien, avec des grands... Chico Buarque, Edu Lobo, Jao Bosco, Paulinho da Viola.* 22 h 50 22 V'la le rock. de J.-B. Hebey. 23 h 35 Journal.	10 h 30 ANTIOPE. 12 h Journal (et à 12 h 45). 12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf. 13 h 35 Les amours romantiques. 13 h 50 Aujourd'hui la vie. 14 h 55 Série : Drôles de dames. 15 h 45 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question. (diff. le 19 janvier.) 17 h Itinéraires. De S. Richard. *Deuxième partie d'un film éblouissant sur les Bauls, ces fous de Dieu, moines errants qui chantent la liberté d'esprit et la mystique érotique sur les routes de l'Inde. Un film de G. Luneau.* 17 h 45 Récré A2. 18 h 30 C'est la vie. 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 Le théâtre de Bouvard. 20 h Journal. 20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme, de J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, B. Avoine, S. Aznar, C. Beautheac... *Septième épisode du grand feuilleton-western de Stellio Lorenzi, inspiré d'une histoire vraie tournée dans l'Ardèche. Chevauchées, bagarres, coups de fusil dans la France du Directoire. Derrière la morale simple, une peinture passionnante d'une époque extraordinairement trouble.* 21 h 35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivot. Sur le thème : Femmes d'influence, sont invités : René-Jean Clot (*Un amour interdit*), Michelle Coquillat (*Qui sont-elles ?*), Michèle Sarde (*Regard sur les Françaises*), Jacques Tournier (*Jeanne de Luynes, comtesse de Verrue*), Henri Troyat (*Marie Karpovna*). 22 h 50 Journal. 23 h Ciné-club (cycle France années 40) : le Capitaine Fracasse, d'Abel Gance.	17 h Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.* 19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20 h 5 Les jeux. 20 h 30 D'accord, pas d'accord. 20 h 35 Vendredi : Georges Marchais Magazine d'A. Campana. *Prévue d'abord le 13 janvier, l'émission a été repoussée. Le secrétaire général du P.C.F., qui aura présenté le 17 janvier un rapport sur « les conditions de l'action pour le changement en 1984 » au comité central, répond aux questions de M. Naudy (Soir 3), G. Denoyan (France-Inter) et de notre collaborateur, P. Jarreau.* 21 h 30 Journal. 21 h 50 Bleu outre-mer Tahiti, « Vestiges américains à Bora-Bora » ; Guyane, « les Hmongs à Cacao » ; Nouvelle-Calédonie, « la Vie des Mélanésiens ». 22 h 40 Prélude à la nuit. *Sonate n° 2 pour violon et piano, de M. Mihalavici, par A. Jodry (violon) et J. Koerner (piano).*	● R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *La mariée était en noir*, film de François Truffaut ; 23 h 40, Goodnight Vidéos. ● T.M.C., 20 h 40, *l'Homme au complet blanc*, film de Alexander Mackendrick (avec A. Gainess, J. Greewood). ● R.T.B., 20 h, A suivre : « La lèpre aujourd'hui » ; 21 h 05, Dernière séance : *l'Arbre de la connaissance, film* de Nils Malmros et Fred Cryer. ● TELE 2, 20 h 05, Billet de faveur. ● T.S.R., 20 h 05, Tell Quel ; 20 h 35, Téléfilm : *Un homme va être assassiné* ; 22 h 05, Entretien avec Henry Babel.
SAMEDI 21 JANVIER	10 h Vision plus. 10 h 30 La maison de TF 1. *Comment louer à un étudiant ; construire des étagères ; développer des photos, etc.* 12 h Bonjour, bon appétit. Magazine culinaire de M. Oliver. 12 h 30 La séquence du spectateur. 13 h Journal. 13 h 35 Amuse gueule. 14 h 5 Série : Pour l'amour du risque. 15 h Le grand ring dingue. 15 h 40 C'est super. *Un magazine pour rêver, étonner et émerveiller les enfants.* 16 h Dessin animé : Capitaine Flam. 18 h 35 Casaques et bottes de cuir. 17 h 5 Série : Joëlle Mazart. 18 h Trente millions d'amis. 18 h 30 Magazine auto-moto. 19 h 5 D'accord pas d'accord. 19 h 15 Émissions régionales. 18 h 40 Jeu : Les petits drôles. 20 h Journal. 20 h 35 Téléfilm : Tu peux toujours faire tes bagages. de R. Mirmont et J. Krier. Réal. J. Krier, avec R. Mirmont, M. d'Alba, H. Virlojeux. *(Lire notre article ci-contre.)* 22 h 10 Droit de réponse : L'esprit de contradiction. Emission de Michel Polac. *La lutte des classes. Écoles laïques, écoles privées, un débat qui promet d'être aigu avec des lycéens, des parents d'élèves, des enseignants.* 23 h 40 Journal.	10 h 15 Antiope. 11 h 10 Journal des sourds et des malentendants. 11 h 30 Platine 45. (dif. le 18 janvier.) 12 h A nous deux. 12 h 45 Journal. 13 h 35 Série : La vie secrète d'Edgar Briggs. 14 h La course autour du monde. 14 h 55 Les jeux du stade. 17 h 25 Récré A 2. 18 h 15 Les carnets de l'aventure. 19 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres. 19 h 10 D'accord pas d'accord. 19 h 15 Emissions régionales. 19 h 40 Le théâtre de Bouvard. 20 h Journal. 20 h 35 Variétés : Champs-Élysées, de M. Drucker. *Avec E. Mitchell, I. Adjani, F. Cabrel, P. Desproges, G. Bedos.* 22 h 5 Magazine : Les enfants du rock, par A. de Cannes. *Houba-Houba en Australie, avec David Bowie, AC/DC, Warumpi Band, Inxs, Cold Chisel, Australian Crawl, Mental as Anything, Pax Wilson...* 23 h 20 Journal.	12 h 30 Les pieds sur terre. Émission de la Mutualité agricole. 14 h Entrée libre... *Images d'histoire ; portrait de Joëlle Goron ; A corps et à cris ; un village se met à table ; Moby Dick ; les colorants.* 16 h 15 Liberté 3. Emission proposée par J.-C. Courdy. *Le système électoral : Club 89, le P.S.U., Carrefour social démocrate, Démocratie chrétienne française, Espace 89.* 17 h 30 Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.* 19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20 h 5 Les jeux. 20 h 35 Série : L'univers du rire. Emission présentée par B. Reynolds, J. Lemmon, W. Matthau. *Cette émission qui fait appel aux pionniers du film comique — Charlie Chaplin, Harold Lloyd, Buster Keaton — est plus particulièrement consacrée ici à Max Sennett ; on en trouvera d'autres, de Mae West à Woody Allen.* 21 h 30 La vie de château. *Jean-Claude Brialy reçoit dans son château ses amis (des vedettes).* 21 h 55 Journal. 22 h 15 Musiclub. *Volkslieder de J. Brahms, par E. Mathis, P. Schreier et K. Engel au piano.*	● R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *Le couple témoin*, film de William Klein, ou *Un pyjama pour deux*, film de Delbert Mann ; 21 h 30, Flash-Back ; 22 h, Ciné-club : *Tillie and Gus*, film de Francis Martin. ● T.M.C., 20 h 40, *Le voleur d'enfants*, film de François Leterrier (avec S. Frey, C. Rouvel...). ● R.T.B., 20 h 35, *La grande attaque du train d'or*, film de Michaël Crichton (avec Sean Connery...). ● T.S.R., 20 h 05, Kojak ; 21 h, Studio 4 ; variétés ; 22 h 15, Sport ; 23 h 15, *Mante Walsh*, film de William Fraker.
DIMANCHE 22 JANVIER	9 h Emission islamique. 9 h 15 La source de vie. La communauté juive de Marseille. 10 h Emission commune pour l'unité des chrétiens. *Les trois équipes chrétiennes de la télévision proposent de 10 h à 12 h une émission commune et en direct pour célébrer la Semaine de Prière pour l'unité des chrétiens. Elle est réalisée avec les membres de la Croisée des chemins (Villeneuve-d'Ascq) ; des théologiens des trois confessions, avec le père N. Ossoline (« Orthodoxie ») ; le pasteur J. Domon (« Présence protestante ») ; le père P. Abeberry (« le Jour du Seigneur »).* 12 h Téléfoot 1. 13 h Journal. 13 h 25 Série : Starsky et Hutch. 14 h 20 Hip-hop. 14 h 35 Champions. Sports et divertissements. 17 h 30 Les animaux du monde. 18 h Frank, chasseur de fauves. 19 h Magazine de la semaine : Sept sur sept. De J.-L. Burgat, F.-L. Boulay et E. Gilbert. 20 h Journal. 20 h 35 Film : Le Casse, de Henri Verneuil. 22 h 35 Sports dimanche. De F. Janin. 23 h 20 Journal.	10 h Cheval 2-3. Magazine du cheval. 10 h 30 Gym tonic. 11 h 15 Dimanche Martin. Entrez les artistes. 12 h 45 Journal. 13 h 20 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série : Magnum ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant. 17 h 5 Série : Papa Poule. 18 h 5 Dimanche magazine. 19 h Stade 2. 20 h Journal. 20 h 35 Jeu : La Chasse aux trésors. *A Léningrad, en U.R.S.S.* 21 h 45 Document : Vietnam. Série de H. de Turenne. *Énorme fresque historique en six volets — ici le deuxième — sur le Vietnam, de la période coloniale française à l'américaine, l'épopée et son envers, à travers des documents d'archives, des images filmées aujourd'hui. Un commentaire un peu trop lyrique, mais un film riche d'enseignements.* 22 h 40 Désirs des arts. 23 h 10 Journal.	10 h 30 Mosaïque. *Trente-cinq minutes de reportages (Talbot-Poissy), de portraits, de sports, à la découverte des associations et de la vie quotidienne des communautés étrangères en France. Variétés : le Théâtre noir, de B.-J. Rosette, Lisette Malidar, F. Marques, M. St Pierre, Lamine Kante, Toure Kounda.* 15 h 50 Théâtre (cycle Shakespeare) : Comme il vous plaira, de Basil Coleman. *Reprise de l'excellent cycle produit par la B.B.C. anglaise et Time Life Films.* 19 h 15 Emission pour la jeunesse. 19 h 40 R.F.O. Hebdo. 20 h Fraggle Rock. 20 h 35 La civilisation du rugby. Emission de P. Ory. *Comment ce sport de l'aristocratie anglaise a-t-il été adopté en France et tout particulièrement dans le sud-ouest ? Patrice Bellot mène, avec Jean Lacouture, une enquête ethnologique et historique en explorant toutes les faces de cette surprenante planète ovale.* 21 h 30 Débat. 22 h 5 Journal. 22 h 30 Cinéma de minuit : (cycle : Aspects du film noir) : Scarface, de Howard Hawks. 0 h 5 Prélude à la nuit. *« Bajo la Mesa », « la Marchande d'eau fraîche », de J. Ibert, par le groupe Noco Music.*	● R.T.L., 20 h, *On aura tout vu*, film de Georges Lautner ; 21 h 35, « R.T.L.-le Monde ». ● T.M.C., 20 h, Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, Événement sportif : émission spéciale sur le 52e rallye automobile Monte-Carlo 1984. ● R.T.B., 20 h 10, Jeux : A la belle époque ; 21 h 15, Téléfilm : *L'homme qui aimait les trains.* ● T.S.R., 20 h, *Les oiseaux se cachent pour mieux mourir*, (2e partie) ; 20 h 50, « Dis-moi ce que tu lis » ; 21 h 45, Regards ; 22 h 20, Table ouverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 16 JANVIER

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Lire et relire R. Musil ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques du capitalisme.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : philosophie et éducation de la Renaissance aux Lumières.
10 h 45, Le texte et la marge : « Georges Rohner », avec J.-L. Chalumeau.
11 h 2, Musique : concours international de piano à Cleveland (et à 13 h 30).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Deuil des roses », d'A. Pieyre de Mandiargues.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : têtes chercheuses ; à 15 h 20, laboratoires ; à 16 h, l'art en France depuis 1945 ; à 17 h, raison d'être.
17 h 32, Instantané, magazine musical.
18 h 30, Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : hommage à Joan Miro.
20 h, Séminaire d'Alexandre Dumas.
20 h 35, Les Trois Mousquetaires, (en liaison avec Antenne 2), d'après A. Dumas, par le Théâtre de « la Criée » à Marseille. Réal. F. Bourgeat, P. Laville, M. Maréchal.
22 h, Saint Antoine et ses tentations.
22 h 30, Nuits magnétiques.

MARDI 17 JANVIER

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : Lire et relire R. Musil ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamismes du capitalisme ; à 8 h 50, Le Pont de Nord.
9 h 7 La matinée des autres : Kirghizie, terre de regret.
10 h 45 Les jeunes entrepreneurs.
11 h 2 Musique : Les premières des Amis de la musique de chambre (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panoramo.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : *Marco Polo*, de J. Lartéguy.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses ; à 15 h 20, Rubrique internationale ; 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilletons : les Ethiopiques.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : M. Tompkins au pays des merveilles.
20 h Dialogues : Tiers-monde : l'identité culturelle en question.
21 h 15 Les premières des Amis de la musique de chambre.
22 h 30 Nuits magnétiques : Entretien avec Claude Régy.

MERCREDI 18 JANVIER

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Lire et relire R. Musil ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamismes du capitalisme.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Avec A. Marte (« Fils du Mexique »).
11 h 2, Musique : Marguerite Yourcenar, les musiques des hommes (et à 13 h 30, 17 h 32, 20 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Marie Karpovna » d'H. Troyat.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : La solitude de l'enfant face à la douleur, la maladie et la mort.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses ; à 15 h 35, Laboratoires ; à 16 h 10, Science-hebdo ; à 16 h 20, Science à l'infinitif ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Perspectives scientifiques : Linguistiques fantastiques ; Raison et dérision de la grammaire de Virgile « de Toulouse. »
20 h, Marguerite Yourcenar : Les musiques des hommes (Grèce-Japon).
22 h 30, Nuits magnétiques : J.-L. Godard.

JEUDI 19 JANVIER

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Lire et relire Robert Musil ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques du capitalisme.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Les jeunes entrepreneurs.
11 h 2, Musique : Perspectives du vingtième siècle : carte blanche à Harry Halbreich (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Dame du Châtnaumurend », d'E. Deher.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : Têtes cherchenses ; à 15 h 20, Débat ; à 16 h, Reportage ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Le point sur le cancer aujourd'hui.
20 h Nouveau répertoire dramatique : « Vue imprenable sur Paris » d'Y. Navarre, réal. A. Dave. Avec P. Vaneck, M. Simon, P. Simonnet, P. Michael, Y. Arcanel...
22 h 30, Nuits magnétiques.

VENOREDI 20 JANVIER

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : lire et relire R. Musil ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques de capitalisme.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : J. de Gravelaine (« la Solitude de l'enfant »).
11 h 2, Musique : Perspectives du vingtième siècle ; carte blanche à Harry Halbreich (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *le Roman du Mississippi*, de B. Pierre.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire : B. Groethuysen.
18 h 30, Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les poteaux indicateurs neurologiques.
20 h, Le Naufrage : avec des documents sonores enregistrés en pêche et à terre.
21 h 30, Musique : Black and Blue, la mémoire africaine aux Etats-Unis.
22 h 30, Nuits magnétiques.

SAMEDI 21 JANVIER

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : Dérives, avec le sociologue E. Morin.
8 h 30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Cadres et techniciens : quelle formation pour quels emplois face au développement des nouvelles technologies ?
9 h 7 Matinée du monde contemporain.
10 h 45 Démarches avec... Bernard Noël.
11 h 2 Musique : concours de chant français à Bruxelles (et à 16 h 20).
12 h 5 Le pont des arts.
14 h Sons.
14 h 5 Les samedis de France-Culture : 25e anniversaire de la fondation de la Ve République.
18 h Les manuels scolaires : l'histoire à chaud.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Communauté des radios publiques de langue française : les capitales du jazz (Radio-Canada).
20 h La Folle Almayer, de Joseph Conrad. Avec J. Négroni, M. Vitold, J.-R. Caussimon.
21 h 55 Ad lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

DIMANCHE 22 JANVIER

7 h 9 La fenêtre ouverte.
7 h 15 Horizon, magazine religieux.
7 h 40 Chanteurs de soie.
8 h Orthodoxie.
8 h 25 Protestantisme.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h Messe à Notre-Dame-du-Chêne de Viroflay.
11 h Musique : libre-parcours récital : les jeunes solistes à l'heure européenne (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5 Allegro.
14 h Sons.
14 h 5 La Comédie française présente : *La Critique de l'Ecole des femmes*, de Molière.
18 h Rencontre avec... Félicien Marceau (« Une insolente liberté »).
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 La cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Amérique en lambeaux de mémoire.
20 h 40 Atelier de création radiophonique : « Femmes vues ».
23 h Libre-parcours récital.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 16 JANVIER

0 h à 6 h, Fréquence de nuit : Les mots de Françoise Xanakis ; à 1 h 40, Concert : Haydn, Urbanner

6 h 2, Musique légère.
6 h 30, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : Beethoven.
7 h 45, Le Journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : œuvres de Janequin, Webern, Mozart...
12 h, La table d'écoute.
12 h 35, Jazz : Eric Dolphy.
13 h, Opérette.
13 h 30, Jeunes solistes : Bach, Spohr, par P. Dernaid, flûte, M. Kauro, harpe.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, L'après-midi des musiciens : « Toute la lyre » ou Victor Hugo musicien : œuvres de Spontini, Donizetti, Salieri, Lully.
17 h 5, Repères contemporains : R. Lejet.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Concert : musiques traditionnelles.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium du Radio-France) : Divertissement pour orchestre à cordes de Bartok, Etudes pour agrasseers de Louvier, Concerto pour cordes de Ginastera par l'Ensemble instrumental de Grenoble, dir. S. Cardon, sol. L. Morabito, clavecin.
22 h 30, Fréquence de nuit : Autour de la révolution.

MARDI 17 JANVIER

6 h 2 Musiques du matin.
7 h 10 Concert ; Schumann.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine.
9 h 2 D'une oreille l'autre : œuvres de Bach, Strauss, Mahler
12 h Archives lyriques.
12 h 35 Jazz : Eric Dolphy.
13 h Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 4 Chasseurs de son stéréo.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h L'après-midi des musiciens : « Toute la lyre » ou Victor Hugo musicien : œuvres de Berlioz, Liszt, Weber, Anber, Fetis, Beethoven...
17 h 5 Repères contemporains : R. Schtchedrine.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert : Louvier, Hasquenoph par les Philharmonistes de Châteauroux.
20 h Jazz : les irréfutables.
20 h 30 Concert : Concerto pour piano et orchestre n° 1, Symphonie n° 2 en ré majeur, de Brahms, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. B.-L. Gelber, piano.
22 h 30 Fréquence de nuit ; Musiques de la révolution ; à 23 h, Jazz-Club (en direct du New Morning).

MERCREDI 18 JANVIER

1 h à 6 h, Fréquence de nuit
6 h 2, Pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Lalo, Brahms, Weber.
7 h 10, Concert : Chostakovitch, Stravinsky par le Quatuor Melos.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : Œuvres d'Albert, Mozart, Beethoven, Moraics, Dohnanyi.
12 h, Avis de recherche.
12 h 35, Jazz : Eric Dolphy.
13 h, Opérette magazine.
13 h 30, Jeunes solistes : Bach, Kodaly, Hindemith par J.-L. Bourré, violoncelle.
14 h 4, Microcosmos : rubriques habituelles.
17 h 5, Histoire de la musique.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Concert : Bach/Mozart, Guinjoan, Beethoven par le Trio à cordes de Paris.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : (Semaine de musique ancienne d'Insbrück 1983) : Sonate en trio « la pucelle » de Couperin, « Tu resti, o mio bel Nume » de Scarlatti, « Ixion », cantate de Badin de Boismortier, Cinquième concert de Rameau, Trio-sonate en la de Bach, « Mi palpita il cor » de Haendel avec R. Jacobs, haute-contre, B. Kuijken, flûte traversière, S. Kuijken, violon baroque, W. Kuijken, viole de gambe, R. Kohnen, clavecin.
22 h, Cycle acoustique.
23 h, Fréquence de nuit.

JEUDI 19 JANVIER

0 h à 6 h, Fréquence de nuit : à 3 h 45, Concert : Webern, Liszt.
6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : Vivaldi, Haendel.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : œuvres de Schütz, Beethoven
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Eric Dolphy.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, L'après-midi des musiciens : « Toute la lyre » ou Victor Hugo musicien : Paganini, Palestrina, Stradella, Weber, Berlioz.
17 h 5, Repères contemporains : G. Garcin.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Concert : l'Orchestre de Bill Hardman et Junior Cook et le World Saxophone Quartett.
20 h, Jazz : Le bloc-notes.
20 h 30, Concert (en direct de la Maison de Radio-France) : « Le Prélude » de d'Anglebert, Corrette, Lerroux, Siret, » Attitude 2 » d'I. Pollach par L. Boulay, clavecin ; sonate à quatre mains de Boely, Rondo pour deux pianos en ut majeur de Chopin, sonate à quatre mains de Hindemith ; sonate pour deux pianos sur un thème de Beethoven par le duo de pianos Carrière.
22 h 30, Fréquence de nuit.

VENDREDI 20 JANVIER

0 h à 6 h, Fréquence de nuit : à 2 h 15, Concert : Brahms, Tchaikovski.
6 h 2, Musiques du matin : Ravel, Bruch, Bax, Debussy.
7 h 10, Concert, Mendelssohn.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : Mozart, Beethoven, Purcell, Alkin, Varèse.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Weber, Mozart, Donizetti, Poulenc, Rossini, par L. Berthomieu, chant, M. Berthomieu, piano.
14 h 4, Equivalences.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, L'après-midi des musiciens : « Toute la lyre » ou Victor Hugo musicien, œuvres de Donizetti, Berlioz, Verdi, Mendelssohn...
17 h 5, Repères contemporains : Y. Prin.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Concert : Œuvres de Monteverdi, Gabrieli, Grandi, Cesare, par la Compagnie musicale de Berlin.
20 h, Concert (en direct de Stuttgart) : *Symphonie n° 9*, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Bertini.
22 h 15, Fréquence de nuit : Musiques de la Révolution.

SAMEDI 21 JANVIER

0 h à 6 h, Fréquence de nuit ; à 1 h 35 Concert : Mozart, de Falla, Schuman.
6 h 2 Samedi matin : œuvres de Schumann, Grieg, Prokofiev
8 h 5 Les Provinciales : journée avec la participation des radios régionales de Radio-France : les orgues de Levroux. (Radio Berry Sud.)
9 h 5 Radio Centre Tours : la vie musicale dans les châteaux du Val de Loire à l'époque de la Renaissance.

tius...
10 h 30 Radio Rhône-Alpes : l'atelier d'interprétation vocale et dramatique d'Eric Tappy à l'Opéra de Lyon.
12 h 5 Radio Côte d'Azur : récital Eva Graubin, violon.
14 h Radio Nord-Est — Concert : œuvres de Lachner, Kalliwoda, Kreutzer, Schubert, Spohr, Crusell, J. Mac Cabe.
15 h Radio Landes : « Vielaires de las lanes » ; œuvres de M. Corrette.
18 h Les cinglés du music-hall.
19 h 5 Radio Alsace : l'Alsace en musique et en poésie.
20 h Concert (en direct de l'Opéra de Nice). : *récital S. Verret* ; Brahms, Massenet, Negro Spirituales.
22 h 30 Radio Provence : en compagnie de J.-P. Barbizet.
23 h Radio Bretagne-Ouest : les chants marins du Chasse Marée.
0 h 5 Radio Centre-Bourges : musiques et musiciens des vitraux de la cathédrale de Bourges...

DIMANCHE 22 JANVIER

1 h Fréquence de nuit
6 h 2 Concert promenade : œuvres de J. Strauss, S. Robinson, Muller, Dohnanyi, Svab...
8 h 5 Cantate, de Bach.
9 h 5 D'une oreille l'autre : concert : œuvres de Brahms par le Quatuor Melos.
12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Hors commerce : Gluck ; à 16 h, Références : Haydn, Mozart.
17 h Comment l'entendez-vous ? œuvres de Martini, Daquin, Couperin, Debussy.
19 h 5 Jazz, vivaz : le « Chromophonic Big Band » de Yochl'o Seffer.
20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert : Trois contates de Ravel par l'Orchestre symphonique d'Utrecht, dir. H. Soudant.
22 h 30 Fréquence de nuit : les figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets.

Radio-France internationale

Emission pour les travailleurs immigrés dans leur langue d'origine : portugais, espagnol, turc, serbo-croate, arabe, vietnamien et en français pour les Africains. Chaque jour, sur ondes moyennes, de 5 h 30 à 7 h, heure de Paris.

Service mondial en français, informations tous les quarts d'heure de 5 h à 9 h et à 21 h 25, 22 h, 23 h, 1 h et 2 h, sur ondes courtes, 49 m, en France et en Europe.

Parmi les magazines, signalons :

● **Carrefour.** Le dossier d'actualité de 14 h 15 traitera, le lundi 16 janvier, de l'évolution des cours des matières premières en 1984, avec des industriels et des financiers français ; le mardi 17 janvier, de la réunion de l'O.U.A. à Addis-Abeba et notamment de la question tchadienne ; les mercredi 18 et jeudi 19 janvier, de la pêche en Afrique et dans l'océan Indien et de l'amorce d'une industrie d'exportation. **Priorité santé**, aura pour thème le jeudi 19 à 10 h (rediffusion le samedi à 18 h) : « la révolution du sommeil » et fera le point des connaissances scientifiques sur cette fonction essentielle de notre existence. **Planète**, l'émission de variétés, change d'horaire et de jour, et passe dorénavant les mardi, mercredi et jeudi de 21 h à 22 h 15.

Parmi les émissions en langues étrangères :

En allemand (tous les jours à 19 h sur ondes courtes 6 010 kHz, 6 045 kHz, ondes moyennes, 235 m, 1 278 kHz) : le lundi 16 janier, présentation du livre de notre collaborateur Bernard Brigouleix *les Allemands d'aujourd'hui*. **En portugais**, tous les jours à 17 h, émissions en langue portugaise vers les pays lusophones d'Afrique et le Portugal. De 23 h à 0 h 30, émissions vers le Brésil et l'Amérique latine : le 19 janvier, « Défense de la musique brésilienne » avec Paulinho da Viola.

A écouter

« Perspectives du vingtième siècle », d'aujourd'hui à demain

En donnant carte blanche pour une journée à Harry Halbreich, l'irremplaçable animateur du Festival de Royan, découvreur infatigable de jeunes talents, les organisateurs de Perspectives du vingtième siècle savaient qu'on finirait tard dans la nuit (un peu avant 2 heures), au terme d'un véritable marathon commencé à 14 h 30, repu de créations françaises ou mondiales, mais convaincu qu'il s'écrit aujourd'hui assez de bonne musique pour ne désespérer ni du présent ni de l'avenir. C'était le 10 décembre dernier au grand auditorium de la maison de Radio-France. Michèle Reverdy et Philippe Arlé-Blachette proposent en six émissions la retransmission de cette journée, retransmission complétée d'entretiens avec les compositeurs.

Ceux qui ont tout suivi ne représentent qu'une minorité particulièrement endurante. Les autres, nombreux, prenaient les choses en marche, faisaient des choix, s'en remettaient aux commentaires de foyer pour apprendre discrètement ce à quoi ils avaient échappé, et ce qu'ils avaient manqué.

Ainsi, la rumeur signalait-elle un trio à cordes du compositeur basque Felix Ibarrondo (né en 1943), d'une écriture tendue, violemment expressive, deux pièces brèves et raffinées, l'une pour piccolo, l'autre pour flûte et harpe, d'un jeune italien inconnu en France, Aldo Brizzi (né en 1960), et la reprise opportune d'*Isole inquiete* de Gilberto Cappelli (né en 1952), créé au Festival de Strasbourg Musica 83. On a remarqué également *Sifflet* de Volker Heyn (né en 1938), tard venu à la composition au terme d'une évolution dont l'originalité explique en partie le singularité de son esthétique, à l'opposé du courant néo-romantique qui fleurit outre-Rhin.

Consacré aux compositeurs français ou résidant à Paris, le concert de 21 heures était dominé par deux extraits du *Triptyque de l'eau* pour flûte basse et piano du marocain Ahmed Essyad (né en 1938), interprété par Pierre-Yves Artaud et Jacqueline Méfano, musique d'un lyrisme tendre très intérieur, un peu perdue dans un cadre si vaste, et d'une liberté formelle d'autant plus rare que loin de dissoudre la pensée, elle l'alimente constamment, et par *Incisa* pour violoncelle seul, de Pascal Dusapin (né en 1955) qui a donné à Sonia Atherton une belle occasion de se révéler.

La plénitude sonore de cette dernière œuvre contraste avec une certaine fugacité à laquelle le compositeur nous avait habitués. Le jeu instrumental délibérément traditionnel, un usage abondant des doubles cordes, font songer aux suites de Bach, quoique la conception visiblement polyphonique de ce solo soit moins éloquente que chez cet illustre aîné ; l'évolution, d'abord assez vague, devient de plus en plus sensible au fur et à mesure du déroulement, en sorte que l'intérêt croît constamment jusqu'à la fin.

A l'inverse, le trio à cordes de Marc Monnet (né en 1947) souffre de finir trop exactement comme il a commencé. Les premières minutes, exploitant un matériau très simple — une brève mélodie en trilles, — entraînent une adhésion immédiate, puis les instruments dialoguent, reprenant pour le modifier le principe initial avec ce qu'il faut de contrastes pour soutenir l'intérêt ; cependant, si la maîtrise de la réalisation reste impressionnante, on voit un peu trop à la longue comment c'est fait, et l'économie finit par faire croire, à tort, à la pénurie.

Le trio de Nikos Cornilios (né en 1954), excellement interprété lui aussi par le Trio à cordes de Paris, présente le défaut contraire : une matière riche, un traitement instrumental généreux, du lyrisme, mais une sorte de lourdeur, d'inertie en mouvement, si l'on peut dire, qui rebute.

Au programme de ce concert figuraient encore deux premières auditions de compositeurs à l'aube de leur carrière : *Roman für Jund Geige* pour violon seul, de Joël-François Durand (né en 1964) par Amy Flammer, et *Charades* pour petite formation, d'Alain Féron, par le jeune ensemble Musique Oblique (direction Michel Swierczewski) qui a participé à toute cette journée de manière exemplaire. Il s'agit là d'œuvres prometteuses mais à serait hâtif de vouloir y distinguer la personnalité de leur auteur.

Le dernier concert de la journée était dédié à l'école roumaine que Hary Halbreich considère comme le phénomène le plus fascinant de la musique européenne actuelle. De ce programme nous retiendrons *la Grande Ourse*, de Iancu Dumitrescu, pour basson, piano, percussion et une bande magnétique, aux sons tournants et vrillants, musique d'état plus que d'évolution dont il est difficile de se faire une idée exacte en l'absence du système d'amplification prévu ; et *Awakening*, de Horatiu Radulescu, qui renouvelle le problème constamment posé par ce compositeur visionnaire, créateur de sonorités inouïes et qui donnent l'impression d'une confusion inextricable, encore que nullement gratuite, parfois déprimante mais plutôt joyeuse dans le cas présent. On songe involontairement à la nouvelle de Balzac *Gambara* ; il y a d'ailleurs là matière à réfléchir plutôt qu'à ironiser.

GÉRARD CONDÉ.

★ **CARTE BLANCHE A HARRY HALBREICH**, France-Culture, les jeudi 19 et vendredi 20 janvier, 11 h 02, 13 h 30, 17 h 32 (le 19) et 16 h (le 20).

Stations nationales

Europe 1

A chaque jour sa chronique... — Il ne sera pas dit qu'Europe 1 délaisse ce qui fit sa force et sa renommée — la qualité de ses bulletins d'informations — au profit des variétés ou des divertissements. La tranche d'information du matin avait, semble-t-il, été grignotée par Drucker, celle du soir en revanche vient tout juste de s'étoffer, en s'ouvrant à cinq grands journalistes aux « sensibilités » réputées différentes, chargés de commenter, à tour de rôle, l'actualité économique et politique. Le lundi sera le jour de René Rémond, professeur à Sciences-Po ; le mardi, celui d'Alain Duhamel, journaliste au *Quotidien de Paris* et à Europe 1 ; le mercredi, celui de Jean-François Kahn ; le jeudi, celui de Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, et, le vendredi, celui de Jean Matouk, professeur d'économie. (Du lundi au vendredi à 18 h 55, avant le journal d'Olivier de Rincquesen.)

France-Inter

Un nouveau compère pour L'oreille en coin. — La turbulente équipe de L'oreille en coin — dimanche matin — Maurice Horgues, Jacques Maillot, Patrick Burgell, Pierre Saka et Françoise Morasso — accueille désormais chaque semaine, et en public, un chanteur. Un changement bien banal si la règle de ce jeu toujours espiègle n'impossit à celui-ci de se livrer chaque fois à une parodie de ses propres chansons... (Chaque dimanche, entre 11 h et midi.)

R.T.L.

L'année du sport. — Influence ou prémices des prochains Jeux olympiques ? Les rubriques sportives des journaux s'étoffent et chacun scrute qui, des jeunes espoirs ou des vieilles gloires, a le plus de chance de figurer sur le podium. A Los Angeles... ou à Sarajevo. Guy Kédia, chef du service des sports à R.T.L., s'y prépare et vient de lancer, au début de l'année, une revue de presse « sportive ». Chaque matin, il présente donc un panorama complet des rubriques sportives des grands quotidiens, des revues spécialisées, et des hebdomadaires d'informations générales, y comprie celles qui abordent le sport sous un angle plus sociologique ou économique. (Du lundi au vendredi à 6 h 45.)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

MEDIAS DU MONDE

Violence sur petit écran

L'ICAVE (International Coalition against Violent Entertainment), ce regroupement international d'associations de huit pays (dont la France ne fait pas partie) luttant contre la violence dans les programmes télévisés, a publié au mois de décembre les résultats d'une étude concernant trente réseaux de télévision. Des résultats éloquents, qui font état d'une augmentation importante des scènes et discours violents pour l'ensemble des émissions (documentaires et fictions) et de leur intrusion de plus en plus fréquente à l'intérieur des programmes pour enfants. Des résultats alarmistes aussi, selon les responsables de l'enquête qui, s'appuyant sur plus de neuf cents études et reportages effectués dans vingt-deux pays, accusent la télévision d'être directement responsable de la poussée de violence observée depuis plusieurs années dans la plupart des Etats et d'influencer fortement le comportement des adolescents.

Principale accusée : la télévision américaine, réputée quatre fois plus violente que les télévisions canadienne, anglaise ou allemande. D'abord les chaînes payantes, H.B.O., Showtime et Movie Channel offrent plus de vingt scènes de violence par heure et puis les trois « networks » (A.B.C., C.B.S., N.B.C.), responsables également, grâce aux exportations massives de leurs émissions, de l'aspect uniforme des télévisions de nombreux pays. Une rivale sérieuse toutefois : la télévision japonaise (principalement les chaînes Fuji et Asahi auxquelles les séries policières et les films de samouraï infligent un ton et un profil d'une rare tension).

Les prix attribués par l'ICAVE à quelques chaînes distinguées pour la meilleure tenue de leur programmation (le Z.D.F. en Allemagne de l'Ouest, la N.H.K. au Japon, B.B.C. 2 en Grande-Bretagne et P.B.S. aux Etats-Unis) font en tout cas apparaître une différence importante de comportement entre chaînes publiques et stations privées, les secondes étant jugées en moyenne huit fois plus ouvertes aux programmes violents que les premières. Une constatation qui pousse l'ICAVE, outre plusieurs recommandations pour avertir les téléspectateurs des effets néfastes de ces programmes et inciter les autorités des différents pays à édicter des règles visant à les limiter, à défendre avec conviction le principe des chaînes de service public. Une foia n'eet pea coutume. — A. Co.

GRANDE-BRETAGNE

Des concerts télévisés pour l'Europe

La B.B.C., l'Orchestre européen d'Arold Holt et la banque d'investissements Morgan Grenfell envisagent de lancer une chaîne musicale de télévision par satellite, « European Music Satellite » (E.M.S.), qui diffuserait à travers toute l'Europe des concerts retransmis en direct. Le service serait uniquement financé par les abonnements et séparé du service de diffusion directe par satellite que la B.B.C. lancera en 1986.

ETATS-UNIS

Grandes manœuvres autour du satellite

Les sociétés américaines se préparent depuis deux ans à l'arrivée de la télévision directe par satellite, prévue pour l'année 1986. Mais le lancement anticipé d'une première expérience dans l'Etat d'Indiana en décembre dernier (le Monde Dimanche du 27 novembre 1983) a quelque peu bousculé les échéances. Depuis quelques semaines, les négociations vont bon train entre les grands groupes de communication. La firme Comsat, qui devait lancer un satellite en 1986, a loué cinq canaux sur un satellite de télécommunication, pour être opérationnelle plus rapidement. Elle cherche à s'associer avec la chaîne de télévision C.B.S., elle aussi candidate dans la course au satellite. Les deux sociétés se donnent six mois pour étudier le marché avant de lancer une éventuelle opération commune.

Au même moment, Home Box Office, filiale du groupe Time et leader de la télévision payante, bat le rappel de tous les partenaires du câble. H.B.O. propose aux autres chaînes de télévision payante (Disney Channel, Cable News, Showtime, The Movie Channel) et aux principaux câblo-distributeurs de s'associer pour lancer rapidement un service de télévision par satellite.

L'enjeu est de taille : fournir aux quinze millions de foyers américains non câblés (notamment en zone rurale) cinq ou six programmes pour un abonnement mensuel d'environ 25 dollars. Un marché qui pourrait rapporter, selon H.B.O., 3 à 7 milliards de dollars par an selon le taux de pénétration. Mais, pour cela, il faut d'abord négocier avec les compagnies hollywoodiennes les droits de diffusion des films. Et le faire, si possible, avant les concurrents.

JAPON

« U.S.A. Today » à Tokyo

Grâce au satellite de télécommunications, le troisième grand quotidien des Etats-Unis, U.S.A. Today, pourra être fabriqué à Tokyo et connaître une diffusion massive dans toute l'Asie. Le groupe japonais Mitsubishi a en effet révélé l'existence d'un projet l'associant au groupe de presse américain Gannet, éditeur du journal, pouvant prendre forme dès l'été prochain. Si les études de marché en cours concluent à la possibilité de bénéfices pour les deux partenaires, les deux groupes formeront rapidement une société commune. U.S.A. Today, qui revendique un tirage quotidien de 1,2 million d'exemplaires, a commencé à utiliser la technologie de diffusion offerte par le satellite en septembre 1983, afin de pouvoir être édité chaque jour dans vingt-trois villes américaines.

PORTUGAL

Maintien de deux agences

Deux agences de presse pour le Portugal ? Ce n'est pas trop, semble finalement avoir décidé le gouvernement portugais qui vient de se prononcer pour « une coexistence dans la concurrence » entre l'ANOP (de statut étatique) et la N.P. (Noticias de Portugal), une coopérative fondée par des patrons de presse, après avoir tenté en vain de les faire fusionner. En juillet 1982, le gouvernement d'alors, présidé par M. Francisco Pinto Balsemao, avait jugé le déficit financier d'ANOP trop important et décidé sa dissolution. L'agence ne dut alors sa survie qu'au refus du président de la République, le général Antonio Ramalho Eanes, de promulguer le décret gouvernemental.

PAUL TOINET — Collection "Avec"
LUTHER EN LUI-MÊME
Effort de compréhension du drame personnel de Luther par un ancien professeur de l'Institut Supérieur d'Etudes Œcuméniques de l'Institut Catholique de Paris.
éditions FAC 30, rue Madame, 75006 Paris

UNE ÉTUDE DE LA SOFRES

Quels programmes pour le câble parisien ?

La télévision par câble devrait être une réalité dans un an pour 46 000 foyers des XIIIe et XVe arrondissements de Paris.
La municipalité a confié à la SOFRES une étude destinée à mieux connaître les attentes de ce public en matière de programmes et à évaluer son intention d'abonnement.
M. Olivier-René Veillon, ingénieur principal à la SOFRES, présente les résultats du sondage effectué entre le 14 et le 30 septembre 1983 sur un échantillon de 805 personnes, représentatif d'une population totale d'environ 30 000 habitants des deux arrondissements.

S'IL est un domaine où sévissent les idées reçues, c'est bien celui des attentes du public en matière de programmes télévisés. Comme souvent, le rapport entre certaines affirmations est inversement proportionnel à la quantité d'informations dont disposent ceux qui les énoncent. La forte similarité actuelle entre les grilles de programmes des trois chaînes nationales ne permet guère, par l'analyse exclusive de l'audience, de cerner de véritables attentes.

Or l'avenir de nouvelles formes de diffusion télévisée se jouera sur la bonne adéquation des programmes à la demande. Dans un contexte concurrentiel où se multiplient les canaux et les écrans, la massification des publics autour d'un choix de compromis qui semble suffire à tout le monde sans satisfaire personne ne sera bientôt plus possible. L'apparition des réseaux câblés et de nouveaux canaux diffusés par satellite, ainsi que celle de Canal-Plus, modifient profondément les conditions de réception et de sélection des programmes par les usagers, sans parler du magnétoscope qui anticipe sur la nouvelle pratique de l'audiovisuel en ouvrant, d'emblée, la possibilité de choix sur un très large éventail de programmes d'origine presque exclusivement cinématographique.

Les Parisiens interrogés ont nettement l'impression que, sous une forme ou une autre, ils auront bientôt la possibilité de choisir leurs programmes et se projettent aisément dans cette nouvelle pratique de l'audiovisuel qui sera bientôt la leur. Le sentiment de cette imminente possibilité accroît par ailleurs leur insatisfaction à l'égard de l'offre actuelle de programmes, sans pourtant rien changer à leurs habitudes de téléspectateurs. Il est symptomatique de constater que 55 % des personnes interrogées considèrent que « *les programmes que diffuse actuellement la télévision sont presque toujours fades et sans intérêt* », contre 35 % qui pensent le contraire et 11 % qui restent sans opinion, et que, par ailleurs, 70 % d'entre elles ne trouvent pas d'émission intéressante quand elles souhaitent regarder la télévision (contre 21 % et 9 % sans opinion) : ce jugement négatif n'affecte pas le volume de temps passé devant la télévision (dans une semaine normale, 64 % des personnes interrogées regardent la télévision tous les jours ou presque entre 20 h et 22 h).

Une telle constatation donne la mesure de l'écart entre la pratique effective des personnes interrogées et le sentiment de frustration qu'elles peuvent ressentir à l'égard des programmes qui leurs sont offerts.

Afin de saisir l'ensemble des informations qualitatives nécessaires à la bonne configuration d'un réseau, l'étude réalisée par la SOFRES pour la Ville de Paris s'est attachée à cerner la nature exacte des attentes en matière de programmes. La question posée était libellée ainsi : « *Pour chacune de ces émissions, dites-moi si, d'une manière générale, c'est le genre d'émission que vous aimez beaucoup regarder, un peu, ou pas du tout ?* ». A ceux qui ont répondu beaucoup — et à ceux-là seuls — était demandé : « *Parmi les types d'émissions que vous aimez beaucoup regarder, si vous ne les trouviez pas à la télévision, seriez-vous prêt à payer quelque chose pour pouvoir les recevoir ?* »

Information et cinéma

La zone de plus forte demande est, sans conteste, celle qui touche à l'information, quelle soit générale ou spécialisée. L'impression que celle qui est fournie sur les trois chaînes nationales reste trop limitée et trop homogène est très largement partagée, comme l'indiquent les éléments d'opinion sur le système audiovisuel français recueillis par ailleurs. Les journaux télévisés, avec, respectivement, dans les XIIIe et XVe arrondissements, 61 % et 70 % d'opinions favorables, apparaissent comme la formule la mieux adaptée au média télévision. Il faut toutefois constater que, sur ce pourcentage élevé, seulement 49 % des personnes concernées, dans les deux arrondissements, seraient prêtes à payer pour recevoir des programmes d'informations.

L'écart est moins important pour les magazines d'information, qui mobilisent moins d'opinions favorables : 46 % sur l'ensemble des zones concernées mais sur ces 46 % la proportion des personnes prêtes à payer pour recevoir des programmes spécifiques est plus élevée (51 %). Le journal télévisé fait encore partie de la télévision de service public, alors que le magazine d'informations appartient déjà à une demande plus spécifique, à laquelle peuvent plus aisément répondre des programmes adaptés aux possibilités des nouveaux réseaux. Cela dit, en sortant du concept institutionnel de « journal télévisé », cette zone de forte demande laisse sans doute une place importante pour des programmes d'informations locales.

Après l'information, et ce n'est pas une surprise, la zone de plus forte demande est celle des films de long métrage d'origine cinématographique. Le cinéma reste la forme souveraine de la fiction audiovisuelle, loin devant les dramatiques et autres séries, quelles soient françaises ou étrangères. Seul le cinéma est entouré de cette aura de spectacularité qui est à l'origine de l'attachement du public. Entre les zones concernées du XIIIe et celles du XVe, une différence importante dans la nature de la demande apparaît qu'expliquent les disparités socioculturelles entre les quartiers choisis. D'un arrondissement à l'autre, la proportion entre les « films français ou étrangers en version française » et les « films étrangers en version originale » s'inverse : 59 %/39 % dans le XIIIe, 48 %/58 % dans le XVe de personnes déclarant « *aimer beaucoup regarder* » ce type de programmes.

Si le film en version française appartient à l'univers de la distraction grand public, le film étranger en version originale relève d'une approche plus « cinéphilique » du cinéma. Celui-ci apparaît ainsi devoir répondre à une demande culturelle qui exigera des programmateurs un effort d'intégration des différents films projetés dans des formules de cycles, d'émissions-débats, de « ciné-club », pouvant contribuer à la mise en forme de cette attente particulière. Notons que celle-ci jouera un rôle moteur dans le développement d'un réseau dans la mesure où, sur la moyenne des deux arrondissements, 63 % des personnes interrogées sont prêtes à payer pour des films français ou étrangers en version française, alors qu'elles sont 71 % pour des films étrangers en version originale. Ainsi, plus la demande est spécifique, qualitative, culturelle, plus la personne intéressée est prête à consentir le paiement.

Forte demande culturelle

Si l'on retient comme critère la barre de 50 % d'intérêt marqué pour un certain type de programmes, et, parmi ces 50 %, au moins 50 % à nouveau de personnes prêtes à payer pour le recevoir, apparaissent des émissions qui se situent très près — en termes quantitatifs — de la demande exprimée pour les longs métrages d'origine cinématographique.

La fonction médiatique de la télévision, directement branchée sur le monde, comme la radio peut l'être, apparaît comme un pôle d'attraction essentiel. 54 % des personnes interrogées expriment leur intérêt pour les reportages, 52 % pour les retransmissions en direct d'événements marquants. Parmi les personnes intéressées, celles qui sont prêtes à payer sont respectivement pour les deux types de programmes 54 % et 57 %.

Avec 53 % de personnes très intéressées et 53 % d'entre elles qui seraient prêtes à payer pour recevoir ce type de programmes, les émissions littéraires sont, dans les quartiers de Paris concernés, un des éléments moteurs de la demande. Le succès d'« Apostrophes » y est sans doute pour beaucoup, mais, quelle que soit la part de la référence à l'émission vedette d'Antenne 2, le fait est là, qui montre qu'il n'y a pas a priori de fossé entre une émission dite culturelle et une forte demande dès que celle-ci n'est plus exclusivement un effet de masse mais l'attente d'une population déterminée.

Il existe enfin une zone d'attentes spécifiques pour lesquelles l'intérêt *a priori* concerne de 25 % à 35 % des personnes interrogées, mais qui pour plus de 50 % d'entre elles sont prêtes à payer pour recevoir le programme qui répondra effectivement à leur attente. C'est le cas pour les émissions sportives (28 %) et surtout pour les retransmissions d'événements sportifs (35 %) pour lesquelles respectivement 66 % et 68 % des personnes interrogées sont prêtes à accepter des programmes payants.

Mais le sport n'est pas le seul dans ce cas. Les émissions médicales et scientifiques intéressent un plus large public (42 %), au sein duquel 57 % des personnes intéressées sont prêtes à payer leurs programmes. Les concerts de musique classique, qui concernent 24 % des personnes interrogées, pourraient être payés par 58 % d'entre elles. D'un programme dit de masse à un programme culturel, les proportions apparaissent comparables. Le phénomène est tout aussi remarquable pour les pièces de théâtre (retransmises et non adaptées pour la télévision), qui intéressent 27 % des personnes interrogées et pour lesquelles 56 % d'entre elles seraient prêtes à payer. Les spectacles de variétés, quoique beaucoup moins demandés, sont dans le même cas, avec 21 % de personnes intéressées, parmi lesquelles il faut compter 53 % prêtes à accepter le principe du programme payant.

Les résultats de l'étude sanctionnent l'échec, auprès du public parisien concerné, d'une création spécifiquement télévisuelle. Les dramatiques et séries françaises et étrangères n'intéressent en effet que 22 % des personnes interrogées. Une proportion de 48 % seulement des personnes intéressées serait prêtes à accepter le principe du paiement, proportion la plus faible sur toute la liste d'émissions proposées. ■

OLIVIER-RENÉ VEILLON.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Téléchat et Fraggle Rock

S'il faut attendre un an pour voir en cassette un film de cinéma (les saisies récentes des cassettes de *Furyo* et *le Marginal* montrent que les pouvoirs publics entendant faire respecter les délais), on peut éditer en vidéo des séries télévisées quasi simultanément à leur diffusion à l'antenne. Une possibilité intéressante pour les jeunes téléspecteurs toujours friands de rediffusion. C'est ce qu'a compris 3 M vidéo en éditant le saga souterraine et délirante de *Fraggle Rock*. Digne héritier des Muppets, ce grand show à épisodes a reçu le prix international du meilleur programme pour enfants à New-York, en novembre dernier.

On peut lui préférer, une fois n'est pas coutume, une production bien française, diffusée quotidiennement sur Antenne 2 : *Téléchat*. Ce journal télévisé des objets, conçu par Topor, a déjà réussi à imposer le célèbre Grouche comme seul successeur possible de Patrick Poivre d'Arvor. Et face au charme de la frémissante autruche, Lola, Christine Ockrent n'a qu'à bien se tenir. Publicité détournée, reportage, interview, toute la mythologie de l'information télévisée passe à la moulinette ironique de Topor. Quant au générique, c'est une pure merveille d'élégance nostalgique, bien supérieur à ceux des journaux de 20 heures.

Fraggle Rock et *Téléchat*. Deux cassettes éditées et distribuées par 3 M vidéo.

Films

Que le spectacle commence, de Bob Fosse, avec Roy Scheider et Jessica Lange. Edité et distribué par C.B.S. Fox vidéo.

Danton, d'Andrej Wajda, avec Gérard Depardieu et Wojciek Pszoniak. *Edité et distribué* par G.C.R.

Major Dundee, de Sam Peckinpah, avec Charlton Heston et Richard Harris. Edité et distribué par G.C.R.

Comédie érotique d'une nuit d'été, de Woody Allen, avec Woody Allen, Mia Farrow et José Ferrer. Edité et distribué par Warner Home Video.

La Vie privée de Sherlock Holmes, de Billy Wilder, avec Robert Stephens et Colin Blakely. Edité et distribué par Warner Home Video.

Rachel, Rachel, de Paul Newman, avec Joanna Woodward. Edité et distribué par Warner Home Video.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

DISQUES

Classique

« Didon et Enée » par Harnoncourt

Curieux, déconcertant, enrichissant Harnoncourt, qui certes aura été piégé lors de son récent concert parisien par un programme sans originalité, mais qui n'a jamais remis en cause les textes avec autant d'urgente acuité que dans ce *Didon et Enée* inouï de Purcell, sans doute son disque le plus radical à ce jour.

C'est que le « pape de la musique à l'ancienne » est aujourd'hui au début d'une seconde carrière, d'une carrière de chef symphonique et d'opéra qui ne l'enferme plus dans les répertoires réservés de hautes époques, mais le confronte à Mozart (en attendant d'autres) et, à travers lui, aux grands orchestres traditionnels.

Le présent album témoigne de cette nouvelle expérience scénique, même s'il a été *a* enregistré dans la rigoureuse optique musicologique chère à Harnoncourt et avec le concours du Concertus Musicus, évidemment irremplaçable dans Purcell. Comme chez Monteverdi, le chef autrichien (bien que né à Berlin) retrouve toutes les clés du chef-d'œuvre, faisant passer une émotion intense sans jamais transgresser les impératifs originels de la musique. Les moyens restent ceux que l'auteur a lui-même requis pour cet opéra de chambre destiné à un collège de jeunes filles : un modeste ensemble de cordes avec *continuo*, mais dans ces limites les exécutants ne se privent pas d'user de toutes les ressources de la pratique baroque, avec ce coup d'archet « inégal » et ces phrases mobiles et imprévisibles qu'ils ont su imposer avant tous les autres.

Ainsi stimulée par un double souci dynamique et théâtral, cette onzième version de l'ouvrage nous fait oublier nos meilleurs souvenirs d'écoute depuis le témoignage historique de Flagstad-Schawarzkopf.

Pour la première fois, en effet, l'auditeur perçoit au disque toute la dimension visuelle de l'opéra, et d'abord parce que drame et musique sont irrésistiblement mêlés ici, au gré d'une véritable glorification théâtrale. Tout est chanté et surtout joué dans la perspective même du spectacle, avec ce que cela implique de respiration vitale dans la dimension des danses que les interprètes intègrent à l'action dans un tourbillon conquérant. Ainsi des chœurs et danses de marins et d'esprits infernaux avec leurs fascinants accidents métriques, comme le fameux *Come away* dont Harnoncourt fait un fabuleux moment rythmique, avec la complicité des superbes chœurs Schoenberg de Vienne.

Et puis, il y e les voix solistes, toutes parfaitement distribuées, chacun(e) réussissant une caractérisation saisissante de son personnage. Ainsi de la Didon d'Ann Murray, déchirée, déchirante, toujours crédible et si fragile sous son masque altier. Ainsi de le Belinda sensible de Rachel Yakar, tandis que l'Enée d'Anton Scharinger n'est pas le faire-valoir falot que l'on a coutume d'entendre dans le rôle. Enfin la Magicienne de Trudeliese Schmidt, le plus étonnante de tous par sa présence tragique, et cette dimension dans la haine qui agrandit l'emploi dans une perspective shakespearienne.

Il faut le répéter en guise de conclusion, ce *Didon et Enée* impose des êtres de chair et de sang, en même temps qu'il nous dit tout des déchirements de l'humaine nature et des fureurs des amours impossibles. Le dix-septième siècle disparaît et, avec lui, le zèle archéologique, pour ne laisser ici qu'un cri obsédant, qu'un opéra bouleversant de vérité et auquel Harnoncourt nous fait croire comme nul autre avant lui (Telefunken, 642.919 AZ).

ROGER TELLART.

« La Cenerentola » de Rossini

Voici une production qu'on peut dire caractéristique de la situation lyrique d'aujourd'hui, obéissant à des impératifs et offrant des qualités qu'on eût cherchés en vain il y a seulement vingt ans : la volonté de retour à la partition originale (le désormais indispensable Alberto Zedda), le souci de respecter le caractère propre de l'écriture rossinienne (en distribuant les rôles en fonction des exigences de tessiture et non pas de la seule faculté de vocaliser), la fidélité à ce style très particulier de *bel' canto* qui commende certains types de *tempo*, de cadence et d'ornementation et (s'agissant surtout de cette dernière) en exclut d'autres qu'on lui a souvent fait supporter.

La distribution est bien sûr dominée par Lucia Valentini-Terrani dans l'un de ses emplois fétiches, avec cette technique transcendante, mais surtout cette justesse absolue de ton et de manières qui la désignent pour l'une des meilleures *mezzo-coloreture* du moment sans ces faiblesses ou ces excès que certaines interprètes montrent dans ce répertoire. Idéalement réunis à ses côtés : Domenico Trimarchi et Francisco Araiza. Du premier, on sait la verve, du second, l'élégance. Et des deux la totale familiarité avec le style de Rossini.

D'où vient alors cette impression générale de « convenu », voire d'« absence » ? Du studio, qui, oblitère ce que le scène exige et induit ? De la direction d'orchestre (Gabrielle Fero et la Capella Coloniensis), pourtant rigoureuse, claire, aérée, avec de réelles finesses et même des trouvailles, mais qui est dépourvue de cet éclat, de ce brio sans lesquels l'*opéra buffa* manque son but ? Ou encore, signe des temps là aussi, de cette perfection même qui, de moyen, est érigée en fin ? Parfaits en effet la distribution, le style de chant, la conception musicologique. Mais cette Cendrillon manque de fantaisie et de magie, comme si, parée de ses plus beaux atours, elle ratait pourtant son entrée au bal. Dommage, car, sur bien des points, on tenait là une *Cenerentola* promise au panthéon de la discographie (3 disques CBS, 79359).

ALAIN ARNAUD.

« Le Voyage d'hiver » par Kurt Moll

Cette longue plainte qu'est *le Voyage d'hiver*, tour à tour douloureuse, nostalgique et résignée a fasciné des générations d'interprètes. Des femmes même (Lotte Lehmann, Christa Ludwig...) n'ont pas su résister à la séduction de ce cycle, pourtant intrinsèquement écrit pour un timbre d'homme et une tessiture grave. Les plus grands s'y sont illustrés : Hans Hotter, Theo Adam... y apportant les moyens du Walhalla et l'ampleur de visions de fin du monde.

Kurt Moll en donne une tout autre lecture, moins extravertie, plus secrète et surtout exclusivement musicale. Soutenue par un *legato* d'une exceptionnelle consistance, assurant à lui seul la continuité des poèmes qui semble emportés par un seul souffle infini, elle s'anime d'incessantes variations de couleurs, des plus impalpables et transparentes (dans des *pianissimo* légèrement détimbrés) aux plus sombres et aux plus denses. La gamme des sentiments du *Wanderer* s'exprime ainsi à partir de la seule palette vocale, sans aucun artifice théâtral.

Une vision de peintre, bouleversante et magnifiée (Orfeo, S 042832. Au piano : Cord Garben).

A. A.

La « Quatrième Symphonie » de Magnard

A peine m'étais-je indigné dans ces colonnes de ce qu'il n'existait en tout et pour tout eu disque, en matière de symphonie d'Albéric Magnard, qu'une *Troisième* par Ansermet, que nous arrive une magnifique et longtemps attendue *Quatrième*. Cela grâce à des interprètes dont il convient une fois de plus de saluer l'action en faveur du répertoire symphonique français du dernier tournant de siècle : Michel Plasson et l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

Magnifique, l'œuvre l'est d'abord en elle-même. Ecrite pour l'essentiel en 1912 et vraiment créée (après une première tentative malheureuse) à la Société nationale en mai 1914, soit quelques mois avant la mort tragique du compositeur, cette symphonie en ut dièse mineur est plus concentrée, plus violente, plus « d'une seule pièce », que la *Troisième* : de la première à la dernière mesure, elle ne vous lâche pas. Le mouvement le plus vaste, et autour duquel tout s'articule, est le troisième, de *tempo* modéré et de climat tourmenté. Dans le *scherzo* qui précède, on retrouve le crincrin villageois du mouvement correspondant de la *Troisième*, mais dans une atmosphère quelque peu démoniaque. Là, et dans les deux mouvements extrêmes, on reçoit une salutaire leçon d'énergie. Cette *Quatrième*, que je n'avais jamais entendue auparavant, mais dont, me semble-t-il, Plasson fait ressortir toute la magnificence, serait-elle la plus grande symphonie française de l'époque ?

En complément de programme, le poignant *Chant funèbre* composé par Magnard en 1895, à trente ans (EMI, 1731841 PM 375).

MARC VIGNAL.

Debussy par Gieseking

Quand Walter Gieseking (1895-1956) apparaissait sur le scène, haute silhouette noire couronnée de cheveux blancs, profil lourd plein de douceur et de bonhomie, on croyait voir entrer Fritz Kobus, on imaginait le tricorne alsacien et la longue pipe recourbée, avec cette expression naïve, amusée et gourmande. Mais d'un coup de baguette magique, ses doigts vous transportaient instantanément au cœur de la France avec Debussy. Emile Vuillermoz disait que, lorsqu'on avait entendu la compositeur lui-même, on retrouvait miraculeusement en Gieseking « *son toucher et son tact également sensuels et pudiques* ». C'est pourquoi l'intégrale Debussy, qui nous est enfin rendue, est un document si précieux et délectable.

Au-delà des dissertations fumeuses et empoisonnées sur l'« impressionnisme », le piano de Gieseking a la couleur même, ou plutôt (car on est loin du technicolor) le phosphorescence, la transparence, comme un dessin sur papier blanc de Hokusaï est en même temps couleur intérieure et tremblement de la vie. Jamais une « bruma colorée » ne brouille la ligne de ce jeu si souple où le déclenchement de la frappe de la note est une « petite secousse » qui ajoute à cette sveltesse merveilleuse.

Il y a tout chez Gieseking, la précision, l'énergie soudaine, le lyrisme et la violence, aussi bien que la délicatesse et la prodigieuse rémanence des « impressions » les plus ténues. Avec la *Suite bergamasque*, *Pour le piano*, *Estampes*, *Images*, *Children's corner*, *Préludes*, *Etudes* et tant de petites pièces de jeunesse, souvent peu connues et délicieuses, c'est un trésor qui revit (5 disques EMI, coll. « Références », 1545.653).

JACQUES LONCHAMPT.

Jazz

Lester Young « And his Tener Sax »

Lester Blows Again, *These Foolish Things*, *Jumpin' at Mesner's* et *D. B. Blues* (D. B. ce peut-être *Dirty Bitch*, mais plus probablement *Detention Barracks*, allusion à un épisode sombre de la vie de Young dans l'armée), voilà les quatre premiers thèmes que choisit le « Président » pour Aladdin, en octobre 1945. Il est mobilisé depuis un an et ne quittera l'uniforme qu'à la fin de décembre. Il dit alors souffrir profondément des préjugés racistes et de beaucoup d'humiliations. En ce même temps, sur les scènes, le bop s'installe. Lester, dans les six sessions-Aladdin, va côtoyer des musiciens qui prennent ou vont prendre part au mouvement : Red. Callender, Curley Russell, Howard McGhee, Dodo Marmarosa.

A l'époque de ces séances, Lester Young est admiré à l'égal d'un demi-dieu. Le nombre de ses disciples ne cesse de croître, et, curieusement, son influence, face à celle de Parker, joue le rôle d'un pare-feu. A l'ecubérance brillante du jazz parkérien s'oppose tranquillement un timbre discret, un vibrato ténu, une musique détechée, aérienne, d'où naîtra la sensibilité « cool » à la fin des années 40.

Les deux tomes conçus par Michael Cuscuna contiennent les compositions les plus connues de Young — *Lester Leaps In*, *Jumpin' with Symphony Sid* — et son chef-d'œuvre, l'interprétation paisible, secrète, de *These Foolish Things* qu'il néglige d'exposer pour laisser fluer d'emblée une mélodie commentatrice, sinueuse et indolente, se dessinant comme si le plateau du pick-up tout à coup tournait à plus petite vitesse.

Lester ne se débarrasse pas du poids du monde, simplement il en enferme les duretés, les tristesses, dans de légers flocons de sons, petits nuages, petites fumées qu'il pousse devant lui, dont il dirige le mouvement et dont il maîtrise complètement l'apparence. A la lisière du réel il règne en sujet tout-puissant (Aladin 801 et 802. Fabriqués et distribués en France par Pathé Marconi-EMI).

LUCIEN MALSON.

L'Education du Monde
JANVIER 1984
ÉLECTRONIQUE INFORMATIQUE :
LES FORMATIONS EFFICACES
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
11 F

TOUTE LA RÉCOLTE EST MISE AU CHATEAU
en provenance directe, André Bouvier vous propose

Pour vos cadeaux.
Pour vos dîners.
Pour cadeaux d'entreprise personnalisés.
Château de Barbe Blanche
LUSSAC-SAINT-ÉMILION | 1979 | 6 bout. F 205 | 12 bout. F 320 | 25 bout. F 610 | Franco domicile tous droits et taxes compris
Ecrivez à : A. BOUVIER - Barbe Blanche - 33570 LUSSAC - Tél. : (56) 84-00-54

Bouquins - Dossiers par milliers
Rayonnages Bibliothèques
au prix de fabrique
du kit au sur mesure
LEROY FABRICANT
équipe votre appartement bureaux, magasins, etc.
25 années d'expérience
Une visite s'impose
208, av. du Maine, Paris (14e)
540-57-40 - Mo Alésia

Les 11 tours de Thai.
Thai, c'est aussi Tokyo.

Thai, une des premières compagnies à faire décoller sa classe affaires : la Royal Executive Class. Et le voyage commence dès que vous vous installez dans l'un des 40 fauteuils première classe de nos B 747. Ici, tout est raffinement, tout est pensé à l'image de la légendaire et accueillante Thaïlande. Ici, le mot service devient magique et vous êtes traité comme un roi.
Alors, pour découvrir ce plaisir royal, choisissez une de nos 11 liaisons hebdomadaires au départ de l'Europe vers l'Asie. Contactez votre agence de voyages, ou nos bureaux : THAI INTERNATIONAL, 123 Champs Elysées, 75008 PARIS. Tél. : 720 86 15. Park Hôtel, 6 av. George V, 06000 NICE. Tél. : (93) 53 39 82.
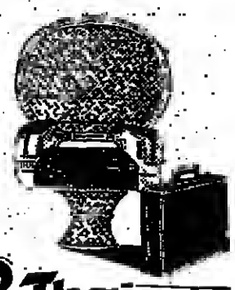
Thai

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

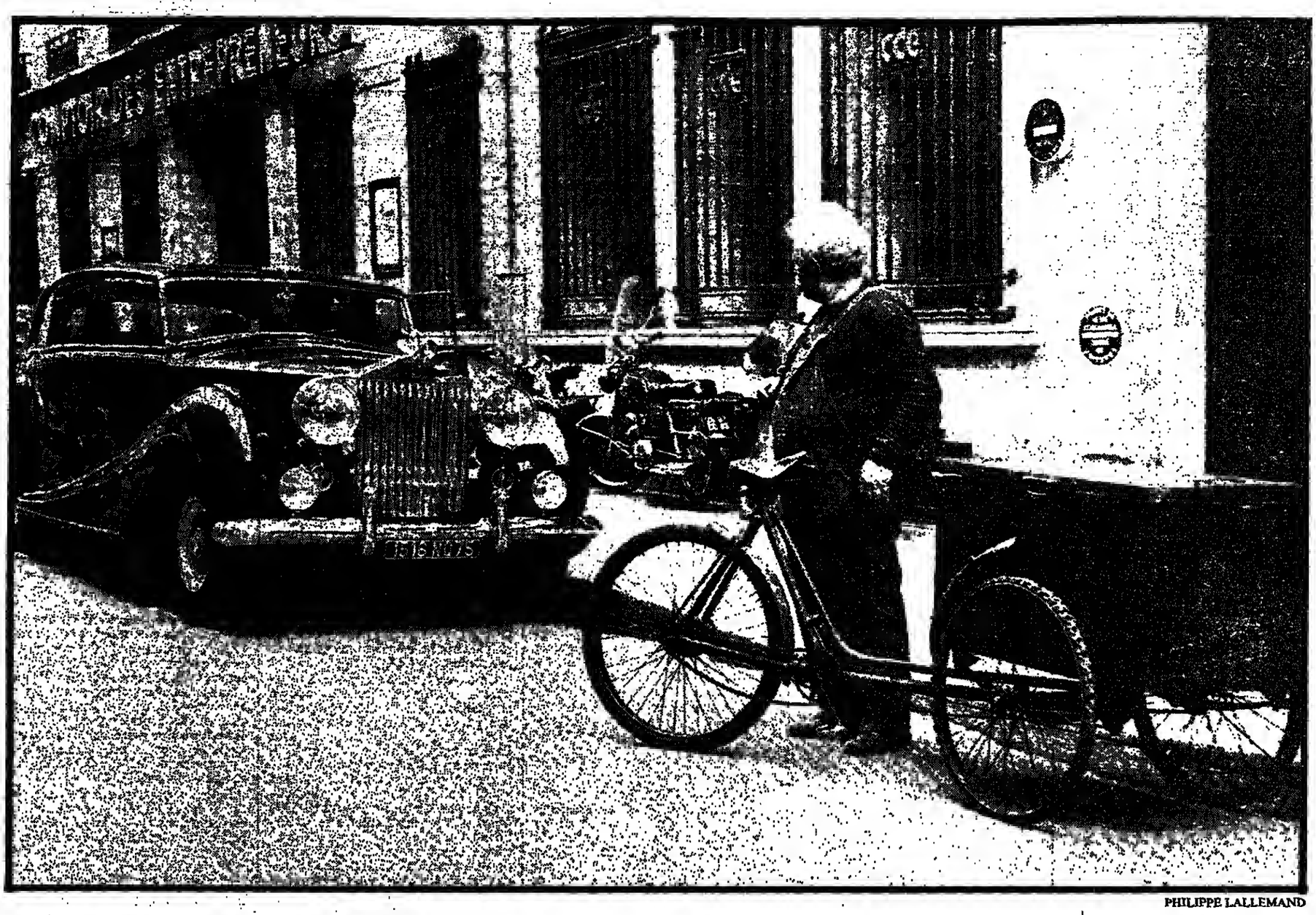

PHILIPPE LALLEMAND

ENTRETIEN

La guerre et la paix vues par René-Jean Dupuy

Pour René-Jean Dupuy, professeur de droit international au Collège de France, la paix est inséparable du développement et des droits de l'homme.

LE professeur René-Jean Dupuy inaugurait, il y a trois ans, la chaire de droit international au Collège de France. Secrétaire général de l'Académie de droit international de La Haye et président de l'Académie de la paix, il donne une série de leçons sur la communauté internationale, la guerre et la paix.

***

« La communauté internationale est au centre de votre réflexion. Quelles sont les implications d'une telle notion ?

— La communauté internationale, c'est l'obligation de vivre ensemble. La communauté existe dans la mesure où elle est subie. Les nations sont condamnées à vivre en communauté parce que le monde est trop petit. Cette réalité nous rend tous responsables de ce qui s'y passe. Comment voulez-vous, aujourd'hui, justifier l'intérêt des pays riches à l'égard de cette immense majorité de malheureux à travers le tiers-monde, s'il n'y a pas une communauté internationale ? Il faut que l'interdépendance, la solidarité, qui existent objectivement, puissent se traduire non seulement par une fraternité, ce qui relèverait des sentiments, mais par un service des pauvres par les riches. Prise en charge que le droit doit assurer.

» Le droit du développement trouve son fondement dans le droit au développement. Or ce droit au développement se fonde, à son tour, sur le concept de communauté internationale. L'injustice qui se produit ici ou là intéresse tous les autres. Cela tend à transformer substantiellement beaucoup de notions du droit international classique, qui se fondaient au contraire sur un monde où chacun pouvait se suffire à lui-même. Autrement dit, on est soi par soi et avec les autres. Non pas par les autres, mais avec les autres. On veut être vu comme on se voit soi-même. C'est le propre de la revendication à l'identité, identité culturelle et identité nationale.

— La notion de communauté internationale apparaît souvent comme une mystification...

— Bien sûr. Nous vivons une époque d'individualisme forcené entre les Etats. La communauté internationale est une mystification si l'on croit qu'elle signifie réconciliation entre les peuples. Elle est également mystification si l'on pense que, par l'appel à cette notion, on fait référence à un système de coopération spontanée entre les Etats. Mystification, enfin, parce qu'elle tente d'occulter le conflit.

— Le conflit, qui implique une communication, ne marque-t-il pas l'existence de la communauté internationale ?

— Dans la mesure où il y a communauté, il y a conflit. Dès lors qu'il y a cohabitation, les risques de conflit sont multipliés. La communauté internationale veut faire de la guerre une paix. Elle essaie de passer du stade de la communauté au stade de la société. La société, c'est l'organisation internationale. La communauté est un phénomène spontané, naturel. Elle suppose une volonté d'égaliser, d'organiser. Il y a donc trois stades : l'état de nature, la communauté et la société. L'état de nature, c'est la nature sans la grâce. La communauté utopique, c'est la grâce sans la nature, la communauté historique, celle qui est en conflit, c'est la grâce qui travaille à l'intérieur de la nature.

» En langage laïcisé, c'est l'esprit de paix qui travaille dans l'Histoire. Depuis l'Antiquité, en passant par l'Abbé de Saint-Pierre, Kant, Victor Hugo et bien d'autres, on s'aperçoit qu'il y a tout de même un esprit de paix en travail dans le monde. C'est l'utopie avec son double sens. Dans un sens péjoratif, c'est le travail de celui qui fait du mécano, qui établit une république comme Platon, un système comme Campanella, ou une construction complètement fictive et desséchante. Tout a été prévu, mais le système ne peut fonctionner. L'autre forme de l'utopie, c'est l'idée en travail, en mouvement, qui avive les consciences, entretient une contestation permanente. Cette forme-là est très riche, c'est l'utopie au sens élevé du terme.

La volonté de paix est profonde

— Le discours politique ne contient pas de réflexion nouvelle sur la légitimité du désir de paix qui s'exprime actuellement...

— Les mêmes mots portant des significations différentes, il faut à chaque fois annoncer le glossaire de son propre discours. Le rêve de paix, le pacifisme sont souvent considérés comme une utopie au sens péjoratif. Les pacifistes seraient utopistes. Cela est faux. La volonté de paix dans le monde est extrêmement profonde. Elle a toujours existé et elle a aujourd'hui des raisons particulières de s'exprimer. Que l'on songe à l'accumulation fantastique d'armes, au danger prodigieux que court l'humanité, et par ailleurs à l'extraordinaire misère qui règne dans la plus grande partie du monde.

» Autrefois, Valéry disait : « *Nous autres, civilisations, savons maintenant que nous sommes mortelles.* » Saint Augustin l'avait toujours su. Si les civilisations mouraient, d'autres naissaient. Aujourd'hui, c'est l'humanité, non plus une civilisation, qui est acculée à prendre conscience de sa mortalité. Quand on disait, en 1914, « nous partons pour la dernière des guerres », c'était la dernière guerre avant la paix perpétuelle. Maintenant, les peuples ont le sentiment profond que ce serait la dernière guerre avant la mort. D'où l'idée d'apocalypse, puisque l'apocalypse c'est ce qui est pour la première et la dernière fois.

— Traversée d'exigences contradictoires, la communauté internationale dispose de faibles remèdes, alors qu'elle engendre sans cesse des tensions...

— La communauté suscite le conflit car elle est, elle-même, un enjeu. Les grandes puissances, bien conscientes que la communauté internationale existe, veulent s'en saisir. De sorte qu'au moment où elle veut faire de la guerre une paix, de cette paix elle fait, malgré elle, une guerre puisqu'elle est enjeu dans le conflit. Apparaît ainsi toute la conflictualité transnationale. La communauté internationale se trouve dans une situation inconfortable parce qu'elle n'a pas les clés, elle le sait très bien. Les clés réelles, dans une première approche du moins, ce sont les grandes puissances qui les ont, notamment les puissances nucléaires et tout spécialement les deux Super-Grands. La détente s'est traduite par les efforts de ces deux plus grandes puissances afin de gérer en commun la course aux armements. C'est une tentative de gestion commune de la dissuasion, donc une gestion commune de l'angoisse du monde.

» La communauté internatinnale accomplit de très remarquables efforts au sein de l'Assemblée générale des Nations unies pour ne pas se sentir mise à l'écart. L'expression de « communauté internationale » est constamment utilisée dans le langage onusien. C'est le signifiant d'un discours revendicatif d'un nouveau rôle. Cette communauté est inquiète de ce que se disent les Super-Grands également parce qu'elle se demande dans quelle mesure ils ont un langage commun. Lorsque les experts parlent d'armements, ils utilisent certainement le même langage, mais, au-delà de ce type de communication se reflètent des cultures stratégiques différentes. A cet égard, les travaux de l'école culturaliste des relations internationales sont très riches.

Une définition de l'agression

— Quel lien y a-t-il entre les problèmes de paix, de guerre, et la chaire de droit international ?

— Je ne crois pas à la paix par le droit, grand rêve des conférenciers de La Haye d'avant 1914. Le droit ne saurait faire la paix, bien que les problèmes juridiques, certes, revêtent un intérêt. Cependant, si le droit demeure impuissant à faire la paix, toute violation du droit peut constituer un facteur belligène. Cela se retrouve dans la tradition millénaire des rapports internationaux, quand l'Etat décide de faire la guerre comme on mène une voie d'exécution, au nom de son droit violé, droit dont il est le seul interprète et l'exécutant. C'est le type même du raisonnement classique qui conduit au conflit.

» Le droit, une fois la volonté de paix manifestée, peut se révéler extrêmement utile pour la concrétiser dans de bonnes conditions. Institutionnalisé, le droit international joue un rôle important en créant des forums de rencontre. Les pratiques des Nations unies sont assez subtiles et flexibles. Ainsi, en 1974, on a pu donner une définition de l'agression, conclusion d'efforts qui remontent à la Société des Nations. Maintenant que l'agression est définie, le Conseil de sécurité répugne à l'appliquer. Il préfère recourir à l'expression « rupture de la paix » plutôt que de constater une agression, crime suprême en droit international.

— S'agissant du désarmement, ne peut-on penser que les Etats sont condamnés à s'entendre dans les prochaines années, s'ils ne veulent pas assister à une relance durable de la course aux armements ?

— On est terrifié par le caractère illimité des découvertes, alors que les facultés politiques de l'homme sont au contraire limitées. On peut se demander, en effet, si une notion de seuil ne doit pas s'imposer à un moment ou à un autre. Cependant, l'avenir de la paix ne résulte pas uniquement de thérapeutiques de ce genre. Il s'agit d'une question à régler sur des bases plus profondes et à ne pas entrevoir par le petit bout de la lorgnette.

» La paix est un état de stratégie. L'état de paix, c'est précisément le rêve, l'utopie au sens noble du terme. C'est ce qu'il y a dans l'Ecriture : l'enfant jouera avec le serpent, et la chèvre dormira dans les pattes du lion. C'est l'état de paix que les poètes ont décrit. Si l'état de paix n'est pas accessible, la paix demeure bien une stratégie à diverses facettes. La notion d'indivisibilité de la paix est à ne jamais perdre de vue.

— La stratégie suppose l'existence d'une relation entre les différents espaces d'intervention...

— Oui, il y a un lien, une dialectique, une triade : paix, développement, droits de l'homme. La paix, sans laquelle le développement est impossible ; le développement, sans lequel les droits de l'homme sont illusoires ; les droits de l'homme, sans lesquels la paix est violence. Nous avons, avec ces trois termes, une bonne base de départ pour réfléchir sur une stratégie de la paix. Les droits de l'homme occupent, bien sûr, une place particulière. Lorsque le président Carter fondait sa politique internationale sur les droits de l'homme, il se voyait reprocher de courir le risque de créer une crise internationale. On invoque un principe de droit international bien connu, celui de la non-intervention des Etats dans les affaires intérieures des autres Etats, qui est le plus sûr moyen de dresser un écran opaque sur ce qui peut se passer à l'intérieur des frontières. Les Etats essaient d'imposer l'idée selon laquelle, en abordant les questions délicates, il y a le risque de poser plus de problèmes que d'en résoudre.

RICARDO FRAILE.

(Lire la suite page XV.)

La naissance de la génétique chromosomique

Poursuivant les travaux de Mendel, Thomas Hunt Morgan (1866-1945) a été à l'origine de la théorie chromosomique de l'hérédité.

LA génétique, née avec notre siècle grâce à la redécouverte des lois de Mendel, connaît un développement explosif qui aboutit à la théorie chromosomique de l'hérédité due à Morgan et à son école. Des recherches antérieures prouvèrent le rôle do noyan et des substances qui le composent dans la fécondation. Ainsi, en 1875, Oscar Hertwig, professeur d'anatomie à Berlin, put voir dans la transparence de l'œuf fécondé d'oursin que deux noyaux – qui ne pouvaient être que ceux de l'ovule et du spermatozoïde – venaient se joindre dans un seul noyau. En même temps, le botaniste Edward Strasburger, professeur à Bonn, décrit avec précision le processus de division cellulaire en montrant que ce phénomène est toujours accompagné – à l'intérieur du noyau – de la division de certains fragments qui peuvent être facilement colorés.

D'autres biologistes suivirent cette voie de recherches dont Flemming, qui, travaillant sur les larves d'amphibiens, retrouve les résultats de Strasburger dans le monde animal. C'est lui aussi qui donne le nom de chromatine à la substance composant les particules colorables du noyan et qui démontre, dans l'année 1880, que le clivage de ceux-ci, pendant la division cellulaire, a lieu dans le sens longitudinal.

Le nom de chromosomes, donné à ces éléments colorables du noyau, est dû à Waldeyer (1888). Edouard Van Beneden, professeur à l'université de Liège, montre que les chromosomes se trouvent en nombre égal tant dans l'ovule qoe dans le spermatozoïde de la même espèce biologique. De surcroît, il observe que le noyan des cellules sexuelles contient un nombre simple de chromosomes (n) par rapport à celui, double (2n), des cellules dont ils proviennent par rédoction chromatiqoe, fait confirmé par Boveri en 1887.

Le biologiste allemand Weismann, le père du néodarwinisme, qui réfuta le dogme des caractères héréditaires acquis directement sur l'influence du milieu, soutenu par le néolamarckisme, fut également un des précurseurs de la génétique chromosomique. En parlant, dès 1883, de la continuité du plasma germinatif, Weismann considère que les cellules germinales peuvent se reproduire et reproduire également le soma (le corps de l'être vivant) tandis que les cellules somatiques ne peuvent engendrer que des somatiques.

Les cellules germinales ne sont donc pas, comme le montre Weismann, le produit de l'organisme (soma), mais elles se comportent dans les générations successives comme une lignée d'êtres unicellulaires qui se divisent, sauf accident, à l'infini, à la manière des protozoaires. Car, affirme Weismann, *« les cellules germinatives ne proviennent pas du tout, dans leur substance essentielle et déterminante, du corps de l'individu mais de la cellule germinative ancestrale »*.

La théorie de Weismann n'est pas acceptée tout entière par la science d'aujourd'hui. Ainsi, on a dû renoncer à l'opposition totale entre le « plasma » des cellules germinales et celui des cellules somatiques (du corps) car, dans les deux cas, les chromosomes ont une structure identique. De même, la sélection germinale – le combat pour la fécondation entre les cellules germinales supposé par Weismann – n'a pas été confirmée par l'expérience. En revanche, son affirmation concernant l'existence d'une substance héréditaire contenue dans le noyau de la cellule germinative et dans cette partie du filament nucléaire qui, à certains moments, revêt la forme de baguettes courtes (chromosomes) . fut reprise par T.H. Morgan, avec la partie valable de la théorie de Weismann, et intégrée dans la génétique chromosomique.

Les débuts du morganisme

Né aux Etats-Unis le 25 septembre 1866 à Lexington, dans le Keotucky, dans une famille de militaires sudistes de la guerre d'Indépendance, dont l'oncle était général et son père capitaine sous les ordres de son frère, Thomas Hunt Morgan – le futur célèbre généticien – herborisait et collectionnait les œufs d'oiseaux.

Au collège de Lexington qu'il fréquentait, Morgan était considéré comme un élève moyen, car, sans doute, il s'attachait plutôt à comprendre les matières enseignées qu'à chasser les premières places. Sans avoir encore une vocation précise, il sentait qu'il se libérerait do carcan familial, militaire et industriel, qu'il ne supporterait ui la rigidité déshumanisante de la caserne, ni les turpitudes et les mesquineries du monde des affaires.

En 1886, gradé de l'université de Kentucky, il s'oriente vers la biologie en s'inscrivant à l'université John-Hopkins à Baltimore. Il obtient rapidement ses grades scientifiques et, en 1890, il passe son doctorat. Il va un temps à Naples à la station zoologique internationale animée à l'époque par le philosophe et biologiste Hans Driesch qui venait justement, avec son compatriote allemand Wilhelm Roux, de démontrer le développement de l'œuf de l'oursin et fit ses expériences sur un tel matériel. Ce furent ces travaux qui attirèrent le jeune Morgan vers l'embryologie.

Les chromosomes des mouches du vinaigre

Les recherches de Morgan dans le domaine de l'embryologie s'avérèrent fructueuses, mais sa vraie voie scientifique fut trouvée, un peu plus tard, à l'intersection du mendélisme avec l'étude des chromosomes chez la mouche du vinaigre *(Drosophila)*. Il est vrai que Sutton, en 1903, fut le premier à observer que la dynamique des chromosomes dans le cycle vital peut expliquer le comportement des facteurs mendéliens dans la transmission héréditaire. Mais le pas décisif, expérimental, pour localiser les facteurs héréditaires, supposés par Mendel, dans les chromosomes revient à Morgan et à ses disciples.

A ses débuts, le biologiste Morgan n'était point un supporter des lois de Mendel. Mais la réalité expérimentale l'y amena. Il eut la chance de travailler sur la mouche du vinaigre, tout d'abord dans le but d'obtenir des mutations, c'est-à-dire des variations héréditaires brusquées, à l'aide de différents agents physiques d'action plus ou moins brutale.

En partant du phénomène de mutagénèse, Morgan voulut, aux alentours de 1910, obtenir artificiellement des mutations chez la drosophile. Il n'eut pas, dans un premier temps, beaucoup de sneeès ear les variations obtenues u'avaient aucune valeur héréditaire.

Mais, un jour de l'année 1910, l'étudiant Bridges observa dans une lignée de drosophiles un mutant à yeux blancs (les drosophiles out d'habitude les yeux rouges). Son professeur, Morgan, isola ce mâle à yeux blancs à côté d'une femelle normale, donc à yeux rouges. Leurs descendants eurent tous les yeux rouges tandis que les drosophiles sorties de leur croisement donnèrent, statistiquement, pour une mouche à yeux blancs, trois à yeux rouges. Les proportions statistiques des lois de Mendel furent donc vérifiées, encore une fois, par ces résultats de Morgan : la première génération hybride était uniforme, car les yeux rouges représentaient un caractère dominaut, tandis que dans la deuxième géuération on rencontrait la ségrégation prescrite par le mendélisme.

Ainsi, Morgan rencontra à jamais Mendel.

La mouche du vinaigre se révéla un « cobaye » idéal pour les recherches chromosomiques. En effet, cet insecte ne possède que quatre paires de chromosomes, facilement observables an microscope. De surcroît, elle se multiplie très vite, ce qui fait que l'on peut obtenir à partir d'un couple de mouches un très grand nombre de générations et d'individus dans un laps de temps record.

Morgan et son école ont constaté que, dans les chromosomes – ces « bâtons » situés dans le noyau de la cellule, qui apparaissent au microscope pendant les divisions cellulaires grâce à une technique de coloration spécifique, – se trouvent les gènes, nommés ainsi par Johannsen, c'est-à-dire les facteurs héréditaires supposés par les lois de Mendel, disposés linéairement à l'intérieur des chromosomes comme les perles dans un collier.

Le morganisme put expliquer certaines exceptions enregistrées par rapport aux lois de Mendel. Selon ces lois statistiques, chaque facteur (gène) doit se transmettre indépendamment l'uo de l'autre à la descendance. Mais, dans certains cas, l'on observa le phénomène de *linkage*, c'est-à-dire l'enchaînement de plusieurs gènes sur un morceau de chromosome, qui se comportent comme un seul bloc. Un autre phénomène perturbateur est celui de *crossing-over*, provoqué par des migrations de morceaux de chromosomes qui produisent des déplacements du matériel génétique d'un chromosome à l'autre.

Ces exceptions concernant les lois de Mendel ne font d'ailleurs que confirmer la règle : le mendélisme reste toujours valable.

Muller, un collaborateur de Morgan, réussit en 1927 à obtenir dans ses expériences des mutations does aox rayons X. Le radium et d'autres éléments radioactifs furent utilisés depuis lors, donnant naissance à une nouvelle branche de la science de l'hérédité : la radiogénétique.

Les années 20 s'avérèrent fertiles également pour la génétique chromosomique car les recherches s'approfondissaient, l'école de Morgan arrivant à établir des cartes d'arrangements des gènes dans les chromosomes. Ainsi, depuis 1925, la carte des gènes dans les quatre chromosomes de la mouche du vinaigre reste établie, et dans les années 20 et 30, beaucoup de généticiens se faisaient un devoir de reconstituer l'arrangement spatial des gènes sur les chromosomes des différentes espèces biologiques.

La découverte, en 1933, des chromosomes géants dans les cellules des glandes salivaires de la larve de la drosophile a permis une meilleure observation de la structure chromosomique et a aidé l'étude des ageucements des gènes, ouvrant une nouvelle voie expérimentale.

Dans les années 30, Boris Ephrussi et G. Beadle réalisent des recherches qui présentent une importance primordiale dans l'évolution de la théorie « un gène, un enzyme », formulée par la suite par Beadle et Tatum qui la confirmèrent dans leurs travaux sur les micro-organismes, ce qui leur valut le prix Nobel.

Grâce aux techniques d'élevage en masse mises au point par Georges Teissier et Philippe L'Héritier, la drosophile servit également dans les études de génétique des populations. La génétique des populations, grâce à Fisher, Wright, Haldane, Teissier et d'autres chercheurs, introduisit dans la génétique et la théorie de l'évolution des raisonnements probabilistes et se développa comme une branche complémentaire par rapport à la génétique chromosomique.

De la mouche à l'homme

Le rôle des gènes a été mis en évidence d'une manière éclatante pour tous les caractères héréditaires chez les végétaux, les animaux et l'homme.

Les cellules sexuelles de l'homme contiennent vingt-trois chromosomes tandis que les cellules de son corps en ont le dooble, c'est-à-dire quarante-six. Dans le patrimoine génétique de l'individu on trouve 50 % de chromosomes paternels et 50 % de maternels, distribués en paires. Chaque paire contient un chromosome paternel et son homologue maternel. Les chromosomes du sexe sont dissymétriques : taudis que chez l'homme on trouve une paire hétérogène (XY), chez la femme on rencontre une paire homogène (XX).

Uo des cas les plus connus de la transmission génétique fut celui du célèbre prognathisme des Habsbourg, caractérisé par des mâchoires allongées en avant. Ce défant très prononcé chez Charles Quint, comme il ressort d'ailleurs de ses différents portraits, peut se rencontrer transmis avec régularité chez son fils Philippe II, comme il résulte de ses portraits peints par Titien ou Antonio Moro. Le prognathisme passe à Philippe III et Philippe IV, comme le montrent avec assez de réalisme les portraits de Vélasquez, en arrivant jusqu'ao dernier Habsbourg espagnol, Charles II. Il apparaît donc que le prognathisme est un caractère dominant qui se transmet de père en fils, devenant dans certains cas un critère de reconnaissance dynastiquc à travers les générations et les siècles.

Beaucoup d'autres défauts ou maladies sont liés à des gènes dominants : la brachydactylie (doigts et orteils très courts), le pied plat congénital, la dégénérescence présénile de l'encéphale, etc.

D'autres caractères et d'autres maladies se transmettent par des gènes récessifs qui ne peuvent s'exprimer que s'il y a rencontre des deux gènes tarés. Ainsi l'albinisme, une anomalie dont l'individu porteur manque de pigment de la peau, des yeux et des cheveux. Ou une maladie grave, l'idiotie amaurotique infantile ou juvénile, qui produit la cécité et l'affaiblissement moteur et mental et débouche sur la mort respectivement dans la première enfance et dans l'adolescence.

Enfin, il y a des troubles et maladies liés aux chromosomes du sexe. Normalement, par la réunion du spermatozoïde et de l'ovule, on obtient statistiquement parlant 50 % de descendants mâles (chromosomes do sexe XY) et 50 % de femelles (chromosomes XX). Mais il y a des cas où des troubles dans la garniture des chromosomes du sexc aboutissent à des maladies graves comme le syndrome de Klinefelter.

Ce syndrome, caractérisé par une garniture anormale du chromosome du sexe (XXY) produit des individus mâles avec un surplus de gènes féminins dus au chromosome X supplémentaire. De tels « mâles » sont caractérisés par un aspect hermaphrodite, un état d'apathie physique et une arriération mentale. Une autre maladie chromosomiale est la trisomie 21, due à la non-disjonction d'un chromosome de la paire 21 qui est responsable du mongolisme.

Enfin, parmi d'autres maladies, les chromosomes du sexe sont responsables de la transmission de la célèbre hémophilie qui a eu, dit-on, une influence considérable dans l'histoire de la dernière famille impériale russe et donc indirectement sur le déclenchement de la révolution et sur l'histoire du monde. Si le dernier tsarévitch, le fils do tsar Nicolas II, n'avait pas été hémophile, sa mère, Alexandra, n'aurait pas en recours à Raspoutine pour le guérir et peut-être... Mais l'histoire ne peut pas être refaite.

L'hémophilie se transmet de mère à fils car, la maladie étant tributaire d'un gène récessif, une fille qui a deux chromosomes X n'est pas elle-même malade mais vecteur de la maladie par un de ses chromosomes tarés. Ce chromosome porteur du gène hémophile peut donner naissance à un garçon sujet à ces troubles de la coagulation du sang.

Thomas Hunt Morgan, qui fit ses plus remarquables recherches dans la section de génétique de l'Institut de technologie de Californie, s'éteint, prix Nobel de biologie et au comble de la gloire, le 4 décembre 1945.

Il est mort dans l'année où l'on créa en Sorbonne la première chaire de génétique en France contre l'avis de presque tous les biologistes de l'establishment scientifique. Boris Ephrussi, le titulaire de cette chaire, m'a raconté les péripéties liées à cette nouvelle créatiou. Pierre Auger, un célèbre physicien, alors directeur au ministère de l'éducation nationale, dut peser de tout son poids. Ainsi, la chaire de génétique de la Sorbonne fut créée par un double chantage : de la part du ministère résolu à couper les fonds aux biologistes sectaires, et de la part des physiciens qui menacèrent leurs collègues naturalistes de faire obstruction dans le conseil à toutes leurs demandes si la génétique était, une fois de plus, rejetée. Il s'agit, bieo sûr, d'un des plus nobles chantages de l'histoire des sciences qui eut raison d'un passéisme rétrograde.

L'année 1945, avec la mort de Morgan, connaît la fin de la période classique de la génétique chromosomique et voit le développement de la biochimie des chromosomes avec la génétique moléculaire récemment née. Approfondissant la génétique chromosomique, la biologie moléculaire, avec son dernier fleuron, le génie génétique, se trouve au seuil d'une révolution scientifique avec des retombées incalculables.

DENIS BUICAN.

POESIE

Danielle Collobert

Danielle Collobert, qui était née en juillet 1940, s'est donné la mort le jour de son anniversaire en juillet 1978, dans une chambre d'hôtel.

Elle a notamment publié : *Chant des guerres* (P.-J. Oswald), *Meurtre* (Gallimard), *Survie* (Orange Export), *Dire, Il, Donc* et *Cahiers* (Seghers/Laffont-Change).

Cette voix charnelle était fascinée par les Haï Kaï, ces poèmes très courts. Ses souffles, présents au monde, inventent une durée des corps.

CHRISTIAN DESCAMPS.

VOIX

les voix pertes irréparables - brouillage lointain - absence des repères - dissous - absence des visages - perte des corps - regards et bouches disparus - enfouis dans des images immobiles - incertitudes des rythmes - des sons dans l'étendue - déplacement des voix dans l'intensité du souffle - échelle mouvante de la parole - quêtant la précision d'un corps - dans le flou - limite du toucher au cœur - affaiblissement des battements - pâle survie d'empreinte de voix

au bord du spasme - l'ébauche d'une voix
la tête emplie soudain - sa tête - bruissement - hauteur du son - replace la voix - raclements - ratages - accroche une forme de mot à l'aide d'un geste – image apparie – à l'aide - modulation du son - placé haut - nasal - à la recherche - approche lente vers la tonalité - perd le rythme - à-coups - pressent le mot - recul et peur - mais non - arrivée lente et douce de la voix - phrase à rouler calmement dans la mémoire - connaissance claire et distincte d'instants mouvants. - noyés dans la voix

modelé par les voix - au cours du temps - à chacune la bouche tendue pour prendre - avaler - allonge son corps - s'étire - pour la possession - non - pour l'engloutissement
assouvir jamais - désir de voix - brouillard partout - dans lequel surgit - de toujours les bras en avant - taillant du corps le vent coupe l'épaisseur - isole une voix - et cerne - gravite autour - progression vers un corps - parlant - là

selon l'effleurement
selon l'attache - le trouble
le creux du sillon
s'inscrit sur son corps - le dessin d'une voix - gravure brûlante - profondeur au noir - la marque - le tatouage - à l'intérieur du signe - la plage blanche du sens

chaleur - moiteur - pensée flottante - le hasard - continuelle sollicitation de l'extérieur - passage - attente - vues assourdies - ciel lourd - pesant d'orage -
sur le sol - chaleur du gris - crépi blanc - limite des cubes - construction - géométris - continuelle

...
brésilienne encore - ramasse les morceaux - unifie -
rend visible globalement -
au rythme de l'autre - dédoublement - coupée quelque part du corps -
corps qui change -
musique - seule tension depuis deux ou trois ans
à satisfaire désirs du corps - calmer le tremblement

...
baiser devant une glace - premier regard pour soi-même -
ensuite pour l'autre -

...
des heures à préparer le moment de la parole - le corps présent
dans l'imaginaire - parole projetée
ce soir impossible
toujours le mur d'anti-vision
ne pas être perçue - un
en corps - en sexe
ne pas voir - percevoir

...
la parole sans cesse coupée par la tension -
désir - désir affluant - et reflux -
passe dans les voix gestes regards...

BIBLIOGRAPHIE

★ Allen Garland : *Thomas Hunt Morgan*. Princeton. Press. 1978.

★ Denis Buican : « Le microphénomisme et la philosophie de la biologie moderne », *Scienta*. Milano. 1974, et *La génétique clef de la vie*. N.R.F. n° 306, juillet 1978.

★ Philippe L'Héritier : *Traité de génétique*. P.U.F., 1954, et *Dictionnaire de génétique*. Masson. 1979.

★ T. H. Morgan, A.M. Sturtevant, H.J. Muller, C.B. Bridges : *le Mécanisme de l'hérédité mendélienne*. Ed. H. Lamartin. Bruxelles. 1923.

★ Jean Rostand : *Esquisse d'une histoire de la biologie*. Gallimard. « Idées ». 1968 ; *l'Atomisme en biologie*. Gallimard. 1956, et *l'Homme*. Gallimard. « Idées ». 1970.

★ Denis Buican publie ces jours-ci une *Histoire de la génétique et de l'évolutionnisme en France* (P.U.F. 190 F).

مكبرا من الأصل

هكذا من الأصل

CHRONIQUES

SCIENCE

La bactérie de l'espace

UN atome ou une molécule, c'est un peu comme une grenouille météorologique placide au pied de son échelle. Si on l'excite, elle escalade les barreaux, quitte à redescendre d'un saut brusque. Les barreaux de l'échelle atomique ou moléculaire, plus ou moins nombreux et à l'espacement irrégulier, sont des états d'énergie discrets, bien définis, que la mécanique quantique impose aux systèmes noyaux-électrons simples ou multiples. Chaque atome ou chaque molécule a son échelle spécifique, unique, car elle n'est semblable à aucune autre. On s'installe sur l'échelle en absorbant l'énergie qui correspond exactement à la hauteur des barreaux. Pour revenir au sol, il y a en gros deux méthodes : soit on dégringole niveau par niveau, on cède l'énergie acquise à l'environnement sous forme de chaleur par exemple; soit on saute d'un coup et on largue l'énergie dans l'éblouissement d'une gerbe de photons monochromatiques.

Pratiquement, observée sur le fond lumineux de l'arc-en-ciel étalé par le prisme, cette gymnastique d'absorption se marque par des petites bandes noires qui hachent les couleurs. Si quelque puissant moyen d'excitation est utilisé, capable de projeter l'atome ou la molécule dans les parties hautes de son échelle, on peut provoquer l'émission de faisceaux de lumière aux couleurs pures que la spectographie sépare. Les feux d'artifice, les lampes fluorescentes, les tubes néon, les lasers, l'écran de télévision, font largement usage de cette propriété sautillante des atomes ou des molécules. La technologie en profite pour bouleverser notre monde visuel naturel.

L'univers est fait partout des mêmes éléments, si bien que les astronomes peuvent utiliser les résultats obtenus sur terre par les spectroscopistes pour identifier atomes et molécules dans les étoiles proches ou les galaxies lointaines. La petite lumière qui scintille dans le ciel nocturne, blanchâtre, bleuâtre ou rosâtre, captée par la fente d'entrée du spectrographe, va se décomposer dans l'arc-en-ciel d'une multitude de raies, dont la mesure précise permettra de reconnaître les échelles d'énergie spécifiques sur lesquelles, là-bas, loin dans l'espace, tel atome ou telle molécule exécute sa sarabande frénétique.

Il y a aussi dans l'espace des sources de lumière «blanche», c'est-à-dire dont l'intensité est répartie également en fonction des longueurs d'onde selon une courbe continue, sans creux ni bosses, comme celle des lampes à iode de nos voitures. Il arrive que des nuages de poussières interstellaires qui n'émettent pas eux-mêmes de lumière absorbent des fractions de cette émission continue, et révèlent ainsi leur existence. La longueur d'onde à laquelle se fait l'absorption est caractéristique des matériaux qui se trouvent interposés entre la source «blanche» et notre œil terrestre.

La nature de ces poussières interstellaires est le sujet, ces temps-ci, de débats vifs. On pense généralement que c'est de la poussière de caillou, c'est-à-dire des particules de silicate, ou encore de petits éclats de glace. Mais voici que des voix discordantes se font entendre. Le célèbre astronome anglais Sir Fred Hoyle, vulgarisateur scientifique et auteur de science-fiction réputé, s'acharne depuis quelques années à interpréter des absorptions qui se produisent dans l'infrarouge vers 3 et 10 microns. Il a d'abord avancé l'idée qu'elles étaient dues à des polymères du formol (substance abondante dans les nuages moléculaires) déposés sur des particules pierreuses (1974); puis il a affirmé (1977) que ces polymères pourraient bien être, tout simplement, de la cellulose ou de l'amidon; enfin (1979), il a suggéré comme source de l'absorption la sporopollénine, un composé que l'on rencontre habituellement dans les parois des cellules des spores et des pollens. Cela a engeodré pas mal de fureur; mais son dernier coup a provoqué, début novembre 1983, une réunion orageuse des membres de la très digne Royal Astronomical Society : il prétend avoir identifié un spectre d'absorption interstellaire qui correspond à celui de la célèbre bactérie *Escherichia Coli*.

Un infâme goudron

La donnée expérimentale sur laquelle s'appuie Hoyle est la mesure très précise de l'absorption que subit dans l'infrarouge entre 3 et 4 microns, une source «blanche», IRS 7, une étoile supergéante, voisine du centre galactique. Une série de bandes assez fines, assez définies, sont visibles sur le document obtenu par no observatoire australien. Le jeu est bien sûr de comparer avec les multiples données entassées par les chimistes organiciens qui utilisent la spectrographie infrarouge pour reconnaître les molécules.

Le problème est que la portion de spectre en question, qui correspond à l'énergie de vibration des liaisons carbone-hydrogène, azote-hydrogène et oxygène-hydrogène, ne permet pas vraiment, seule, de caractériser un composé plutôt qu'un autre. Il s'agit certainement de la superposition des contributions d'un grand nombre de molécules. Hoyle prétend que le spectre d'*Escherichia Coli* desséchée (et de quelques autres micro-organismes ramassés dans une rivière près de son laboratoire) ressemble à celui de la poussière qui intercepte l'émission d'IRS 7 plus que n'importe quoi d'autre!

Il concède cependant qu'une autre substance pourrait également rendre compte de l'observation. Il s'agit d'une tholine. Les tholines, c'est l'invention d'une autre vedette de l'audiovisuel, un best-seller de la vulgarisation scientifique, l'Américain Carl Sagan, l'auteur de la célèbre série télévisée « Cosmos ». Les tholines sont des substances qu'il a fabriquées en irradiant par de la lumière ultraviolette (2 537 angströms) un mélange initial gazeux de méthane, d'éthane, d'ammoniac, d'eau et d'hydrogène sulfuré en proportions égales. C'est un infâme goudron.

« Tholines » vient du mot grec « *tholos* » qui signifie « bouleux » (et aussi voûte ou coupole). C'est une substance qui résiste à l'analyse chimique conventionnelle. On y trouve apparemment de tout, des hydrocarbures linéaires et aromatiques, des acides aminés, des pyridines, etc. Les spectres d'absorption infrarouges interstellaires correspondent un peu à celui de certaines des fractions extraites de ce mélange : Sagan explique que son cocktail, qui contient de l'azote et du soufre, est plus riche que celui que Hoyle a construit sur les polymères du formol, avant la découverte merveilleuse de sa bactérie céleste.

L'enjeu idéologique de ces discussions passionnées autour de spectres vaseux et de boues indécises est, bien entendu, la théorie de la panspermie. Existe-t-il des germes de vie, au loin, dans l'espace extraterrestre? Sont-ce ces graines fertiles qui ont enclenché le mécanisme biologique de la vie sur notre planète ? Personne ne doute plus qu'il y a dans l'espace un énorme réservoir de molécules organiques qui sont potentiellement des matériaux constitutifs du vivant. Des expériences comme celle de Sagan établissent que des substances complexes sont produites, facilement, dans un milieu où la lumière ardente est un facteur créateur (mais aussi destructeur...).

D'autres expériences, faites en France, ont montré que le carbone pouvait, dans certains oxydes comme la magnésie, présenter une étrange réactivité qui peut conduire à des synthèses organiques inattendues à partir d'un milieu au départ purement minéral. Il reste qu'il n'y a pas encore de preuves que, de cette chimie, la vie émerge. Mais on les cherche frénétiquement.

Le 28 septembre 1969, à 11 heures du matin, une météorite est tombée au sol, à Murchinson, dans la province de Victoria en Australie. De très nombreux fragments ont été immédiatement ramassés. Cette météorite, de la classe des chondrites, contient 2 % en poids de carbone et 0,16 % en poids d'azote. Les premières analyses ont montré que le carbone et l'azote sont engagés dans une multitude de combinaisons chimiques, parmi lesquelles très clairement cinq amino-acides, par ordre d'abondance : la glycine, l'alanine, l'acide glutamique, la valine et la proline (mais pas la sérine, constituant principal, dans ce domaine, des empreintes digitales...). Les variétés droite et gauche des espèces non symétriques sont représentées à parts égales. (Les systèmes vivants produisent généralement les variétés gauche.)

La répartition des acides aminés, de même que celle des hydrocarbures, suggère une origine chimique et non biologique, une naissance due peut-être aux effets d'une puissante décharge électrique dans un gaz formé principalement de méthane. Rien qui fasse penser, jusqu'à présent, à de la bouillasse de bactérie cuite par les radiations cosmiques. Cependant, dans plusieurs laboratoires, on s'acharne, au moyen des méthodes les plus modernes, dans les difficultés dues aux risques de contamination, pour tenter de découvrir au sein des cailloux qui nous tombent de l'espace sur la tête des molécules dont l'origine pourrait être biologique... Avons-nous si peur d'être seuls ? ■

PAUL CARO.

THEATRE

Faut-il renoncer à lire ?

LIT-ON encore des pièces de théâtre ? Cette vieille question m'est revenue à l'esprit devant une collection de *la Petite Illustration*, « *revue hebdomadaire publiant des pièces de théâtre et des romans inédits, et adressée aux seuls souscripteurs de l'abonnement n° 1 à* l'Illustration ». Il y avait là, au rythme d'une livraison toutes les semaines ou tous les quinze jours, des centaines, voire des milliers, de pièces, imprimées au lendemain de leur première parisienne, allant d'une adaptation de Shakespeare à la dernière nouveauté du Boulevard.

Je choisis, au hasard, le début de l'année 1934 : *Coriolan*, dans la traduction, suspecte, de René-Louis Piachaud (elle fut le prétexte à des manifestations profascistes à la Comédie-Française), y jouxte *l'École des contribuables*, « *comédie gaie en trois actes de MM. Louis Verneuil et Georges Berr* », *les Races*, de Ferdinand Bruckner, *Petrus*, de Marcel Achard... Certes, au lendemain de la Libération, *le Monde illustré théâtral et littéraire* a pris le relais de *la Petite Illustration*, suivi par un *Opéra, supplément théâtral* qui est devenu *l'Avant-Scène*. Et celle-ci a fêté, en 1980, ses trente ans (1) : elle avait publié près de mille pièces dans six cent quatre-vingts livraisons.

Mais *l'Avant-Scène* a-t-elle vraiment remplacé *la Petite Illustration* ? On peut en douter. Faute de disposer de la « locomotive » d'un grand magazine, et réduite à ses propres forces, elle n'en a retrouvé ni le tirage (vers 1930, chaque numéro était tiré à 7 000 ou 8 000 exemplaires et elle avait 5 300 abonnés) ni les lecteurs (2). Plus que le grand public, ce sont les amateurs, voire les professionnels, du théâtre qu'elle touche. Aussi s'est-elle peu à peu essoufflée. Pour se perpétuer, il a fallu qu'elle se double de *l'Avant-Scène cinéma*, puis qu'elle se tourne vers l'opéra, la musique, le ballet et la danse... Aujourd'hui, *l'Avant-Scène théâtre* n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été.

Par ailleurs, la place faite à la littérature dramatique par l'édition française est devenue une peau de chagrin. Il y a une vingtaine d'années, les grands éditeurs avaient leurs collections de théâtre. Gallimard publiait dans « Le manteau d'Arlequin » deux séries de pièces : des œuvres françaises inédites et, sous l'intitulé « Théâtre du monde entier », des textes étrangers, dans de premières ou de nouvelles traductions. Avec la mort de Jacques Lemarchand (1974), « Le manteau d'Arlequin » s'est presque éteint. Aujourd'hui n'y paraissent plus guère que les pièces des auteurs de la maison qui ont fait ailleurs, dans le roman par exemple, la preuve de leur rentabilité ou de leur prestige...

Les Editions du Seuil, elles, ont abandonné : leur collection « Théâtre » n'a pas duré plus de quatre ans (1967-1971). Et Christian Bourgois reste, pour l'essentiel, fidèle à ses anciennes amours : Arrabal, Novarina et la mouvance de l'ex-T.N.S. de Jean-Pierre Vincent... L'Arche, qui avait édité, dans la foulée du T.N.P. de Vilar et de la revue *Théâtre populaire*, une précieuse série : « Répertoire pour un théâtre populaire », s'est repliée sur Brecht, sur quelques écrivains de langue allemande (de Fassbinder à Kroetz et Thomas Bernhard), sur des *Théâtre complet* de grands auteurs (récemment, les trois premiers tomes d'un monumental et indispensable Strindberg), et s'est séparée de Michel Vinaver... Bref, la coupure entre le théâtre et l'édition s'est creusée. Elle menace d'être infranchissable.

Allié et adversaire

C'est que, nous disent les éditeurs, on ne lit plus de pièces. Celles-ci peuvent, tout au plus, être représentées. Elles ne se consomment plus que sur les planches. Pour en publier une, il faut être assuré qu'elle sera, sous peu, jouée. Alors, les spectateurs achèteront, peut-être, le volume. Sinon, c'est peine perdue. L'édition française a donc abdiqué : au mieux, elle se contente de suivre, timidement, la scène.

Avec son « Théâtre ouvert », Lucien Attoun a beaucoup fait pour l'écriture dramatique. Mais, à mesure, ses efforts se sont davantage tournés vers les possibilités de réalisation scénique. Chez Stock, il avait publié un bon nombre de pièces qu'il se préoccupait de faire monter, voire de présenter, dans le cadre des « mises en espace » de « Théâtre ouvert ». A cette collection ont succédé les « tapuscrits », tirés à cinq cents exemplaires et diffusés dans le milieu théâtral. Là encore, la scène a court-circuité le lecteur — même si, à l'occasion, « Théâtre ouvert » a l'audace de se faire son propre éditeur et de publier un livre aussi singulier que *Vaterland — le Pays de nos pères* qui regroupe un récit et une pièce de Jean-Paul Wenzel et de Bernard Bloch, écrits concurremment.

Tout un ensemble de mesures prises par la direction du théâtre et des spectacles est venu, il y a peu, soutenir l'écriture et la réalisation d'œuvres dramatiques nouvelles. Certaines de ces mesures sont aussi destinées à en faciliter l'édition. Mais, de nouveau, les publications ainsi effectuées (parmi lesquelles, la collection « Théâtrales » de la Fédération nationale du théâtre, à la Ligue française de l'enseignement) visent plus les professionnels que d'éventuels lecteurs. Elles ne sortent guère du ghetto théâtral.

Faut-il en prendre son parti et accepter que théâtre et littérature soient étrangers l'un à l'autre ? Donc renoncer à lire des pièces ? J'avoue que je l'ai cru, longtemps. Pour s'affirmer pleinement, le théâtre moderne ne devait-il pas « *bien marquer*, comme le prescrivait Artaud, *ce qui le différencie d'avec le texte, d'avec la parole pure, d'avec la littérature, et tous autres moyens écrits ou fixés* » ? Il fallait qu'il s'avouât pour mise en scène, pour, toujours selon Artaud (mais Craig l'avait dit également, trente ans avant), « *un lieu physique et concret qui commande qu'on le remplisse et qu'on lui fasse parler son langage concret* ».

Aujourd'hui, la situation s'est renversée. Le théâtre a été reconnu comme scène — au-delà du texte et, parfois, contre lui. Peut-être est-il temps qu'il reprenne en charge celui-ci. Je dis « le texte » et non « la pièce ». Car la notion de pièce suppose déjà un accord préalable, tacite, entre l'écrivain, les praticiens et le public sur la forme de la représentation. Une tragédie classique, c'est tout autre chose que de la littérature : elle répond à un modèle scénique idéal, admis par tous à l'époque. Maintenant, cet accord n'existe plus. Il est donc de plus en plus difficile, sinon impossible, d'écrire des pièces qu'on n'aurait plus ensuite qu'à *porter* à la scène.

En revanche, le besoin de l'écrit recommence à se faire sentir. La scène ne saurait, trop longtemps, monopoliser la parole. Elle fait donc appel à son vieil allié, qui est aussi son plus intime adversaire : le texte. A preuve, tout récemment, Robert Wilson, qui, pour la partie allemande de *the Civil Wars*, s'est attaché les services de Heiner Müller, l'un des écrivains de théâtre les plus aigus de notre époque (3). Le théâtre d'images flirte à nouveau avec le théâtre de texte (s). A preuve, encore, le retour en force, sur les scènes européennes, d'auteurs aussi *littéraires* que Kleist ou Genet — avec des œuvres qui n'ont cessé de constituer (depuis près de deux siècles ou depuis une trentaine d'années) un défi à la pratique scénique.

Peut-être verra-t-on bientôt surgir de nouveaux lecteurs de théâtre ? Etant bien entendu que les œuvres dramatiques du passé nous apparaissent, aujourd'hui, davantage comme des textes qui résistent à la représentation que comme des pièces taillées à la mesure de nos planches.

Certes, les temps de *la Petite Illustration* ne reviendront pas. Au fond, ses fascicules n'offraient qu'un pâle reflet de la vie théâtrale parisienne. Ce reflet-là, la télévision nous le dispense, affaibli et brouillé au point d'être souvent, pour qui n'y est pas initié, indéchiffrable. Mais bien des spectateurs actuels pourraient être des lecteurs, demain. La scène non seulement appelle des textes ; elle prépare aussi à les lire — autrement et de façon plus libre, plus inventive, que ne le veut notre tradition scolaire. Il devient urgent que les éditeurs s'en avisent : le théâtre a encore, pour notre bonheur, partie liée avec la littérature. ■

BERNARD DORT.

(1) *Cf.* le numéro spécial de juillet-septembre 1980 (nº 673-674) de *l'Avant-Scène*.

(2) J'emprunte ces données à la publication du ministère de la culture et de la communication : *Un projet pour le théâtre*, en 1980, à la Documentation française, p. 90.

(3) Au Petit-Odéon, dans le cadre du Théâtre de l'Europe, du 22 novembre au 4 décembre, Jean Jourdheuil, Jean-François Peyret et Gilles Ailland ont réalisé, avec la présence effective de l'auteur, une belle série de quatre « lectures » scéniques intitulée *Heiner Müller — De l'Allemagne*.

La guerre et la paix

(Suite de la page XIII.)

— Au-delà de l'éthique, cette démission n'apparaît-elle pas comme génératrice de tensions futures ?

— Bien sûr. C'est pourquoi je pense qu'il vaut toujours mieux en parler, notamment dans le cadre de l'organisation internationale. Lorsque la Commission des droits de l'homme des Nations unies traite des droits de l'homme, cela revêt un caractère systématique. Il y a une institution qui a fait une œuvre énorme en faveur des droits de l'homme : c'est l'Organisation internationale du travail. L'UNESCO a également une procédure qui est remarquable, très discrète mais efficace. L'homme situé est plus aisément saisissable. Ses droits sont plus faciles à protéger que ceux de l'homme abstrait, sur lequel s'affrontent les cultures et les traditions de pensées. Quand s'affirmait la transcendance de Dieu par rapport aux nations, Dieu a fait une grande carrière de brillant second. Chacun voulait avoir Dieu avec soi, chacune des armées se l'attribuait. C'était la capture de Dieu. Or Dieu existe ou n'existe pas. S'il existe, il est non seulement éternel, mais universel. Il est à tous.

» Si nous acceptons la transcendance de l'homme par rapport aux nations, l'homme ne doit pas être « capturé ». Chacun ne peut avoir « son homme ». C'est le sens de la déclaration universelle de 1948. Il est évidemment plus difficile de se mettre d'accord sur l'homme en soi que sur l'homme situé dans une profession ou dans un état particulier. De même, l'homme « régional » est aisément saisissable : le meilleur exemple est l'homme « européen » dont la protection s'exerce à travers la Commission et la Cour européenne des droits de l'homme.

— Le passage de la société de l'« être » à celle du « faire » implique que ceux qui ne « font » pas ne « sont » pas. Quelle est l'existence de l'homme ou des peuples non situés sur le plan interne ou international ?

— Il est certain que la situation est fondamentale. Les pays en développement ont pour premier désir de s'affirmer dans leur situation. Ils en appellent à un droit que j'ai appelé droit « situationnel », c'est-à-dire un droit qui se fonde sur la correction des inégalités acquises ou accrues et qui prenne en compte les situations. Le plus important des droits de l'homme, celui qui les couvre tous, c'est le droit à la non-discrimination, conçu comme droit à l'égalité et droit à la différence. C'est parce que les hommes ne sont pas identiques qu'ils sont égaux. L'« autre » n'est pas égal en dépit de sa différence, il est différent et égal. Cette démonstration, faite notamment par les biologistes, rejoint l'analyse que le philosophe ou le juriste peuvent faire sur les droits de l'homme, la tâche essentielle du juriste étant de contribuer à rompre l'exil de l'homme dans la communauté des Etats. » ■

RICARDO FRAILÉ.

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

OLIVIER BESSON

La procuration

Par BERNARD SIMEONE

LORSQU'IL sortit, la lumière lui fit mal. Il avait oublié que des murs pouvaient être aussi blancs. Ceux qui pendant trois ans l'avaient enfermé ne portaient trace d'aucune clarté. Humides et grisâtres, ils étouffaient les cris. Derrière eux, il devinait d'autres cellules, plus sombres, plus retirées, qui glaçaient encore la mémoire de ceux qu'on libérait.

On lui remit son portefeuille avant qu'il ne franchît le sas. Il ne signa aucun registre. Officiellement, jamais il n'avait été emprisonné. Toute cette affaire était une erreur, son enlèvement trois ans plus tôt avait été la simple bavure d'un système presque parfait. Comme il avait depuis longtemps perdu ses papiers, on relâchait un inconnu. La grille en coulissant émit un murmure électrique et non le grincement des portes de prison dans les films qu'il aimait.

Il était dehors. Des bâtiments éblouissants découpaient le ciel, entre eux se devinait le désert de pierre. Tout cela paraissait tangible. Il suivit des yeux les façades jusqu'au virage dessiné par le dernier immeuble à sa gauche. La rue tournait pour longer le mur de la prison. Sur sa droite s'offrait le même spectacle. L'unique artère de la ville décrivait autour du secteur carcéral une bande étroite d'apparente liberté. Certaines maisons logeaient le personnel de la prison, d'autres abritaient les commerces indispensables.

L'autocar grinça puis s'arrêta devant lui. Au conducteur qui ne lui rendit pas son salut, il donna trois billets pris dans le portefeuille. Il était le seul passager. La route naissait entre deux immeubles et menait à travers le désert jusqu'à la capitale. On lui avait appris à l'école que ce désert était une curiosité, une sorte d'exception que rien ne justifiait.

Dans sa poche était resté un ticket de cinéma qui datait du jour précédant son enlèvement. Il tourna et retourna le carton entre ses doigts. D'autres cinémas l'attendaient dans la capitale, mais cette promesse n'éveilla en lui aucune émotion et il jeta le ticket sur le plancher. Il regarda par la vitre arrière la prison se confondre avec le désert. Il avait vécu trois ans entre ces murs : pensée irréelle qu'étouffait la pierre.

Que devait-il désirer en cet instant précis ? Boire un verre dans le bar familier, goûter lentement une cigarette, oublier son visage et ses mains sur le ventre d'une femme ? Sa liberté s'ouvrait devant lui, vide immense et informe. De nouveau le doute : dehors, était-ce plus facile ? Etranges, certaines journées vécues à la prison. Malgré la crasse, les brimades et les cris, cette permanente sensation de vivre, jamais éprouvée auparavant. Et les regards des autres détenus, différents, incompréhensibles : professeurs, journalistes ou médecins qui auraient voulu trouver en lui un des leurs.

A cause d'une vague ressemblance, on l'avait pris pour un autre, un homme qu'il n'avait jamais vu et qui imprimait la nuit des textes au fond d'une cave. Les questions des militaires lui avaient permis d'ébaucher un portrait de ce type qu'il ne comprenait pas. Pourquoi lutter ainsi contre un ordre qui était une réalité ? Pourquoi tout compliquer ? Depuis les « événements », rien n'avait changé dans la rue, ni le bar aux murs garnis d'affiches, ni les filles accueillantes, ni la partie de cartes. Il se contentait bien de ces quelques habitudes. Les autres ne pouvaient-ils en faire autant ? Il suffisait de se laisser porter. Il devait pourtant reconnaître que le bar, les filles et les cartes étaient devenus monotones au fil des années.

Les autres détenus avaient-ils vécu des instants qu'il ne savait imaginer ? Les croisant lors des promenades, il surprenait dans leurs yeux d'étranges étincelles. Comparables à celles qu'allumait en lui le passage d'une belle fille sur les boulevards, elles n'avaient pas le désir pour cause mais un entêtement que les militaires ne parvenaient à briser. Il se laissa bercer par le ronflement du moteur : il n'éprouvait aucune révolte. Ceux qui l'avaient enlevé puis incarcéré avaient un jour réalisé leur méprise, l'homme dont il était la réplique lointaine ayant péri dans un accident ferroviaire. Sa libération avait tardé : elle dépendait d'une autorité suprême qui obéissait à son seul caprice. Avant de le relâcher, on lui avait appris que son appartement était attribué à un autre citoyen et que la plupart de ses meubles avaient disparu. Il n'avait pas protesté, avait simplement résolu de vivre quelque temps chez sa mère dans un village des montagnes.

« *Si ta famille est paysanne*, lui répétait souvent l'agronome qui partageait sa cellule, *tu ne peux pas rester indifférent à ce qui se passe. Toi aussi tu es avec nous.* »

Il ne répondait rien, fatigué de parler comme d'entendre parler. S'il en avait eu le courage, il aurait expliqué que, depuis longtemps, il n'était avec personne. Son enfance restait paysanne, mais ses mains, ses vêtements et ses gestes appartenaient à l'équivoque des faubourgs sans projets. Son seul outil adaptait la forme d'un jeu de cartes. Il vérifia la présence de ce dernier dans sa poche, bien qu'il ignorât s'il jouerait à nouveau. Les habitués du bar l'auraient oublié. Lui-même accordait si peu d'importance au passé qu'il ne pouvait croire en la fidélité des autres. Quant aux femmes, aucune ne se souviendrait de lui. Dans sa cellule, il avait revu leurs corps, senti même leur chair au bout de ses doigts, mais leurs visages s'étaient confondus.

Au désert succédait un maquis en partie calciné. Malgré certains entrelacs de branches noircies, d'autres arbustes verts et brillants égayaient l'âpreté de la pierre. Il ne leur prêta aucune attention. La tête appuyée contre la vitre, il s'était endormi.

IL fut réveillé par la secousse de l'arrêt. Autour du car, des enfants attroupés commençaient à mendier. Il descendit, encore vaseux, son malaise augmenté par l'ivresse du soleil sur la rue. Il repoussa les gamins, se dégagea de leur groupe et traversa la chaussée vers le trottoir et l'ombre. Le car avait disparu depuis plusieurs secondes quand il comprit son erreur. Machinalement, il était descendu au premier arrêt en reconnaissant, à peine sorti du sommeil, le quartier qui avait été le sien. Immobile sur le trottoir, il réalisait que rien ne l'attachait désormais à ce faubourg. Il marcha vers le centre-ville et la gare. Peut-être un train partait-il le soir même pour la région des montagnes où habitait sa mère. Il lui avait écrit qu'il serait bientôt libre. Avait-elle seulement reçu sa lettre ?

Il marcha longtemps. Durant les premiers kilomètres, il pressa l'allure. Les faubourgs étaient pauvres et monotones. S'approchant du centre, il ralentit malgré lui, retenu par les vitrines brillantes, les façades immaculées, les regards plus vifs des passants. Il se surprit à ne pas trembler lorsqu'une file de camions militaires remonta l'avenue principale.

La gare lui parut plus propre qu'il n'aurait cru mais son impression était sans doute erronée. Son dernier souvenir de l'endroit remontait à une époque où les dettes de jeu l'avaient poussé à mendier auprès des voyageurs et où sa misère salissait tout ce qu'elle approchait. Il repéra sur un panneau l'heure du train un omnibus nocturne. Les trois heures dont il disposait l'emplirent de crainte. Il chercha autour de lui un recoin où se terrer. Ne le découvrant nulle part, il sortit de la gare, suffoqua dans la foule et s'enfuit vers la plage.

Il avait souvent en prison songé à la mer, imaginé quels pouvaient être ses reflets ou la liberté de ses humeurs. Les yeux fermés, il évoquait ses embruns pour couvrir l'obsédante odeur d'urine qui montait du sol. La mer, découverte à dix ans lors d'une escapade avec son grand-père, ne l'avait plus quitté. Pour elle seule, il éprouvait un sentiment qu'il ne pouvait nommer, plus âpre que celui suscité par les femmes, plus vaste aussi. Après ses journées d'errance, il gagnait la plage à l'heure où les employés de bureau, venus au bain après le travail, l'abandonnaient pour rentrer dîner.

Chaque soir, il retrouvait la mer, si la mer pouvait se retrouver puisqu'elle n'était jamais la même. Une infime variation dans la consistance de l'air, la lumière subitement condensée, suffisaient à la rendre étrangère. Il plongeait ses pieds nus, masses brutes, dans le sable liquéfié, ou bien marchait à la lisière incertaine de l'eau jusqu'à ne deviner dans la nuit naissante qu'un souffle gorgé de plaintes, qui s'épuisait en soupir. La mer lui ressemblait trop, qui jamais ne deviendrait elle-même, sans cesse modelée par les forces et les vents, sans cesse protégée par ses mouvantes apparences. En elle, il se lavait de tout. La mer inutile exaltait le triste constat de n'être personne et de n'avoir rien fait de sa vie.

Fut-il rassuré ou déçu en constatant que la plage bondée n'avait guère changé ? La mer, à cette heure-là, était prisonnière du sable et des corps à demi nus. Depuis les « événements », les femmes devaient dissimuler leurs secrets, on s'embrassait en craignant la police et la mer ne suggérait plus leurs caresses aux couples allongés.

Ses chaussures à la main, il se fraya timidement un passage parmi des chairs étales. La gaucherie de ses gestes comme ses vêtements démodés auraient dû attirer l'ironie des baigneurs, mais nul ne le regardait. Une fille qu'il dérangea dans son sommeil leva sur lui des yeux las, haussa les épaules et se retourna sur la sable. Comme il s'asseyait à la frontière de l'eau, des adolescents l'aspergèrent en se jetant dans les vagues. Il ferma les yeux, le soleil l'engloba.

Il avait oublié par quelle nuit de cafard l'agronome, son compagnon de cellule, avait évoqué la mer. « *On dit que tu seras bientôt libre. On ne s'est jamais beaucoup parlé tous les deux, mais si tu veux faire quelque chose pour moi, quand ils te relâcheront, va voir la mer. D'autres voulaient te le demander. Ils n'ont pas osé parce que tu parais trop différent d'eux.* » Pris de court, il n'avait rien répondu. L'autre, d'ailleurs, n'attendait aucune promesse. En lui serrant la main au moment du départ, il ignorait si l'agronome pensait encore au vœu qu'il avait une seule fois formulé. Comment pouvaiton voir pour un autre homme ?

QUAND il émergea de ses souvenirs, les baigneurs désertaient la plage. C'était l'heure qu'il aimait, celle de l'écume en cordeaux dans l'absolue solitude, l'écume estompant de sa régulière caresse l'empreinte des pas sur le sable humide. Face à la mer libérée des intrus, rendue à sa gratuité première, dans l'oubli provisoire où la prison devenait un lointain fantasme, sa vie n'était ni plus ni moins justifiée qu'une autre, ni plus ni moins informe. Il se sentait proche comme jamais de l'agronome.

Un froissement du sable le fit sursauter : une fille en robe claire descendait vers l'eau. L'étoffe aérienne brouillait sous le vent les lignes de son corps. Ses pieds nus touchèrent la mer. Elle demeura immobile jusqu'à ne plus apercevoir personne alentour, seul lui qui ne comptait pas. Sa robe glissa sur le sable et elle se trouva nue. Il domina l'humiliation de ne pas être un homme aux yeux de cette fille. Voyant en lui un quelconque clochard, elle n'avait pas hésité à se dévêtir sous son regard. (Le mois prochain, il aurait quarante ans et, malgré ses efforts, jamais son menton n'était lisse ni ses ongles impeccables. Les miroirs lui renvoyaient une image ambiguë que dévorait l'ombre. Dans le pays de sa mère, où l'on travaillait trop dur pour s'occuper de soi, les miroirs n'existaient pas.)

La fille posa les mains sur ses cuisses, nuque renversée par les cheveux sombres éclaboussés de perles. Elle entra dans l'eau. Il devina que la mer la pénétrait, songea, les paupières mi-closes, aux épaules englouties, rêva entre les seins le partage des eaux, éprouva le poids du sel sur les hanches puis l'ample torsion du corps dans la vague. Le défi du nu pouvait valoir la prison à la fille mais elle s'en moquait.

Il offrit à l'agronome, qui ne le saurait jamais, la liberté de cette inconnue et l'énigme ombreuse entre ses cuisses. Jamais il n'avait ainsi regardé une femme, jamais ses yeux n'avaient ainsi parcouru la chair nue. D'autres pourtant avaient exaspéré son désir, qui étaient plus belles.

Il n'attendit pas pour rejoindre la gare que la fille rhabillée fût rendue à la médiocrité des rues. En cet instant, il n'aurait su dire si la sensation nouvelle qui l'envahissait était due à la seule nudité de la femme ou au don muet qu'il faisait d'elle à l'homme enfermé. Il ignorait même s'il se souviendrait longtemps de l'agronome, là-bas dans le village de sa mère, qui lui paraissait encore, au bout du train, un ultime abri, mais aussi, déjà, un possible début. ■

(*) Né en 1957, Bernard Simeone a fait des études de médecine et d'histoire de l'art, puis a travaillé à l'association Frères des hommes. Depuis 1984, il se consacre à l'écriture. Son premier roman, *Figures de silence* (Jean Honoré, éditeur), a obtenu le Prix de la ville de Lyon en 1983. Il a été, la même année, le premier lauréat du Prix des bonnes feuilles, destiné à découvrir un auteur de nouvelles inédites, avec *Courir à nouveau*, publié ensuite aux éditions Cazanderra (B.P. 1, Pont-Laval, 26160 La Bégude-de-Mazenc).

هذا من الاصل